

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

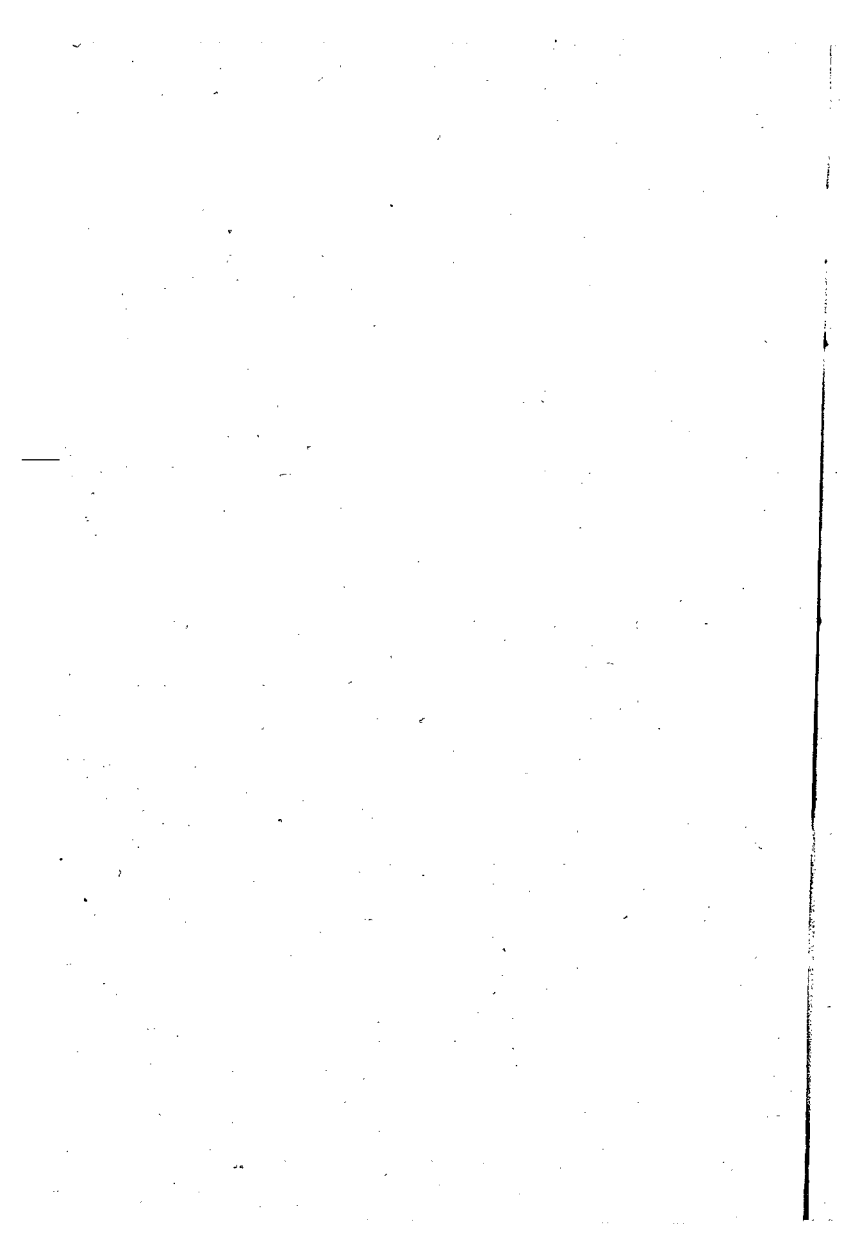
- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input checked="" type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Pages 209 & 217 comportent une numérotation fautive: p. 109 & 117.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



37
A. Stewart
Joseph 1875
MÉLANGES

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PAR

BENJAMIN SULTE.

L'histoire plait, de quelque
manière qu'elle soit écrite.

PLINE, LE JEUNE.

OTTAWA :
IMPRIMERIE JOSEPH BUREAU.

1876.

PS8487

U48

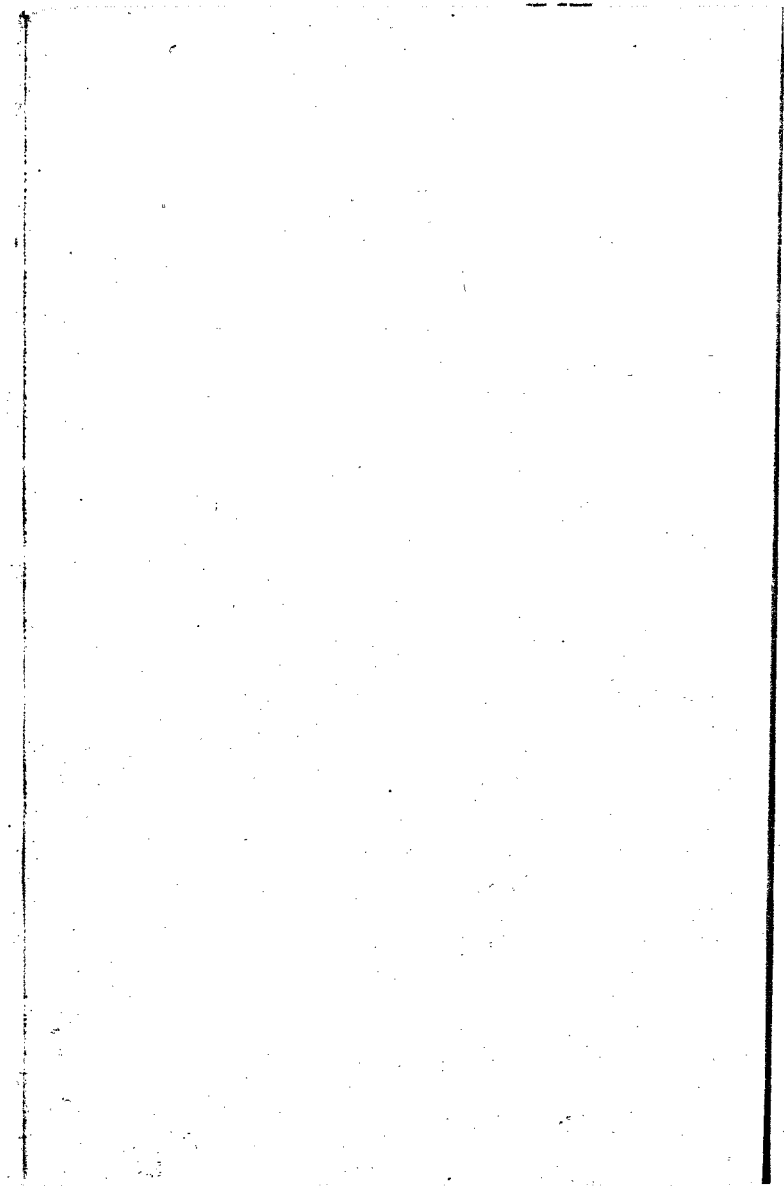
m5

A

LADY BELLEAU,

HOMMAGES ET RESPECTS DE

L'AUTEUR.

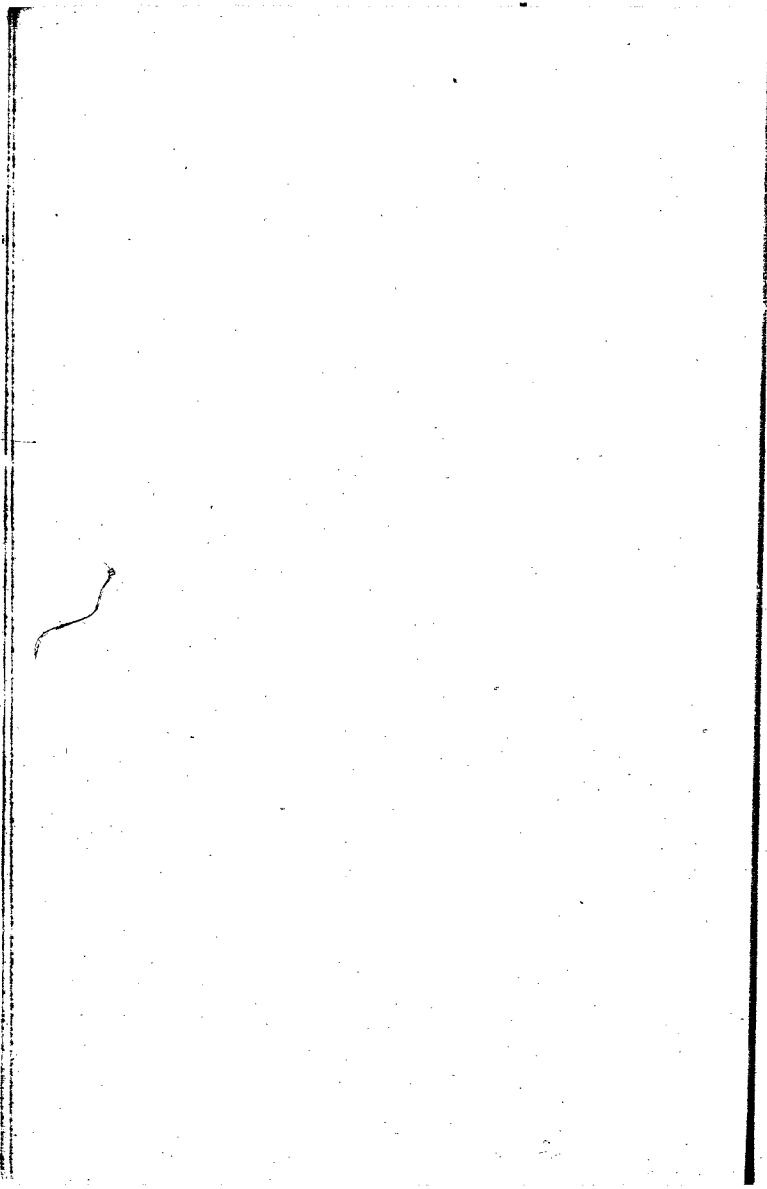


AU LECTEUR.

Je viens te saluer sans fracas, ni réclame,
Et mon livre à la main, instamment te prier,
D'être indulgent pour l'humble et candide ouvrier
Qui l'a fait par plaisir et qui l'offre avec l'âme.

S'il amuse quelqu'un j'en bénis le bon Dieu :
Heureux celui dont l'art égaye un front morose.
Les vers ne m'allant plus, je m'adresse à la prose,
Car elle est moins farouche, et sait plaire en tout lieu.

Peut-être dira-t-on que, trompant la rubrique,
J'aborde à tout propos un thème trop ancien.
Qui donc ne voudrait plus se sentir Canadien
Et verrait sans amour une étude historique ?



LA CAVERNE DE WAKEFIELD.



Elle est située à sept lieues de la ville d'Ottawa, six lieues en hiver, sur le lot numéro dix-sept, dans le quatrième rang du canton de Wakefield, comté d'Ottawa, province de Québec. Le chemin qui y mène est celui du bureau de poste de *Pélissier*, nom du propriétaire de la caverne.

Nous allons causer de cette merveille de la nature, inconnue du monde entier, sauf parmi un petit cercle de citoyens d'Ottawa.

C'est en 1866 et 1867 que les colons des alentours commencèrent à s'en occuper. Ils voyaient au flanc d'une montagne une espèce d'arcade ou de haute porte cochère, terminée par un enfoncement dans le rocher qui pré-

sentait à l'intérieur une cave fraîche et éclairée de six pieds de haut sur un carré de quinze pieds. Voilà tout. La porte et son vestibule, déjà fort remarquables, intriguaient les gens. Pour l'ordinaire les montagnes ne sont pas perforées de cette façon. Qui est-ce qui avait construit à même le roc de semblables ouvertures ? Mystère et commentaires. On en parlait en pensant aux hommes du monde primitif, aux fées, aux loups-garous, aux sorciers, au déluge.

La contrée depuis la rivière Ottawa va en montant jusqu'à ce point, où elle atteint un niveau de mille pieds au-dessus de la ville. Les montagnes commencent là. Ce sont les contreforts ou plutôt les pieds des Laurentides. Si l'on continue, cette hauteur est bientôt dépassée ; la grande chaîne qui va du Labrador au lac Huron domine tous ces pitons nombreux qui coupent le paysage, enserrant des lacs, contournent des rivières, et feront un jour ressembler le pays à la Suisse de poétique mémoire. Il n'y manque que de voir les terres

des plateaux défrichées, et des villages se mirant dans les eaux profondes. Cela viendra, pour nos descendants.

Les pics sont groupés par trois, quatre et cinq, chacun ayant à peu près trois cent pieds de la base au sommet. Les vallons sont cultivables pour la plupart, mais souvent embarrassés de pierres roulées ; les pentes sont fortement boisées. En attendant la venue des défricheurs, des découvreurs du sol, les revageurs de la forêt, les bûcherons s'y exercent sur les meilleurs arbres et poussent à l'Ottawa la masse innombrable de ces "billots" dont l'assemblage donne à notre navigation une physionomie pittoresque, si souvent remarquée.

Partout où le terrain n'est pas propre à l'agriculture, c'est qu'il est rempli de pierres. Les approches d'une arête comme les Laurentides ne sauraient être autrement. Pour peu que nous voulions nous rendre compte de ce phénomène, il faut remonter à la création du monde.

Les pierres de cette région n'appartiennent pas toutes à la même classe.

Un coup d'œil le prouve. Les unes sont compactes et présentent l'apparence du fer coulé, par exemple ; on voit qu'elles se sont formées sans couches, sans mélanges, sans fibres ; une goutte de cire refroidie en fournit une idée. Elles ont été façonnées au centre de la terre, dès les premiers âges du monde, par l'action du feu qui constitue le noyau de notre globe, et plus tard, toujours par ce même feu, elles ont été chassées avec violence à travers la croûte terrestre devenue épaisse et variée dans sa composition, jusqu'à la surface où elles sont à présent, offrant le spectacle de pics, de chaînes de montagnes, d'amoncellements au-dessus de la terre où nous vivons.

Les autres, produits lents de l'accumulation des corps d'insectes qui habitaient les mers d'autrefois, des couches de vase et des débris des eaux, sont faciles à distinguer par leurs feuilles, car ces pierres disposées par rangs minces nous font penser à un livre, le livre de

la nature dont la science feuillette les pages avec bonheur et succès depuis quelques années. Aux efforts des feux et des gaz souterrains, elles n'ont opposé que peu de résistance ; l'effroyable élan de bas en haut qui a fracturé des centaines de lieues de l'écorce du globe les a entraînées dans le mouvement.

Puis on aperçoit aussi, çà et là, des traces de ces curieuses migrations de monolithes expliquées par l'observation et le sens-commun, mais qui s'accordent si peu avec le proverbe : "les montagnes en se rencontrent pas." Les pierres voyagent et se rencontrent. Il nous en est venu en quantité, et de fort grosses, des monts supérieurs où les glaces flottantes les détachaient alors que notre continent était couvert par les eaux. Quand les banquises qui les charriaient fondaient ou se brisaient, les rochers coulaient bas sans façon, quelquefois isolément, souvent par milliers, de manière à laisser dans les champs d'aujourd'hui ces traînées de cailloux qui font le désespoir des laboureurs. Tel moëllon qui obstrue le chemin

d'Ottawa à Wakefield vient des têtes élevées des Laurentides et se trouve dépaycé depuis des centaines de siècles.

Les Laurentides elles-mêmes tiennent d'un ordre au-dessus du commun. C'est de la noblesse antique. Elles sont venues au monde avant les autres montagnes du globe. Par les pierres qu'elles nous montrent et qui datent des temps de la première solidification de la croûte terrestre ; par l'étendue en longueur et en largeur de ces masses, on voit qu'elles ont subi la secousse des feux intérieurs alors que cette fournaise était dans sa plus grande activité et que la rotondité de la boule où nous sommes a commencé à être déformée, bosselée par la déchirure de cinq cents lieues sur vingt que ces pierres lui ont infligée en perçant et culbutant ce qui leur faisait obstacle pour s'élever au-dessus du niveau chauve et plat appelé la terre. Les savants disent que les Laurentides sont les aînées d'entre les montagnes. Avouons qu'elles portent assez gentiment leur âge.

Quand d'aussi gigantesques blocs sortaient

du sol par la poussée des volcans et allaient s'enfaîter jusque dans les airs à plusieurs centaines de pieds, sous forme de mamelons ou de dos d'âne, on comprend qu'il n'y avait pas à point nommé de maçon pour les aligner, les ajuster les uns sur les autres, et faire en sorte qu'il ne restât ni crevasse, ni vide, ni jour de souffrance dans l'édifice. L'architecte suprême bâtit solidement et néglige à plaisir certains détails de remplissage qui ne sont importants que dans nos maisonnettes. Par conséquent, qu'il y ait dans les Laurentides des passages inconnus aux hommes, cela n'est pas douteux, les preuves abondent au contraire. Toute cette formation est sans doute caverneuse. Six ou sept grottes ou cavernes ont été explorées dans la grande chaîne ; ce sont celles du Labrador, de l'île Henley, de Mecatina, de Kildare, de Lanark, de Leeds et du lac Nipissing. Le Canada en possède d'autre part vingt-deux ou vingt-trois, néanmoins pas une n'est comparable au dédale de Wakefield, j'allais dire de Pélissier, car c'est aux messieurs Pélissier qu'est due la

découverte des souterrains où ma narration va tenter de vous faire pénétrer un instant.

Nous arrivons par un sentier facile aux deux tiers du versant de la montagne. A nos pieds, c'est-à-dire à deux cents pieds plus bas, dort le lac Pélissier, encaissé entre des montagnes dont l'une est encore plus haute que celle où nous sommes.

Retournons-nous. L'ouverture de la caverne est ici. L'aspect en est grandiose. C'est une bouche de vingt pieds de large sur près de quinze de hauteur, avec cintrage formé de lourdes pierres arrêtées les unes par les autres dans leur chute et qui s'arc-boutent d'une façon monumentale. Au-dessus reposent cent autres pieds de montagne couronnés de bois magnifique.

Tout le roc de la bouche est poli par le lavage des eaux. Ma première impression a été de me demander d'où pouvait être venu le courant qui avait fait cela. Le lac placé derrière nous, à deux cent pieds plus bas, l'explique. Sans faire ici de la géologie, je crois pouvoir indiquer

la source des eaux qui, pendant des siècles, ont coulés dans la caverne : Le lac avait son niveau au-dessus de l'ouverture en question. Rien ne s'oppose, il me semble, à cette croyance, puisque les montagnes le tiennent captif et qu'il est alimenté par des plateaux bien plus élevés que les pics de Wakefield. Il s'est donc dégorgé par la caverne jusqu'au moment où une fissure quelconque située à un niveau inférieur, dans la même montagne ou dans l'une de ces voisines, s'est déclarée, et alors il a baissé, découvrant dans sa retraite la bouche de la caverne qui s'est trouvée asséchée du coup avec ses conduits intérieurs. Au printemps, le lac monte encore de cent cinquante pieds lorsqu'il reçoit l'eau de la fonte des neiges ; un peu plus, il atteindrait de nouveau la caverne. A ciel ouvert, il a une décharge qui tombe dans la Gatineau.

Avant d'entrer, habillons-nous chaudement ; quoique nous soyons en plein mois d'août, nous allons avoir affaire à un froid de janvier pendant deux ou trois heures que durera la promenade dans les entrailles de la terre.

—Par où entrer ?

—Par là, dit le guide en se mettant à genoux, puis à plat ventre.

—Mais c'est un trou de renard que vous me montrez là. Je ne saurais m'y introduire, c'est affreux. L'obscurité..... L'étranglement du chemin.....

Tandis que vous raisonnez, le guide disparaît dans l'étroit passage en se glissant à la mode des vers de terre. Vous ne voyez plus que ses bottes. Puis plus rien. Un poids énorme vous serre la poitrine. Cet homme a la montagne sur le corps.

—Je vous assure, me dit M. Pierre Pélissier, fils, que lorsque je suis entré le premier par ce chat d'aiguille, je n'étais pas gros, suivant l'expression populaire. Allons c'est à votre tour.

J'allume une bougie et tente l'aventure. Bah ! cela va tout seul. Le goulot n'a pas trois pieds de long. Avec de l'argent on l'agrandirait pour y passer en *grecian bend* et même davantage.

Saluons la "Grande Chambre," haute de neuf

pieds, large de vingt et longue de quatre-vingts. Une couche de carbonate de chaux inégalement appliquée lui prête une blancheur qui fait plaisir à l'œil.

L'un de nous s'attache à une saillie à hauteur d'homme, un semblant de corniche, et la brise pour se procurer un souvenir. Toujours quelqu'un se rappelle en pareille circonstance que nos encêtres étaient des vandales, des goths, des visigoths, des démolisseurs

Ma mauvaise humeur déchargée, passons la porte.

Nous voici dans une grotte vaste, ni ronde ni carrée, ni haute ni basse. Il est facile de s'apercevoir qu'elle n'a été construite par personne, car les roches qui en forment ce que l'on pourrait appeler les parois et le dôme sont un entassement titanique qui fait peur. Tout cela est bien solide, mais on pense voir à chaque moment achever de s'écrouler ces masses qui, il y a des milliers d'années, se culbutaient, se tassaient, se disloquaient et se réédifiaient les unes les autres en dansant littéralement sur un

volcan, ou si on l'aime mieux, de même que se tourmentent des pois dans une chaudière d'eau bouillante.

Un peu à droite, il y a un passage de cent pieds de long sur deux pieds et demi et trois pieds, hauteur ou largeur, car ça varie.

Comme curiosité, je vous signalerai un pilastre tout-à-fait blanc, qui va du plancher au plafond. C'est un mélange de stalagmites et de stalactites. Il n'a pas plus de six ou sept pouces d'épaisseur.

En un certain endroit d'une chambre voisine, le plafond est à cinquante pieds de haut, chargé de dessins fantastiques fort jolis, où le blanc de chaux joue un rôle reconnaissable. Les incrustations de cette voûte mériteraient d'être reproduites par la gravure.

Un passage quasi droit nous est ouvert. Il est percé de couloirs aux formes les plus capricieuses. Les uns aboutissent à des cavités plus grandes, les autres se contournent et reviennent à l'allée principale. Sur l'espace de trois cents pieds en ligne droite, le réseau des corridors va

en baissant. L'eau a roulé des cailloux dans ces déclivités et dans tous les interstices de la muraille, à droite, à gauche, en haut, en bas ; il en est résulté des moules à boulets qui criblent partout les surfaces. Ce labyrinthe à lui seul dépasse en intérêt les trente cavernes de notre pays. Songez à une avalanche de rocs monstrueux, allant, se heurtant, s'accrochant, trébuchant par leur poids dans les profondeurs de l'immensité. C'est l'image du chaos, c'est le chaos lui-même surpris dans un moment d'arrêt. Rien ne témoigne aussi puissamment des agitations de notre pauvre planète à sa période d'enfance. Je comprends mieux maintenant l'exclamation du chantre des *Martyrs* en présence du Niagara : " C'est une colonne d'eau du déluge ! "

Ici nous assistons à l'enfantement des montagnes.

Ils n'étaient pas gais les temps primitifs. Bien sûr j'aurai le cauchemar cette nuit.

Toute la caverne est propre comme un sou neuf. Les eaux l'ont lavée et récurée tellement

qu'elle ne contient aucun débris. Pas la moindre trace de végétation. Pas même de champignons. Ni mousse ni moisissure. Quelques ossements de castors et de loutres sont tout ce qu'elle renfermait au jour de sa découverte.

L'œil est frappé du travail que les eaux ont accompli partout. La moindre pierre y est polie et arrondie par leur frottement. Les roches d'origine ignée qui sont les nerfs et les muscles de cette colossale charpente n'ont pas été rongées par le courant à cause de leur dureté, les quartz non plus, mais elles projettent partout d'une manière menaçante par suite des enfoncements des calcaires et de la chaux rongés et minés jusque dans les recoins les plus écartés des grottes. Bien souvent une pièce de la taille d'une barrique est ainsi déchaussée et pend^{re} sur votre tête. On dirait qu'elle va tomber. L'engrenage des blocs, pour ainsi dire, est parfait ; rien ne s'en détache. La pierre à chaux cimente si bien les parties entr'elles que l'on ne distingue aucune fente ou crevasse nulle part. Des bosses, des creux ;

une irrégularité charmante dans les chambres et les passages ; des grottes d'une blancheur de neige et d'une transparence de marbre frotté ; des corridors gris, des pans de mur noirs, des alcôves drabs ; tantôt un mélange de ces couleurs ; parfois les scintillations du quartz ou des pierres ferrugineuses à la lumière des flambeaux,—la variété n'en peut se décrire.

Le sol est uni, battu par le courant ; par ci par là un amas de pierre en rompt l'égalité ; si vous regardez en haut, l'alvéole d'où ces pièces sont tombées est visible, mais cela a eu lieu avant que les eaux se fussent retirées ; nous ne le verrons pas recommencer.

Nous sommes douze personnes, dispersées en tous sens, chacun sa bougie à la main. Le jeu de ces flammes qui vont d'une ouverture à l'autre est magique.

Il n'y a pas deux passages ni deux grottes ou chambres d'un même niveau. Pour les atteindre il faut grimper ici, descendre là, ramper dans un autre endroit, enfin devenir ver de terre selon le mot de M. Péliissier.

—A propos, comment se fait-il, dis-je, que nous respirions ici un bon air et qu'on n'y sente pas l'odeur de renfermé que j'appréhendais ?

—Pour la simple raison que la caverne a livré passage à une rivière autrefois, et que puisque les eaux y coulaient et en sortaient quelque part, il y a une circulation d'air parfaite.

—Et où est cette issue, M. Pélissier ?

—Voilà le problème ! Depuis sept ou huit ans que j'explore ces lieux et que je découvre de nouveaux passages, je n'ai pas pu me renseigner sur ce point ; mais j'ai une preuve de l'existence d'un lac sous la montagne, cela suffit pour que nous soyons sans crainte sur l'épurement de l'air des grottes et des corridors.

—Je me rappelle que le Dr. J. A. Grant, d'Ottawa, avait émis l'opinion qu'une nappe d'eau existait sous la caverne. Ce serait la décharge intérieure du lac Pélissier qui passait jadis par les conduits où nous causons en ce moment. Savez-vous à quel niveau se rencontre le lac inconnu ?

—Il me paraît être assez d'accord avec celui auquel vous donnez mon nom.

En effet, ce que j'appelle le lac Pélissier n'a pas de nom officiel.

M. Pélissier est instruit et intelligent. Il a fait son cours classique ; il étudie autant que le lui permettent ses fonctions de maître de poste, de cultivateur, de marchand de bois, enfin l'exploration de sa caverne qui n'est jamais finie et qui demande du temps et de l'argent.

—Alors, dis-je, les deux lacs n'en font qu'un ; celui du dehors se déverse dans celui du dedans aujourd'hui comme autrefois, avec la différence qu'il ne passe plus par notre caverne et qu'il a son entrée secrète à travers d'autres labyrinthes pareils à celui-ci, situés plus bas.

—C'est possible. Mais savez-vous que nous allons descendre ?

—Où cela ?

—A l'étage inférieur, s'il vous plaît. Nous sommes entrés par la lucarne. Permettez que je vous précède.

—Descendre est facile à dire, mais par où encore une fois, par quelle porte secrète ?

Pélissier se prosterne à la façon des Japonnais. Va-t-il nous adresser une prière ? Suis-je à ses yeux la quatorzième incarnation de Vichnou parce que j'ai dit que le lac...

Pas du tous ! Il se coule à reculons dans un boyau de stalagmites, en nous disant que la pente est raide sans toutefois offrir de danger.

Glissez, mortels, n'appuyez pas.

Il glisse, je glisse, nous glissons. Au bout de vingt pieds nous tombons.... au salon. C'est un salon. Les murs sont de crème. La moindre parole devient un tonnerre dans cet étage, car ce n'est qu'un étage ; tout à l'heure il va falloir descendre les grands escaliers du bâtiment.

—Comment expliquez-vous ce double rang ?

—Par le fait qu'il y en a plus d'un semblable dans la caverne. La montagne entière doit être construite en ruche d'abeille. Vous voyez partout les traces du soulèvement de la couche des roches primitives. Ces roches, au lieu d'être à leur place "au fond de l'abîme," dans

le voisinage immédiat du feu central, ont jailli de leur premier gîte et se sont empilées les unes sur les autres de manière à former cette montagne. Les crevasses, les solutions de continuité vont de soi dans une organisation de cette nature. Il n'y a qu'à retrouver les tenantes et les aboutissants des corridors et à ne pas s'y égarer une fois qu'on les a trouvés. C'est dû en partie à ce motif si j'ai fermé à clef l'ouverture de la caverne,—sans compter les dégâts que des visiteurs ignorants ou méchants y ont déjà commis, comme d'allumer du feu par exemple et de noircir à jamais les grottes les plus coquettes. Voyez celle-ci.

En effet, c'est honteux. Des sauvages en culottes "crampées" et portant lorgnon laissent leur carte de visite sur ces lambris de porcelaine, et salissent en dix minutes les stalactites que les pierre ont formées goutte à goutte par concrétion durant des siècles,—de même qu'il suffit d'une douzaine de coups de hache pour abattre un bel arbre dont les ramures et la force sont le produit de cent ans de croissance.

En-dessous comme au-dessus de ces étages, l'aspect général se ressemble, avec ceci de particulier que la ressemblance revêt une infinité de tons et d'allures qui en brisent la monotonie, si monotonie il peut y avoir en ce lieu. Ni en haut ni en bas vous n'avez le cœur moins serré, le système nerveux plus calme, le sentiment de votre faiblesse moindre. Sans rire, je me prenais à penser à Périchon s'exclamant :
" Que l'homme est petit en présence de la *mère* de glace ! "

Avec deux cents pieds de roc sur les épaules, on se trouve tout préparé à ces sortes de réflexions.

Nous voyez-vous en ce moment, accroupis onze ou douze personnes dans une chambre de quinze pieds de diamètre sur trois et demi de haut ? A quoi, pensez-vous que nous estimions notre force humaine en un pareil lieu ?

Mais il faut sortir, ou plutôt continuer la descente. Rampons dehors. Prenez ce passage où pour la première fois je crois reconnaître le basalte, roche noire, volcanique, témoignage nouveau de la formation pluto-

nienne de la caverne. Les fentes sont hautes, assez larges ; on y circule à l'aise.

Prenez garde ! Un précipice ! Un puits de quarante pieds s'ouvre sous vos pas. M. Péliissier y a placé une échelle solide, à pic, bien membrée, néanmoins peu invitante. Sur vingt promeneurs, dix-huit se refusent à la descendre. Nous la descendons tous, pour prouver que nous sommes des braves et des savants. Beauset, à moitié marin, nous lance des quolibets et déclare que l'obscurité qui l'enveloppe est plus rassurante que la vue de la mer par un gros temps à la sixième vergue. D'accord.

Qu'est ce que cela veut dire ! Le puits n'a pas de fond, ou plutôt il en a si peu que rien. Nous ne pourrons jamais nous y tenir.

Attendez, voici Péliissier. En deux temps et trois mouvements il a fait disparaître sa bougie, et lui avec, par un repli du rocher ; nous le voyons descendre en trotinant sur une pente où les eaux ont dû tomber autrefois en cascades rageuses, la plus légère inspection le démontre.

Nouvelles chambres ; passages et corridors

nouveaux. Ensuite un autre puits. De toutes les horreurs celle-ci est la plus belle. Il y a des pointes de cailloux blancs que huit hauteurs de baïonnettes ne pourraient pas imiter. Et pourtant il faut descendre. Notre réputation est à ce prix. C'est six cents pieds que nous avons parcourus; présentement on nous permet d'allumer un cigare à plus de cent cinquante pieds au-dessous du niveau de l'ouverture de la caverne, soit à quarante ou cinquante pieds seulement au-dessus du lac extérieur.

Plus de deux cents pieds de blocs de granit, de quartz, de pyrite, de calcaire, de cailloux roulés, au-dessus de nos coiffures!

—Prenez un siège, dit Pélissier. C'est la pierre où se sont assises mes sœurs, qui ont précédé ici lady Dufferin.

—Diantre! vous les avez menées jusqu'ici!

—Il le fallait bien: "Ce que femme veut...." mais ce sont les seules qui aient fait connaissance avec ce ténébreux empire, comme on dit en poésie.

—Eh bien, écrivons leurs noms sur un pilier!

—Il me reste à vous montrer l'endroit où je me suis arrêté dans mes perquisitions, reprend Pélissier, après cela nous remonterons. Frappez le sol du pied. Cela résonne, n'est-ce pas ? C'est qu'il y a du vide en-dessous. J'ai voulu savoir si ce vide ne me conduirait pas, comme tant de fois dans mes recherches, à une galerie inférieure. Savez-vous ce que j'ai rencontré ? L'abîme. Vous êtes sur une voûte de cathédrale, et je l'ai percée. Regardez.

Chacun regarde.....où il pourra se cramponner en cas d'éboulis. Les aspérités ne manquant pas, la confiance renaît. Tout de même c'est précaire, pense-t-on.

—Oui, par ce trou, avec un fanal au bout d'une corde de cent pieds, nous explorons le lac intérieur, celui qui recevait sans doute les eaux de la caverne avant la naissance de notre grand-père Adam, à ce que dit Sulte, qui paraît avoir vécu en ce temps-là.

—Ce trou est fait au marteau. La rivière n'y a jamais passé.

—C'est moi qui l'ai ouvert, vous dis-je. Reste

à découvrir la route des eaux. D'un étage à l'autre nous y arriverons un jour. J'y travaille depuis sept ans.

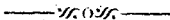
Ici nous interrompons visite et commentaires. Plusieurs jours sont indispensable pour tout voir et tout dire.

L'ascension commence. Tandis que nous sommes dispersés partout, selon l'agilité ou la fantaisie de chacun, un bruit épouvantable éclate autour de nous. La trompette du jugement dernier devra avoir de ces notes terrifiantes. Dans l'air libre rien de pareil n'est connu. Au fond des antres de la terre, parmi les roches et les détours de ces mystérieux corridors, l'effet d'un clairon sonnante le rappel est chose dont on n'a pas d'idée...même à Ottawa.

Août 1875.



PONTGRAVÉ.



Ouvrons l'histoire de la colonisation du Canada. A la première page apparaît la figure attrayante de Samuel de Champlain. Elle prend tout l'espace dans ce cadre encore petit et déborde pour ainsi dire au dehors. De quelque côté que l'on retourne ou que l'on renverse la page, toujours Champlain se retrouve au sommet. Grands noms de noblesse ou titres pompeux, aventuriers habiles :—le marquis de la Roche, Chauvin, le commandeur de Chastes, Pontgravé, de Monts, Poutrincourt, madame de Guercheville, le comte de Soissons, le prince de Condé, le duc de Montmorency, le duc de Ventadour,—tous, à l'exception du cardinal de

Richelieu, s'effacent devant la persévérance, l'activité, le patriotisme du fondateur de Québec. Ils ne sont strictement que des aides, des auxiliaires, des outils, des lieutenants ou second rôles, tandis que Champlain reste l'âme de tout le mouvement. Lui seul pouvait surmonter un par un, durant plus d'un quart de siècle, autant d'obstacles qu'il en fallut pour décourager cinquante marchands, dix coureurs d'aventures et quatre ou cinq princes du sang.

Aucune tache ne ternit cette belle mémoire. Dévoué à une noble cause, il l'a servie jusqu'à la mort. Ses travaux ont été une semence extraordinaire. Le nom de Champlain résume tout le commencement de notre histoire.

Mais si nul de son groupe ne peut lui être comparé, il n'en est pas moins curieux de suivre attentivement et comme jour par jour, quelques-uns de ses fidèles. Parmi ceux-là, je choisis de préférence le sieur de Pontgravé parcequ'il a été un plus longtemps en compagnie de Champlain et qu'il me semble avoir eu plus que les autres ce sentiment particulier d'amour du

nouveau pays qui est devenu la patrie canadienne.

I

Au temps où le roi Henri IV signait le traité de Vervins (1598) qui ramenait en France la concorde et la paix disparues depuis le commencement des guerres de religion, quelques navigateurs se mirent à penser que l'heure n'était pas mal choisie pour occuper la cour et le commerce de certaines terres inconnues de l'Amérique du Nord à travers lesquelles venait aboutir à la mer Atlantique le fleuve Saint-Laurent, grand chemin royal dont les sources, placées à des distances fabuleuses, n'avaient jamais été visitées par les européens. La voie de la Chine et du Japon devait, croyait-on, se rencontrer par-là en ligne plus ou moins droite.

A part cette idée il en existait une autre : celle des négociants qui savaient déjà ce que valaient les fourrures de la Nouvelle-France et qui cherchaient à s'en assurer le trafic.

Voyons un peu :

De 1541 à la fin du siècle, les neveux de Jacques Cartier et de rares traiteurs avaient seuls remonté le fleuve. Dans l'état d'instabilité chronique des affaires de France, la découverte du pilote malouin n'avait pu porter d'autre fruit.

Les armateurs de Saint-Malo équipaient sans éclat ni signature officielle des navires de traite qui s'avançaient dans le golfe ; les Basques abondaient sur les bancs de Terre-neuve, mais ces gens étaient de la ribaudaille, ignorée en haut lieu.

Il s'en suivait que ni la cour, ni la France ne tenaient compte du Canada ; ne le connaissaient pas même de nom, et que lorsqu'il était question des pays d'Amérique l'esprit se reportait sur les colonies espagnoles, ou la Floride ou le Brésil, et c'était tout. De colonisation proprement dite, il n'en était pas parlé.

Les marchands de St. Malo étaient entreprenants. Leurs navires se chargeaient de riches cargaisons dans les terres du golfe. Les neveux de Jacques Cartier voyaient cela d'un œil jaloux

et luttèrent contre les Malouins pour garder la traite toute entière à eux. On eut dit à voir cette concurrence que les castors du Canada pouvaient tenir tous dans la forêt de Fontainebleau et ses pêcheries dans un étang à mettre des poissons rouges.

Le marquis de la Roche ne laissa ni à une faction ni à l'autre la chance de devenir maîtresse de la situation. En grand seigneur qu'il était, il passa par-dessus les manants, se fit pourvoir d'une patente exclusive et mit à la voile... pour aboutir à la catastrophe de l'Île de Sable (1578).

Le champ resta ouvert aux Basques, aux Malouins et aux autres. A tout venant beau jeu.

Va sans dire par exemple que si une patache malouine rencontrait quelque part un flibot monté par des protestants français, on échangeait plus de coups que de compliments. La France, telle que nous la connaissons, n'existait pas encore. D'une province à l'autre on se faisait la guerre. Les antipathies à main armée

se partageaient le royaume ; le roi n'était roi que sur le territoire où il pouvait mettre le pied ... et encore !

Le Canada, destiné à subir tant de guerres et de misères, ne pouvait en commencer trop jeune l'apprentissage. La première notion des peuples civilisés qu'eurent les naturels de l'Acadie et des bords du golfe fut par le spectacle d'agressions sanglantes entre ces étrangers venus de si loin et qui ne respiraient que la haine et le meurtre les uns envers les autres. Quand les missionnaires arrivèrent prêcher la mansuétude, la charité et l'amour, ils eurent à lutter contre ces scandales qui témoignaient aux sauvages combien peu les hommes des grands canots (navires) s'aimaient et se pardonnaient leurs divergences d'opinion.

II

La paix rétablie dans le royaume (1598) faisait présager des jours prospères pour le commerce, les découvertes, et même pour des habitations lointaines. Après avoir déposé les

armes, il était à croire que les seigneurs et les hauts barons se laisseraient tenter par la perspective d'acquérir et de l'honneur et des richesses dans un genre nouveau d'emploi qui avait lui aussi son caractère chevaleresque. Or, à cette époque où le souverain faisait toute la loi, quand il la faisait, une entreprise un peu importante n'allait pas sans son consentement ou tout au moins celui de ses favoris. Voilà pourquoi de la tranquillité qui suivit le traité de Vervins et rendit la cour à elle-même, on eut lieu de supposer qu'il naîtrait un désir de protéger les navigations d'outre-mer et le trafic qui en découlait. Le simple commerçant l'espérait pour en tirer son bénéfice. D'autres, aux vues plus élevées, calculaient l'extension de la puissance navale et coloniale de la France, et n'étaient pas les moins actifs dans leurs démarches.

III

Parmi ces derniers, remarquons le sieur de Pontgravé, négociant notable de St. Malo, fort

entendu aux voyages de mer, ayant plusieurs fois fréquenté la "rivière de la grande baie" (le St. Laurent), et rapporté des pelleteries en échange de ses marchandises.

Champlain a plus d'une manière d'écrire le nom de Pontgravé : "le sieur du Pont...ayant su du Pont gravé...le dit Pont-gravé...le sieur de Mons les envoya au Pont...le sieur du Pont surnommé Gravé (gravé, peut-être marqué de la petite vérole, picotté)...ce fut occasion d'en parler au Pont-gravé...le Pont arriva... je priai le Pont...le pilote de Pont-gravé...Robert Gravé, fils du sieur du Pont... le Pont-gravé et moi discourûmes..."

Le Père Biard et Lescarbot écrivent : "Pont-gravé " et " du Pont." La capitulation de Québec en 1629, porte pour signature " Champlain " et " Lepont." Dans la réponse faite à cette pièce on lit " du Pont " et " Dupont gravé." Il y a dans ces nombreuses variantes des noms pour toute une tribu.

Pontgravé était né en 1554 et Champlain en 1567 ; ces dates résultent des recherches des

abbés Laverdière et Casgrain. Sagard dit (p. 981), qu'en 1629 Pontgravé avait plus de soixante et dix ans.

IV

La paix était à peine signée que le marquis de la Roche reparut et obtint une commission dans laquelle il était explicitement dit que les marchands de St. Malo n'avaient plus aucun pouvoir pour faire la traite, etc. Le pauvre marquis n'eut pas même la consolation de lever l'ancre, on ne sait au juste pourquoi. La situation resta la même.

Le roi Henri n'était pas le moins du monde hostile aux projets touchant le Canada, mais le cher homme était trop pingre pour y risquer un seul écu blanc. Il aurait volontiers couvert de sa signature une patente sollicitée par quelqu'un de son entourage, pourvu que cela ne dût rien lui coûter.

C'est alors (1599) que Pontgravé, désireux de mettre la main sur le trafic des pelleteries, va en cour rechercher quelqu'un d'autorité et de

pouvoir auprès du trône, et se fait accorder un privilège en règle, qui lui donne l'exploitation du fleuve Saint-Laurent, à l'exclusion de toute autre personne qui ne serait pas de sa compagnie, et ce à charge par lui d'établir dans le pays des familles et d'y élever un fort.

Armé de ce monopole, Pontgravé eut bientôt préparé son entreprise. Il s'adressa à Pierre Chauvin, de Honfleur, en Normandie, capitaine de la marine royale, homme très-expert en son art, de plus ayant servi Henri IV dans l'armée catholique quoiqu'il fut huguenot, ce qui lui donnait un certain poids aux yeux du monarque et devint la cause qu'on le désigna, paraîtrait-il, à Pontgravé pour être son associé principal. Le roi, qui avait pleine confiance en Chauvin, n'hésita pas à le revêtir d'autant de pouvoir qu'il en exigeait pour son trafic et pour chasser du fleuve et des bords de la mer les autres français qu'il y trouverait. Grande faute qui s'est répétée et qui, je crois, n'a produit aucun bien en aucun lieu, mais beaucoup de mal partout.

Il n'en coûtait rien à la couronne. Les associés prenaient toutes les dépenses à leur charge. Restait à savoir si la commission serait exécutée jusqu'à la dernière clause, ce dont Pontgravé ne doutait point, comme il le prouva ; il n'en était pas ainsi de Chauvin qui ne visait qu'à la traite et pas du tout à créer des établissements, bien qu'il parlât sur tous les tons de mener cinq cents hommes commencer le peuplement de cette Nouvelle-France.

Plusieurs ouvriers de divers métiers s'embarquent en effet ; les vaisseaux quittent Honfleur et prennent la mer.

Jusque là, Chauvin avait tout commandé. Une fois sorti du port, il passe un bâtiment à Pontgravé avec le titre de lieutenant ou second capitaine de la flotte. C'était en 1599, de bonne heure au printemps.

A Tadoussac, rendez-vous annuel des sauvages et des traiteurs français, " ils délibérèrent d'y faire une habitation ; lieu le plus désagréable et infructueux qui soit en ce pays..." Chauvin tenait pour Tadoussac, contrairement au sieur

de Monts, qui l'avait suivi par plaisir, et qui appuyait le projet de Pontgravé de se rendre en un climat meilleur, " car s'il y a une once de froid à quarante lieues amont le fleuve, il y en a une livre à Tadoussac," a dit Champlain. C'était là néanmoins que Chauvin voulait bâtir un logis, et laisser des hommes en hivernement ; son idée ne se tournait que vers la traite, tandis que Pontgravé, fidèle à ce qu'il semble au double but de la commission royale, persistait à se rendre près du lac St. Pierre (1), au lieu appelé les Trois-Rivières, où les sauvages l'avaient accueilli avec empressement et avaient fourni une traite abondante à ses vaisseaux. Sur ce, la discorde éclata. Non-seulement les deux chefs étaient de religions contraires (bon moyen d'évangéliser les idolâtres !) mais ils ne s'entendaient nullement sur l'article des obligations contractées envers le roi. L'affaire, en un mot, était aussi mal conduite que possible. L'introduction de Chauvin dans l'entreprise de Pontgravé paralysait les efforts de celui-ci du côté de

(1) Ce nom a été donné plus tard.

la
de.
Pc

de
pie
Ch
fur
de

F
d'u
rich
rag
pri
fleu
fécc
de l
ll a
ces

la colonisation et sous le rapport de la conversion des sauvages, si toutefois ce point occupait Pontgravé.

On édifia donc à Tadoussac une cahute en cloisonnage de quatre toises sur trois, et de huit pieds de haut, "une maison de plaisance," dit Champlain sans badiner, où seize hommes furent laissés pour l'hiver. Chauvin, Pontgravé, de Monts s'en retournèrent en France. (1).

V

Pontgravé, dit M. Moreau, "forma le projet d'une société qui exploiterait à son profit les richesses de la mer et de la terre dans ces parages, mais, à l'exemple de Cartier, il porta principalement son attention sur le golfe et le fleuve de St. Laurent. Toutefois, c'est sa féconde initiative qui a été plus tard l'occasion de la découverte et de la colonisation de l'Acadie. Il a de plus eu le mérite de donner l'exemple de ces associations de navigateurs et de marchands

(1) *Œuvres de Champlain*, 694-9. Ferland, *Cours*, 1. 58-61.

auquelles le gouvernement lui-même a eu recours quand il a voulu imprimer une impulsion plus vive au mouvement de nos colonies américaines ; mais on doit lui reprocher d'avoir toujours eu moins en vue les avantages d'une fondation stable, d'un établissement solide, que les profits actuels de son industrie (1).

Ce jugement, qui place avec raison Pontgravé au-dessous de Champlain, n'en montre pas moins Pontgravé comme un caractère digne de fixer l'attention. Il suffit de se rappeler ce que l'on ne faisait pas ou ce que l'on refusait de faire en France pour prendre un pied-à-terre définitif en Canada, alors que Pontgravé consacrait sa vie et une ardeur qui ne se démentit jamais au service de cette cause nationale incomprise. S'il a espéré y faire fortune, évidemment il était moins désintéressé que Champlain, mais son rôle n'est pas sans conséquence ni mérite.

Chauvin retournant à Tadoussac l'année suivante (1600) trouva ses hommes morts de froid

(1) *Histoire de l'Acadie*, 11-2.

et de faim ou dispersés parmi les indigènes. La traite était tout son objet ; il fit un autre voyage en 1601, après quoi il tomba malade et mourut. Pontgravé ne paraît pas avoir agi de concert avec lui dans les deux dernières années.

VI

Le sort voulut que le commandeur de Chastes se constituât le continuateur de l'entreprise, avec approbation du roi, bien entendu. C'était heureux, car outre que la chose demandait force écus sonnans à part la confiance de Sa Majesté, ce qui ne manquait pas au commandeur, celui-ci était bon catholique et franchement disposé à remplir les conditions que Chauvin avait méconnues. Il eut pour le soutenir une compagnie de gentilshommes et de négocians de Rouen et d'autres lieux.

Parcequ'il avait l'expérience des erreurs du passé, et qu'il était homme d'expédient, Pontgravé reçut à ce propos commission du roi pour diriger la traite de Tadoussac, puis explorer le pays jusqu'au sault Saint-Louis, au-dessus de

Montréal et faire rapport. La traite, la conversion des sauvages, la découverte, l'établissement de colons français étaient la raison de l'entreprise. (1)

L'homme véritable qui devait imprimer son cachet à ce mouvement ainsi qu'à tant d'autres, allait se montrer. Samuel de Champlain revenait des Indes avec une réputation d'explorateur émérite. M. de Chastes lui proposa de servir son dessein, ce qui fut accepté, ensuite ratifié par Henri IV qui voulut avoir de Champlain un rapport spécial de ses découvertes et observations en la Nouvelle-France. Il quitta Paris porteur d'une lettre du secrétaire du roi le recommandant à Pontgravé. Le vaisseau mit à la voile au printemps de 1603.

Pontgravé ramenait de France en Canada deux sauvages de Tadoussac que lui-même ou d'autres Français avaient conduits à la cour, et qui revenaient enchanté de tout ce qu'ils avaient vu ainsi que de la manière dont on les

1 *Œuvres de Champlain*, p. 55-6.

avait traités (1). L'automne de la même année, quand il reprit le chemin de la France, on lui confia un jeune garçon qui voulait voir la ville où il y a autant de monde que de feuilles sur les arbres de la forêt. Quel contraste entre cette affection des Français pour les Indiens et les brutalités sans nom des Espagnols !

VII

La réunion de deux personnes comme Champlain et Pontgravé, fut un bonheur pour le Canada. A partir de 1603, ils consacrèrent leur existence, conjointement, à la fondation d'une colonie sur les rivages de l'Atlantique, puis dans l'intérieur des terres, à Québec. Nous les suivrons.

De Tadoussac la traite étant en partie terminée, ils firent route ensemble vers le haut du fleuve, afin d'examiner les lieux les plus favorables à une habitation. En passant, Champlain décrit Québec :

(1) *Œuvres de Champlain*, xvj, xvij et 119.

“ Nous vîmes mouiller l'ancre à Québec, qui est un détroit de la dite rivière du Canada, qui a quelques trois cents pas de large. Il y a à ce détroit, du côté du nord, une montagne assez haute qui va en abaissant des deux côtés ; tout le reste est un pays uni et beau, où il y a de bonne terres pleines d'arbres, comme chênes, cyprès, boules, sapins et trembles, et autres arbres, fruitiers sauvages et vignes ; qui fait qu'à mon opinion, si elles étaient cultivées, elles seraient bonnes comme les nôtres.”

Qui eût dit alors à Champlain qu'un jour ce nom de Québec serait inséparable du sien ! Le site devant lequel il passait sans pressentiment était destiné à devenir le cœur d'une colonie immense et à laisser dans l'histoire de l'Amérique du Nord une trace que peu de villes célèbres de l'ancien monde ont marqué dans les annales de leur temps.

VIII

De Québec aux Trois-Rivières, il décrit minutieusement les bords du fleuve, sans parler des

sites où pourraient être placés des forts, comptoirs, ou habitations, non plus qu'à Québec.

“ Aux Trois-Rivières, il commence d'y avoir température de temps quelque peu dissemblable à celui de Ste. Croix (1), d'autant que les arbres y sont plus avancés qu'en aucun lieu que j'eusse encore vu.....En cette rivière (2), il y a six îles (3), trois desquelles sont fort petites, et les autres de quelque cinq ou six cents pas de long, fort plaisantes et fertiles pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a une au milieu (4) de la dite rivière qui regarde le passage de

(1) Achelacy de Jacques Cartier, à moitié chemin entre Québec et les Trois-Rivières.

(2) Le St. Maurice, qui jusque vers 1700, a porté le nom de “Rivière des Trois-Rivières”. Cartier l'avait appelée *Fouez* ou *Foix* ; les sauvages *Metaberoutine*, c'est-à-dire la décharge des vents.

(3) Dans l'embouchure du St. Maurice. Deux d'entre elles avencent jusqu'au fleuve, ce qui donne au St. Maurice trois décharges ou chenaux. De là *les Trois-Rivières*.

(4) “ Au milieu ” est exact, puisque le chenal droit est aussi large à lui seul que ceux du centre et de gauche réunis.

celle (1) de Canada et commande aux autres (2) éloignées de la terre, tant d'un côté que de l'autre, de quatre à cinq cents pas. Elle est élevée du côté du sud (3) et va quelque peu en baissant du côté du nord (4). Ce serait, à mon jugement, un lieu propre à habiter, et pourrait-on la fortifier promptement, car sa situation est forte de soi, et proche d'un grand lac (5) qui n'en est qu'à quelque quatre lieues; lequel (6) joint presque la rivière de Saguenay, selon le rapport des sauvages, qui vont près de cent lieues au nord et passent nombre de sauts, puis vont par terre quelques cinq ou six lieues et entre dans

1) Qui regarde ou qui s'avance vers le fleuve St. Laurent ou rivière du Canada.

(2) Il y a tout lieu de croire, en effet, que l'île St. Quentin était élevée dans sa partie sud-est et que le fleuve l'a rasée au point où elle se voit de nos jours.

(3) Sud-est.

(4) Dans le St. Maurice, tandis que l'extrémité qui fait face au fleuve était élevée.

(5) Le lac St. Pierre.

(6) Il faut lire "lequel lieu des Trois-Rivières joint presque la rivière du Saguenay par la rivière des Trois-Rivières," car en effet le St. Maurice a ses sources sur les mêmes hauteurs que plusieurs des rivières qui se dé-

un lac (1) d'où le dit Saguenay prend la meilleure part de sa source, et les dits Sauvages viennent du dit lac à Tadoussac. Aussi que l'habitation des Trois-Rivières serait un bien pour la liberté de quelques nations (2) qui n'osent venir par là, à cause des Iroquois leurs ennemis, qui tiennent toute la dite rivière de Canada bordée ; mais étant (3) habité, on pourrait rendre les dits Iroquois, et autres Sauvages amis ; ou à tout le moins, sous la faveur de la dite habitation, les dits Sauvages (4) viendraient librement sans crainte et danger, d'autant que le dit lieu des Trois-Rivières et un passage (5). Toute la terre que je vis à la terre du nord (6) est sablonneuse."

chargent dans le lac St. Jean, considéré comme la source du Saguenay.

(1) Le lac St. Jean.

(2) Les Attikamègues, sans doute, peuple timide, qui ne descendit aux Trois-Rivières que près de trois ans après la fondation du fort [1637].

(3) "Mais ce lieu étant habité."

(4) Les Sauvages du haut St. Maurice, tels que les Attikamègues.

(5) Un endroit très-fréquenté, un point de repère pour les partis de chasse et de guerre. C'est ce que nous apprennent les traditions.

(6) La terre nord du fleuve, entre la banlieue des

Dans toute cette première relation de Champlain, on ne trouve aucun autre projet d'établissement que celui des Trois-Rivières. Ni Tadoussac, ni Québec, ni Montréal, tous lieux où il s'arrête et qu'il décrit, ne paraissent lui inspirer cette pensée. Si le fondateur du Canada a d'abord été captivé par la vue du site des Trois-Rivières au point de vouloir y fixer la première habitation de la colonie, nous pouvons croire à bon droit que Pontgravé ne fut pas étranger à ce plan.

Les trifluviens doivent à la mémoire de Pontgravé une marque de respect, quand ce ne serait que de placer son nom au coin d'une rue (1).

Se rendre au saut Saint-Louis ; essayer, mais en vain, de le remonter ; redescendre à Tadoussac, retourner en France, et y apprendre la mort du commandeur de Chastes—telle est l'histoire du reste de la saison (2).

Trois-Rivières et Batiscau, où Champlain avait interrompu sa description du sol proprement dit

(1) Au moment d'aller sous presse, on nous apprend que le Conseil-de-Ville vient d'exécuter ce projet.

(2) *Œuvres de Champlain*, p. XIX, p. 700.

IX

Le sort du Canada était bien aventuré avec des protecteurs qui mouraient si vite ou qui naufrageaient si aisément.

Henri IV, rempli de bonnes intentions en toute chose, aurait vu d'un œil favorable ses sujets s'établir dans le nouveau pays, mais partageant aussi les préjugés de cette époque essentiellement européenne, il ne croyait pas devoir saigner sa cassette pour si petite affaire.

Sully, son ministre, pensait autrement. C'est-à-dire qu'il était encore pire que son maître. Il ne voulait pas que l'on tentât de fonder des colonies, prétextant que le Français, né Parisien ou Normand, ne deviendrait jamais Canadois. Comme il s'est trompé !

Cependant, ceux qui avaient trafiqué avec les sauvages de Gaspé et de Tadoussac tenaient à ne pas perdre la boule qu'ils avaient en main comme on dit de nos jours. Le sieur de Monts, déjà nommé, crut que son tour était venu de se faire passer le monopole de la traite. On le lui donna.

Pierre du Gua ou du Guast, sieur de Monts, gouverneur de Pons, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, huguenot et bon serviteur du Béarnais pendant la Ligue, était fort aimé de celui-ci pour ses services. Il devait être parent du capitaine du Guast, favori de Henri III qui fut chargé, en 1588, de tuer le cardinal de Guise. Ce dernier du Gast était selon Brantôme "l'homme le plus accompli de son temps," et d'après la première femme de Henri IV, "un corps gâté de toute sorte de vilenies, qui fut donné à la pourriture, et son âme au démon à qui il en avait fait hommage." Il fut assassiné dans son lit, vers 1600, à la suite d'intrigues de cour; Desportes fit sur sa mort un sonnet passable qui se termine par ces vers :

Enfin, la nuit, au lit, faible et mal disposé,
Se vit meurtrir de ceux qui n'eussent pas osé
En plein jour seulement regarder son visage.

Cela ne rappelle-t-il pas Casimir Delavigne disant des soldats de la vieille-garde morts à Waterloo :

L'ennemi les voyant couchés dans la poussière
Les regarda sans peur pour la première fois !

X

De Monts était bien vu au Louvre. Il offrit à Henri IV d'entreprendre à ses frais. Le roi, toujours faussement économe, ou plutôt chiche, topa volontiers. C'était pourtant l'époque où il jetait des demi-millions dans le tablier de mademoiselle d'Enragues pour se consoler d'avoir fait les couplets de : *Charmante Gabrielle*. La chanson valait mieux que la d'Enragues.

Il s'agissait, cette fois, d'exploiter l'Acadie principalement.

Le privilège embrassait aussi le fleuve du Canada et les côtes de la mer jusqu'à New-York. Ce mauvais grain de sénévé poussa si bien dans le terroir de la diplomatie que les français et les anglais se sont égorgés pendant deux siècles afin de délimiter leurs possessions respectives.

De Monts avait pour appui les marchands de Rouen et de La Rochelle. De leurs quatre navires il en envoya un à Tadoussac et en amena deux en Acadie bâtir une habitation sur l'île de Sainte-Croix, rivière des Etchemins, de concert avec Champlain, Pourtrincourt et quel-

ques gentilhommes. C'était au printemps de 1604.

Pontgravé, avec le quatrième navire qui portait une partie des provisions et des "commodités nécessaires pour l'hivernement" se mit en route le dernier, ayant instruction de se rendre au cap Canseau et vers l'île du cap Breton "voir ceux qui contreviendraient aux défenses de Sa Majesté touchant la traite des pelleterie et la pêche."

Ce n'était pas assez des anglais qui commençaient "à rôder les côtes" il fallait encore engendrer querelle aux français dispersés dans ces parages.

Les Basques notamment, faisaient depuis trois quarts de siècle au moins le commerce de la morue, sans s'inquiéter si cela convenait au roi de France et de Navarre. Leur courir sus et les traiter en voleurs était une injustice criante que les mœurs barbares de ces temps orageux peuvent expliquer mais non pas excuser.

Les assassinats, les empoisonnements, les

violations de toutes sortes avaient tellement pris racine dans les habitudes des hautes classes que rien n'arrêtait les ambitions publiques ou privées.

De Monts captura chemin faisant un vaisseau français. Rendu à sa destination, le "mal de terre" tua trente-six de ses gens. La disette s'en mêla à son tour. Il dut expédier une chaloupe adevant de Pontgravé à Canseau, car de la venue du dernier navire dépendait désormais le salut de la petite colonie. A cette nouvelle, Pontgravé se hâta—sans toutefois oublier de mettre la main sur quelque Basques qui trafiquaient aux environs. Puis ayant débarqué ses marchandises au poste du sieur de Monts, il fit voile pour la traite de Tadoussac, avec les captifs et les vaisseaux qu'il avait pris, "afin que justice en fut faite" en France.

Ce joli commencement de colonie avait un autre côté assez étrange. Ecoutons ce qu'en dit Champlain :

"Deux religions contraires ne font jamais un grand fruit pour la gloire de Dieu, parmi les

infidèles que l'on veut convertir. J'ai vu le ministre et notre curé s'entrebattre à coup de poing sur le différend de la religion. Je ne sais pas qui était le plus vaillant et qui donnait le meilleur coup, mais je sais très-bien que le ministre se plaignait quelquefois au sieur de Monts d'avoir été battu ; et ils vidaient en cette façon les questions de controverse. Je vous laisse à penser si cela était beau à voir. Les Sauvages étaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; et les Français, mêlés selon leurs diverses croyances, disaient pis que pendre de l'une et de l'autre religion."

Comme bénéfice clair, Champlain s'est souvenu quatre ans plus tard, en fondant Québec, qu'il n'était pas possible de réussir avec des éléments si disparates (1).

XI

Le " mal de terre " était le fléau des nouveaux hivernants. On sait qu'à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, il eut des effets désastreux.

1 Champlain, 157, 176, 706. Lescarbot, 450-52.

Ce devait être le scorbut, combiné de fièvres malignes. Les malades devenaient très-faibles, leurs jambes enflaient, devenaient noires et tachetées de sang ; l'enflure finissait par gagner le haut du corps ; les gencives pourrissaient et tombaient avec les dents. " Cette maladie durait deux ou trois mois entiers, et tenait les malades jusqu'à huit jours à l'agonie. Ceux qui en étaient atteints, répandaient une puanteur infecte." " Cette contagion est si universelle chez les Sauvages de notre connaissance, que je ne sais si aucun en a évité les atteintes."

Tels sont les témoignages des écrivains d'alors.

L'habitation de la rivière des Etchemins passait en conséquence, aux yeux de De Monts et de Champlain, pour être un site dangereux. Le " mal-de-terre," effrayait les Européens au-delà de toute mesure. Ils en mouraient " drus comme mouches " et la perspective d'un établissement de quelque valeur se faisait de plus en plus lointaine. Fort heureusement, le Pont, comme on appelait Pontgravé, devait revenir

de France à la prochaine navigation (1605).
" Nous attendions nos vaisseaux à la fin d'avril."

On avisait en même temps au moyen de changer de lieu. La rivière des Etchemins ne pouvait servir de base d'opération. L'empire français en Amérique n'avait pas encore de capitale. Nous étions loin d'Ottawa.

De Monts décontenancé, ne recevant aucun secours, veut repasser en France. Le voilà si humilié qu'il cherche à amadouer les pauvres pêcheurs dont il se faisait le tyran l'année précédente. Il désire profiter du départ de leurs navires pour revoir la France. De simples bateaux chargés de morues ne lui font ni honte ni chagrin. Cette fois, il ne songe pas à les capturer et à les faire vendre aux enchères à son bénéfice. Le plus comique de l'affaire c'est que les pêcheurs, terrifiés par les ordonnances de Sa Majesté, s'éloignaient autant que possible de la baie Française (la baie de Fundy) où étaient logés les pirates à patente royale !

XII

Force fut donc à De Monts d'attendre.

Il attendit jusqu'au 15 juin (1605), moment où Pontgravé arriva sur une chaloupe, portant nouvelle que son navire était mouillé à six lieues de là, tout prêt à relever de sentinelle la troupe des hivernants, car il avait avec lui quarante hommes. "Ce fut au grand contentement d'un chacun, et canonnades ne manquèrent pas à l'abord, ni l'éclat des trompettes." Le lendemain, le vaisseau se montra.

Pontgravé fut fort désappointé. Pensant revoir une colonie prospère et vigoureuse, il ne rencontrait que fiévreux et gens désespérés, qui n'avaient pas même préparé de logements pour lui et sa suite.

Sainte-Croix était vouée à l'abandon. Ce furent Pontgravé et Champlain qui choisirent le site de Port-Royal (maintenant Annapolis), célèbre dans les guerres de l'Acadie. Après que la nouvelle demeure fut préparée, à l'automne, le sieur de Monts se délibéra de repasser en France, laissant Pontgravé pour son lieu

tenant, "lequel ne manque de promptitude, selon son naturel, à faire et parfaire ce qui était requis pour loger soi et les siens...Le dit de Pont n'était pas homme pour demeurer en repos, ni pour laisser ses gens oisifs."

Champlain devait s'occuper de découvertes le long des côtes jusqu'à la Floride ; en attendant, il logeait avec Pontgravé, séparément des quarante-cinq hommes de Port-Royal, ce premier poste stable que les Français eurent dans le Nord de l'Amérique (1).

En France, le sieur de Monts eut à expliquer ses actes de piraterie. Poutrincourt me semble l'avoir assez peu soutenu dans ce pas difficile, car si d'un côté de Monts se vit retirer son privilège pour abus de pouvoir, le même Poutrincourt, qui l'obtint aussitôt, ne se montra ni tendre ni juste envers les pauvres pêcheurs Basques, Bretons et Normands qui avaient porté plainte au conseil du roi contre les gens de Sainte-Croix.

Au printemps de 1606, Poutrincourt se dirigea

(1) Champlain, 193, 224-6. Lescarbot, 501-503.

done vers l'Acadie. Il avait sur son navire Marc Lescarbot, avocat, poète, homme de loisirs. Voici le commencement de la pièce de vers que celui-ci écrivit de la Rochelle, avant de partir :

Après que la saison du printemps nous invite
A sillonner le dos de la vague Amphitrite,
Et cingler vers les lieux où Phébus chaque jour
Va faire, tout lassé, son humide séjour, —
Je veux ains que partir dire adieu à la France,
Celle qui m'a produit et nourri dès l'enfance ;
Adieu, non pour toujours, mais bien sous cet espoir
Qu'encores quelque jour je la pourrai revoir.
Adieu donc douce mère, adieu France aimable :
Adieu de tous humains le séjour délectable..

Au milieu de l'été, Pontgravé repart pour la France avec ordre de capturer en passant au Cap Breton les pêcheurs qu'il y trouverait en contravention aux ordonnances. Quand on ne fait pas fortune à sa guise, on la fait comme on peut : avec du canon et des textes de lois (1)

(1) Champlain, 229, 238, 257. Lescarbot, 573.

XIII

Poutrincourt ne réussit qu'à mécontenter tout le monde, y compris les Jésuites qu'il s'était mis dans la tête de forcer à baptiser les sauvages avant de les avoir instruits de la religion.

Le sieur de Monts et sa compagnie étaient à bout de ressources. Les Hollandais leur portèrent un coup nouveau en pillant leurs castors et autres pelleteries qu'ils avaient dans le St. Laurent. Le Béarnais, touché, en apparence, des malheurs de de Monts, lui assigna une rente annuelle de six mille francs. Cette générosité, ou plutôt cette espièglerie avait ceci de particulier qu'il fallait en prélever le montant sur plus de soixante vaisseaux engagés dans la traite de la Nouvelle-France, et que les frais de perception ne pouvaient manquer d'excéder cette somme. Aussi le privilégié y renonça-t-il sur-le-champ.

Henri IV, devenu sur terre le plus puissant monarque de l'Europe, s'en laissait imposer par les marines anglaise et hollandaise. au point de

voir son ambassadeur Sully abattre pavillon devant un simple brigantin de Londres qui le lui commandait, mèche allumée. Cela se passait à trois lieues des côtes de France ; rien d'étonnant qu'on ait eu si peu d'égard pour l'honneur du drapeau à mille lieues plus loin, au Canada.

Je ne parlerai pas d'une protectrice qui, pendant plusieurs années, sacrifia beaucoup d'argent et employa son influence à la cour avec l'espoir de fonder une colonie au Canada, c'est-à-dire en Acadie, puisqu'elle n'entendait que très-peu parler du golfe et du fleuve St. Laurent. Il s'agit de madame de Guercheville.

Cette personne pieuse et bien pensante mérite tout autant que les seigneurs d'Acadie et du Canada une place dans l'histoire, quand ce ne serait que pour l'anecdote qui suit :

Henri IV avait eu à son sujet une passion assez prononcée. La dame n'entendait pas se vendre ; le prince se soumit, mais en mémoire de cette belle et unique résistance, il voulut que la courageuse femme occupât l'un des tabourets

placés autour de la reine dans les séances d'éclat.
Ainsi fut fait.

Vive Henri Quatre,
Ce roi vaillant,
Ce diable-à-quatre,
Ce vert gallant !

A quelque temps de là, madame la connétable de Lesdiguière, une coquine fieffée, se présenta à la cour ; le rang de son mari lui donnait un tabouret,—un tabouret d'un ou deux degrés au-dessus de celui de madame de Guercheville, car là comme ailleurs il y a échelle, mesure, règle, proportion, que sais-je ? Or, Malherbe, le poète qui ne manquait pas les occasions de placer une épigramme, se trouva un jour dans une fête où la reine figurait.

Voyez-vous, M. de Malherbe, lui dit quelqu'un, voyez-vous cette dame assise près de la duchesse de *Chose*, c'est madame de Guercheville, c'est " la vertu récompensée."

—Oui, reprit Malherbe, mais je vois aussi le vice encore mieux traité !

Il montrait la connétable de Lesdiguière.

XIV

Champlain et de Monts avaient des vucs du côté du St. Laurent, dans la région comprise entre le golfe et le saut Saint-Louis, à Montréal, où les attiraient une température plus clémente, un vaste marché de traite, la perspective de convertir les sauvages et le désir de pénétrer par là dans les terres jusqu'au Pacifique pour atteindre un jour la Chine et le Japon. Henri IV prêta son consentement au projet, mais il le comprit si petitement qu'il limita à une année, celle de 1608, la patente sollicitée par de Monts à cet effet. La fondation de Québec en fut le résultat, grâce à la fermeté et au patriotisme de Champlain. Québec, dit M. Ferland, est la sentinelle avancée de l'immense empire français que rêva Louis XIV et qui devait se prolonger depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'au golfe du Mexique.

Pontgravé s'efface à partir de ce moment devant Champlain, mais pendant une vingtaine d'années il reste son ami et on peut dire son

bras droit dans la fondation de la Nouvelle-France. C'est lui qui commandait les vaisseaux et faisait le service de mer. En cette qualité, comme il allait à Québec (1608) il fit rencontre des commerçants Basques, voulut les arrêter, mais ils lui offrirent de la résistance, le blessèrent, désarmèrent son bâtiment et enfin lui firent voir qu'ils se moquaient des parchemins de Sa Majesté.

Vers le même temps le fils de Pontgravé, appelé Robert, qui commandait un navire en Acadie, eut à se défendre contre les tracasseries de Poutrincourt qui ne se faisait pas faute, d'une part, d'envoyer des chaloupes prier Pontgravé le père de lui fournir des vivres et, de l'autre main, battait, emprisonnait et rançonnait le fils. Quel chapitre il y aurait à faire sur ces démêlés absurdes nés de la rapacité des individus, des coutumes du temps et de la tolérance ignare de la cour !

On trouve aussi mentionnés à plusieurs reprises le sieur des Marais ou Desmarets gendre, et le capitaine La Salle, parent de Pontgravé,

qui naviguaient dans le fleuve et sur les côtes entre le Maine et le Labrador. Sagard (p. 482) dit que, en 1627, Pontgravé amena de France son petit-fils Desmarets.

Sagard (*Histoire du Canada*, p. 947) raconte que, vers 1628, le jeune Pontgravé étant aux Moluques avec un navire chargé d'épicerie pour la France, fut invité par des Hollandais à prendre part à un festin, et que durant le repas il eut la douleur de voir que ces mêmes Hollandais faisaient brûler son vaisseau resté non loin de là. Frappé d'une trahison aussi noire et accablé par la pensée que sa ruine s'en suivrait, il entra dans un fervent esprit de pénitence, demanda pardon à Dieu de ses fautes et mourut presque aussitôt, le cœur brisé par le chagrin. " Il donnait de grandes espérances de sa personne, tant de sa valeur que de son bel esprit."

De 1608 à 1627, Pontgravé a fait nombre de voyages en France et parcouru le fleuve annuellement entre Montréal et Tadoussac, pour les fins de la traite. Son gendre, des Marais,

accompagna souvent Champlain dans ses expéditions. C'est sur le navire de Pontgravé que les premiers Récollets vinrent au Canada, en 1615.

On voit par le rapport de Champlain, en 1609, que la rivière Nicolet portait le nom de Pontgravé. Sur la carte de 1612, elle est marquée " R. du pon ". Il y a apparence que ce nom s'est conservé jusqu'à la prise du pays par les Kertk, en 1629. Vers 1640, on commença à l'appeler du nom de Jean Nicolet, l'interprète.

Il suffit de lire les œuvres de Champlain pour voir quel cas il faisait de l'expérience, de l'honorabilité et des conseils de Pontgravé. Le Père Biard en parle dans des termes élogieux.

XV

Inutile de raconter les vicissitudes de la vie des courageux fondateurs de Québec. Elles sont dans l'esprit de chacun. C'est une gloire de plus attachée à leur œuvre.

Jusque vers 1617, nous voyons Champlain et Pontgravé, agissant d'un commun accord,

imprimer à ces entreprises un caractère de stabilité et de permanence qui leur vaut la protection de plusieurs personnages éminents. Bientôt vinrent les ambitions, les jalousies, les intrigues, comme toujours. Une idée ne triomphe pas impunément. Champlain avait réussi dans l'établissement d'un poste sur le fleuve du Canada, mais dès l'heure où l'on vit qu'il avait raison, il fut trouvé à propos de lui créer des embarras. Le tout n'est pas d'avoir conçu un plan et de l'exécuter à l'encontre de la croyance vulgaire, il faut encore être capable de résister aux ouvriers de la onzième heure qui, non-seulement réclament une part du succès, mais veulent se l'approprier exclusivement. Telle est l'épreuve que subissent les découvreurs, explorateurs, fondateurs, inventeurs de toutes les classes.

Un homme qui avait un quart de siècle de pratique dans les choses du Canada, Pontgravé, fut choisi par la clique des ambitieux pour leur battre la marche et donner à ce projet un semblant de raison.

Il faut dire que Pontgravé s'était créé en Canada des sympathies nombreuses par son arrivée opportune au printemps de 1618, alors que la petite population de Québec venait de passer l'hiver dans la famine et le découragement. " On ne savait plus que manger, tout le magasin était dégarni et il n'y avait plus de champignons par la campagne, ni de racines dans le jardin ; on regardait du côté de la mer et on ne voyait rien arriver, la saison se passait et tous se désespéraient du salut du sieur de Pont et d'être secourus assez à temps. Les Religieux étaient assez empêchés de consoler les autres, pendant qu'eux-mêmes pâtissaient plus que tous. Le sieur du Pont ayant mis ordre à tout ce qui était nécessaire pour l'habitation (Québec) et consolé un chacun de ses victuailles, il monta aux Trois-Rivières pour la traite, où le Père Paul (Huet) fit dresser une chapelle avec des rameaux pour la sainte messe qu'il y célébra tout le temps qu'on fut là " (1).

(1) Sagard, *Histoire du Canada*, 46-8.

Comme trifluvien, je constate toujours avec plaisir cette affection du vieux traiteur de St. Malo pour le site où j'ai vu luir mon premier soleil, soit dit en termes poétiques.

XVI

Les affaires du Canada n'étaient plus tout à fait sans importance aux yeux des ministres. Une sorte d'agitation se faisait en cour. Champlain n'y était pas étranger. Les Religieux non plus. Mais on s'étonnait des difficultés qu'éprouvaient les missionnaires de l'Amérique du Nord dans la conversion des sauvages, tandis que ceux des possessions espagnoles en baptisaient par milliers. C'était vouloir ne rien comprendre à une chose fort simple : il eut suffi au Canada de ne pas commencer par scandaliser ces pauvres gens, et dans les colonies du Sud de ne pas les proclamer chrétiens sans leur enseigner auparavant ce que cela voulait dire. Tout ce tableau est d'un comique achevé. Les intéressés dans la traite ou la colonisation du Canada se déchiraient entre eux sous le

prétexte qu'ils étaient ou protestants ou huguenots. Nul, à part Champlain, ne voyait ou ne voulait voir l'état réel de la situation. Les sauvages ne s'en édifiaient aucunement, et d'autre part la colonisation en souffrait.

Quand un pays a été désuni, comme la France d'alors, pendant un demi-siècle par les guerres de religion, on trouve difficilement quelqu'un qui, arrivé à la tête des affaires publiques, soit sans préjugé et qui sache découvrir la voie cachée au milieu du mouvement que se donnent encore les partis. Les ministres ne s'occupaient que de la France ancienne ; la nouvelle France ne méritait pas leur sollicitude, croyaient-ils. Cependant le peu qui s'accomplissait ici était la reproduction trop fidèle de ce qui s'était passé de l'autre côté de l'Atlantique. Le germe si faible, si exposé de la colonie canadienne était dévoré par les luttes intestines. Il manquait un homme d'autorité qui sût faire un choix entre deux principes et exclure carrément l'école qu'il ne croyait pas devoir supporter.

Il y avait bien le prince de Condé, vice-roi de la Nouvelle-France, mais quelle mazette que ce personnage à dentelles ! Il est fort heureux que Dieu lui ait donné un fils qui s'est appelé le "grand Condé" ; sans cela rien ne resterait de son nom qu'un souvenir de "grandesse" insupportable. Il se donnait l'air de faire de la politique et d'être trop embesogné pour voir au Canada.

De toutes les bourdes que commit ce seigneur il n'en fit pas de plus sotté que d'encourager les huguenots Guillaume et Emeric de Caën à trafiquer dans le fleuve St. Laurent. Pontgravé se trouve, sans qu'on dise pourquoi, de ce côté, en opposition aux vues de Champlain. De là, nombre d'embarras. Champlain était regardé comme s'occupant trop de colonisation, ce qui ne plaisait guère aux gens désireux de réaliser des bénéfices sur les peaux de caribous et de castor,—tels étaient les de Caën par exemple, car on ne nous fera pas croire que le groupe dont ils se constituaient les commis et les représentants ait eu des intentions du côté de l'établissement du Canada.

Champlain respectait malgré tout Pontgravé, comme il le dit, et savait qu'en se fourvoyant cet honnête homme était plus à plaindre qu'à blâmer; l'accord ne pouvait être rompu entre eux sans raison grave.

Les spéculateurs qui avaient profité de la faiblesse de tête du prince de Condé faillirent entraîner la chute de la colonie française dans le St. Laurent. Vieille et nouvelle histoire.

Le jeune duc de Montmorency, qui devait si mal finir sous la hache de Richelieu, acheta de Condé, au prix d'à peu près deux mille louis de notre monnaie, la vice-royauté du Canada. Ce que celui-ci avait de mieux à faire était de nommer Champlain pour son lieutenant ès-pays de la Nouvelle-France. Il le fit.

Montmorency n'était pas homme pourtant à jeter de l'éclat sur une entreprise aussi peu pompeuse que celle de la fondation de Québec. Fier des exploits de son père Anne de Montmorency et filleul du roi Henri IV, il tenait à profiter de cette double veine et à se maintenir dans les honneurs. C'est de lui que Bassom-

Pierre s'est si bien moqué, un soir que Montmorency venait de danser assez mal. Le beau sire trouva fort impertinent ce Bassompierre qui ne le complimentait pas.

—Il est certain, dit Bassompierre, que si je n'ai pas autant d'esprit que vous aux jarrets, en revanche j'en ai plus ailleurs.

—Eh ! eh ! reprit le duc, si je n'ai pas aussi bon bec que vous, je crois que j'ai aussi bonne épée !

—Certainement ! exclama Bassompierre, vous avez celle du grand âne (Anne).

XVII

Pontgravé commanda l'habitation de Québec l'hiver de 1619-20, pendant que Champlain était en France occupé de se faire rendre justice. "Le sieur du Pont et moi, dit-il, ayant vécu par le passé en bonne intelligence, je désirais y persévérer."

L'accord ne fut pas troublé, en effet, car les deux hommes, dégagés des motifs qui agitaient

les princes et les marchands, ne voulaient que travailler à l'extension de la colonie.

A notre arrivé à Québec, écrit le Père Denis Jamay, revenu de France avec Champlain, nous sûmes que le sieur de Pontgravé, capitaine pour les marchands dans l'habitation, avait commencé à nous faire bâtir une maison dont je fus fort réjoui."

Vers le milieu de 1621, Pontgravé arrive à Québec venant de la traite des Trois-Rivières, accompagné de douze hommes, et y trouve Champlain avec qui il débat assez longuement les affaires résultant du conflit d'autorité entre les deux sociétés. Il se disait prêt à se conformer à une décision formulée par le conseil du roi, mais pas à d'autres instructions. A la fin, rapporte Champlain, je lui promis de lui montrer un arrêt du conseil. "Je lui fis aussi entendre comme j'avais retenu les pelleteries qui étaient en cette habitation (1) pour subvenir aux nécessités qui pourraient arriver ; il me dit que c'était bien fait. Le lendemain,

(1) Québec.

il s'en alla aux Trois-Rivières pour traiter avec les sauvages " (1) —

"Je résolus d'envoyer le dit Guers (2) avec six hommes aux Trois-Rivières, où était le Pont et les commis de la Société, pour savoir ce qui se passait par delà... Quelques jours après, les dits du Pont et Deschênes descendirent des Trois-Rivières, avec leurs barques et les pelleteries qu'ils avaient traitées. Il y en avait la plupart à qui ce changement de vice-roi et de l'ordre ne plaisait pas ; le dit du Pont de repasser en France, et laissa Jean Caumont, dit le Mons, pour commis de magasin et des marchandises pour la traite " (3).

XVIII

Un ordonnance royale régla cette difficulté. Pontgravé se revit avec joie du même côté que Champlain, mais les sieurs de Caën ne chantaient pas sur le même ton, ce qui montre bien de quelle pâte étaient bâtis ces patriotes.

(1) Champlain, 1006.

(2) Un employé de la traite

(3) Champlain, p. 891.

En 1621, pendant que Pontgravé traitait aux Trois-Rivières, Champlain reçut la double nouvelle que l'arrêt du conseil avait été promulgué, et que de Caën, quoiqu'il en fût instruit, persistait dans ses résolutions et avait même annoncé qu'il se saisirait du vaisseau de Pontgravé dont l'obéissance aux ordres du roi semblait l'alarmer d'avance. Champlain se mit en route par Tadoussac, après avoir dépêché un canot aux Trois-Rivières pour demander à Pontgravé d'aller le rejoindre, ce que fit ce dernier (1). Le 7 septembre, Pontgravé partit pour la France.

“ Le 15 juin 1622, arrivèrent de France les dits du Pont et de la Ralde, avec quatre barques chargées de vivres et de marchandises, auxquels je fis la meilleure réception qu'il me fut possible, et ne trouvèrent que toute sorte de paix, ce que plusieurs ne croyaient pas, suivant ce qui s'était passé. Ils ne savaient point que le sujet en était ôté, occasion pourquoi toutes

(1) Voir le récit de ces démêlés dans *Champlain*, p. 1005-1015 et Ferland, p. 198.

choses s'étaient passées avec douceur ; ils furent quelques huit jours à faire leurs affaires... Les dits du Pont et de la Ralde partirent pour monter amont le dit fleuve, aux Trois-Rivière, où ils trouvèrent quelque nombre de sauvages, en attendant un plus grand. Quelques jours après, arriva le Sire, commis, qui nous apporte nouvelle de l'arrivé du dit sieur de Caën à Tadoussac, qui m'écrivit qu'en bref il s'acheminerait par devers nous, après la barque montée : me priant lui envoyer quelques scieurs d'ais, et un canot en diligence au dit du Pont et de la Ralde, ce que je fis, et le dit le Sire partit ce même jour pour retourner à Tadoussac. Trois jours après, arriva une barque des Trois-Rivières, qui allait au dit Tadoussac, suivant l'ordre qui avait (été) donné. Le vendredi, 15 juillet, sur le soir, arriva le dit sieur de Caën dedans une chaloupe, craignant n'être assez à temps à la traite des Trois-Rivières. Ayant laissé charge de dépêcher sa barque à Tadoussac, pour l'aller trouver aux Trois-Rivières, je le

reçus au mieux qu'il me fut possible...Il me rendit la lettre suivante de Sa Majesté " (1).

" Le dit de Caën fut deux jours à Québec et de là s'en alla aux Trois-Rivières. Le lendemain, sa barque arriva de Tadoussac, qui l'alla trouver. Le dernier du dit mois de juillet, passa (à Québec) le dit de la Ralde, qui s'en retournait à Tadoussac... Le dit sieur de Caën arriva (à Québec) des Trois-Rivières, le 19 d'août, et le mercredi 24, je fis lire et publier les articles de messieurs les associés, arrêtés par le roi en son Conseil." De Caën se rendit à Tadoussac, d'où il s'embarqua pour la France, le 5 Sept. 1622 (2).

XIX

L'hiver de 1622-3 " le dit du Pont fut laissé à l'habitation (de Québec) pour principal commis de messieurs les associés, et (nous) hivernâmes ensemble. En cet hivernement étaient, tant hommes que femmes et enfants, cinquante

(1) Champlain, p. 1033-5.

(2) Champlain, 1035-37.

personnes... Le dit du Pont tomba malade de goutte le 27 septembre, jusqu'au 23 d'octobre, et l'incommodité qu'il en sentait fit que pendant l'hiver il ne sorti point de l'habitation... Le 23 de mars 1623, le dit du Pont retomba malade de ses gouttes où il fut très-mal avec de si grandes douleurs que l'on n'osait presque le toucher, quelque remède que le chirurgien lui pût apporter, et fut ainsi tourmenté jusqu'au septième jour de mai qu'il sortit de sa chambre."(1)

Pontgravé n'ayant pu partir pour Tadoussac au commencement de mai, à cause de sa maladie, se chargea ensuite de rencontrer les sauvages, vers le haut du fleuve, pour les engager à se rendre jusqu'à Québec où l'on désirait voir se faire la traite, de préférence aux Trois-Rivières, par exemple, où il fallait aller avec "grandes peines et risques," comme s'exprime Champlain. Pontgravé se rendit ainsi au lieu où fut depuis Sorel. Quelques sauvages descendirent à Québec,

(1) Champlain, 1037, 1039, 1041.

mais la traite fut troublée par des bruits de guerre (1).

Québec ne fut jamais un lieu de traite. C'est aux Trois-Rivières qu'elle se concentra uniquement jusque vers 1660; après cette date, Montréal commença à arrêter au passage les flottilles du Haut-Canada, et partagea le monopole. La lutte entre ces deux villes a duré un siècle et plus, c'est-à-dire jusqu'à l'extinction de la grande traite par la voie du St. Laurent.

XX

“ Le dit du Pont se résolut de s'en aller en France à cause de l'incommodité qu'il avait et ne pouvoit avoir les choses nécessaires ici pour sa maladie, qui l'occasionna de partir avec le dit sieur de Caën, de Québec, le 23 août ” (2).

Il fut de retour en 1624, fit la traite, et repartit pour la France au mois de septembre, amenant de Caën, de la Ralde, Champlain et sa femme. Accord complet.

(1) Champlain, p. 1041, 1043-4.

(2) Champlain, p. 1052.

Il faut croire que Pontgravé revint à Québec en l'année 1625 ou de bonne heure en 1626, car le 25 de juin de cette dernière année, Champlain, qui retournait de France avec nombre de personnes, écrit qu'il mouilla au Bic et que Emery de Caën "dépêcha une chaloupe à Québec pour avertir le dit du Pont de notre venue... Un français, qui était venu de Québec, nous dit que du Pont avait été fort malade, tant des gouttes que d'autre maladie, et qu'il en avait pensé mourir, mais que pour lors il se portait bien, et tous les hivernants, mais fort nécessaires de vivres, comme le mandait le dit du Pont" (1).

A part la chasse et la pêche toujours assez précaires, le Canada ne produisait encore rien à manger. Quelques champs de maïs cultivés négligemment par les Algonquins et les Montagnais représentaient toute l'agriculture. La famille Hébert-Couillard récoltait ce qu'il lui fallait de grain ; elle se servit pour la première fois de la charrue le 27 avril 1628. Le sieur de

(1) Champlain, 1065-66.

Caën avait beau parler de ses privilèges, il n'en remplissait pas toutes les conditions puisque deux arpents de terre à peine étaient défrichées à Québec par ses soins. La traite annuelle lui rapportait de quinze à vingt milliers de castors ; sans être extravagant, il eut pu au moins remplir ses obligations et donner les vivres nécessaires aux hivernants de Québec qui tous les printemps pensaient mourir de faim et finissaient par n'avoir plus d'autre ressource que de serrer leur ceinture au dernier cran.

XXI

Champlain débarqua à Québec le 5 juillet 1626, et le 25 août Pontgravé " se délibéra de repasser en France, bien que le dit sieur de Caën lui mandait que cela serait en son option de demeurer s'il le voulait ; étant résolu de s'en retourner, Cornaille de Vendremur, d'Envers, demeura en sa place, pour avoir soin de la traite et des marchandises du magasin, avec un jeune homme appelé Olivier Le Tardif,

de Honfleur, sous-commis qui servait de truchement" (1).

Le 17 de juin 1627, Pontgravé revint à Québec sur la prière que lui en avait faite Guillaume de Caën, disant " que s'il trouvait moyen de passer en quelque vaisseau pour s'en venir hiverner en ce lieu (à Québec), il lui ferait un sensible plaisir, pour avoir l'administration des choses qui dépendaient de son service. Ce que voyant, tout incommodé qu'il était, par l'instance prière qu'il lui en avait faite, il s'était embarqué en un vaisseau de Honfleur pour venir à Gaspé, et de là prit une double chaloupe avec six ou sept matelots et son petit-fils (Desmarets) pour s'en revenir à Québec, où en chemin il avait reçu de grandes incommodités de ses gouttes, ce qui en effet étonna un chacun, et même le dit de la Ralde, à ce qu'il me dit, qu'il n'eut jamais cru que le dit du Pont eut voulu se retirer en un tel risque ayant l'incommodité qu'il avait " (2).

(1) Champlain, p. 1108, 1113.

(2) Champlain, p. 1125, 1210.

Pontgravé demeura donc à Québec, en qualité de principal commis de la traite. Champlain le mentionne le premier, sinon le seul, lorsqu'il écrit qu'en telle ou telle occasion il se consulta avec les personnes de son entourage, notamment lorsque les Kertk étant arrivés devant Québec (1629) sommèrent la place de se rendre. Champlain, voyant que les vaisseaux tardaient et que les vivres allaient manquer, expédia des lettres aux navires pêcheurs qui pouvaient se trouver dans le golfe, les priant de le secourir; ces lettres étaient signées de Champlain et de Pontgravé. En même temps, les sauvages de Gaspé envoyaient demander à Pontgravé de les aller trouver, qu'il ne manquerait de rien parmi eux (1).

XXII

En Europe on se chamaillait. Le duc de Buckingham pour faire parler de lui, le cardinal de Richelieu pour avoir une occasion de terrifier une dernière fois les protestants, se faisaient la

(1) Champlain, p. 1141, 1153, 1159, 1183, 1206.

guerre. Le siège de La Rochelle est resté dans le souvenir des générations depuis deux siècles et demi.

La famille anglaise de Kirke, alliée à des familles françaises, exploita le situation. Dès que leurs vaisseaux se montrèrent dans le golfe St. Laurent, plusieurs employés de Champlain se joignirent à eux. Les provisions envoyées de France à Québec tombèrent aux mains des anglais. La conquête de ce que l'on pouvait appeler le Canada ne fut pas une grosse affaire. Néanmoins David Kirke y gagna le titre de chevalier.

“ Nous voyant comme hors d'espérance de tout secours, nous jugeâmes qu'il n'était temps de temporiser... Notre petite barque était toute prête, le dit du Pont se résolut de s'en aller dedans sans attendre la chaloupe (1) davantage. Le dit du Pont avait eu de la peine à se résoudre, à cause de l'incommodité de ses gouttes, mais lui ayant remontré qu'il avait bien quitté

(1) La chaloupe de Gaspé, commandée par Desdames, que l'on attendait de jour en jour.

sa maison (1) pour s'embarquer sur un méchant petit vaisseau, et de plus qu'il était venu à Gaspé (2) parmi tous les dangers de la guerre aussi malade qu'il était : davantage qu'il s'était mis dans une chaloupe de Gaspé pour venir à Québec avec de si grandes incommodités qu'on ne l'aurait cru si on ne l'avait vu ; que ce n'était pas de même en cette occasion si pressante, d'autant que son âge (3) et la réputation qu'il avait entre les navigateurs de ces côtes, étaient cause qu'avec les capitaines et les maîtres de vaisseaux desquels il était connu, plus facilement il trouverait passage et pourrait plus assurément contracter avec les dits chefs des vaisseaux pour le passage ; pour sa personne, il n'allait pas dans une chaloupe comme il était venu de Gaspé avec de grandes douleurs et incommodités, mais en une barque fort gentille et bien accommodée, y ayant sa chambre où il serait très-bien, et avec des personnes qui l'as-

(1) Sa maison en France.

(2) De France à Gaspé.

(3) Pontgravé avait alors soixante-et-quinze ans à peu près.

sisteraient, en lui portant toute sorte de respect, pouvant recouvrir plus de rafraîchissement le long des côtes, changeant d'un jour à l'autre de lieu, que non pas à Québec où il n'y avait rien ; qu'il se trouvait fort peu de personnes qui vou-
lussent demeurer à l'habitation sans vivres. Que pour sa personne seule il fallait empêcher quelques fois quatre hommes à l'assister et secourir, lesquels ne pourraient demeurer avec lui, de sorte que force leur serait de l'abandonner pour aller chercher leur vie de jour à l'autre : que de tanter la fortune de repasser en France lui serait chose meilleure que de souffrir de si grandes nécessités, ne pouvant plus rien espérer de Québec, ayant le peu qu'il y avait été conservé pour lui seul, ce que je ne pensais pas qu'il pût faire. Il me dit que pour le voyage qu'il avait fait de France à Québec, il n'était pas à s'en repentir (1), mais trop tard. Je lui dis : vous saviez aussi bien que moi la façon comme l'on nous traite en ces lieux (2),

(1) C'est-à-dire qu'il s'en était déjà repenti.

(2) Dans un pays sauvage tel que l'était le Canada.

où les nécessités ont plus régné que les bienfaits de ceux qui ont cette affaire ; vous n'êtes point novice en cela ; un autre se pourrait excuser, mais vous avez trop d'expérience pour savoir et connaître ce qui en est : car si à Québec vous aviez les incommodités approchantes de ce qu'il vous faudrait je vous conseillerais d'y demeurer. En fin, comme j'ai dit ci-dessus, il se résolut de s'embarquer et laisser le sieur des Marais, fils de sa fille, en sa place et emporter avec lui quelque 1000 castors pour subvenir aux frais de la défense, qui furent embarqués... Le lendemain, il me dit si j'aurais pour agréable qu'il fit lire la commission que lui avait donné le sieur de Caën, afin qu'un chacun sut la charge qu'il lui avait donnée en ces lieux, craignant que le dit de Caën ne lui donnât ses gages. Je lui dis que cela ne m'importait pas beaucoup, mais qu'il commençait bien tard, parceque le dit sieur de Caën, outre le droit qui lui pouvait appartenir, s'attribuait des honneurs et commandements qui ne lui appartenaient pas... Le lendemain, qui était le

dimanche (1), au sortir de la sainte messe, je fais assembler tout le peuple avec la copie de la commission du sieur du Pont, les articles de Sa Majesté, et la commission de monseigneur le vice-roi... et ensuite ma commission...disant à tous : "Je vous fais commandement de par le roi et monseigneur le vice-roi que vous avez à faire tout ce que vous commandera le dit du Pont pour ce qui touche le trafic et commerce des marchandises... et du reste de m'obéir en tout où il y aura de l'intérêt du roi et de mon dit seigneur (2)... Je vois bien, dit le sieur du Pont, que vous protestez ma commission de nullité. Oui (3), en ce qui heurte l'autorité du roi et de monseigneur le vice-roi... La chaloupe était venue de Gaspé (ce) qui interrompit le dessein du dit du Pont de s'en aller, d'autant que son intention n'était qu'au cas où il n'y eut aucun vaisseau à Gaspé où il put s'en retourner (4), de revenir à Québec sans se mettre

(1) 17 juin 1629.

(2) Le vice-roi.

(3) Répondit Champlain.

(4) S'en retourner en France.

en peine de passer plus outres pour chercher passage dans les vaisseaux français qui pouvaient être à l'Ile Saint-Jean, du Cap Breton, etc..."

XXIII

Champlain avait réglé les choses de manière à ne garder que treize ou quatorze personnes à Québec. Si Pontgravé revenait de Gaspé, il ramènerait avec lui une douzaine d'hommes qui seraient de trop ; voyant cela, Pontgravé se détermina à rester à Québec, " plus couché que debout " tant la goutte le tourmentait et il fit décharger sa barque de la moitié des castors qu'il y avait fait mettre. Les hommes se préparèrent à aller vivre, à droite et à gauche, avec leurs amis les sauvages (1).

Réduits à se rendre, les gens de Québec y mirent d'honorables conditions, sous les signatures de Champlain et de Pontgravé. Les frères Kirke y répondirent selon leur convention ; il fallut en passer par ce qu'ils exigeaient,

(1) Champlain, 1208-1213.

puis on les vit entrer dans la place. Pontgravé, retenu au lit, ne s'embarqua que quelque jours après Champlain.

Les courageux pionniers de la Nouvelle-France, captifs sur des vaisseaux anglais, laissaient derrière eux trente années de travaux et leurs plus chères illusions. Moins d'un siècle après Jacques Cartier, la France subissait un cinquième échec plus humiliant que les quatre autres dans ses tentatives de colonisation sur le St. Laurent : ce ne devait pas être le dernier.

Tout semblait fini de ce côté. La querelle qui ensanglantait La Rochelle menaçait d'étouffer jusqu'au nom du Canada. Faute d'union dans la conduite de leurs affaires coloniales, les autorités françaises perdaient le fruit de longs et laborieux efforts, tandis que le chemin frayé par leurs explorateurs tombait au pouvoir de l'étranger.

Plus le jour se fera sur les premiers temps du Canada, plus nous apprendrons à respecter les hommes qui se sacrifièrent dans cette œuvre

nationale, — œuvre si peu comprise alors, et si longtemps oubliée par la suite.

Qu'on se reporte par la pensée à l'état de notre pays lorsque les Français abordèrent ici. La pêche et la chasse y pouvaient attirer quelques gens sans doute : on va chercher la fortune partout et sous n'importe quelle forme, mais se rend-on compte du courage nouveau qu'il fallut déployer pour tenter l'entreprise de la colonisation de cette contrée âpre, stérile en apparence, si éloignée, si froide et si barbare ? Et quels étaient ceux qui marchaient dans cette voie étrange ? De simples individus, patronés avec maladresse par des dignitaires imbus de mille préjugés. A-t-on jamais su à Paris, en 1629, que cinquante malheureux prisonniers ramenés sur la côte d'Europe par des navires anglais, représentaient les débris d'une avant-garde qui était allée se sacrifier au bénéfice de la France sur des plages lointaines, sans avoir été ni secourue ni même applaudie ?

Quelle triste récompense, à soixante et quinze ans, pour Pontgravé, par exemple, qui ne pou-

vait plus espérer le retour d'événements favorables à son ambition et qui voyait s'effacer d'un coup une vie consacrée à la propagation de l'idée française en Amérique ! Quelle déception pour Champlain à soixante et deux ans, que de voir la persistante infortune encore attachée à son œuvre et l'anéantissant à peu près sans rémission !

Cependant il fut donné à Champlain de revoir le Canada, de reprendre possession de Québec et d'y commander sous les auspices d'un génie puissant bien intentionné. Richelieu fonda notre pays. Au même instant le patriotisme canadien se montra. C'était aux jours de Corneille, de Turenne, du jeune Condé, de Richelieu pour tout dire. Le soleil du grand siècle se levait sur le monde ; un rayon matinal éclaira la Nouvelle-France, et permit à Champlain de mourir sans regret, le cœur consolé parcequ'il avait été enfin compris.



UNE CHASSE A L'OURS.



Nous sommes au mois de janvier, à cinq heures du soir, au village des Deux-Grèves, dans la province de Québec, chez M. Bertrand.

—Marguerite ! exclame un grand et gros homme à la figure rayonnante de joie, qui ouvre brusquement la porte de la cuisine, —Marguerite, il y a un ours sur la terre !

—Ah, Seigneur ! gémit Marguerite en laissant glisser sur le plancher le contenu du plat qu'elle est en devoir de retirer du fourneau, tu m'as fait une peur terrible !

—Il n'y a pas de quoi...

—Tu en parles à ton aise. Voilà mes grillardes par terre !

* * *

Ouvrons sans retard une parenthèse. Monsieur Bertrand et sa femme Marguerite Barré sont des cultivateurs riches qui, petit à petit, ont amassé ce qu'ils possèdent. Il y a trente ans, la maisonnette qu'ils habitaient à l'entrée de la forêt n'avait pas l'apparence qu'a aujourd'hui leur belle maison neuve, au village des Deux-Grèves, mais ils ont conservé pour le berceau de leur prospérité, pour le lieu où se sont écoulées les premières années de leur mariage, une sorte de vénération qui se manifeste constamment. Le père Bertrand, parvenu à la soixantaine, n'a pas moins que six belles et bonnes terres au soleil — cependant, quand il dit "la terre" on le comprend — c'est le champ de ses premiers travaux, de ses meilleurs exploits, c'est la terre qu'il a défrichée de sa main à l'âge de vingt ans et par laquelle il a commencé sa fortune. Chaque jour, il part en tournée; chaque soir il revient à la maison, et toujours, la première figure qu'il rencontre en rentrant, c'est celle de Marguerite, sa femme, sa vieille compagne, sa meilleure amie. Fermons la parenthèse.

* * *

—Justement, tes grillardes de lard—eh bien ! pas plus tard que demain au soir, tu auras pour les remplacer, de bonnes grillardes d'ours...

—Hein ? d'ours ?

—Oui, d'ours. Comme je te le dis, nous avons découvert un ours sur la terre.

—Je comprends, mais merci—je ne mange pas de ce bétail-là !

—Allons donc ! c'est délicieux, demande à Michel Rocheteau.

—Un homme de goût, il peut s'en vanter ! Je l'ai vu tuer des perdrix à la Pointe-aux-Loutres et les suspendre dans sa grange en attendant qu'elles fussent gâtées pour les manger...

—Demande à Charles Ameau...

—Un autre, bien avisé, qui mange du fromage de Fafard...

—Demande à M. Lambin, notre représentant à la Chambre...

—Beau dommage ! un homme qui se régale de cuisses de grenouilles en fricassée !...Et

puis j'ai entendu dire que les ours, anciennement, c'était du monde. Vois la forme de leurs pattes : on dirait des mains...

—Tant que tu voudras. Ça ne nous empêchera pas de faire des grillardes d'ours demain soir.

—Quant à cela, je n'ai rien à dire. Je te ferai un fricot soigné, à ta fantaisie, mais pour ce qui est d'y goûter, c'est une autre affaire.— A propos qui est-ce qui a abattu la bête ?

—Personne. Elle n'est pas encore tuée. C'est Brin-de-Fil qui l'a découverte dans les fonds, en allant au bois.

“ Dans les fonds ” signifie la terre en forêt, que le père Bertrand possède au bout de son ancien établissement et dont il tire au besoin du bois de chauffage et autres. Brin-de-Fil est le fils du fermier de Bertrand.

—J'aime moins cela, reprit Marguerite. Si vous allez chasser la bête, il pourrait arriver quelque malheur.

—Pas de danger ! J'ai fait avertir le vieux Languste, et...

—C'est différent, si le bonhomme Lauguste en est, il conduira l'affaire à merveille.

—Sans doute, sans doute. En attendant, je vais souper; ensuite je ferai un tour par le village pour inviter les amis. En temps de carnaval, c'est bien le moins que l'on s'amuse un peu. Sans compter que les ours ça ne vient pas tous les jours se mettre au bout de notre fusil—je veux profiter de l'occasion pour nous amuser un peu. Une belle chase, la chasse à l'ours!

* * *

Sur les dix heures, Bertrand rentrait chez lui.

—Nous serons au nombre de huit dit-il, sans compter ceux de la ferme. J'ai invité M. Lambin, son fils Tancrede, François Duclos, Michel Rocheteau, Paul Fortier, Charles Aneau et chose...le Prussien, comme on l'appelle...

—Seigmein, le bijoutier ?

—Oui, Sickman. Lambin est ravi ; il se charge de nous approvisionner pour le voyage.

—Bon, bon, ce qui n'empêche pas de vous préparer un panier. Si nous les invitons, ce n'est pas pour qu'ils payent leur écot.

—Tu as raison, femme.

—Avec Lambin, vois-tu, il faut tenir son rang. C'est un finaud...

—Par exemple, tu ne le connais pas !

—Je ne dis pas de mal de lui—je sais qu'il cherche à nous plaire...pour les prochaines élections. Quand il siège en Chambre il nous envoie des papiers imprimés. Si tu savais lire, Bertrand, ça ne t'amuserait guères. Il y a de ces papiers qui se nomment des "Ordres du jour", d'autres qui s'appellent "Réponse à l'adresse", d'autres qui sont en anglais, et d'autres qui parlent de la fausse monnaie. C'est du temps et du papier perdus. J'aime mieux n'importe quoi.

—Je te crois bien ! Lambin est malgré ça un bon garçon...

—Ah ! j'en conviens, sans difficulté...

—Et un bon député...

—Pas pire qu'un autre, au bout du compte...

—Je reviens à notre expédition de demain— nous nous promettons un plaisir sans pareil. Un plaisir innombrable, comme dit Tancrède. Une belle chasse, la chasse à l'ours !...

—Et tu amènes des chasseurs à la bécassine et des conteurs d'histoires pour abattre ce gros gibier-là !

—Eh ! parguienne ! on fait ce que l'on peut. Allons nous coucher, il faut être debout à six heures.

* * *

Marguerite était une excellente nature de femme.

Ce qu'elle disait en goguenardant ne tirait point à conséquence, car une pointe de sarcasme accompagnait généralement chacune de ses phrases, et son mari se plaisait à l'entendre faire le procès des gens de sa connaissance, qu'ils fussent de bons ou de mauvais voisins. Aussi poussait-elle de front la critique des invités de son mari et les préparatifs de ce qu'elle appelait un pique-nique à l'onglée. Au

coup de onze heures, les paniers étaient prêts, les invités passé et repassés au fil de la langue, et le père Bertrand et sa moitié également satisfaits l'un et l'autre de leur besogne dormaient du sommeil du juste.

*
*
*

Pan, pan !..

Tic tac, tic tac...

Pan, pan, pan ! !..

Tic tac, tic tac, tic tac ! !..

Pan, pan, pan, pan ! !..

—Hé hé, soupira le père Bertrand en se frottant les yeux, il me semble que le tic tac de l'horloge est plus prononcé que de coutume...

Pan ! pan ! !..

—Bigre ! c'est un autre tic tac. On y va ! continua-t-il en sautant à bas du lit.

Pan, pan ! !..

—Oui, oui, oui ! Sont-ils enragés ! Allons, voilà que j'endosse ma veste avant de passer mon pantalon... Il fait un froid de loup...

—Ou d'ours, comme tu voudras, dit Marguerite, ouvrant les yeux à son tour.

Bertrand était déjà à la porte, qu'il ouvrit bientôt, après avoir échangé quelques paroles avec le visiteur matinal, lequel n'était pas moindre que Tancrède Lambin, élève en rhétorique, pour le moment en congé dans sa famille, sous un prétexte ou sous un autre—“ au temps des fêtes.”

—Monsieur Bertrand, papa m'envoie vous dire...

—Que vous êtes prêts ? C'est cela, bon ; je serai à vos ordres dans dix minutes. Va leur dire cela mon garçon—et rappelle-leur que le rendez-vous est ici. Qu'ils arrivent. J'ai là une goutte qui les attend.

Tancrède rebroussa chemin en se soufflant dans les doigts, car il faisait rudement froid ce matin-là.

* * *

Un départ fixé à sept heures, qui a lieu à huit, est tout à fait dans l'ordre, aussi le père

Bertrand et sa femme Marguerite eurent-ils tout le temps nécessaire pour surveiller les préparatifs de l'expédition.

Lambin avait chargé une traîne de paniers et de boîtes dont le contenu se dénonçait par le seul cliquetis particulier aux récipients de verre heurtés les uns contre les autres, ce qui faisait dire au père Bertrand :

—Cent-trente-deux ! si les fusils ratent, nous sommes certain qu'il n'en sera pas de même des bouchons...

A propos des fusils, il y en avait six, dont un à double canon, celui de Lambin.

Tancrede qui savait par cœur l'histoire du chevalier Bayard, avait horreur des armes à feu, ces féroces machines qui lancent la mort à distance et n'aiment pas à regarder de trop près l'ennemi. Il avait emprunté de son père un sabre du temps de George III, ornement de la salle à fumer, et, comme son ami d'enfance, Eustache Pepin dit Brin-de-Fil devait être de la partie, il avait apporté à son intention une vieille longue rapière, un peu rouillée, un peu

ébrechée, mais, à ses yeux, bien plus belle et plus digne d'un bras vaillant que le fusil perfectionné de son père.

Armes, raquettes, paniers, boîtes, hommes, tout se logea commodément dans quatre voitures, et comme dit Marguerite en les voyant partir.

—Au petit bonheur!

Le père Bertrand conduisait la première voiture. C'est lui qui signala l'approche de la ferme ; puis cinq minutes après il ouvrait de nouveau la bouche pour s'écrier joyeusement :

—Hé ! bon ! voici Brin-de-Fil !

Les chevaux ralentirent le pas à un arpent de la ferme, où s'était planté dans la neige, au bord de la route, un grand garçon à la physionomie enfantine dont les deux yeux naïfs pétillaient d'ébahissement devant tout ce monde étranger. Age, 17 ans ; taille, 5 pieds 10 pouces ; grand cou, longues jambes, bras indéfinissables, maigreur extrême partout. Tel était Brin-de-Fil le fils du fermier de M. Bertrand. Il annonçait l'arrivée du père Lauguste et de Baptiste Grelon, chasseurs émérites.

—Tout va bien, mes amis, conclut M. Bertrand après avoir entendu Brin-de-Fil. Rendons-nous à la maison.

Sur le pas de la porte, ils trouvèrent réunis le fermier, sa femme, leurs enfants et les deux chasseurs annoncés.

—Voyons donc, voyons donc ! disait le père Lauguste, en serrant la main de chacun à la ronde, vous allez faire le coup de fusil avec nous ! c'est superbe ça. Est-ce que vous n'avez pas peur de vous faire dévorer !

—Bah ! dit le Prussien, nous sommes trop coriaces pour tenter les ours. Mais à propos, le gîte de la bête est-ils loin ?

—Pas trop ; je crois que Brin-de-Fil a parlé de quarante arpents...

—Nous déjeûnerons auparavant dit M. Bertrand ; et vous, continua-t-il en s'adressant au fermier, empêchez les enfants de jouer avec le sabre de Tancrede, il pourrait leur arriver malheur.

* * *

Joyeux déjeuner. La conversation roula sur le plan de campagne. Les vieux chasseurs disaient qu'avant d'adopter un programme, il fallait voir le lieu où était la *cache* de l'ours.

—Et la bataille sera longue, je suppose, demanda Tancrede.

—Qu'appelles-tu bataille, "mon gros" ? demanda le père Lauguste, employant son expression favorite de familiarité. La cérémonie n'est pas longue : on s'approche du trou, on "commande" à la bête de sortir, elle se montre la tête, et bom !... mais soyez tranquilles, je vous indiquerai le bon moment et vous la tirerez.

—Quant à moi, dit M. Bertrand, je ne m'en mêle point, pourvu que vous me réserviez la peau de l'animal.

—Aië ! cela ressemble en peu à certaine fable célèbre, dont le morale se résume à ceci : ne comptez pas sans votre hôte.

—Papa, hazarda Brin-de-Fil, le petit os de la patte gauche guérit le mal de dent,—si je le prenais ?..

—Prends-le, mon garçon, prends-le, riposta

Michel Rocheteau,—tout ce que nous demandons pour nous c'est un "stake".

—Je vous ferai voir les bons morceaux, messieurs.

—Bravo, père Lauguste ! à votre santé, et en route, si vous voulez.

—A la vôtre, c'est pas de refus. A présent, dit-il après avoir bu, serrez vos ceintures, c'est commode pour la marche, et s'il faut courir ça conserve l'haleine. Chaussez vos raquettes et en route !

* * *

Brin-de-Fil prit la tête de l'escouade. Tan-crède répondait à la chanson de Duclos :

Mes beaux lions au crins dorés,
Du sang des troupeaux altérés,
Halte là ! je fais sentinelle
Et ma carabine mortelle,
Visant à la fauve prunele,
Fait jaillir l'âme en flots pourprés !

Tant que l'on "piqua par les champs," les vieux chasseurs suivirent assez négligemment

la troupe, mais parvenus à l'entrée du bois, ils commandèrent une halte.

On examina les armes ; on s'assura que les brides des raquettes tenaient fermes et que les cordons étaient bien attachés. Brin-de-Fil fut interrogé.

—C'est de ce côté, dit-il, en montrant une colline peu élevée et assez abondamment boisée qui apparaissait à droite. En faisant le détour on voit tout-à-coup l'ouverture de la *watch*. Quand je l'ai découverte il en sortait une fumée semblable à celle d'une *campe* de Sauvages.

—C'est bien cela, dit le père Lauguste quoique tu exagères un peu je pense. Maintenant c'est mon affaire, mais avant de rien entreprendre, il faut que vous me promettiez d'observer un silence complet et de m'écouter en toute chose.

—Oui, oui, c'est entendu.

—Voici mon plan ; Baptiste et moi, nous allons passer par dessus le petit coteau. Vous autres, vous ferez le détour guidés par Brin-de-Fil et vous irez vous poster de manière à entourer de ce côté la *cache* de l'ours. Une fois

là, je vous dirai ce qu'il y aura à faire ; pour le moment c'est impossible, parceque je n'ai jamais vu l'endroit. Un petit coup, avant de partir—à votre santé.

Vingt minutes après, tous les chasseurs étaient à leur poste. Tanocrède et Brin-de-Fil avaient dégainé. M. Bertrand portait une hachette, n'ayant pas cru prudent à son âge de faire connaissance avec les armes à feu qu'il avait toujours redoutées. Les autres, embusqués çà et là, derrière les arbres, se tenaient prêts à tirer dès que l'ennemi se montrerait. Tous les yeux étaient fixés sur un objet unique : la mince colonne de vapeur qui se dégageait d'une touffe de broussailles située à mi-côte de la colline. On sait que les ours choisissent pour passer l'hiver le creux des gros arbres ou des enfoncements naturels dans le sol, et que rien ne trahit leur présence, si ce n'est le léger filet de fumée que la chaleur de leur corps dégage par l'ouverture de la cachette et que l'on distingue du dehors lorsqu'il fait grand froid. C'est par là qu'on les découvre ordinairement.

* * *

Le père Lauguste, avec son compagnon, s'était arrêté sur le haut de la colline, puis voyant tous ses chasseurs en places, il s'était mis à descendre lentement, l'œil au guet et la main prête, vers la touffe de broussailles. C'était une position habilement prise pour opérer une reconnaissance, car venant *d'en haut* il avait dix chances contre une de s'esquiver, si l'animal sortait pour attaquer, tandis que en s'approchant par *en bas* il aurait pu être écrasé de suite du seul poids de son adversaire.

Une belle e chasse, la chasse à l'ours !

Tout-à-coup, la figure du père Lauguste exprima une profonde surprise. Sans rien dire cependant, il se haussa sur la pointe des pieds, s'efforçant de plonger ses regards au centre de la touffe de broussailles, mais comme apparemment son examen ne lui révéla rien de satisfaisant, il tourna les yeux du côté où se tenait Brin-de-Fil et fit une grimace qui pouvait passer à la rigueur pour une sorte de sourire.

Prenant aussitôt son parti, il remonta avec précipitation vers son camarade qui l'attendait au sommet de la butte

L'inquiétude agaçait les nerfs des chasseurs.

Les deux vieillards échangèrent quelques mots—et cette fois ils descendirent ensemble.

En les voyant s'avancer avec mille précautions, s'arrêter, écouter, reprendre leur marche, tâter du doigt la détente de leurs armes, qui n'aurait pas compris que le moment solennel était arrivé ?

Affaissés sous le poids de l'émotion, Lambin et ses amis n'avaient que la force nécessaire pour soutenir leurs armes et cherchaient à retremper leur courage dans la vue des guides qui bravaient si résolument le danger.

L'une après l'autre, les batteries des carabines et des fusils craquèrent sinistrement dans le silence du désert. Plus d'un frisson, plus ou moins vite réprimé, courut sur la peau de chaque homme.

La bataille allait commencer.

Deux boules de neige furent d'abord lancées dans la touffe de broussailles par Baptiste Grelon.

Tous les chasseurs avancèrent instinctivement d'un pas en épaulant.

Mais rien ne parut à l'orifice de la caverne.

La petite colonne de fumée devenait de moins en moins visible en raison de la force du soleil qui montait à l'horizon.

L'anxiété pouvait se trahir par quelque écart compromettant. Le père Lauguste résolut de brusquer le dénouement.

Que ceux qui ont passé par une heure semblable se souviennent de ce qu'elle a de solennelle. Pas un souffle de l'air que l'on n'interprète comme le signal de la lutte. La moindre branche d'arbre courbée par son fardeau de neige qui se dégage auprès de lui, éveille, ébranle, surexcite l'attention du chasseur. Tout est indice et commotion. Tout tremble sous les bois, depuis la ramure des sapins gigantesques poussés par le vent jusqu'aux nerfs des hommes qui sont venus chercher un ennemi que peut-

être déjà ils n'ont plus l'ambition de voir paraître à leurs yeux.

Tancrède, plus imprudent que les autres, s'était le plus avancé. C'est lui qui poussa le premier cri : " Je lui vois la tête ! "

A cette exclamation, le père Lauguste s'arrêta court et fixa son œil gris sur le collégien. Quelque chose comme une seconde grimace, crispa sa figure—mais il se contenta et, mettant sa main sur l'épaule de Baptiste à qui il dit deux ou trois mots à voix basse, il remonta vivement le côteau avec lui,—puis se tourna vers les chasseurs, étendit le bras et cria à pleine voix :

—Tirez !

Trois coups de feu retentirent. Les balles, brisant quelques aulnes, s'enfoncèrent dans la neige.

L'oreille tendue, le fusil fumant, nos hommes guettaient le résultat de cette décharge.

Ce fut au tour de Duclos à se signaler.

Son feu porta mal, quoiqu'il se crut certain d'avoir bien visé.

Brin-de-Fil, placé près de Tancrède voyait l'ours comme lui.

Lambin rechargeait avec ardeur. Chacun aurait voulu marcher au plus près, mais personne ne bougeait cependant ; l'excitation était à son comble.

—Attendez, mes amis ! cria le père Lauguste, il faut en finir.

En disant cela il avait l'air curieusement animé, le père Lauguste,—et son compagnon aussi.

La fin de ce drame approchait. Les armes étaient toutes rechargées.

* * *

Les deux vieillards descendirent de nouveau vers les broussailles.

Alors on vit une chose que les yeux se refusèrent à croire, tant elle faisait supposer de courage chez celui qui l'accomplissait.

Le père Lauguste, penché sur le trou dont il avait écarté les aulnes, plongeait dans l'ouverture une branche de sapin, qu'il retira un

instant après toute dégoûtante...de l'eau d'une source qui coule en cet endroit !...

Une belle chasse, la chasse à l'ours !

* * *

Un grand éclat de rire poussé par les deux vieux chasseurs retentit longuement au loin.

Nos amateurs étaient écrasés par leur déception. Ils comprenaient.

François Duclos dont le sang s'était allumé à l'odeur de la poudre, ne respirait plus que carnage, et contemplait d'un œil stupéfait l'attitude subitement refroidie de ses compagnons. Il ne comprenait pas.

Brin-de-Fil fut le premier qui rompit le silence.

Le pauvre garçon, auteur involontaire de cette comédie, se livrait à un désespoir bien conditionné. Sans l'intervention de Tancredi il se fut arraché les cheveux, jusqu'au dernier crin inclusivement.

* * *

Du reste, il avait bien pu se tromper. Son erreur avait même été partagée par Lambin, Rocheteau, Fortier et les autres.

La température de la source, plus élevée que celle de l'atmosphère au mois de janvier, avait fondu ou plutôt percé la neige au-dessus de l'endroit où ce courant sortait de terre, et par cette espèce de cheminée, elle se dégagait sous forme de vapeur légère, semblable à ce que l'on observe en hiver au-dessus d'une cache d'ours.

Une fois la branche de sapin exposée au regard, avec ses gouttelettes d'eau, la situation n'avait pas besoin d'être expliquée, sauf à Duclos et au Prussien, qui n'avaient aucune idée de ce phénomène. C'est Tancrede qui les mit au fait.

Le père Lauguste riait toujours. Son compagnon faisait chorus. M. Bertrand n'en cédait ni à l'un ni à l'autre, car, au bout du compte, cela lui semblait un maître coup que le fusillement d'une source après tant de préparatifs.

Le lecteur a déjà compris que le père Lauguste s'était rendu compte de la situation dès sa première descente de la colline, et que loustic par nature, il n'avait pas voulu manquer l'occasion de s'amuser un peu en prolongeant la méprise, et en faisant commettre à nos chasseurs toutes les bévues possibles. Il les avait tenus sur le qui-vive sans sourciller, à son grand plaisir et à celui de Grelon.

—Bateau de bateau ! exclamait Brin-de-Fil en utilisant le plus fort juron de son répertoire, qui aurait jamais cru trouver une source à la place !...

“ A la place ” peignait admirablement la conviction antérieure du découvreur d'ours.

* * *

Toute chose à une fin. La déconfiture était complète. Il valait mieux en prendre son parti.

La gaité revint peu à peu au cœur de chacun. La réaction fut même poussée très-loin, lorsque reportant son esprit sur les victuailles laissées

à la ferme, Lambin proposa un dîner monstre pour tromper la tristesse. La plaisanterie, seule monnaie dont on pouvait se payer, circula largement dans le cercle. Les ours ne furent pas épargnés ; ils le méritaient bien.

Un incident marqua le repas. Entre la poire et le fromage, les convives se précipitèrent vers l'étable, attirés par un grand tapage et par des cris qui annonçaient une lutte acharnée.

Un bambin de dix ans, armé de la vieille rapière, faisait une guerre sans merci aux inoffensives poulettes, protégées héroïquement par le coq du sérail. De son côté, sa petite sœur tenant à deux mains le sabre de Tancred, se livrait sur le bataillon des canards et des oies à des assauts réitérés qui soulevaient un concert de justes plaintes contre cette violation brutale du domicile et du droit des gens.

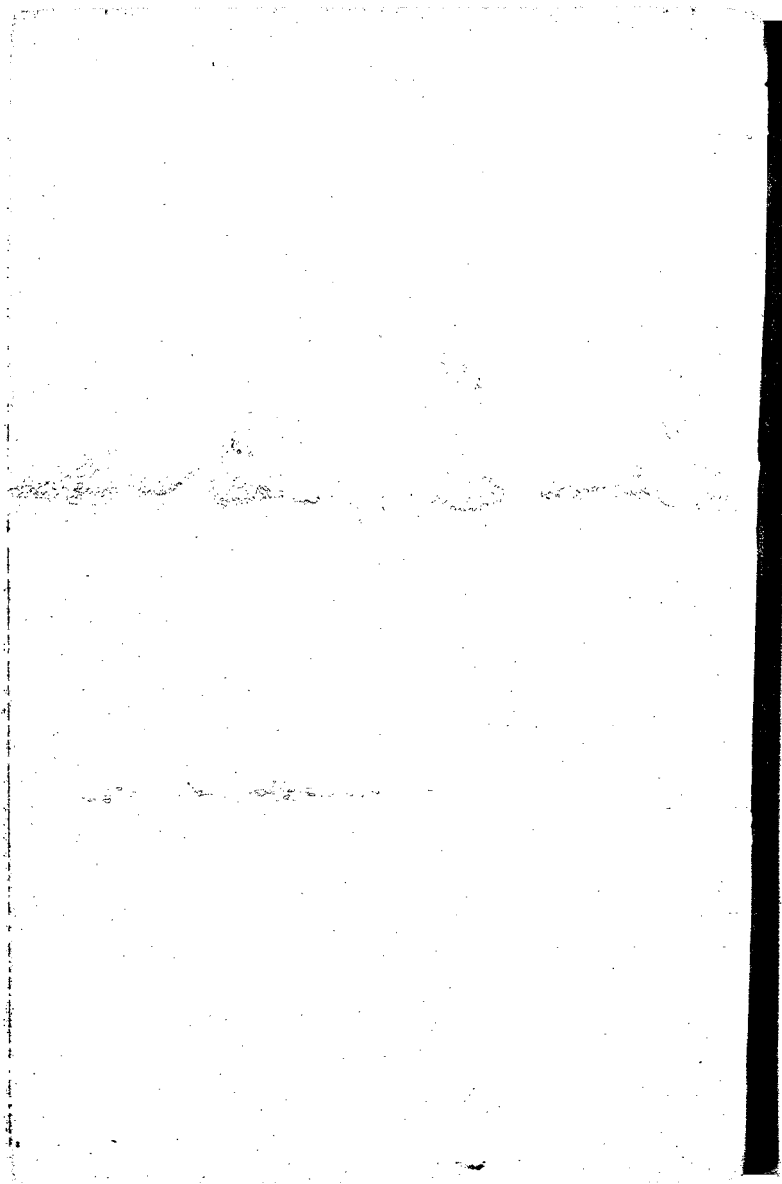
Cette aventure redoubla la gaité générale. On se remit à table en chantant. La fête était complète.

—Fitchtre ! disait M. Bertrand en rassemblant les rênes de son cheval pour donner le signal du départ, Fitchtre, nous avons bien diné ! Je crois même que le souper s'y trouvera inclus ; en tous cas ce n'est pas de sitôt que ma femme rôtera les grillades que je lui ai promises hier soir !

Nos chasseurs rentrèrent au village à la tombée de la nuit, très-satisfaits...du dîner.

Une belle chasse, la chasse à l'ours !





MÉLANGES
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PAR

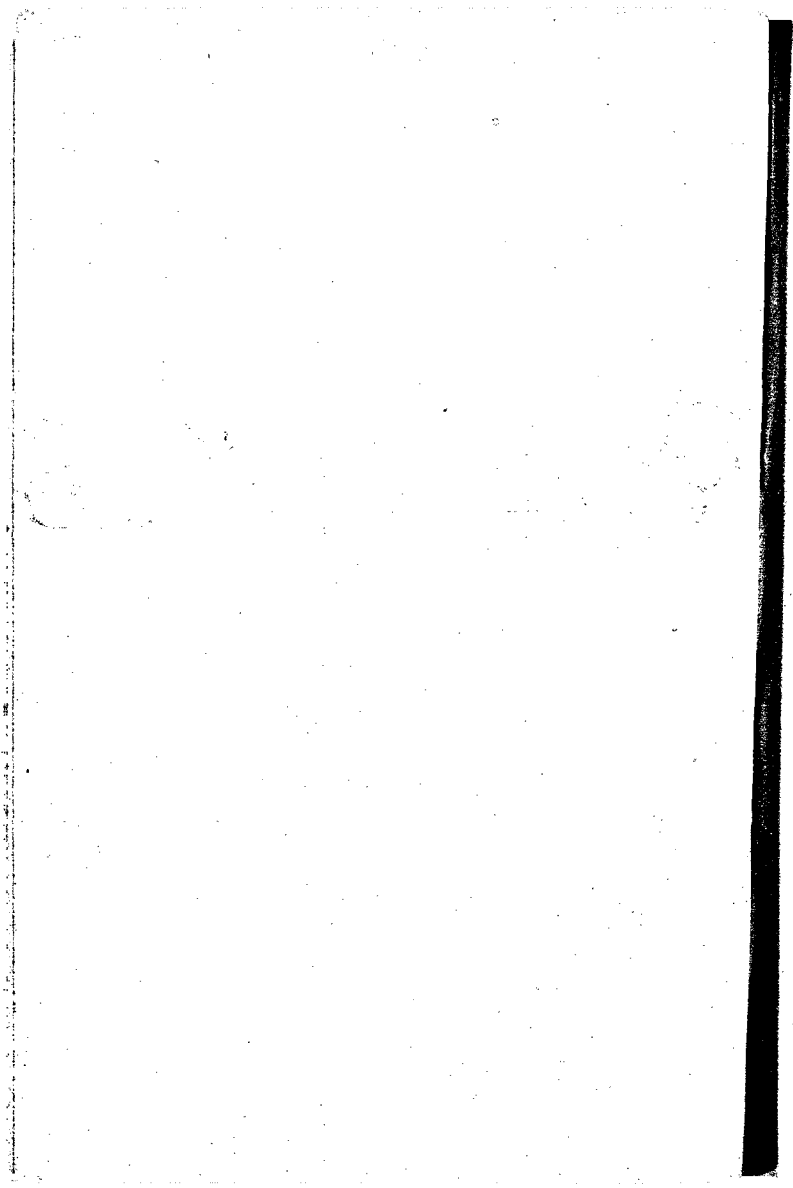
BENJAMIN SULTE.

L'histoire plaît, de quelque
manière qu'elle soit écrite.

PLINE, LE JEUNE.

OTTAWA :
IMPRIMERIE JOSEPH BUREAU.

1876.



LES TEMPS OUBLIÉS.



Au commencement, dit l'Écriture, l'esprit de Dieu flottait sur les eaux. Il n'y avait pas de terre visible.

La croûte solide qui retient captifs les feux du centre de la boule n'avait pas encore subi la pression des forces renfermées dans ses flancs.

Quand les secousses, les déchirures, les étirements se produisirent, une déformation eut lieu dans cette enveloppe. Des plateaux, des pitons apparurent au-dessus de la mer universelle.

C'est l'Amérique qui surgit la première des profondeurs de l'abîme, n'en déplaie au "vieux" continent d'Europe.

Le Canada possède dans les Laurentides les

indications les plus manifestes et les plus anciennes de ces bouleversements.

Notre pied-à-terre en ce monde réputé "nouveau" est d'une date qui fait pâlir la géologie du reste des continents.

Alors, pourquoi le sol d'Amérique, préparé de si bonne heure, n'aurait-il pas été peuplé sans retard par les premières familles qui se détachèrent du groupe primitif ? Ce qui s'est fait si aisément plus tard ne devait pas être impossible au fils d'Adam qui se partageaient le monde.

Qu'une branche soit venue en Amérique et qu'elle y ait prospéré, rien en cela qui puisse surprendre.

L'Asie et l'Amérique ont pu, et ont dû, être unies autrefois. Elle se tiennent encore de si près, malgré les tremblements de terre et les cataclysmes de l'eau et du feu, que le point de jonction n'est presque pas rompu.

Si des peuples anciens n'ont pas habité notre continent, expliquerons-nous la provenance des monuments remarquables qui s'y trouvent sur tant de lieux divers ?

Les plaines de l'Ouest, la Californie, le nouveau Mexique et l'isthme de Panama sont les dépositaires de ces merveilles des temps oubliés. Des villes étendues, des constructions géantes, des travaux d'une origine fabuleuse nous offrent les traces d'une civilisation qui n'a pas laissé d'annales ni d'histoires, mais c'est de l'histoire que ces amas de pierres sculptées dont le voyageur cherche vainement la cause autour de lui, et que les Sauvages découverts par Colomb, Cortez et Cartier ne pouvaient expliquer.

Les enfants de notre premier père avaient de ces allures de fondateurs. Ils en ont donné des preuves en Asie. Pourquoi pas également en Amérique, puisqu'ils pouvaient y atteindre ?

Ce qui montre qu'ils sont venus en ce dernier pays directement du berceau du genre humain, par conséquent de l'est à l'ouest, c'est qu'ils n'ont occupé que la moitié ouest de notre continent. Leurs travaux n'existent que là.

Les Florides, Panama et le Mexique, ouverts sur l'Atlantique, sont riches aussi en vestiges archéologiques, mais ces ruines témoignent d'un

autre genre de goût, de civilisation, de peuples postérieurs aux ouvriers de l'ouest.

Le versant de l'Atlantique n'a pas dû être habité par les Américains de l'âge adamique.

Ces hommes, prédécesseurs assez rapprochés de ceux qui construisirent la tour de Babel, ne devaient être privés ni des talents ni des moyens d'exécution que l'on reconnaît aux contemporains de Noé. Ils ont pu bâtir les palais étonnants qui sont encore sous nos yeux.

En ce cas, la marche des peuples autour du monde n'aurait pas commencé dans le sens de la course du soleil, mais à l'inverse.

Le déluge est venu anéantir ce mouvement.

Qu'est-il arrivé ensuite ? On le sait, l'espèce humaine dût se remettre à croître. Des années et des siècles se sont écoulés. C'est vers le bassin de la Méditerranée que les peuples les plus connus se sont avancés ; mais une forte branche, Noé lui-même probablement, a pris racine en Chine et s'y est maintenue à l'aide d'un système de gouvernement admirable, incarnation d'une pensée qui surpasse celle des législateurs les plus célèbres parmi nous.

Pour repeupler la terre, la famille humaine prenait deux chemins différents : l'un à droite, l'autre à gauche. Ils devaient se croiser en Amérique.

Depuis Platon, qui vivait il y a deux mille trois cents ans et qui nous entretient des choses devenues alors très-anciennes, jusqu'au lieutenant Maury qui vient de s'éteindre, on s'est occupé d'une île, ou de plusieurs îles, ou peut-être d'un continent qui aurait existé entre l'Europe et l'Amérique, en plein Atlantique. De nos jours, les traces en sont visibles. Notre pauvre terre a été tant secouée, tant bosselée, tant ratatinée, même après le déluge, que tout est croyable.

Au Pérou, à Panama, aux Florides, au Mexique, se voyent des monuments nombreux qui ont surtout un air de parenté avec l'architecture égyptienne. Ont-ils été construits par des gens de la Méditerranée ? C'est à peu près certain, car sans cela, d'où viendrait leur ressemblance avec une architecture aussi distincte que l'est l'art égyptien entre tous les autres ? Prenons,

par exemple, l'époque du roi David ou de Salomon son fils qui envoyait des vaisseaux dans les mers lointaines, il y a trois mille ans ; prenons les navigateurs de la Méditerranée et supposons que d'une île à l'autre, à travers l'Atlantique, ou mieux, à l'aide du continent décrit par Platon, ils aient atteint les rives de notre continent américain, quoi d'étrange ? Un climat superbe les retenait dans les Florides, le golfe du Mexique et au Pérou. L'amour des aventures pouvait les amener à s'y établir tout autant, pour le moins, que nous autres Européens, qui avons peuplé le Canada il y a deux siècles et demi en des conditions biens moins favorables.

Les courants océaniques qui ont porté Cabral sur le Brésil, l'année 1500, et dont on tire parti pour abrégé la traversée d'Europe en Amérique, n'étaient peut-être pas inconnus des pilotes des Pharaons. Un accident a pu jeter un vaisseau, une flotte entière dans ces courants. Revenir, par exemple, n'était pas la même chose.

Si l'on ne nous dit pas au juste la date de l'ef-

fondrement de l'*Atlantide* comme l'appellent les anciens, on pense que cela eut lieu il y a près de trois mille ans. Les chroniques de l'Égypte, entrevues par Platon, nous le donnent à supposer. Il n'est pas impossible que les communications entre l'Amérique et l'extrémité orientale de la Méditerranée aient été soudainement interrompues depuis ce cataclysme et qu'une terreur superstitieuse ait retenu les marins en dedans des colonnes d'Hercule. A quoi, du reste, peut-on attribuer la répugnance qu'eut à vaincre Christophe Colomb pour décider les hommes du métier à franchir ce redoutable passage et à faire voile sur la mer de l'Ouest qui, selon la croyance populaire, engloutissait ceux qui voulaient en sonder l'étendue et les mystères ?

Nous avons donc, avant Jésus-Christ, deux émigrations successives, toutes deux civilisées. L'une d'Asie en Amérique avant le déluge ; l'autre d'Europe en Amérique, entre l'époque d'Abraham et celle de Platon.

La première vient par le Pacifique, au nord,

élève des édifices, construit des villes et disparaît dans le déluge, laissant ses travaux pour attester de son existence et des forces qu'elle possédait.

La deuxième arrive par l'Atlantique, organise des sociétés, bâtit des villes, ouvre des routes, dresse des lois, et subsiste avec éclat jusqu'au débarquement de Christophe Colomb après deux mille ans et plus peut-être.

Mais, dira-t-on, vous laissez de côté une population immense qui n'a aucun rapport apparent avec ces royaumes dont quelques uns remonteraient à près de cinq mille ans. N'y avait-il pas à l'époque de la découverte du Nouveau-Monde, outre les peuples extraordinaires du Pérou et du Mexique, des races à l'état sauvage ?

Oui, mais sans parenté avec ces autres peuples, si ce n'est qu'elles étaient descendantes d'Adam et d'Eve.

D'où venaient-elles ?

Il ne faut pas regarder les Sauvages comme ayant tous passé par le même sentier pour venir en Amérique. Il ne faut pas non plus poser en

principe que leur présence sur ce continent est un fait inouï dont l'explication dépasse la portée de l'entendement humain.

Les deux sources déjà mentionnées ont pu fournir leurs contingents pour les races sauvages comme elles ont fourni les éléments des nations civilisées du Pérou et du Mexique.

De tous temps ce contraste a existé sur la terre. On a vu des Sauvages non loin des cités de Jérusalem, de Babylone, de Troie ; on en a vu près de la Grèce artistique, non loin de Rome conquérante, dans le voisinage de l'empire de Charlemagne—bref, il suffit de lire l'histoire pour apprendre à ne pas s'étonner de ces choses si souvent les mêmes.

Cinquante émigrations peuvent avoir peuplé l'Amérique de Sauvages. Ça et là, une catastrophe, un besoin de déplacement y ont amené des colonnes plus fortes les unes que les autres. Une grande crise n'est pas étrangère à ces mouvements habituels des flots de l'humanité.

Une date se présente—la destruction de l'empire romain il y a quatorze siècles. Le

coup est parti des hauteurs qui confinent l'Europe à l'Asie. Un débordement de hordes féroces et incultes s'est abattu sur l'univers éclairé par la civilisation. Non seulement Rome et la Grèce ont été dévastées, éteignant ainsi le flambeau des arts, des sciences et des lettres, mais un ébranlement courut par toute l'Asie, qui trembla sous les pas des barbares. Ne peut-on pas supposer que des races alarmées ont cherché refuge en Amérique par le détroit de Behring ? La route devait leur en être connue. Qui sait encore si des peuplades considérables n'étaient pas déjà rendues à la Colombie Britannique, la Californie, les plaines de l'Ouest ? On s'accorde à reconnaître chez les Sioux et les Iroquois les traits de la race tartare. Il n'y a pas plus de deux cents ans, un missionnaire du Canada retrouva en Tartarie une Sauvagesse qu'il avait baptisée à Montréal. Elle lui dit que ses parents l'avaient amenée par le détroit de Behring, selon l'itinéraire habituel de ces familles nomades.

Quand au mouvement d'émigration de l'est à

l'ouest à travers l'Atlantique, on le croirait moins facile à cause de l'immensité de cet océan. C'est l'effet trompeur d'un premier coup d'œil. L'histoire nous affirme que depuis dix ou douze siècles les pêcheurs de l'Europe fréquentent les côtes de l'Amérique. En voilà assez pour donner naissance à vingt peuplades diverses, illettrées, se refaisant une langue à mesure que la leur se corrompait et que des besoins nouveaux se présentaient. Puisque des langues si différentes les unes des autres ont pu se former en Asie et en Europe parmi des races qui se trouvaient en contact, à plus forte raison des groupes isolés comme l'étaient inévitablement à l'origine ceux des Sauvages américains se sont-ils fait chacun les créateurs d'une langue particulière, opération lente si l'on veut, mais qui n'est pas en désaccord avec ce que l'on connaît du reste de la famille humaine par tout le globe.

Certains ethnologistes pensent que les barbares ravageurs de Rome et de l'Europe ont laissé sur le littoral de l'Espagne et de la France

des détachements qui s'y sont fixés d'une manière permanente et qui, poussés par l'esprit aventureux de leur race, ont équipé des navires pour la guerre, la flibusterie, le commerce—les Basques, par exemple, dont il est impossible de rattacher l'origine ni le langage à aucune nation connue. Les Basques ont devancé de plusieurs siècles Colomb et Cartier.

Si, d'une part, on admet que les Asiatiques ont pu traverser en Amérique par le détroit de Behring—ce qui ne saurait être mis en doute—on peut soutenir avec non moins de raison que les Européens ont pu franchir l'Atlantique sur cinq ou six points et jeter sans le vouloir les germes des nations sauvages que nous avons trouvées en Amérique il y a près de quatre cents ans.

Rien d'étonnant si ces colonies perdues n'ont pas repris le chemin de leur patrie. Rien d'étonnant qu'elles se soient développées dans des conditions qui les transformèrent avec le temps. De pauvres pêcheurs peuvent ainsi devenir des Sauvages. Notons bien que la plupart des

Indiens n'avaient de barbare que le costume. Des mœurs simples, un caractère doux et craintif sont les traits qui nous les signalent presque tous. Les races guerrières, comme les Iroquois, les Sioux et les Algonquins, se vantaient de n'avoir jamais eu rien de commun avec les tribus timides qui les avoisinaient—et cela paraît véritable. Les origines différaient complètement. Tout peuple chassé de ses foyers, tous les coureurs d'aventures qui vont prendre possession d'un pays nouveau ne ressemblent pas au malheureux naufragé qui tombe isolément sur la côte de ce même pays et que l'impossibilité du retour force à vivre en ce lieu. La trempe de la race comme celle de l'individu ne saurait s'altérer notablement sous ces circonstances.

Une peuplade tartare aborde en Amérique et marche droit devant elle les armes à la main selon sa coutume, ravage, conquiert, écrase tout ce qui lui fait obstacle et va s'établir sur un site de son choix.

Un certain nombre de familles, débris d'an-

ciens postes de pêche sur la côte, ou égarées à la suite d'un naufrage, se constituent, avec le temps, en tribus, en un peuple, pour tout dire—croit-on que ces gens ressembleront aux premiers ? Cela ne semble guère plausible.

Et maintenant, pourquoi l'Amérique n'a-t-elle pas renfermé que des Sauvages ? Pourquoi trois ou quatre sièges de civilisation y ont-ils fleuri à côté de la barbarie et de la décadence de peuples nombreux ?

Parce que ces divers groupes d'immigrants sont venus ici dans des conditions contraires les unes aux autres.

Les vigoureux enfants chassés du Paradis Terrestre cherchaient à s'ennoblir. Le travail était regardé par eux comme devoir et honneur.

Leurs instincts les portaient à établir, bâtir, prospérer. Avec de tels hommes s'édifient des empires : Palanqué, la Californie, le nouveau Mexique.

Plus tard, des navigateurs, des explorateurs, envoyés par les chefs instruits de nations puissantes formèrent sur les rivages de l'Atlantique

*

des établissements durables. La discipline, la civilisation, l'orgueil des arts, le sentiment d'un progrès général les animaient. D'eux sont sortis les Incas au Pérou, les Montézuma au Mexique, sans compter la puissance, inconnue même de nom, qui ne se révèle à nous que par les ruines semées dans la Floride.

Cela ressemble-t-il aux tristes épaves de peuples persécutés et ignorants, ou aux ravageurs stupides abordant une contrée lointaine, se trouvant dépourvus de ressources et à la merci d'une existence si peu propre à les relever ? De là naissent les sauvages—ceux que nous avons découverts. C'est la thèse renversée de "l'homme de la nature;" car, au lieu d'être l'expression du commencement de la société, le Sauvage présente le spectacle de sa décrépitude morale.

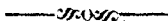
Il appartient à la science d'approfondir toutes ces questions. Depuis quelque années, les théories les plus diverses sont mises au jour. Toute le monde a la parole. Si quelqu'un prouve que j'ai fait erreur, tant mieux ! c'est qu'il aura

en main des renseignements que bon nombre de curieux ne connaissent pas encore.

Même en se trompant, il est agréable de remonter le cours des siècles oubliés et, à l'aide des jalons dispersés dans ce vaste espace, de refaire par la pensée la marche et l'existence d'une partie des enfants d'Adam.



MORDANT MORDU.



Je lâche la bride à mes souvenirs personnels.

Peut-être ne vous amuseront-ils pas autant qu'ils m'égayent encore après nombre d'années,—c'est assez probable ;—en tous cas, je vous invite à ne point oublier tout le long du récit que "c'est arrivé pour de vrai."

Il n'y a rien qui fasse plaisir comme la lecture ou l'audition d'un épisode que l'on sait être basée sur des faits réels.

Or, il y a des centaines de personnes qui reconnaîtront ce dont je vais parler, et quoiqu'il s'agisse d'évènements de peu d'importance, je suis certain de provoquer chez ces témoins du temps jadis, un retour de la franche et bonne gaité qui servit d'assaisonnement aux scènes que je raconte aujourd'hui.

* * *

Je remonte de vingt ans dans mon humble existence et je me vois en face d'une vieille demoiselle à l'œil dur, à la parole brève, à l'accent criard et colère, qui d'une main me désigne la porte et de l'autre...me lance un regard formidable, comme s'exprimait avec emphase notre maître d'école.

Il faut vous dire que, depuis la naissance de mon grand-père, je suis affligé d'un mal terrible. J'ai en horreur les chiens, petits ou grands. C'est quelque chose d'insurmontable, d'incompréhensible, car, je puis dire, avec l'expression populaire, que je n'ai pas l'habitude d'avoir froid aux yeux. A la vérité, ce n'est pas seulement dans l'œil que je sens des défaillances lorsque je rencontre ces quadrupèdes, c'est dans la nuque, dans l'épine dorsale, dans les bras, dans les jambes, partout enfin, et tandis que je passe à l'état de laine cardée, mes cheveux font le contraire, ils raidissent,—si bien qu'en ce moment on pourrait s'y tromper et les

prendre pour faire des bagues de crins. Ah ! vrai comme j'ai l'honneur de vous le dire !

Comprenez-vous cela ? Avoir peur d'un chien gros comme le poing et qui peut-être ne mordrait pas une mouche. C'est une conduite insensée de la part de mes nerfs et j'en suis encore à me demander pourquoi et comment il se fait que je ne parvienne point à me rapatrier avec "l'ami de l'homme", le chien. Mystère !

* * *

L'aventure commença un Dimanche, comme je passais devant la demeure de la famille Huart, dans la ville des Deux-Grèves, Bas-Canada.

Je m'en allais sur le trottoir de la rue F., chantonnant selon mon habitude. Tout-à-coup il m'arrive sur les pieds un peloton de poil gris, avec accompagnement d'aboiements, de groguements et de trémoussement extraordinaires !

Avant même d'avoir reconnu Turc, le vilain barbet chéri de mademoiselle Huart, les trente-six mille fibres de mon être avaient reçu le

ehoc électrique et je cherchais un endroit du paysage pour m'évanouir.

La petite bête était là, qui se démenait autour de mes jambes et qui jappait à pierre fendre.

Rivé au sol, l'air attéré et le cœur gros comme la cathédrale, je tremblais et suais la peur de tous mes membres.

En ce moment, une demie douzaine de petits coup secs frappés à la vitre de l'une des fenêtres du salon de la famille Huart, suspendirent brusquement les démonstrations de cet animal de Turc et mon œil reconnaissant put distinguer à travers la fenêtre, la tête blonde d'une fillette de douze ans qui venait par ce signal de rappeler le chien à son devoir, et de me rendre un peu à moi-même.

Mon bourreau fila vite et prestement, l'oreille basse, la mine honteuse, et opéra sa retraite par la porte ouverte de la cour.

Mais à peine avait-il disparu que, soudain, mes muscles retrouvèrent leurs forces, plus que leurs forces,—et me voilà doué d'un courage de lion ! J'eusse enfoncé un bataillon...de chiens.

Sans plus tarder, je me précipite dans la cour, je ramasse une sorte de baguette flexible que le hasard me présente et je tombe comme une foudre de guerre sur Turc, qui se blottit dans la porte de la cuisine. Ce que je lui donnai de coups n'a jamais été compté, mais il est évident que je tapais autant dans la porte que sur le dos du monstre, dont les cris eurent bientôt alarmé le voisinage.

La porte de la cuisine s'ouvrit bientôt au milieu d'un vacarme indescriptible causé par les pleurs et les gémissements de toute la famille, sans compter la musique du chien.

Celui-ci fonça dans la maison et je me trouvai en face des Huart.

Il y en avait des petits, et de plus petits encore ; les uns étaient des filles, d'autre des garçons. Quelque uns pleuraient ; celui-ci cherchait un baton pour m'assommer, le reste m'accablait d'injures. Ils étaient onze, tous en furie. Là-dessus, pas un homme—mais il y avait une femme, et elle en valait plus d'un qui se montre fier de porter le pantalon !

Miséricorde, mes bon amis ! Elle me dardait ses prunelles jusqu'aux os...

Et c'est ce qui vous explique cette phrase de tout-à-l'heure : " je me vois en face d'une vieille demoiselle à l'œil dur, à la parole brève, à l'accent criard et colère, qui d'une main me désigne la porte et de l'autre..." Vous savez ?

Battre en retraite me parut fort à propos.

J'entrai chez moi, et, après avoir raconté ma prouesse, ma mère me dit :

—C'est une bonne affaire—tu n'auras plus peur des chiens.

Et dans mon cœur je m'en réjouis.

.

Le lendemain un homme vint me trouver.

—Vous avez été mordu par le chien de Melle Huart, m'a-t-on dit, et je désire savoir si dans la poursuite que vous allez tenter naturellement, il me serait permis de vous servir de témoin.

—Mais, mon brave homme, je n'intente aucune poursuite ; je n'ai point été mordu !

—Pas possible ! C'est pourtant la rumeur...

—Hé, hé ! j'ai peut-être été mordu, en effet ne jurons de rien,—et à propos de jurer que pourriez-vous dire à l'appui de ma cause !

—Monsieur—et l'homme se passa la main droite dans les cheveux, tandis que de la gauche il s'appuyait sur le bord de la table où j'écrivais, pour rapprocher sa bouche de mon oreille et me parler en confidence—Monsieur, je me nomme Gabriel Tigruche et le printemps dernier j'ai été mordu à la jambe de mon pantalon par le chien de mamzelle Chose.

—Eh ! bien. Avez-vous montré votre blessure à un médecin, lors de l'accident ?

—C'était dans mon pantalon, je vous le répète, mais il y a le gros Larivé qui a montré la sienne au docteur Chose.

—La sienne, quoi ?

—Son mal...que le chien lui avait fait...trois jours avant moi...dans le gras de la jambe...et le docteur Chose...

—Le docteur ?...

—Cart.

—Bon, le docteur Carter l'a soigné ?

—Justement. Et plus que cela—il l'a guéri.

—Je m'y attendais...

—Plaidez-vous, sauf vot'respect ?

—Pas du tout—je vous ai fait parler par pure curiosité. Je vous remercie de votre offre ; portez-vous bien, lui dis-je en le reconduisant.

J'avais hâte de voir le gros Larivé, tout de même. Puisqu'il avait été mordu, il était mon allié naturel. De plus c'était un fier chicanier que ce gaillard, et j'augurais beaucoup de son appui, au cas où les hostilités éclateraient.

J'allai donc le voir à sa tannerie et lui exposai mon affaire. Il me répondit en peu de mots :

—Je dois de l'argent aux Huart—ce sont des corbeaux pour leur débiteurs—je n'ai pas voulu m'attirer leur vengeance—je me suis tenu coi, bien que mordu—je vous conseille d'en faire autant, vous qui ne l'avez pas été.

C'était un sage avis. Je me calmai. Huit jours se passèrent au sein d'un bonheur sans mélange. Ma grande joie provenait de ce que

j'avais enfin surmonté l'intolérable peur que me faisaient éprouver les chiens.

Les chiens ! L'un des fléaux que nous subissons avec le plus de naïveté ; un mal qu'on pourrait supprimer par un décret de trois lignes, et cependant on n'en fait rien. Les chiens ! la terreur du passant, la misère du dormeur ; l'épouvante des chevaux ; l'ennemi de la tranquillité publique, en un mot. Les chiens ! bêtes féroces que vous entretenez dans vos maisons, qui mordent vos amis, qui vous mettent en gribouille avec la moitié de vos concitoyens, et finissent, bien souvent, par mourir enragés, après avoir mené sous vos auspices une vie de corsaire, une existence de bandit dont vous êtes responsable en toute conscience.

Abordons le sujet avec franchise. Est-il un homme qui avoue, au premier mot, la peur que les chiens lui font éprouver ? Non. Mais si vous poussez vos questions un tant soit peu, trouverez-vous quelqu'un qui consente à reconnaître que ces animaux constituent une nuisance publique ? Oui. Tout le monde vous

le dira, car tout le monde en subit les inconvenients,—mais il est de mode d'aimer les chiens, et, à cause de cela, on se laissera manger tout vivant plutôt que de paraître avoir souleur. Voilà un orgueil bien placé, et qui nous honore !

Tournez-vous un coin de rue, en même temps qu'un dogue qui arrive en sens inverse,—l'animal vous montre les dents pour attester qu'il est mécontent de la surprise que vous lui faites. Jetez-vous de côté, livrez passage, autrement, je ne donnerais pas un liard de vos mollets.

Vous parcourez le trottoir dans un endroit bordé de boue ; en travers de votre route il y a un chien qui se chauffe au soleil. Eh bien ! vous descendez dans la boue, tout simplement, parceque vous aimez les chiens. Si votre meilleur ami vous jouait un tour pareil, quel ressentiment vous en éprouveriez ! Oh ! les chiens ont bien du bonheur !

Avez-vous vu, cent fois sinon plus, à la porte d'une maison quelque commissionnaire arrêté

tout tremblant, incapable d'entrer pour livrer son message, n'osant retourner sur ses pas, parcequ'il aurait à revenir ? Il y a un chien sur le seuil, un gentil animal la gueule ouverte grondant du fond de sa gorge, un "gardien fidèle" du logis, une brute qui gêne mais qui n'en est pas moins gardée avec amour par ses maîtres.

Vous est-il arrivé de laisser tomber votre gant ou votre canne ? Dites-moi, si vous avez pu les ramasser, dans le cas où il y avait un chien à cent pieds à la ronde ! Cela ressemble trop à une manifestation d'hostilité ! L'animal saute sur vous, parcequ'il vous croit prêt à lui lancer une pierre. Comme c'est agréable ! Fort heureusement on pardonne, attendu qu'on aime tant les chiens !

Et le soir ! Si vous mettez le pied sur la patte ou la queue d'un mâtin étendu dans le chemin, vous en serez quitte pour calculer dans vos chairs la longueur des dents de l'animal.

Si vous poussez la complaisance jusqu'à faire un détour pour éviter les attaques de cet autre

qui patrouille dans la rue où vous êtes, bien souvent il vous suivra, et vous finirez par chercher refuge dans quelque maison du voisinage dont les gens "connaissent" votre poursuivant. On aime tant les chiens que ces ennuis, répétés quotidiennement, semblent choses naturelles et qu'on les endure avec une certaine grâce. La sottise humaine est grande !

Et la nuit ! Les chiens qui jappent, qui se battent, qui hurlent, et qui tiennent tout un quartier en éveil ! Tout le monde en souffre ; personne ne réagit contre cet abus. On aime les chiens.

Je voudrais bien savoir quel est l'individu assez puissant pour se mettre au-dessus de la loi qui protège les personnes. Un propriétaire de chien peut s'arroger cette scandaleuse liberté. Tout lui est permis. Son animal vous forcera à patauger dans la boue, parfois à vous réfugier dans les portes cochères ; ou encore il déchirera vos habits, fort bien, il en a le droit. Si vous vous plaignez, vous êtes un mal-appris, vous n'aimez pas les chiens,—tout est dit. Vous

continuerez à être traqué, harcelé, qu'importe ! Vous n'aimez pas les chiens, et les chiens vous le rendent ! C'est cela même,—seulement, si on voulait être francs, on déclarerait que personne n'aime les chiens et que les chiens sont regardés avec raison par tout le monde comme un fléau public. J'en conclus que si un chien qui vous attaque était tué sur le coup, ce serait une belle occasion offerte à son propriétaire pour aller en cour de justice faire constater le droit qu'il croit avoir de molester les passants. Si ce propriétaire trouve un juge qui lui donne le dessus,—j'espère qu'un jour de gala, ce même juge verra venir à lui l'animal reconnaissant, lequel posera sur les basques de son habit deux pattes vaseuses et lui léchera la figure en signe de fraternité.

* * *

Comme en ce temps-là j'avais un ami tout dévoué, qui tenait la plume des faits-divers dans le *Nouvelliste*, journal de notre localité, nous ne

fûmes pas étonné ni lui, ni moi, de voir apparaître dans cette feuille, à côté de l'histoire de Riquet-à-la-Houpe publiée en feuilleton, l'entrefilet suivant :

“ Des plaintes fréquentes sont portées contre le chien de Mr. H...t, de la rue des F...et nous savons de bonne part que si Mr. Hu... ne musèle pas son animal de Truec, il pourra en résulter de graves conséquences pour le dit Mr. H...rt et son favori mal peigné.”

Quatre lignes qui renfermaient à la fois une menace, un avertissement désagréable, deux tentatives de calembourgs, et la divulgation du nom du propriétaire de la bête incriminée,— c'est un exploit littéraire assez remarquable, aussi eûmes-nous le plaisir d'en entendre beaucoup parler de par la ville. Depuis cette époque, j'ai manié la plume à mon tour, mais je ne me suis jamais revu à pareille fête. Ah ! les premières émotions !

* * *

Cette pierre lancée dans son jardin, eut pour résultat de piquer au vif la tribu des Huart. Pas timides du tout ces gens-là ! Mon ami et moi, nous ne laissâmes pas d'en être un peu ébranlés. Nous avions compté sur l'effet applanissant de l'article, et des nouvelles nous parvenaient de toutes parts que le chien allait devenir plus libre et plus menaçant que jamais.

N'importe ! me disais-je en mon particulier, j'en ai pas peur, et s'il se trouve de nouveau sur mon passage j'en "l'organiserai" de la belle façon, comme dit...

J'en étais là de mes résolutions, cheminant à petit pas sur la rue des F., lorsque, sans avoir entendu le moindre bruit, je me sentis pincé un peu au dessus du talon. Je me tourne. Horreur ! c'est Turc qui a saisi ma botte de ses dents aiguës et qui l'a transpercée, — fort heureusement sans toucher mon cuir à moi. La vilaine bête s'enfuyait déjà à travers la rue, ce qui était une précaution inutile, car les saccades de mes nerfs recommençaient et je n'aurais pas

même été capable de l'empêcher de ponctionner mon autre botte.

Je n'étais donc pas invulnérable, ni au cœur ni au talon !

Je réfléchis vingt minutes, une demi-heure, une heure, et je me décidai à aller frapper à la porte des Huart, à tout risque...en compagnie d'un camarade qui ne craignait ni chien, ni Huart, ni diable.

* * *

Il faut voir la réception que nous fit l'aîné des trois vieux frères Huart, avec sa robe de chambre sale, ses lunettes sur le front et sa barbe bleue à moitié rasée !

—Ah ! vous venez m'avertir de surveiller mon chien ! Oui-dà ! Eh bien fichez-moi la paix, et lorsque vous aurez été mordu, allez vous plaindre au greffier de la paix !...

Et v'lan ! la porte nous retomba sur le nez !

J'étais furieux. Il y avait de quoi. L'entrefilet du *Nouvelliste* dansait devant mes yeux en caractères gros comme le bras.

—Que vas-tu faire ? hazarda mon ami.

—Je m'insurge, je me révolte, je cours à la cour demander justice à la justice—je veux plaider !

—Plaidons, plaidons, appuya mon ami, riant de mes phrases échevelées et de mon air ahuri.

—Plaidons !

Nous disions cela à peu près comme on déclame au théâtre.

“ S'il faut mourir, mourons en braves ! ”

—Quel âge as-tu ? demanda mon ami.

—A peu près vingt-trois ans. Pourquoi cette question ?

—Pour savoir si tu es “ sous puissance de tuteur,” comme on dit.

—Sois tranquille, si je n'ai point de père, j'aurai un avocat.

—Cela va de soi. Lequel ?

—L'un des quarante (pas de l'Académie) qui font l'ornement de notre ville. J'ouvrirai mon cœur à Pambrin, un madré, tu sais.

—Bonne idée ! Celui-là donnera du fil à

détordre et à retordre aux Huart de tous les calibres.

Nous allâmes donc consulter Pambrin, qui d'abord s'amusa beaucoup de notre projet, et finit par me dire :

—Allez voir le greffier de la Paix, contez-lui votre affaire, puis venez me dire ce qu'il aura décidé.

* * *

Le greffier nous traita avec une cordialité que je pris pour de l'intérêt. Je ne voyais pas pourquoi l'univers entier ne prendrait pas fait et cause pour moi.

—J'arrangerai cela, me dit-il amicalement, la figure ornée de son plus gracieux sourire. M. Huart, aîné, recevra cet après-midi un petit billet.

Ces deux derniers mots furent soulignés par un salut qui termina l'audience.

* * *

—Vous y êtes ! exclama Painbrin, après avoir écouté mon rapport. Vous vouliez plaider, eh bien vous y êtes !

—Pardon, lui dis-je, il me semble qu'au contraire M. le greffier s'arrange pour faire marcher cela à la douce. Il compte bien pacifier les Huart...

—Les pacifier !... et avec une " notification " encore. Ah ! vous ne les connaissez pas ; le greffier ne les connaît pas non plus. Vous vouliez plaider, eh bien, vous plaideriez,—nous allons rire !

—Qu'ai-je à faire maintenant ?

—Restez tranquille jusqu'à ce que l'on vous dérange. M. le greffier ne vous a-t-il pas dit que cela ne serait rien !...

Et il riait plus fort.

* * *

L'avocat avait raison, il n'y eut plus rien... durant onze jours, mais au bout de onze jours il y eut quelque chose qui remit le feu aux poudres.

C'était en hiver, au mois de février. Un voile blanc couvrait la terre, comme disent les poètes. Je cheminai tranquillement le long du jardin de mes persécuteurs lorsque je reçus une raffale de pelletées de neige en pleine figure. Les cinq ou six enfants Huart, garçons et filles, m'avaient tendu cette embuscade, et pour couronner ma défaite ils me lâchèrent sur les talons le hideux Turc, mon cauchemar, ma bête noire. Je faillis étouffer de colère, de neige et d'épouvante.

Une demie heure après j'étais chez le greffier.

—Vous les avez joliment pacifiés! Me voilà accablé par toute la famille. C'est une vendetta. Je vous avais pourtant dit que je voulais plaider...

—Je vois qu'il faudra recourir à ce moyen, en effet, mais vous vous apercevrez par la suite que je ne vous ai pas nui en écrivant à ces gens-là. Au contraire! Maintenant, je vais recevoir votre déposition en justice, parlez.

*
*
*

La déposition formulée, signée et paraphée, je me rendis chez mon avocat. Celui-ci ne riait plus ; il m'écouta, me fit des questions, puis hochant la tête d'un air capable il conclut en disant :

—N'ayez pas peur, ça va marcher !

Vous devinez que je le revis souventes fois dans les six jours qui s'écoulèrent jusqu'au procès et que nous nous préparâmes à livrer un combat héroïque devant le banc des magistrats.

Ce qui contribuait beaucoup à soutenir mon courage, c'était le nombre étonnant de personnes qui avaient été mordues, ou qui avaient failli l'être par ce terrible Turc. Tout ce monde voulait être appelé à servir de témoins à charge. Je fis lancer quarante-quatre subpœna.

* * *

Enfin l'aurore du grand jour parut à l'horizon. Je me rendis au palais l'un des premiers. Notre affaire était connue ; tous les flâneurs s'y étaient donné rendez-vous.

Les deux aînés des Huart y étaient déjà et

avaient l'air affairés au possible. Ils tenaient chacun une liasse de papiers à la main, la consultaient avec ardeur, me regardaient avec des yeux farouches, et allaient de tous côtés dans les bureaux du greffe de la Paix, parlant aux employés, comme des généraux qui se préparent à livrer une grande bataille. J'en étais tant soit peu énervé.

Mon avocat, toujours moqueur et sûr de lui-même, se tordait la moustache et répétait en levant tantôt une épaule, tantôt l'autre : " les blagueurs ! tas d'idiots ! à quoi cela peut-il leur servir ? etc."

Ces commentaires charitables de mon défenseur légitime et attitré, ne laissaient pas que de m'inspirer une certaine quiétude.

Deux magistrats prirent place au banc décoré des armes royales, et la séance s'ouvrit.

Le greffier donna lecture de ma déposition. Il y eut d'autres formalités, dont le souvenir ne me revient pas en ce moment, puis les défenseurs furent appelés à s'expliquer.

Le premier qui se leva fut Nicet Huart.

Mon avocat le fit asseoir aussitôt, sous prétexte que la personne nommée dans le corps de l'accusation était l'ainé des deux Huart présents, désigné sous le petit nom de Patrick.

J'ai oublié de dire que mes adversaires sont d'origine Irlandaise. Ils parlent notre langue d'une manière parfois inintelligible, ce qui ne contribua pas peu à égayer notre procès.

Patrick s'approcha du livre sacré, que lui remit le greffier et obtint la permission de ne s'expliquer que sous serment, ce qu'il eut pu éviter, m'a-t-on dit, en sa qualité de personne incriminée. Mais il voulait nous jeter de la poudre aux yeux.

Ce qu'il raconta au tribunal fut la révélation détaillée et embellie de toutes les escapades que j'avais commises dès ma tendre enfance.

J'avais, disait-il, semé la terreur dans mon quartier, dès l'âge de six mois, avant de porter ma première culotte. Le nombre de petits Huart à qui j'avais poché les yeux était incalculable. De plus, mes courses dans le verger de cette intéressante famille dénotaient une pente

alarmante au brigandage. J'étais, en un mot, le pire sujet du canton.

—Mais le chien ! interrompit mon avocat, le chien a-t-il donc hérité des griefs de votre race, que vous nous racontiez ces misères à propos de Turc que je vois là devant vos pieds ?

Nicet eut en ce moment une inspiration redoutable pour ma cause. Il se pencha, empoigna Turc par le chignon du cou et le présenta à l'audience au bout du bras.

J'avais lu *les Plaideurs*, de Racine, et la scène des petits chiens était encore toute fraîche à ma mémoire. Je vis bien aussi que nombre de gens se la rappelaient, car l'hilarité se répandit incontinent parmi les spectateurs.

—Calmez-vous, monsieur, dit l'un des magistrats, (celui des deux qui contenait le mieux son envie de rire,) la cour vous donnera le temps de vous expliquer.

—Je veux beaucoup riposta Nicet très-agité, prouver à vous, que le chien n'est pas malicieux...

—Tout à l'heure, monsieur. Faisons d'abord comparaître les témoins.

Nicodème Tatouche, interpellé par le greffier se présenta. Il jura des deux mains que Turc était un monstre qui répandait la désolation dans la ville, et que la paix publique exigeait des mesures de rigueur.

Là-dessus, Nicet empoigna de nouveau les poils gris de Turc, mais son frère Patrick s'interposa et demanda la parole. Le tribunal le pria de patienter.

Joseph Malou, déposa solennellement que, sous ses yeux, Turc, le même chien qui était là, avait arraché deux cerceaux de la crinoline d'une ménagère qui se rendait au marché...

Nicet lança un oh!! qui fit bondir les juges sur leurs tabourets, puis il réempoigna le collier de Turc...mais sur un geste impérieux du greffier et au cri de *Silence!* de l'huissier de la cour, il lâcha tout et retomba sur son siège.

Barnabé Baribeau vint ensuite déclarer que la partie la plus nécessaire de son pantalon était restée un jour en plein midi, entre les dents de cette animal enragé.

—Pas vrai ! exclama Patrick...

—Vous mentir ! hurla Nicet.

—Silence, messieurs ! entonna le crieur.

—Ah ça, dit mon avocat en goguenardant, lequel des trois est le plus enragé ?

—Silence, messieurs !...

Un autre témoin est interrogé. C'est Baptiste Gaillon, qui n'y va pas par quatre chemins et qui raconte qu'à sa connaissance plus de dix personnes ont été mordues par le chien des Huart.

—Je pense, observe tout haut mon avocat, qu'en voilà assez, et que la cour n'a pas le dessein de pousser la preuve jusqu'à la comédie, car je vois à son allure que M. Patrick est sur le point de s'emporter encore une fois...

—Le chien il être bon garçon ! rugit Nicet, il a mordu pas du monde, mais des vaches et des chevaux et des filles...

La colère du cher homme et son langage étaient d'un bouffon achevé, aussi tout le monde éclata-t-il de rire, y compris les magistrats.

Au bout de quelques minutes de délibération,

la parole fut accordée à Nicet qui décidément se constituait l'avocat de la défense.

—Votre Honneur, dit-il avec véhémence,... venez ici, Turc...vos Honneurs sont appelés pour juger un chien de bonne volonté...Turc, venez ici monsieur,...et vous ferez justice à mon famille qui a du chagrin beaucoup du scandale... venez plus proche, ma pauvre chien...et encore pour oune garçon qui a volé mes cerises et graffigné mon porte de la cuisine avec une gaule de merisier, et mon femme et mes filles qui ont des peurs sans compensation pour le trouble et les jappements du chien quand il passe dans la rue le jeune homme ou bien des vaches...

Ici, Pambrin éclata de rire, donnant le branle à un concert de cris et d'exclamations joyeuses auquel l'auditoire entier prit part à cœur joie. Nicet et Patrick étaient furieux ; ils gesticulaient, parlaient, à tue-tête, me menaçaient du poing, tandis que Turc aboyait de toutes ses forces. Naturellement, l'haissier nous lançait des *Silences* ! à faire voler les vitres en éclat.

—Si la cour le permet, demanda humblement Pambrin, M. Huart reprendra maintenant son plaidoyer, nous avons assez ri pour le moment.

—Allons, messieurs, intima le plus grave des deux juges, procédons, la cour n'a pas de temps à perdre.

Nicet avait continué de s'agiter démesurement, il était violet de dépit et sa voix tremblait de la plus drôle de façon. Néanmoins, comme il avait réservé ses grands effets oratoires pour la fin, il reprit.

—La justice de ma chien est considérable et pas drôle beaucoup...venez ici, Turc, que les Messieurs considèrent par vous-même le mérite des accusations.

Alors, à notre profond ébahissement, nous le vîmes saisir Turc par les deux oreilles et le secouer au bout de ses bras tendus...

—Silence ! silence ! ! se hâta de crier l'huisier, croyant bien que les rires allaient recommencer.

—Si ma chien était maligne, je propose à Vos

Honneurs qu'il voudrait bien me mordre pour le traitement que je lui gratifie.

—Monsieur, dit sévèrement l'un des magistrats, cessez ce badinage ; si vous n'avez rien de plus à démontrer, la Cour va se retirer pour prendre une décision.

Un moment de calme absolu succéda à ces paroles. Nicet reposa sur le plancher lentement et comme à regret, sa victime qui semblait très-mal à l'aise et surtout rageuse en diable.

En ce moment, le greffier se leva pour prendre une plume sur un pupitre voisin. Turc fit un bond en avant, et aussitôt le greffier en fit un autre en arrière—il était mordu au mollet, mordu à pleines dents !...

Ce qui se passa sur ce coup est facile à comprendre. Avec peine et misère, on parvint à rétablir l'ordre, mais ce fut pour entendre la Cour prononcer la sentence suivante :

“La cause est entendue. Le propriétaire de Turc, le chien ici présent, est tenu de tuer cette bête dans un délai de vingt-quatre heures et de payer les frais encourus dans cette cause.”

Victorieux ! j'étais victorieux !

Vous croyez peut-être que mon histoire se termine ici. Pas du tout !

Les frères Huart possèdent une grande fortune, et avec cela ils jouissent d'un caractère qui les pousse sans cesse vers la chicane et les démêlés judiciaires.

Tracassiers et toujours à l'affût des cancanes, ils passent pour très-dangereux dans notre paisible ville, et la lutte que j'avais entreprise contre eux me faisait regarder comme un téméraire à qui les Huart feraient payer cher son audace. Il en était résulté que je devenais presque un personnage, ou du moins le phénomène du jour. Quand on sut que j'avais gagné mon procès, je me trouvai pour tout de bon l'homme à la mode.

Ce que j'entendais raconter sur le compte de mes adversaires ressemblait fort à du dénigrement ; malgré cela, je ne pouvais me refuser

de croire qu'il y eut au fond de la chronique populaire une pointe de vérité bonne à recueillir. Leur grand-père et leur père avaient commencé et complété en se succédant, la fortune qui les rendait si fiers, mais ils avaient laissé autre chose que des écus au soleil : c'était une réputation de plaideurs dont les anciens du canton ne parlaient jamais sans frémir, car presque tous avaient été pris ou avaient eu quelqu'un des leurs pris dans la machine à procès de ces deux marchands avides. Il y a quarante ans, lorsque je volais les cerises du jardin des Huart, je me rappelle l'effroi que répandait leur nom et je ne faisais preuve de courage en fourrageant leurs plates-bandes que pour obéir au besoin que ressentent les enfants de voir de près le danger.

Et que de plaintes n'avais-je pas entendu formuler contre ces voisins incommodes ! L'un avait vu les Huart couper effrontément les branches basses de ses arbres d'ornement, les apporter dans leur maison et s'en servir pour chasser les mouches. Un autre avait fini par

vendre sa résidence parceque les fumiers et les vidanges de la cour des Huart se retrouvaient en tas, à périodes fixes, devant sa porte. Celui-ci avait vu la pelouse verte qui borde d'un côté sa demeure déchirée, enlevée en larges bandes par le jardinier des Huart. Enfin, un jour, les Huart, mettant le comble à leurs vexations, avaient planté tout le long des clôtures de leurs propriétés une rangée de clous pointus...disant que c'était pour empêcher les chiens errants de s'y frotter et de ternir la peinture. Ils ne tenaient pas compte des robes mises en lambeaux par cette appareil insolent. Procès sur procès, rien n'y faisait. Les citoyens n'avaient pas plutôt fait disparaître une nuisance que les Huart en inventaient une autre. Et les procès de recommencer !

Pourtant, si les trois frères ont hérité de l'argent de leurs pères et de leur réputation de mauvais coucheurs, ils sont loin de soutenir efficacement les luttes qu'ils entreprennent. Peu habiles, ils commencent par se compromettre, ou bien ils terminent l'affaire par des

emportements et des actes du genre de celui dont je viens de vous donner un aperçu à propos de mon procès. Ils n'en restaient pas moins, au temps où je vous parle, des voisins hargneux et détestés ; des citoyens incontrôlables et repoussés de partout ; des hommes d'affaires que l'on fuyait, et pardessus tout des bonnes vaches à lait pour les avocats qui s'amusaient en premier lieu à leur voir commettre mille bévues et en second lieu à leur faire solder des mémoires de frais bien corsés.



Six mois durant, je vécus de ma gloire. Un pareil succès avait réjoui tant de monde que toute la ville m'en voulait du bien. Vous avouerez, lecteur, qu'au début de ce récit je jouais un rôle infiniment modeste. Maintenant j'ai pris de l'importance et, disons-le sans retard, je ne dois pas m'arrêter là.

Des événements nouveaux vont me conduire, — toujours à la remorque des *Huot*, —

jusqu'aux pieds du...mais n'anticipons pas, et déroulons notre histoire de fil en aiguille.

* * *

Au bout de six mois, tombait la fête de St. Jean-Baptiste. La feuille d'érable à la bou-tonnière, je me rendais sur la place publique pour écouter les orateurs. Tout-à-coup, que vois-je ? Turc ! Turc en chair, en os et en poils, avec ses dents blanches qui se dressent de mon côté. Il me reconnaît, le traître ! Il n'était donc pas mort ! Pas mort,—et le jugement du tribunal ? J'en perdis aussitôt le sentiment du patriotisme dont j'avais fait provision pour la journée, et je me laissai entraîner au ressentiment que cette surprise ravivait en moi.

Turc suivait un jeune homme, fils de Patrick Huart, lequel jeune homme s'appelle Sabrant, à cause de ses goûts pour la milice...de réserve, et n'est pas la crème des camarades.

A la vue de Turc, mon sang ne fit qu'un tour, je levai la canne que je tenais à la main, mais

Sabrant leva la main et me défia de toucher à son chien.

Je ne dirai pas tout ce qui suivit, mais je vous assure que je ne fis aucun usage de ma canne.— Seulement la volée qui menaçait Turc, tomba au compte de Sabrant. Ce n'est pas tout. Comme après la défaite de son protecteur, le chien filait, la queue serrée, vers la demeure de la famille, je le suivis et le rejoignis...dans la salle à manger. Oui, dans la salle à manger, sans compter que la table venait d'y être dressée pour le dîner et que la maison n'était pas vide de ses occupants habituels. Turc criait comme un misérable qu'on égorge, mais je ne cessais de frapper. Se fourrait-il sous un meuble, je renversais le dit meuble, et tape ! De cette manière je culbutai la table avec tout ce qu'elle portait, les chaises et un petit buffet. Vous dire les péripéties de cette course et de cette bataille est impossible. Je dis " bataille " parce que les Huart étaient accourus au bruit et cherchaient à s'emparer de moi—ce qui n'était pas chose facile, je vous prie de le croire.

Cependant, au passage, Nicet me planta son poing sur la mâchoire ; —en revanche je le renversai sur une pile d'assiettes qui s'en trouvèrent fort mal accommodées. Bref, cette situation insensée devenait trop critique, —je montai quatre à quatre l'escalier, et, avisant une fenêtre, sautai de là dans la rue, au nez des Huart abasourdis.

Sept minutes plus tard j'étais au palais de justice, —la feuille d'érable en loques, mais le cœur armé d'une éloquence foudroyante.

Vous devinez si je signalai au greffier le mépris de justice dont mes ennemis s'étaient rendus coupables en conservant la vie à un chien condamné à mort !

Nouvel appel en cour. Cette fois, le tribunal me fit intervenir comme témoin. J'avais vu Turc vivant. On le mena devant les magistrats, qui le firent tuer séance tenante par un constable ; les Huart payèrent une amende de cinq louis.

Je triomphais encore une fois. Hélas ! je ne songeais point au revers de la médaille !

* * *

Le surlendemain, je reçus un papier qui me causa un étonnement incommensurable.

J'étais tenu de me présenter en Cour, le 15 du mois suivant pour répondre de ma conduite dans l'affaire du bris de meubles, etc., et me voir condamner à payer deux cents louis pour ce fait d'armes. Le papier disait cela.

Décidément, mes affaires se gâtaient. Les Huart n'étaient pas contents de la cour des magistrats, ils me forçaient à affronter la "grand' Cour" comme on dit.

Dans ce désarroi, j'eus recours à Pambrin.

—Bah ! dit-il, soyez tranquille, ça va marcher.

Comme il m'avait déjà dit cela, lors de mon premier procès, je repris vigueur et je pus jouir de la notoriété que cette nouvelle phase de mon aventure de chien me valait dans le public. Le *Nouvelliste* publia sur ce sujet des articles à haute pression...qui sortaient de ma plume.

Nous nous donnâmes une peine infinie pour

braver la tempête en bonne condition. Cette fois, le danger était de mon côté, car j'avais commis ce que l'on appelle une effraction, ou quelque chose approchant. J'avais effrayé et fait pâmer une quantité de personnes, brisé des choses qui se payent cher au magasin, et poché les yeux de Sabrant d'une manière pitoyable.

* * *

Pambrin plaida admirablement. Les Huart se donnèrent un mal énorme...pour gâter leur cause. Les juges décidèrent que, sans le premier procès, tout cela n'aurait pas eu lieu, et par conséquent qu'ils renvoyaient la plainte avec frais et dépens.

—Vous verrez, me disait mon avocat, sortant de l'audience, que ces enragés n'en resteront pas là. L'affaire leur coûte cent louis, ils vont la porter en Cour d'Appel...et perdre encore quelques centaines de louis.

—Vous m'épouvantez, lui dis-je.

—Bah ! laissez donc, nous allons rire—et du reste, ne voyez-vous pas quel intérêt toute la

ville prend à ce débat ;—allons jusqu'au bout, que diantre ! ne gêtez point un si beau jeu, et soignez vos articles au *Nouveliste*.

* * *

En effet, nous allâmes à Québec, en Cour d'Appel...et les Huart perdirent encore une fois la cause. Ce qui les froissa davantage, c'est que j'avais répandu dans la ville des Deux-Grèves un millier d'exemplaires imprimés du *factum* de ma défense. On y lisait des choses ineffables, calculées pour soulever la population...par un fol accès de gaieté. Pambrin, loustic et habile écrivain, en avait fait un chef-d'œuvre de malice et de taquineries. On y lisait même que Patrick Huart avait omis de mentionner que Sabrant fut son fils *légitime*.

Les bruits courants en ville ne se rapportaient plus qu'à ce procès fameux. L'étoile de Patrick, Nicet, Turc et Sabrant s'obscurcissait rapidement. La mienne brillait du plus vive éclat. Je faillis passer rédacteur-en-chef du *Nouveliste*, car en ce pays, on s'imagine que tout le monde

peut écrire convenablement dans les gazettes. Il est vrai que je faisais la chronique légère, mais je ne me sentais point de force à bâcler les articles de la grosse politique. Je refusai le fauteuil. On crut que j'étais modeste.

* * *

Il est temps que je termine, mais auparavant laissez-moi vous dire le plus étonnant des traits de cette histoire. Peu de mots suffiront.

Les Huart avaient entrepris de me réduire ; ils avaient déjà dépensé une forte somme pour cela.

Ils mirent une somme encore plus forte au jeu et la perdirent également.

—Comment cela ? direz-vous.

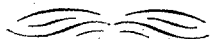
—En appelant de la décision de la Cour de Québec, devant le Conseil Privé de Sa Majesté, à Londres !

Et voilà ce qui m'a valu l'honneur d'être conduit au pied du trône,—à la remorque des Huart.

Savez-vous ce qui se passa au Conseil Privé en cette occurrence ?

Non ? Eh bien, je vais vous le dire : Le Conseil Privé refusa net de s'occuper de l'affaire !...

Les plus mordus dans ce long débat ne furent point les victimes de Turc, mais bien ses maîtres.



IROQUOIS ET ALCONQUINS.



Notre dessein, dans les lignes qui vont suivre, est de dresser d'une manière succincte le tableau des changements connus qui se sont opérés dans la possession du Canada par les différentes races de Sauvages, avant la fondation de la colonie.

La plupart de nos arguments sont empruntés aux historiens. Nous nous bornons à les répéter ici en les dégageant des récits au milieu desquels ils se rencontrent le plus souvent. Cet aperçu sera facile à consulter pour quiconque n'a pas eu occasion de faire sur ce sujet des recherches un peu suivies.

Aussi loin que l'on peut remonter, c'est-à-dire au quinzième siècle, les vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa étaient occupées par deux

grandes races, parlant chacune sa langue propre : la race *Iroquoise* et la race *Algonquine*.

Elles se subdivisaient en de nombreuses tribus portant des noms particuliers. (1)

Les Algonquins habitaient le long de la rivière Ottawa, que les Français désignèrent longtemps sous le nom de rivière des Algonquins.

Ils avaient non seulement la rivière Ottawa et les terres qui la bordent, mais leurs courses pouvaient s'étendre facilement d'un côté vers le lac Huron et la baie Georgienne et de l'autre à la hauteur des terres où l'Ottawa, le Saint-Maurice et le Saguenay ont leurs sources communes. Ces peuples chasseurs devaient en effet se répandre sur une grande étendue de pays.

La tradition des Agniers, tribu iroquoise, porte que le pays des Algonquins était situé à cent lieues à l'ouest des Trois-Rivières. (2) Nous savons que dans les premiers temps des

1 Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*, vol. I. p. 95.

2 Faillon, *Hist. de la c. f.* vol. I. p. 526-7.

Français, l'île des Allumettes, sur le haut de l'Ottawa, était regardée comme le quartier-général des Algonquins, et que d'ordinaire l'on désignait un certain nombre de ceux-ci sous le nom des *gens* ou *Sauvages de l'Île*, pour signifier que leur demeure était en cet endroit.

Au 15^{ième} siècle les Iroquois possédaient les Trois-Rivières et Montréal. (1) Le lieu de leur rendez-vous le plus ordinaire paraît avoir été le lac Saint-Pierre. Ce territoire assez restreint leur suffisait, parcequ'ils mènent une vie sédentaire.

Avant d'occuper les rives du Saint-Laurent, les Iroquois avaient vécu dans l'Ouest selon ce que rapportaient leurs vieillards. (2) Cela donnerait à supposer que les Algonquins, suivant la même marche, de l'ouest à l'est, vinrent après eux et s'arrêtèrent juste aux confins ouest des territoires iroquois, sur l'Ottawa.

Les Iroquois étaient les premiers orateurs Sauvages ; ils déployaient parfois assez d'esprit

1 *Œuvres de Champlain*, 1870, p. 391. 2^{ième} note.

2 *Mémoire de Nicolas Perrot*, publié en 1864, p. 9.

et de science d'argumentation pour déconcerter les Européens instruits. On les nomma *Iroquois* parcequ'ils terminaient leurs harangues par le mot *hiro* : j'ai dit. Parmi les nations sauvages, on les nommait *Toudamans*.

Entre les deux races existaient des différences marquées, quant au caractère, au tempérament, aux mœurs et coutumes, ce qui peut fortifier l'opinion déjà émise de l'arrivée des Algonquins dans cette partie du monde à une autre époque que celle où les Iroquois y sont venus.

Nous avons déjà dit que leur langage était différent l'un de l'autre, autant par exemple, que le grec et le latin.

Connaissant l'humeur et les mœurs pacifiques des Iroquois dans l'origine, et la jactance et les dispositions querelleuses des Algonquins, nous pourrions conjecturer que ces derniers on dû se rendre en Canada, après avoir traversé le continent de l'ouest à l'est les armes à la main, tandis que les Iroquois y avaient été attirés, avant eux, par le besoin de se soustraire au

voisinage de quelque peuple de l'ouest incommode ou conquérant.

Si toutes les nation sauvages du Canada sont venues du côté du soleil couchant nous croyons que notre hypothèse est assez juste ; si au contraire les races algiques proviennent directement de l'Europe, par la voie de l'Atlantique, elle tombe d'elle-même. Ces deux opinions sont aujourd'hui en présence ; il paraît bien difficile de dire de quel côté penchera l'histoire.

Les tribus iroquoises, peu belliqueuses d'abord, mais qui devaient finir par porter la terreur et la dévastation sur presque tous les points de l'Amérique du nord, cultivaient la terre et dédaignaient la chasse. Elles vivaient réunies en villages ou bourgades. On comprend qu'il résultait de ces dispositions naturelles des individus, une forme de gouvernement plus stable, mieux ordonné, exerçant plus d'empire que chez les races moins sédentaires ; aussi l'autorité des chefs et des Conseils était-elle grande parmi les Iroquois. Ce germe se développa à la faveur des événements dont nous

allons dire un mot, et devint le nerf du redoutable pacte fédéral des *cinq nations iroquoises*. Quand au caractère de la plupart de ces tribus, il est célèbre par ses fourberies. Les Iroquois en général étaient doués d'une imagination vive et d'un tempéramment passionné.

Les Algonquins offraient à peu près tous les traits opposés. Ils s'adonnaient à la guerre et à la chasse, conséquemment menaient une vie nomade. Leur mode de gouvernement s'en ressentait; on peut même dire qu'en dehors du pouvoir déferé au chef de chaque familles, il n'existait point d'autorité dans la nation, et par suite très-peu d'ensemble dans la conduite des affaires publiques. Fiers de leur indépendance exagérée, possédant une intelligence sinon faible du moins ordinaire, habitués à porter les armes et à mépriser le travail, ces Sauvages se croyaient les maîtres de la contrée, et ils ne perdaient aucune occasion de témoigner leur mépris aux Iroquois et de les molester. (1)

1 *Mémoire* de Nicolas Perrot p. 9. Ferland, *Cour d'Histoire*, vol. 1. p. 95.

On ne saurait douter que les Iroquois aient habité les bords du fleuve.

Nicolas Perrot dit positivement : " Le pays des Iroquois était autrefois le Montréal et les Trois-Rivières." Le Père Le Jeune : " Voyagent de Québec aux Trois-Rivières, les Sauvages m'ont montré quelques endroits où les Iroquois ont autrefois cultivé la terre." (*Relation*, 1636. p. 46.)

* * *

Voici comment est rapportée l'origine des guerres entre les deux races :

De jeunes Iroquois, invités par un parti de jeunes Algonquins fanfarons, à les suivre à la chasse, furent assez heureux pour les surpasser et abattre plus de gibier que ces chasseurs. L'amour-propre des Algonquins s'en trouva froissé. Ce fut la cause d'une série de différends qui aboutirent à la guerre ouverte.

La supériorité des Algonquins dans les armes se manifesta dès les premières rencontres ; il ne paraît pas non plus qu'ils aient éprouvé d'é-

checs considérables dans le cours de cette première guerre. Ayant vaincu aisément les Iroquois, ils s'emparèrent de leur pays.

Le témoignage de Bacquéville de la Potherie n'est pas sans importance en cette matière comme en nombre d'autres. Il dit qu'après leur défaite "les Iroquois rongèrent leur frein. Au printemps suivant, ils retournèrent dans leurs premières terres qui étaient aux environs de Montréal et le long du fleuve, en montant au lac Frontenac (lac Ontario)." (1)

Peut-être s'agit-il ici non de toute la race iroquoise, mais de quelques tribus (les Hurons ?) qui aurait réussi à reprendre possession de leurs terres, comme nous le verrons par la suite.

Toutefois, s'il s'agit de la race entière, ils ne restèrent pas longtemps dans les environs de Montréal, car il est certain qu'ils se retirèrent vers le lac Erié, d'où une nation du voisinage les chassa presque aussitôt. Ils se réfugièrent sur la rive est du lac Ontario, de manière à

1 Histoire de l'Amérique Septentrionale, vol IV, p. 268.

s'étendre sur le lac Champlain, aux sources de la rivière Sorel, dont l'embouchure leur ouvrait une porte en plein lac Saint-Pierre, entre les Trois-Rivières et Montréal. (1)

Il n'est guère possible de préciser l'époque où commença cette division entre les deux races, mais tout nous porte à croire qu'elle eut lieu vers le temps (1492) où Christophe Colomb découvrit l'Amérique, ou même un peu plus tard.

Les *Houendats* (plus tard les *Hurons*) forte tribu iroquoise, paraissent avoir cherché les premiers à reprendre possession du pays perdu. Ils battirent la tribu algonquine des *Onontcharonnonns* (plus tard la tribu de l'*Iroquet*) qui s'était installée sur l'île de Montréal. Cela dut avoir lieu entre 1500 et 1530 à peu près.

La tribu de l'*Iroquet* prétend, disent les Relations des Jésuites, avoir occupé l'île de Montréal et les terres qui sont du côté de Chambly et de la ville de Saint-Jean.

· 1 *Mémoire* de N. Perrot, p 10-12. Ferland, *Cours d'histoire*, vol I, p 46.

“Voilà, disait en 1644 l'un de ces Sauvages, voilà où il y avait des bourgades très peuplées. Les Hurons, qui pour lors étaient nos ennemis, ont chassé nos ancêtres de cette contrée. Les uns se retirèrent vers le pays des Abenaquis (le Nouveau-Brunswick) d'autres allèrent trouver les Iroquois et une partie se rendit aux Hurons mêmes et s'unit à eux.” (1)

“Les Hurons qui alors étaient nos ennemis,” cela ne donne-t-il pas à penser qu'il s'agit d'une époque antérieure à la découverte du Canada? Nous ne connaissons aucune circonstance qui nous permette de supposer que les Hurons furent en armes et luttèrent avec avantage contre des tribus de la nation Algonquine. Il est vrai que l'orateur dont les paroles viennent d'être citées ajouta que son grand-père avait cultivé du blé d'inde dans l'île de Montréal, mais comme les Sauvages ne remontent point au delà d'une trentaine d'années sans embrouiller tout la chronologie, et que le mot grand-père

1 Relations, 1642, p. 38; 1646, p. 84.

s'applique aussi bien dans leur bouche à un ancêtre éloigné qu'à un simple aïeul, ce témoignage ne saurait suffire pour fixer la date de la conquête de Montréal par les Hurons.

La haine du nom algonquin et l'espoir de reconquérir leur ancienne patrie, réveilla le génie des Iroquois. Ils apprirent à faire la chasse et la guerre, à conduire habilement des expéditions, à harceler sans cesse l'ennemi dans ses marches, dans ses retraites et dans ses campements. Ils se révélèrent enfin sous une face nouvelle.

Ils se donnaient le nom de *Hottinonchiendi* qui signifie "cabane achevée." Leurs forts étaient en effet les mieux construits au point de vue de la solidité et des besoins de la guerre.

L'ordre qui régnait ordinairement dans leurs affaires publiques se consolida, prit les formes de véritables lois et contribua pour beaucoup au succès de leurs armes.

Lorsqu'au bout de quelques années, ils repa-
rurent sur le grand fleuve, les Algonquins
virent qu'ils allaient avoir sur les bras un
ennemi qui ne serait plus à mépriser.

La plupart du temps, les maraudeurs iroquois se contentaient de "faire coup" sur un campement, puis ils se retiraient avec adresse dès que les Algonquins se montraient en nombre. Le lac Saint-Pierre, avec ses îles et son étendue, offrait un refuge aux flottilles de guerre, comme aussi des points de repère, et des embuscades toutes préparées.

Avant l'arrivée de Jacques Cartier, les Iroquois descendaient ainsi la rivière Sorel, qui porta longtemps leur nom, et étendaient leurs ravages jusque dans le bas du fleuve, au delà de Québec. Les premiers navigateurs qui visitèrent le Canada les connurent sous le nom de *Toudamans* que leur avait imposé les autres nations sauvages. Le mot *Iroquois* dont on se sert à cette époque, paraît désigner le principal groupe et *Toudamans* une tribu de cette nation:

Par la terreur que répandaient les Toudamans, on s'explique l'absence de villages que le découvreur du Saint-Laurent remarqua entre Montréal et Achelāi, près des rapides du Richelieu, à mi-chemin entre Québec et les Trois-Rivières.

Le mot *Toudamans* semble être une corruption de Touandouahs, Tsoundouans.(1) "Les Toudamans furent plus tard connus sous le nom d'*Iroquois*." (2)

Jacques Cartier parle des *Toudamans*, gens du sud, qui menaient la guerre aux Sauvages de Québec et qui poussaient leurs courses jusqu'au golfe.

La carte de Lescarbot (1609) place les *Toudamans* sur la rive sud du fleuve entre Québec et les 'Trois-Rivières. Cependant, cet auteur n'ayant jamais visité le fleuve, il ne faut pas attacher trop d'importance à sa carte. Les mots "gens du sud" dont se sert Cartier et ce que nous savons du site où étaient les cantons iroquois, nous donnent l'assurance que ce ne pouvait être entre Québec et les Trois-Rivières, mais bien en haut de la rivière Sorel comme nous l'avons dit. Du reste, cette même carte de Lescarbot indique la rivière Sorel sous le nom de *rivière des Iroquois*, et quelque part vers

1 Note de M. l'abbé Laverdière.

2 Ferland, *Cours d'histoire*, vol. p. 35.

I
t
d
ta
d
n
Se
Hu
no
de
éta
au
les

Saint-Hyacinthe sont placés des campements avec le mot *Iroquois*. Sans être très-correct, Lescarbot est encore un bon guide ici.

Les Sauvages visités par Cartier à Hochelaga, avaient des habitations à la mode iroquoise. Les mots recueillis chez eux en cette occasion, sont des mots iroquois. Or, comme ils paraissent avoir été entièrement détachés des *Toudamans* qui faisaient la guerre aux Algonquins de Québec ; l'on peut voir en cela une preuve que toutes les tribus iroquoises n'avaient point été chassées d'abord par les Algonquins ou que l'une de ces tribus avait réussi à reprendre possession du haut du fleuve—c'est la tradition des Onontchataronnons rapportée plus haut. •

De la relation de Cartier et des récits des Sauvages, l'on peut inférer qu'une partie des Hurons, après avoir chassé les Onontchataronnous ou Iroquets était resté avec quelques uns de ces derniers dans l'île de Montréal et y avait établi la bourgade que les Français trouvèrent, au pied de la montagne, en 1535. Plus tard, les Hurons, harcelés par les Algonquins, ou peut-

être par les Tsonnontouans et les Agniers, alliés à une forte escouade d'Iroquets, se seraient vus forcés de se replier sur les territoires du Haut Canada."(1)

C'est de cette manière que le peuple de langue huronne-iroquoise que Cartier avait visité disparut de l'île entre 1535 et 1608.

Au temps de Cartier, les Toudamans (ou Tsonnontouans) figurent seuls du côté des Iroquois.

Pendant la seconde moitié du même siècle, 1550-1600 la lutte se fait entre les Algonquins et les Agniers principalement.(2)

Il faudrait donc croire que les Tsonnontouans d'abord et les Agniers ensuite soutinrent les premiers la guerre de représailles contre les Algonquins, sans parler de la reprise de Montréal par les Hurons avant le découverte de Jacques Cartier.

La rivière Sorel s'appelait rivière des

1 Ferland, *Cours d'histoire*, vol. 1, p 47.

2 *Relation des Jésuites*, 1660, p 6.

Agniers, nation iroquoise, du temps de Sagard (vers 1625).(1)

Les *Houendats* ou *Hurons*, dont les instincts pacifiques s'accommodaient mal du régime guerrier adopté par presque toutes les tribus de leur race, semblent s'être tenus à l'écart du principal groupe iroquois, à partir du temps où ils furent forcés de quitter l'île de Montréal, ce qui eut lieu, selon les apparences, quelques années après le départ de Jacques Cartier et de Roberval, du Canada. Ils allèrent habiter les terres qui sont entre le lac Simcoe et la baie Georgienne, la partie la plus fertile de la province d'Ontario. Ils conservaient la tradition Iroquoise en ce qu'ils se livraient à l'agriculture et négligèrent non seulement la guerre mais aussi la chasse.(2)

Un passage de la relation de Champlain (3) fait supposer que la grande guerre commença vers 1550. On voit aussi par les auteurs cités

1 Sagard, *Histoire du Canada*, p. 174.

2 Ferland, *Cours d'histoire*, vol. I p. 95.

3 *Œuvres de Champlain*, p. 1032.

au présent article, qu'il dût y avoir à l'époque en question un redoublement d'entreprises de guerre de la part des Iroquois Agniers et de la tribu algonquine de l'Iroquet alliée aux Iroquois.

Les Algonquins se regardaient comme les propriétaires du site actuel de la haute-ville des Trois-Rivières, et, pour y résister aux attaques des Iroquois, ils avaient bâti un fort sur le tertre que nous appelons le *Platon*.(1)

Les Iroquois, offensés de cette manifestation de résistance l'emportèrent d'assaut et le rasèrent à fleur de sol. En 1635, le Père Le Jeune dit en avoir vu les bouts de pieux restés dans la terre et encore noircis par le feu dont on s'était servi pour les détruire. Nous ne saurions dire quand eut lieu cet événement.

Les Trois-Rivières étaient occupées par des partis de chasse et de pêche appartenant à la race algonquine, qui s'y succédaient au caprice des événements. Ce lieu se trouvait le plus exposé aux attaques des bandes iroquoises, à cause de sa

1 Relation, 1634. p. 12.

proximité du lac Saint-Pierre et de la rivière Saint-Maurice où se cachèrent les ennemis. Toutes les traditions des Sauvages s'accordent à dire que nul endroit du cours du fleuve n'était plus aimé ni autant fréquenté. Il n'y en avait probablement pas qui fussent plus souvent témoin des drames barbares qui se jouaient entre les Toudamans et les Algonquins, puisque sa position semble le désigner comme le champ de bataille des deux races. La chasse et la pêche y abondaient prodigieusement et en faisaient un rendez-vous général. Longtemps après la fondation de Québec, et en dépit des instances que les gouverneurs et les missionnaires firent pour les détourner de leur coutume de séjourner aux Trois-Rivières, les Algonquins et plusieurs familles de Montagnais y restèrent attachés.

L'épisode suivant est un tableau fidèle des combats des Sauvages. On peut en reporter la date à l'année 1560,(1) autant qu'il est possible de s'en assurer.

1 Maurault, *Hist. des Abénaquis*, p. 284.

La tribu de l'*Iroquet*, déjà mentionnée, était de race algonquine, cependant elle s'était en partie séparée de sa nation comme on l'a vu et lui faisait la guerre, de même que certaines tribus, (les Hurons par exemples) de la race iroquoise s'allièrent plus tard aux ennemis des Iroquois.

Un jour qu'un grand nombre de guerriers de l'*Iroquet* se présentaient devant les Trois-Rivières les Algonquins s'avisèrent d'employer un stratagème qui leur réussit. Le gros des Algonquins se cacha dans les bois qui bordaient la rivière Bécancour à quelques centaines de pas de son embouchure, laissant quelques canots en vedette sur le fleuve dans la position de gens occupés à la pêche. Ce qui avait été prévu arriva. Les Iroquets se lancèrent sur les pêcheurs isolés lesquels prirent la fuite vers la rivière, en poussant des cris de désespoir. Derrière eux arriva tout la flottille ennemie, sans se douter du danger où elle courait et croyant tenir une proie facile. L'embuscade avait été si bien préparée que presque tous les

coups eurent de l'effet. Une première et une second décharge de flèches abattit beaucoup de monde du côté des Iroquets, et avant que ceux-ci eussent eu le loisir de se remettre de la surprise de cette attaque imprévue, leurs ennemis sortirent du bois et la hache assomma ceux qui avaient échappé aux traits. Charlevoix dit qu'il n'en survécut pas un seul, parce que les Algonquins ne voulurent faire aucun prisonnier. Le grand nombre de cadavres qui restèrent dans le lit de la rivière et sur ses bords, infesta l'eau à tel point qu'elle en prit le nom de rivière Puante, qu'elle portait encore un siècle après. La tribu de l'Iroquet ne se releva jamais complètement de cet échec (1).

Les gens qui restaient de cette tribu furent adoptés par la nation algonquine, sans toute fois perdre leur principal chef duquel ils tenaient le nom de l'*Iroquet*.

Ce petit peuple offre ainsi doublement l'une des singularités que l'on observe chez les Sauvages du Canada : battu par les Iroquois, il

1 Charlevoix, *Journal*, vol. I. p. 162-4.

devint iroquois, puis battu par les Algonquins il redevint algonquin. Ajoutons que les Hurons, avec lesquels il avait eu tant de rapports, se rapprochèrent des Algonquins vers la même époque que lui probablement, entre 1560 et 1580.

Après le massacre de la rivière Puante, les Algonquins, remportèrent une série de victoires qui leur donna de l'assurance et une grand vanité. A la fin du seizième siècle les Iroquois étaient détruits ou à peu près, " il n'en paraissait presque plus sur la terre, " mais " ce peu qui en restait, comme un germe généreux, poussa tellement en peu d'années qu'il réduisit réciproquement les Algonquins aux mêmes termes que lui (2)."

Isolés comme ils l'étaient par toute la largeur de l'Ontario, les Houendats étaient plus rapprochés des territoires des Algonquins que de ceux où vivait leur propre race. D'ailleurs, le seul fait de s'être autant éloignés dans cette direction montre une tendance à se séparer du corps de la nation, si toutefois ils n'avaient pas été

2 Relation 1660, p. 6.

chassés de Montréal par les Iroquois eux-mêmes pour s'être montrés trop conciliants avec les Algonquins, ce qui n'est pas improbable.

On croit que les Houendats s'unirent de bonne heure aux Algonquins pour des fins de traite et de bon voisinage ; mais ils ne perdirent ni les mœurs domestiques ni la langue des Iroquois. L'alliance fut inaltérable, on le sait malgré les malheurs qui fondirent à cause de cela sur les pauvres Houendats (Hurons) mais jusqu'à leur extermination ceux-ci conservèrent les traits particuliers à leur origine.

En 1599, Pontgravé voulut établir un poste de traite aux Trois-Rivières parcequ'il connaissait le lieu pour l'avoir déjà visité, mais son associé, Chauvin, qui avait d'autres vues, se contenta de faire le trafic à Tadoussac. La guerre régnait toujours entre les Sauvages.

Les Français commençaient à attirer les nations Algonquines qui échangeaient avec eux leurs pelleteries pour des articles de fabrique européenne. Les Hurons qui faisaient cause commune avec les Algonquins, descendirent,

en 1600, jusqu'à Tadoussac. A partir de ce moment, ~~il~~ est probable que les Iroquois les vouèrent comme les Algonquins à l'extermination.

Cette défection ne fit qu'activer le sentiment de vengeance contre les Algonquins. Les cinq tribus iroquoises les plus vaillantes : les Agniers, les Tsonnontouans, les Onnontagués, les Onneyouts et les Goyogouins, apparaissent alors comme les principaux membres de la plus puissante ligue indienne dont l'histoire ait parlé. Ce sont ces tribus que les Français eurent à combattre et qui, grâce à l'incurie des gouvernements de Louis XIII et Louis XIV, retardèrent pendant de longues années les progrès du Canada en promenant le fer et le feu au milieu des colons dispersés sur les bords du Saint-Laurent.

Les Attikamègues, nation de langue et de coutumes montagnaises, habitaient les plateaux où le Saint-Maurice et le Saguenay ont leurs sources. Ces peuples, excessivement timides, n'approchaient point du fleuve par crainte de

la guerre. Ce n'est qu'en 1637, alors que le fort des Trois-Rivières pouvait les protéger dans une certaine mesure, qu'ils se hasardèrent à descendre le Saint-Maurice et à venir trafiquer de leurs pelleteries aux magasins de la compagnie de la Nouvelle-France en ce lieu.

“ Lorsque les Français revinrent pour fonder Québec, il ne trouvèrent plus le peuple de langue huronne ou iroquoise, qui avait si bien accueilli Cartier à Hochelaga. Pressé par les nations algonquines, qui habitaient la rivière des Outaouais et la partie inférieure du Saint-Laurent, il s'était peut-être retiré vers le midi ou l'ouest.” (1)

Cette citation est expliquée, croyons-nous, comme il a été dit plus haut, par le fait que les Hurons, ou une autre peuplade iroquoise, avait réussi à reprendre Montréal avant l'arrivée de Jacques Cartier, qu'elle le perdit ensuite vers la fin du siècle alors que les Algonquins avaient l'ascendant et qu'il “ ne paraissait presque plus d'Iroquois sur la terre.”

1 Ferland, *Cours d'Histoire* vol. 1, p. 45.

Nous savons déjà que ce qui restait d'Iroquois "poussa tellement en peu d'années qu'il réduisit les Algonquins aux mêmes termes."

Aussi lorsque Samuel de Champlain remonta le fleuve, en 1603, rencontra-t-il très-peu de Sauvages entre Montréal et Québec, et même ces deux endroits semblent avoir été déserts. Les Algonquins avaient le dessous à leur tour ; ils se tenaient plutôt dans leur ancien territoire de l'Ottawa. Les Iroquois couraient le fleuve et le rendaient presque inabordable.

Les traitants rencontraient les Sauvages amis à Montréal et aux Trois-Rivières, à des époques fixes de l'été. Une fois la traite terminée il restait à peine quelques familles dans ces endroits.

Les Sauvages de Québec et des Trois-Rivières étaient toujours errants, et ne cabanaient que par groupes de deux ou trois familles là où ils trouvaient du gibier et du poisson, dit le Père LeClercq. (1)

1 *Premier établissement de la Foi*, vol, 1. p. 63.

En 1608, Champlain fonda la ville de Québec. L'année suivante, sollicité par les Algonquins et les Montagnais, peuple du Saguenay, il entreprit contre les Iroquois l'expédition du lac Champlain qui devait attirer sur les Français la colère des cinq nations. En cette circonstance, un chef célèbre du nom de l'*Iroquet* commandait la tribu algonquine qui est connue sous ce même nom d'Iroquet; et Ochatéguin était le capitaine d'une tribu de Hurons qui portaient, au dire de Champlain, ce même nom de Ochatéguin.

On voit ici que les Algonquins, les Hurons et les gens de l'Iroquet étaient dès lors intimement liés. Avec eux se tenaient les Montagnais du Saguenay, et, par parenté avec ces derniers, les Attikamègue du Saint-Maurice, plus timides que guerriers. Tel était l'assemblage de peuples qui avec l'aide des Français, devaient tenir tête aux puissants Iroquois.

Cinq ou six nations dispersées depuis le Saguenay jusqu'au lac Huron, sans chef suprême, sans plan d'unité, sans cohésion en un mot,

allaient lutter contre une association habilement formée, se maintenant par une véritable discipline, et dont le foyer, peu étendu occupait un site écarté, commode, et protégé par le voisinage des colonies anglaises et hollandaises.

Lorsqu'en 1609 Champlain eût fait alliance avec les Algonquins, ceux-ci se rapprochèrent des Trois-Rivières. La guerre, qui s'étendit quelques années après jusque vers le haut de l'Ottawa, les contraignit à se rapprocher davantage des Français. A partir de 1635, il est aisé de suivre dans les registres des Trois-Rivières et dans les Relations des Jésuites le rôle qu'ils jouaient en ce lieu. Nicolas Perrot nous dit que vers 1640-50, les villages de cette nation étaient tous aux environs des Trois-Rivières.

En 1615 Champlain visita le pays des Hurons et fit partie d'une troupe qui alla attaquer au delà du lac Ontario un fort iroquois, situé en arrière d'Oswégo, à peu près où est la ville de Syracuse aujourd'hui. Malgré des actes d'hostilité de ce genre, la destruction de la tribu

huronne ne commença que fort tard, vers 1648. Nous savons que en 1615 Champlain reconnut que ceux-ci avaient dix-huit bourgades, renfermant quarante mille âmes. Les Français les nommèrent *Hurons* parcequ'ils se rasaient les cheveux ou les redressaient de manière à former sur la tête, du front à l'arrière, une crête assez semblable à la hure d'un sanglier.

En 1608, la tribu de l'Iroquet habitait l'intérieur d'un territoire triangulaire dont Vaudrenil, Kingston et Ottawa formaient les angles. (1)

Dans les années 1610, 1615-16, elle fit de nouveau partie des expéditions contre les Iroquois. Les Relations de 1633, 1637, 1640, 1646, et autres, la mentionnent encore comme étant d'une certaine importance.

Jusque vers 1630, la supériorité des Iroquois n'était pas bien marquée. Les Algonquins rachetaient par leur courage ce qui leur manquait en prudence et en discipline, mais les

1 Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. 1, p. 91.

armes à feu que les Hollandais d'Albany fournirent alors aux Iroquois donna l'avantage à ceux-ci, car les Français évitèrent pendant longtemps de fournir des fusils à leurs alliés. (1)

Leur amour de la guerre jeta constamment les Algonquins dans des entreprises hasardeuses, d'où leur indisciplinisme était peu propre à les tirer. Il faut dire aussi qu'étant plus honnêtes, plus francs que les Iroquois, ils furent à plusieurs reprises victimes de la foi jurée, sur laquelle ils s'appuyaient naïvement. Notons encore que par un empressement inconsidéré à "frapper coup," les Algonquins occasionnèrent à leurs alliés les Français nombre de mauvaises affaires avec les Iroquois, à des époques où la colonie avait surtout besoin de repos et de tranquillité.

Ce qui est étrange, c'est l'espèce de fausse bravoure dont les Algonquins firent parade, par un reste d'habitude de leur ancienne renommée. Ils savaient que leurs ennemis agissaient plus par ruses et par pièges que tout autrement,

1-Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. I, p. 148.

mais ils ne laissaient point de commettre chaque jour les imprudences les plus grossières. Quant à l'habileté et au courage, ni l'une ni l'autre des deux races n'en cédaient, mais les Algonquins manquaient de ténacité dans les expéditions et de persistance dans la poursuite de ces guerres cruelles. (1)

La mort de Piescaret, en 1647, fut comme le signal de la ruine de la nation algonquine, qui eut lieu en même temps que celle des Hurons.

Les Algonquins et leurs adhérents ne reçurent que très-peu de secours du côté des Français. Ce n'est qu'en 1665 qu'arrivèrent dans le pays des forces vraiment imposantes, mais il y avait quinze ans que les Hurons, et les Attikamègues étaient détruits et que la poignée d'Algonquins qui restaient se tenaient cachés sous les canons des villages français.

La colonie de la Nouvelle-France, commencée

1 Lafiteau, *Mœurs des Sauvages*, 1724, vol. 1, p. 91, 101-2, 173, 196.

Ferland, *Cours d'Hist.*, vol. 1, p. 148. Faillon, *Hist.*, de la c. f., vol. 1, p. 524-33.

en 1608, n'eut d'établissements stables qu'à partir de 1633 ; elle ne prit véritablement de l'importance qu'en 1665.

Les Iroquois, qui avaient, à cette dernière date, porté leurs armes victorieuses dans le golfe, sur les bords du fleuve, aux sources du Saint-Maurice et de l'Ottawa, sur les terres du Haut-Canada, autour des grands lacs et jusqu'au pays des Sioux, ne voyaient plus d'ennemis sérieux que les Français. Ils surent leur tenir tête pendant un autre demi siècle, c'est-à dire jusque vers 1700. Les Français leur suscitérent alors des ennemis redoutables dans les Abénaquis, venus d'Acadie et placés aux environs des Trois-Rivières.

* * *

Du présent article, nous pouvons faire un résumé sous la forme que voici, qui montre les mouvements successifs de ces peuples :

Les Algonquins habitaient l'Ottawa ; les Iroquois le Saint-Laurent. Ces derniers disaient être venus de l'ouest.

Vers 1500 les Algonquins chassent les Iroquois des bords du fleuve et s'y installent. Les Iroquois vont se fixer entre le lac Champlain et le lac d'Ontario.

Entre 1500 et 1530, les Hurons (ou une autre tribu iroquoise), reprennent Montréal sur les Iroquets, tribu algonquine. La plupart des Iroquets passent dans les rangs des Iroquois par la conquête.

A la même époque les Tsonnontouans, autre tribu iroquoise, commencent à exercer des ravages sur le fleuve en descendant par la rivière Sorél.

En 1535, Jacques Cartier visite à Montréal les Hurons-Iroquois. De là jusqu'à Québec il n'y a qu'un seul village. Les Tsonnontouans ou Toudamans répandent la terreur partout dans ces endroits.

Vers 1560 les Algonquins massacrent presque tous les guerriers de l'Iroquet, à la rivière Puante, et le reste de cette tribu retourne aux Algonquins.

Entre 1560 et 1600, la tribu iroquoise des

Agniers est celle qui conduit principalement la guerre contre les Algonquins.

De 1560 à 1600 les Algonquins prennent le dessus dans toutes les directions. La tribu iroquoise qui tenait Montréal se retire vers l'ouest; on croit la reconnaître dans les Hurons que Champlain trouva, en 1615, près du lac Simcoe.

Vers 1600 paraît avoir commencé la ligue des *cinq nations* iroquoises. A la même date les Hurons descendent traiter avec les Français.

En 1603, Champlain trouve les rives du fleuve inhabitées. Les Algonquins battus par les Iroquois, se sont repliés sur l'Ottawa.

En 1609, avec Champlain qui part pour la première guerre des Français contre les Iroquois, il y avait des bandes de Hurons, d'Algonquins, d'Iroquets et de Montagnais ayant leurs chefs particuliers. L'alliance des Français attire de nouveau les Algonquins au fleuve et ils se fixent principalement aux Trois-Rivières. La guerre continue avec des chances égales de part et d'autres.

En 1624, grand assemblée de toutes les tribus, aux Trois-Rivières, pour enterrer la hache et proclamer la paix dans le Canada. Cette démonstration remarquable n'eut aucun résultat avantageux. Le désaccord exista aussitôt après comme auparavant.

Vers 1630, les Iroquois prennent l'ascendant sur les Algonquins à la faveur des armes à feu que leur procurent les Hollandais.

En 1647, Piescaret, chef algonquin, est assassiné. Sa nation est détruite après cela, ainsi que les Hurons.

Jusqu'en 1665, les Iroquois règnent en maîtres dans une grand partie du Canada. Les troupes que l'on envoie alors contre eux ne les réduisent pas entièrement.

* * *

Il y a vingt-cinq ou trente ans, la ville des Trois-Rivières était encore fréquentée par les restes de quatre grandes races sauvages. C'étaient 1o les Têtes-de-Boule, nation composée de débris des familles attikamègues, mon-

tagnaises, algonquines et des races de la baie d'Hudson, qui venaient en traite chez les marchands de la ville; 2o les Abénaquis de Saint-François, et surtout ceux de Bécancour, qui y passaient à toutes les époques de l'année; 3o les Algonquins dont les *cabanages* et les territoires de chasse n'étaient jamais éloignés de ce lieu; 4o les Iroquois de Saint-Régis, que la compagnie de la Baie d'Hudson employait pour la traite du haut Saint-Maurice—le dépôt des articles de traite, les pelleteries, et la construction des canots d'écorce étant concentrés aux Trois-Rivières.

Soit à cause de la nature temporaire de leurs occupations dans cette place, soit par suite de la répugnance qu'éprouvaient les autres Sauvages à se rapprocher d'eux, les Iroquois faisaient bande à part et n'étaient même pas salués par les autres, sauf les Algonquins, lesquels s'y prenaient de la manière suivante :

Lorsqu'un Algonquin rencontrait un Iroquois, il lui jetait un coup d'œil froid, et prononçait,

d'un ton un peu plus sec que dans son langage ordinaire, ce simple mot : " Iroquois ! "

L'Iroquois, à son tour, répétant le même manège, disait sourdement : " Algonquin ! "

Et tous deux continuaient leur chemin. Nous n'avons jamais entendu dire qu'il en fut résulté de querelle.

Au fond, c'était peut-être un acte de politesse, un mode de salutation.

Les familles iroquoises et algonquines qui habitent aujourd'hui le village de la mission du lac des Deux-Montagnes, conservent à peine un souvenir vague des luttes qui, autrefois, divisèrent ces races. Leur missionnaire M Cuoq nous écrit qu'elles vivent depuis longtemps ensemble en parfaite intelligence et sans se reprocher leurs anciens actes de barbarie. De ressentiment, de *vendetta*, il n'en existe pas l'ombre parmi eux. Dans les chicanes particulières qui surgissent çà et là, ni homme, ni femme ne songent à faire allusion au temps passé, même en se disant des injures,—chose

que les Sauvages pratiquent aussi savamment que pas un de nous.

Ces deux belles races qui s'éteignent, survivent pourtant aux passions et à la haine engendrées entre elles il y a près de quatre cents ans. L'esprit de l'Évangile a passé sur leurs bourgades. Après avoir vécu si longtemps en armes l'une contre l'autre, elles se préparent à mourir dans les bras l'une de l'autre.



SOUS LES BOIS.



Qui pour Cacouna, qui pour Kamouraska, qui pour Rimouski, qui pour Restigouche...le lecteur va croire que je parle sauvage...tout le monde, c'est-à-dire *tout* Montréal, *tout* Québec et *tout* Ottawa, s'en vont "aux eaux," comme si les aqueducs étaient rares dans les villes avantagées d'un tarif de taxes.

Chacun son goût. Moi j'aime mieux la nature primitive qui n'est pas à la mode du jour, mais que le caprice des hommes...et des femmes... ne pourra jamais démoder. Vous ne comprenez peut-être pas le plaisir que j'éprouve à prendre des quartiers d'été inconnus des touristes, mais fréquentés par de belles rivières, des milliers d'oiseaux chanteurs et perdus au fin fond des

forêts séculaires. Que voulez-vous ? le goût n'est point à discuter ; j'aime ce que j'aime, et vous, vous aimez autre chose. Grand bien vous fasse—je vous admire, monsieur Tout-le-Monde.

* * *

“ Les bluets sont bleus, les roses sont roses ! ” a dit un poète grand amateur de la vérité et de la couleur locale.

Les arbres verts, les ruisseaux si clairs, la molle fougère s'étalent à perte de vue autour de moi, toutes choses que l'on pourrait peindre avec plus d'art que je n'en mets ici à les énumérer.

Je vous écris donc de la campagne, au bord des bois, dans une retraite charmante où les bruits de la ville ne pénètrent jamais et où l'on ne parle en mal du prochain que sur les gazettes dont, en venant ici, j'avais doublé l'intérieur d'un grand panier aux provisions.

Maintenant que la belle saison étale les splendeurs de sa robe et que l'atmosphère

tiède des journées d'août nous invite à mettre habit bas, il fait bon aller s'asseoir au pied d'un pin, dans une clairière de la vieille forêt, et de se croire seul au monde, en écoutant le frémissement des cascades, les chants des oiseaux et les récits qui tombent de la bouche d'un forestier. Une douce quiétude s'empare de l'âme, un sentiment d'indépendance ignoré jusque là se fait jour dans votre rêverie, et, mêlant à toute chose l'oubli des maux passés, vous sentez renaître ce je ne sais quoi de poétique et de tendre au-delà de toute expression, qui composait la vie intérieure de nos premières années.

Ce n'est pas ailleurs, c'est ici qu'il faut s'arrêter pour reprendre courage, ressaisir le calme de nos esprits et placer une barrière rustique entre la ville et nous. C'est ici que sont la retraite et la nouveauté.

Figurez-vous mon bonheur : pas de visites à faire sous l'ardeur du soleil, pas de poussière à avaler tout le long du jour et surtout pas d'article à écrire !

Si j'écrivais, ce serait pour rimer des phrases mesurées, cadencées, limées,—peut-être une idylle, peut-être une chanson.

L'air est plein d'inspirations qui s'accrocheraient à la première plume venue.

Fort heureusement, je n'ai pas de plume... mais j'ai un crayon qui vaut bien une plume, sauf le respect que j'ai voué aux imprimeurs.

Ce crayon monte en croupe et galoppe toujours avec moi. Voilà comment il n'est point ailleurs que dans ma main et pourquoi je ne puis m'empêcher d'aligner des mots sur du papier.

Il a son histoire, il me rappelle assez de souvenirs pour m'occuper tout un jour et davantage.

Tel que vous ne me voyez pas, lecteurs, je suis en train de décider s'il ne vaudrait pas mieux vous raconter l'histoire de mon crayon pour l'édification des jeunes et l'étonnement des vieux.

Ce serait un chapitre triste. Il y aurait quelques larmes et nombre de soupirs, et le tout

finirait par un mariage qui ne ne serait pas le mien.

Vous n'êtes pas assez impitoyables pour exiger des révélations qui manquent absolument de gaieté. J'aurai la force de garder en portefeuille les vingt-deux colonnes et deux tiers de prose que j'écrirai un jour plus tard pour la postérité.

Non, vous ne saurez pas pourquoi j'ai fui jusque dans ces lieux cachés, pourquoi je veux y rester seul, et à quoi je pense...

Parlons plutôt de ce qui se présente en ce moment sous mes yeux, savoir : mon sac de voyage et mon compagnon de voyage.

* * *

Mon sac de voyage n'est point un sac, c'est un panier aux provisions, il loge très bien entre les varangues de mon canot d'écorce et, Dieu merci, nous ne sommes pas dyspeptique.

S'il m'arrive de manquer un coup de fusil, le guide ne manque pas le sien—de cette manière,

le gibier qui nous visite nous trouve toujours à domicile et n'y laisse jamais sa carte.

Mon guide n'est point un vulgaire *engagé*, c'est un ami, un garçon qui passe sa vie dans les bois si vous voulez, mais spirituel, habile, brave en fou, assez instruit et comme feu Molière, observateur. Personne ne voit mieux les travers du peuple civilisé, personne ne s'en moque à meilleur titre. Avec cela, heureux comme un roi de l'ancien temps, ayant une pente à la poésie, la poésie des voyageurs, la joyeuse, la mélancolique, la bonne, la vraie. Si vous l'entendiez chanter en maniant son aviron :

Dans la forêt et sur la cage,
Nous étions trente voyageurs !

ou bien encore :

Dans les prisons de Nantes
Y a-t-un prisonnier !

vous " donneriez Sorel, Machiche et St. Denis"
pour vivre à ses côtés !

Par la tradition, il descend en ligne droite de
cette vaillante et noble race de voyageurs

canadiens, dont Fenimore Cooper nous a si adroitement escamoté le type en littérature. Il se nomme Gonzagues.

La première fois que nous nous sommes rencontrés, je ne l'ai pas pris pour un homme, il me semble qu'il participait de la nature des êtres fantastiques—bien des gens le croyaient aussi.

C'était, il y a eu six ans au mois de juin, sur le bord de la rivière Vermillon. La bande des flotteurs de bois était arrêtée dans un endroit périlleux, leur chef ne savait plus à quel saint se vouer pour passer outre avec les honneurs de la lutte.

Expliquons-nous :

Quinze, vingt, trente hommes sont établis en automne aux abords d'une rivière ou d'un cours d'eau quelconque.

Pendant l'hiver ils abattent des arbres, les coupent en billots et les charroient sur la rive.

Il n'est pas rare que cette rive soit un escarpement, une falaise, enfin quelqueendroit moins

praticable que le carré Viger ou les calembourgs de Charles Ouimet.

Le printemps venu, l'on ferme le chantier et les hommes destinés à l'opération difficile du flottage descendent les rivières en chassant devant eux les pièces de bois échouées au rivage, accrochées sur les pointes de rochers ou empilées par le mouvement des eaux à la tête des cascades et des rapides.

C'est une rude corvée dans laquelle il est bon d'apporter un poignet solide, un coup d'œil prompt et sûr, de grandes qualités de nageur, de rameur et d'équilibriste et pardessus tout, une conscience en paix avec Dieu, car la mort se dresse à chaque pas de ces vigoureux exercices.

* * *

Ce printemps-là, une escouade de flotteurs arrivait par la rivière Vermillon en face de l'obstacle que je vais vous décrire : près de quatre cents billots déposés sur la croupe d'une rive très-escarpée s'étaient mis en mouvement

lorsque le soleil avait fondu la neige au flanc de la falaise. D'après le calcul des bucherons, cela devait arriver et précipiter les billots tous ensemble dans la rivière, en simplifiant les travaux du flottage.

Le plan était trop beau pour réussir. Il se présenta une barrière naturelle. Deux souches placées à mi-côté et que la neige avait rendues imperceptibles pendant l'hiver, reçurent les premiers billots échappés du sommet, les arrêtaient, et bientôt l'énorme charge se trouva à poser tout entière sur ces deux appuis.

En-dessous, une vingtaine de pieds restaient libres entre le niveau de la rivière et la masse de billots accrochés.

Au-dessus, il y avait accès pour les travailleurs—mais repêcher quatre cents billots, les tirer à la côte et les faire rouler plus loin vers la rivière, cela coûte beaucoup d'argent. Comment s'y prendre ?

Sur ces entrefaites, arriva Gonzagues.

Bucherons, chasseurs, voyageurs, guides de cages, etc., saluez, c'est votre maître à tous.

—Voyons donc, dit-il, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de passer ici comme des messieurs ?

Et sans perdre plus de temps, il prit une hache et monta la côte, droit sous l'amas de billots.

Cette manière de monter à l'assaut était tout-à-fait dans le caractère de Gonzagues. On le connaissait et personne n'aurait osé l'interroger sur ses intentions, avant qu'il en eût parlé lui-même.

Chacun se rappelait que l'année précédente il était monté sans souffler mot, sur une *jam* ou empilement de pièces de bois formée à la tête d'une cascade dangereuse et que là, tout seul, un pic à la main, il était parvenu à décoller la *clef* ou pièce principale qui retenait l'avalanche de billots au-dessus du gouffre. Au moment où tout cela s'ébranlait pour bondir en avant, Gonzagues s'était précipité de côté dans un endroit de la chute un peu moins roide, vers lequel les billots ne pouvaient se diriger, et ses hommes l'avaient perdu de vue dans les bouillons blancs de la rivière.

Pendant ce temps, les billots avaient également sauté la chute et se dandinaient au bas sur ces mêmes bouillons blancs.

Les hommes partis à la recherche du corps de Gonzagues furent stupéfaits en l'apercevant qui se chauffait au soleil sur un petit rocher à fleur d'eau, d'où il leur fit signe d'aller le chercher.

Sur le reproche de témérité qu'on lui adressa quelques minutes après, il répondit, en bourrant sa pipe et hochant les épaules :

—Bah ! est-ce que vous croyez qu'il y a assez d'eau dans le Saint-Maurice pour me noyer !...

.

Je viens de dire qu'il avait monté la côte, droit sous l'amas de billots.

Nous étions à le regarder, immobiles dans nos grandes berges de *drave* (*drave*, ou *drive*, ; en français : flottage des bois) ne nous rendant pas compte de son idée.

Tout-à-coup chacun poussa un cri d'angoisse en y mêlant le nom du téméraire. • Gonzagues

entamait à tour de bras l'une des deux souches. Sa hache s'abattait, rapide et ferme, sur les attaches du barrage, les grosses racines de la souche.

Mais les cris, les supplications s'élevèrent avec une telle énergie qu'il s'arrêta

—Qu'est-ce qu'il vous faut ? dit-il.

—Il faut que tu descendes, lui criâmes-nous, ne vois-tu pas que tu vas attirer sur toi les bilots suspendus sur ta tête, c'est la mort inévitable !

—Rangez vos berges, et ne craignez rien pour moi, mais rangez-vous, sinon vous serez écrasés comme des mouches.

Ce fut tout son raisonnement. Je ne réussirai jamais à décrire ce qui se passa ensuite. Nous étions spectateur d'un drame dont le dénouement paraissait fatal ; chaque coup de hache avait un écho dans nos poitrines, chaque seconde amenait une nouvelle épouvante. Un condamné sur l'échafaud n'est pas plus près du sacrifice que ne l'était Gonzagues. Cris, menaces, supplications, il n'écoutait rien et bûchait toujours.

La rivière, très-profonde en cet endroit, coulait sous lui à vingt pieds, presque à pic. Il avait devant lui bien haut par dessus les épaules, la pile de billots retenue par l'obstacle qu'il brisait.

Soudain, il s'arrêta. La souche avait craqué.

L'on aurait entendu voler une abeille. Les respirations des hommes qui étaient là se pouvaient compter.

Gonzagues, l'œil au guet, avait encore la main sur la hache, il attendait.

Comme la débâcle ne se faisait pas, il se remit à pratiquer des entailles.

Au bout d'une minute, la masse écrasa les derniers liens, mais avant de se ruer au bas de la pente, elle chancela pendant trois secondes et l'intrépide bûcheur en profita pour plonger comme une anguille dans le courant placé sous lui. Il avait à peine atteint le fond, que la rivière était couverte de billots flottant pêle-mêle,—les uns qui avait piqué une pointe en bas revenaient à la surface et dansaient comme des marionnettes avant de se coucher mollement

sur la lame ; les autres, entraînés par l'élan formidable qu'ils avaient reçu, se pourchassaient au loin et heurtaient les premiers ; c'était une scène d'éléments déchaînés dont le tableau pourrait se faire sur la toile, mais difficile à traiter la plume à la main.

Lorsque nos yeux découvrirent l'auteur de cet exploit, il se tenait debout sur l'un des billots les plus éloignés et reprenait haleine. Sa course entre deux eaux, en ligne droite vers la rive opposée, l'avait mis hors de danger, car en somme la charge des pièces de bois s'était plutôt abattue près du rivage, et la résistance de l'eau avait contribué à l'amortir considérablement.

Parvenu à terre, Gonzagues reçut nos éloges avec un grand sang-froid. Quand nous lui dîmes que sans son courage il aurait fallu renoncer à flotter ces quatre cents billots, il répondit simplement : " Vous auriez bien pu faire éclater l'une des souches avec de la poudre, sans y mettre tant de cérémonies ! "

Personne n'avait songé à cela !

LA TROMPETTE EFFRAYANTE.



Charles Bernard avait laissé tomber son blanchissoir et se tenait les côtes de rire.

Vous me demandez de quoi riait Charles Bernard ?

Pour le moment, rien ne presse ; je vais donc vous présenter un tant soit peu ce personnage.

Charles Bernard était un pauvre diable de poseur d'affiches qui prenait la vie comme elle se présentait. C'est vous dire qu'il agissait en philosophe sans s'en douter.

Pour de l'instruction, il n'en avait guère tiré des livres, mais il savait une foule de choses qu'il avait apprises dans ces voyages. Cela lui tenait lieu d'études classiques et autres, et

j'ajoutai qu'il n'en était que plus considéré dans le canton. Voilà pour son mérite et ses qualités.

Lorsque les devoirs de son état n'absorbaient pas tous ses instants, il se livrait avec bonheur à la pratique du chaulage des bâtiments et clôtures. Voilà pour ses goûts.

Or, le jour où je vous le présente, il est précisément en train de promener un large pinceau plat—*vulgo* blanchissoir—sur la devanture du jardinet de mon voisin. Il y a près de trente ans de cela

* * *

Tout-à-coup un cri sourd se fait entendre aux environs. Il dresse l'oreille et reste la main immobile sur son ouvrage.

Le cri sourd continue.

Je dis cri sourd parceque c'était bien un cri, mais si puissant qu'il semblait être, il avait je ne sais quoi d'étouffé qui donnait l'idée d'une chose extraordinaire.

Ce cri venait-il du quartier, du centre de la ville, ou de la campagne ?

Impossible de le dire.

Il était assez distinct pour que l'on crut que la source en était à quelques pas seulement. Mais il était assez fort aussi pour provenir de plusieurs centaines de pas.

Charles Bernard eut une seconde ou deux d'indécision en l'entendant, puis de l'air d'un homme qui a découvert un mystère ou une espièglerie, et qui en voit la ficelle, il laissa tomber son blanchissoir et se prit à rire à tout rompre.

* * *

Le cri continuait.

C'était quelque chose de terrible comme l'inconnu, de hideux comme le râle d'un possédé, de vibrant comme le bruit d'une cataracte, d'incompréhensible comme les clameurs que l'on entend dans les rêves.

La rue où travaillait Charles Bernard se trouva en moins de dix secondes remplie de gens terrifiés qui se lamentaient de mille manières et qui toutes, bien sincèrement croyaient à la fin prochaine du globe.

Il n'y avait pas, en effet, à badiner. Le cri

continuait en augmentant de volume. Ce *crescendo* était épouvantable. Personne ne pouvait expliquer d'où provenait la voix. Personne non plus ne pouvait se figurer à quelle espèce d'animal elle appartenait.

Charles Bernard avait compris cela et c'était ce qui l'amusait tant.

Le cri continuait et s'étendait de plus en plus. Au lieu du murmure inouï qu'il avait d'abord fait entendre et qui était déjà suffisant pour effrayer toute une population, c'était maintenant une voix distincte, un souffle rauque et énergique qui remplissait l'air et dont les vibrations portaient la terreur chez les êtres les plus solidement constitués.

Plantés sur leurs jarrets, le corps repoussé en arrière, la tête levée, l'oreille droite, l'œil hagard, les naseaux ouverts, les chevaux s'étaient arrêtés dans les rues. Leurs conducteurs, aussi épouvantés que les bêtes, cherchaient à droite et à gauche une assurance qui ne se trouvait nulle part.

Sortis de leurs maisons, citoyens et citoyen-

nes, garçons et filles, se précipitaient dans la rue et tombaient nez à nez avec des voisins tout aussi alarmés qu'eux mêmes.

Le cri continuait, et Charles Bernard riait toujours.

Le juge Bolete courait de haut en bas de la rue, criant à tue-tête qu'il savait d'où venait le cri. Vous comprenez qu'il ne le savait pas, mais qu'il croyait l'avoir trouvé. Tout le monde se mit à le suivre, quoiqu'il fut vêtu d'une robe de chambre et de pantoufles éculées.

Sa suite rencontra au coin de la rue une autre foule, aussi bouleversée, qui cherchait à contre-courant d'où pouvait venir le cri.

Le cri ne cessait de se faire entendre.

*
*
*

Au moment où les deux foules se heurtèrent, la voix puissante qui couvrait la ville, éclata en deux ou trois accents aigus.

La plupart des auditeurs se mirent à genoux. On croyait décidément avoir affaire à "la trompette effrayante".

Le spectacle que présentait la ville est impossible à peindre. Il ne restait pas une âme dans les maisons, pas même les enfants au berceau, car les mères s'en était emparé avant de fuir. Personne ne songeait à parler. La voix surnaturelle, terrifiante, gigantesque, colossale, qui se faisait entendre, tenait lieu de tout commentaire. On se regardait à peine. La mort et la peur se tenant par la main personifieraient l'attitude et les sentiments des braves gens dont je vous raconte le désarroi.

Charles Bernard riait de plus en plus fort.

Le juge Bolete revenait sur ses pas à la tête de ses fidèles, et par les grands mouvements de désespoir qu'il imprimait à ses bras et à sa robe de chambre, il donnait le tableau le plus complet de la désolation et de la terreur.

Les larmes s'étaient mises de la partie. Hommes et femmes en versaient à cœur fendre. Plusieurs demandaient un prêtre pour se confesser. Des ennemis irréconciliables s'embrassaient et se juraient le pardon de leurs offenses.

Enfin, un troupeau de vaches, échappées de la

commune de la ville passa comme l'éclair dans la rue principale de la ville, la queue en l'air, la tête baissée, les pieds ruant. Au lieu de provoquer une hilarité générale cela ne servit qu'à porter davantage la désolation dans les cœurs.

Charles Bernard, voyant cela, riait à se démonter les côtes.

* * *

Le cri avait continué de soutenir son diapason. C'était un hurlement comme l'esprit n'en pourrait rêver. Quelque chose qui n'a d'expression en aucune langue. Une note horrible, infernale, rageuses, échevelée, qui semblait venir autant du Ciel que de la terre et dont personne ne saurait comparer l'effet énervant qu'aux éclats de la trompette du jugement dernier.

Enfin, fous de terreur et croyant voir venir la mort, les élèves des écoles se répandaient dans les rues, augmentaient la foule et criaient partout que la fin du monde était proche.

Charles Bernard se pâmail de plaisir. Jamais il n'avait assisté à pareille fête.

Mais lorsqu'il vit le curé sortir pâle et défait du presbytère, la tête nue et la voix tremblante, il ne put y tenir et se mit à crier comme un sauveur :

“ M. le curé, monsieur le juge, M. Chicoine, M. Panneton, Mr. Dorval. M. Chose, M. l'avocat, M. Machine, M... hé ! hé ! je sais ce que c'est ! n'ayez pas peur ! Ce n'est pas dangereux...”

Et il s'arrêta pour donner libre cours au fou-rire qui s'emparait de lui encore une fois.

Le curé voyait bien que pour rire de la sorte notre homme devait avoir de bonnes raisons. Le juge se trouva à penser justement de la même manière.

C'est pourquoi ils s'approchèrent du rieur.

* * *

— Eh ! pour l'amour de Dieu, que signifie cela ? dit l'un d'eux.

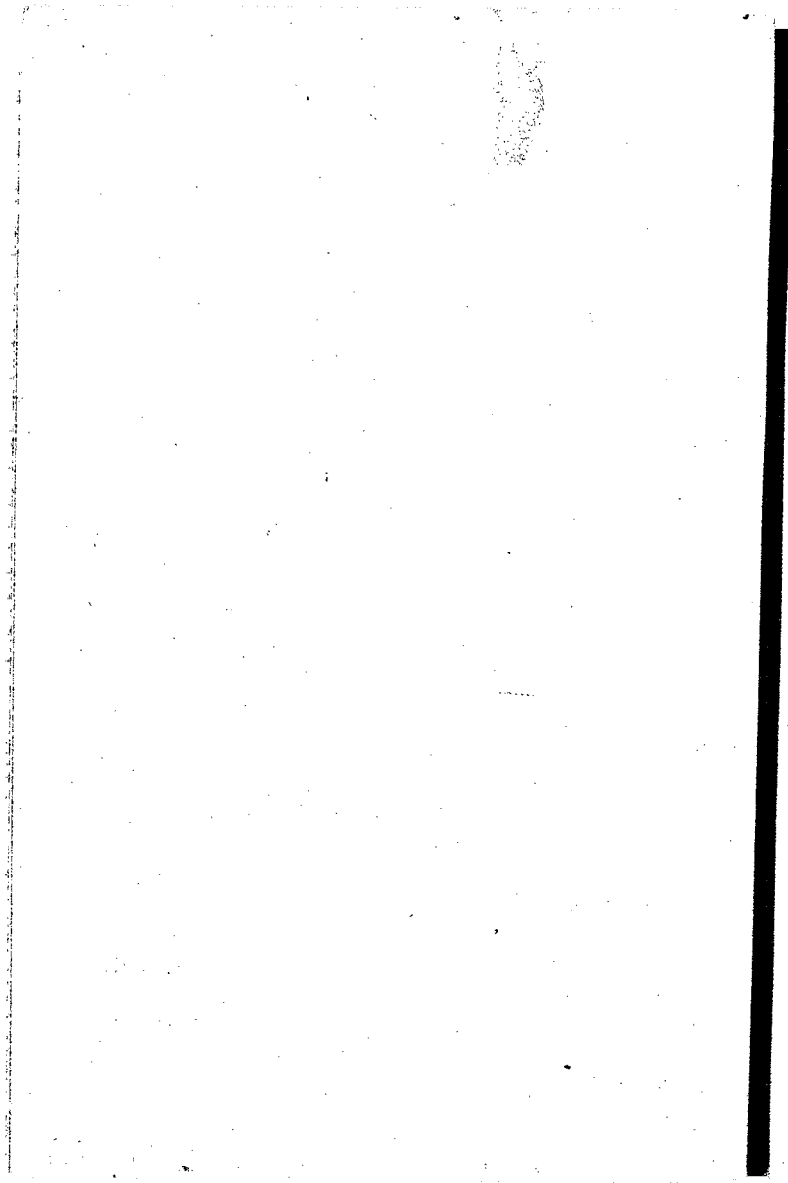
— Je vous demande pardon, monsieur ce n'est rien, commença Charles Bernard

—Comment ! rien ! Vous n'entendez donc pas ?...

—Mais oui, j'entends très bien : C'est le sifflet d'un bateau à vapeur. J'en ai vu et entendu de plus laids que celui-là dans mes voyages !...

Et Charles Bernard riait comme un homme parfaitement heureux du tour que le sifflet à vapeur venait de jouer au paisibles habitants de la ville des Deux-Grèves, où il n'avait jamais été entendu avant ce jour.





MÉLANGES
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PAR

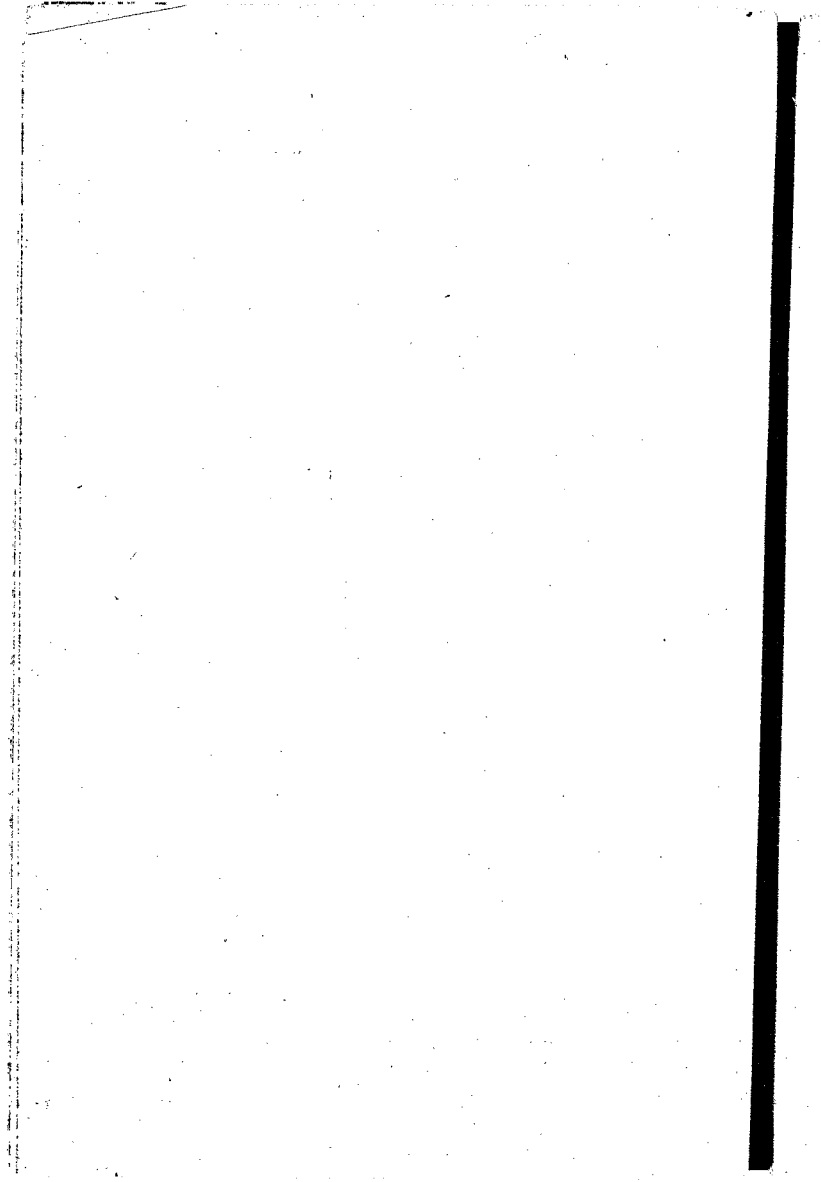
BENJAMIN SULTE.

L'histoire plaît, de quelque
manière qu'elle soit écrite.

PLINE, LE JEUNE.

OTTAWA :
IMPRIMERIE JOSEPH BUREAU.

1876.



VIEILLES GAZETTES.



Je n'écris pas de l'histoire, je publie des notes. C'est plus court, plus facile, moins raide à lire.

Traçons la chronique, humble et légère, des commencements du journalisme en Canada. Les penseurs la revêtiront de la réflexion et de la forme qui donne la durée.

Nos contemporains n'ont pas connu les temps où poussèrent les premières feuilles de ce grand arbre qui couvre le pays. Quelques-uns en ont entendu parler ; d'autres ont lu le peu qui en a été dit ; tout le monde avoue que le travail de plume que l'on nomme l'histoire n'est pas encore fait dans cette partie intéressante.

C'est M. Gérin qui a le mieux ouvert la voie, dans sa *Gazette de Québec centenaire*. Un sentiment de curiosité m'a fait copier à mon tour, de-ci de-là, à travers la lecture des vieux journaux, les notes qui vont suivre. Voilà tout mon avoir. Je livre ces lignes à l'indulgence du lecteur.

* * *

M. Bibaud a dressé une liste d'écrits faits par des gentilshommes canadiens : mais si intéressante qu'elle soit, cette liste ne nous montre jusqu'à la conquête à peu près rien que l'on puissent regarder comme œuvre purement littéraire ou comme les débuts d'une littérature national. Ce sont des rapports sur l'état du pays, des relevés militaires, des récits d'expéditions lointaines, utiles aux historiens seulement. Nos ancêtres faisaient l'histoire où vont s'inspirer les écrivains de nos jours.

Deux exceptions méritent pourtant d'être signalées : "Le tableau de la mer," poème du

sieur Taché (1), que l'on reporte ordinairement vers l'année 1732, et un poëme héroï-comique sur les débats survenus en 1728 dans l'église du Canada. Ce dernier ouvrage, qui est de l'abbé Marchand (2), paraît avoir été composé peu après celui de M. Taché.

Si nous n'avions pas nos vieilles chansons populaires, qui à elles seules forment un monument remarquable, il faudrait renoncer à toute étude de ce côté, à moins que l'on ne découvre un de ces bons jours ce qui a pu être caché jusqu'à présent.

* * *

Le gouvernement français s'était donné pour règle de n'introduire en Canada aucune des institutions qui, par leur nature, fournissent au peuples l'occasion, et par suite l'habitude, de délibérer en corps et d'exprimer, collectivement ou selon l'instinct d'un chacun, sa pensée, son désir, enfin sa volonté.

1 Ancêtre du Dr. J. C. Taché.

2 De la famille de F. G. Marchand, poëte, journaliste et député.

Rien d'étonnant donc que la presse périodique n'ait point existé en ce pays avant l'introduction du régime anglais.

On pense même qu'il n'y eut pas d'imprimerie tant que dura l'administration française. Les publications officielles se faisaient à son de trompe ou de tambour. C'était " le cri public."

*.**

A Sorel, aux Trois-Rivières, le cri public existe encore. Seulement depuis plus d'un siècle que les troupes françaises sont parties, le tambour et la trompette sont remplacés par une cloche à la main que le crieur sonne à tour de bras, au coin des rues, sur les places, devant les hôtels, et généralement dans tous les lieux fréquentés.

Dès qu'il a battu son ban (le mot est ancien, correct et pittoresque), le silence s'établit aussi loin que l'on suppose que puissent s'entendre ses paroles. En même temps, apparaissent par les portes et les fenêtres du voisinage les figures de tous les habitants. Il n'en

manque aucun. C'est un coup de baguette magique, un changement de décors à vue, comme au théâtre. On va apprendre la nouvelle du jour ! Si elle offre quelque intérêt, on en causera jusqu'au lendemain. Si elle est sans valeur, si c'est un lieu commun, on en méditera au moins deux heures durant, et, en ce cas, malheur à celui ou celle qui en est l'objet, l'auteur, ou le bénéficiaire !

Le crieur sait placer un intervalle entre le son de sa cloche et l'instant où s'élève sa voix. C'est le moment de la mise en scène. Il promène autour de lui un œil exercé, pour juger l'auditoire. Parfois, son regard va jusqu'à imposer silence aux groupes lointains peu soucieux de ses faits et gestes. Puis, si l'annonce ou la criée doit être un tant soit peu longue, il déroule avec mesure un papier sur lequel est couchée la prose officielle.

J'ai connu un crieur qui profitait du moment solennel où tous les yeux étaient fixés sur lui pour sortir avec majesté son mouchoir à carreaux et faire entendre dans le silence dont il

avait été l'invocateur, une série de détonations nazales fort réjouissantes. Quelques gamins riaient invariablement à cet endroit du cérémonial. Nombre d'auditeurs maugréaient de leur côté, mais lorsque ceux-ci manifestaient par trop ouvertement leur mauvaise humeur, notre homme remplaçait le mouchoir par la tabatière. Et il fallait le voir priser ! On ne prise plus comme cela de nos jours. C'était la tradition du grand siècle, au temps des jabots de dentelle et des chiquenaudes savantes. Un priseur royal, quoi ! Tout y était : la tête en arrière, un peu penchée à droite ; la canne (je veux dire la cloche) sous le bras gauche dont la main tenait la boîte aromatique entrebaillée ; la main droite relevée avec une grâce parfaite à la hauteur de la joue ; le coude droit carrément rejeté en dehors, au-dessus du niveau de l'épaule ; et la jambe ! comme il savait l'art difficile de l'arrondir en l'avancant !

Une femme de mon quartier, qui devait l'avoir vu plusieurs centaines de fois accomplir cette grande action, n'en paraissait point blâsée.

Que de fois ne l'ai-je pas entendu rentrer chez elle riant aux éclats et s'exclamant : " Le drôle de corps, comme il est toujours amusant ! "

J'ai connu un autre crieur qui ne savait pas lire, .

" Mais qui se gardait bien de l'avouer aux gens."

Il ne manquait jamais de déployer un papier, que les malins reconnaissaient pour être souvent le même, sur lequel il lisait, ou plutôt chantait en forme de récitatif bien scandé:

" M. Jérémie Laloupe fait savoir à quilconque il appartiendra qu'il a emprisonné une vache rouge qui fréquentait ses choux et ses rabioles. Le propriétaire pourra la ravoire en payant les dommages et les frais du banc."

Un unique et dernier coup de cloche suivait pour annoncer que tout était fini.

Prix du ban, trente sous, quelquefois un écu, selon la tournée qu'exigeait la partie intéressée.

* * *

Reprenons le fil de notre chronique et marchons droit.

Il est une classe d'hommes qui ne pût jamais se faire admettre en Canada, du temps que la France était chargée de nos destinées. Ce sont les avocats. Nous pouvons citer des dépêches officielles où il est parlé, tantôt avec terreur, tantôt avec dégoût, de ces hommes de chicane.

Parmi les curiosités de l'époque, on peut aussi mentionner le blâme que Louis XIV fit peser sur le comte de Frontenac pour avoir autorisé les habitants à se réunir en certains cas et à lui exposer leurs besoins.

Donc, pas de communes, pas d'élections à un degré un peu élevé, pas non plus d'interprètes improvisés invoquant la cause populaire ; ni agitation ni agitateurs. Le droit de se taire était strictement reconnu. A quoi bon des avocats et des journalistes dans ces conditions ?

* * *

Autant on rejetait les avocat, autant on faisait bonne mine aux notaires.

L'avocat scrute, met en doute, compare, agite une affaire. Il se fait le défenseur ou l'adversaire d'une cause. Son argumentation montre le fort ou le faible d'une situation. Pour agir il lui faut pleine liberté. Sur ses traces on voit apparaître tout ceux dont il représente les intérêts. C'est un chef qui marche toujours armé et qui, souvent, n'a qu'un signal à faire pour se voir à la tête d'un bataillon.

Le notaire est un tout autre type. Les actes qu'il dresse, du consentement des parties contractantes, ne l'entraînent point à la lutte. Les notes dont il est le dépositaire sont produites au grand jour plus tard, en cas de procès, par d'autres que par lui. Chez nous, il fut, sous le gouvernement français, ce qu'avaient été ses prédécesseurs dans l'antiquité : gardien des papiers de familles, un garde-note, selon le terme ancien—fonctions respectables et honorées. Aussi dans un jeune pays, où le sol se partageait entre les hommes pour la première

fois et où s'implantait le système féodal si intimement lié à la propriété foncière, vit-on le garde-notes installé partout et protégé par les gouvernants. Sa charge était une fonction publique ; le roi s'en réservait la nomination, et c'est par lettres-patentes qu'il créait cet officier important. De là les "notaires royaux," titre qui était de toute exactitude.

Nous avons vu des notaires se pénétrer tellement de leur devoir de tabellions, qu'ils écrivaient au jour le jour le récit des événements qui se passaient sous leurs yeux. Ce furent nos annalistes, nos chroniqueurs, nos journalistes, alors que les journaux étaient encore inconnus parmi nous.

A leur place, des avocats eussent fait des feuilles militantes pour débattre les questions du jour.

Dans le journaliste il y a de l'avocat, et dans l'avocat il y a toujours un journaliste.

* * *

Le journal est fils de l'imprimerie. Il est impossible sans elle. On ne le voit que dans les pays où la discussion des affaires publiques est tolérée ou permise. Donc, sans imprimerie et sans liberté, pas de journal.

La *Gazette de Pékin*, Chine, remonte à la fin du dixième siècle. Mais la presse en ce curieux pays est restée à l'état d'enfance, et ne dépasse guère la limite des publications officielles.

L'imprimerie fut inventée en Europe vers 1440.

Le journal le plus ancien que l'on connaisse en Europe est de Neuremberg. Il porte la date de 1457, ce qui lui donne l'âge respectable de quatre cent dix-neuf ans.

De 1465 à 1492, l'imprimerie s'établit dans plus de cent cinquante endroits du centre de l'Europe.

Les controverses religieuses du XVIème siècle firent naître la forme du journal moderne. Une animation extraordinaire se manifestait alors dans les esprit ; on voulait savoir, discuter,

enseigner. Les gros traités étaient trop étendus, trop longs à lire, et pour la plupart des gens, trop profonds.

On fit des brochures ; puis des manifestes, des satires, des chansons imprimés sur feuilles volantes pour alimenter la polémique.

Ces publications devinrent bientôt à la mode ; le peuple même sembla s'y attacher. On vit Cromwell formuler une ordonnance prescrivant aux journaux de paraître avec régularité. Il leur imposa l'obligation de se servir de la poste pour circuler dans les comtés de l'Angleterre ; peut-être le Protecteur songeait-il sur ce dernier point à empêcher la circulation clandestine qui eût pu résulter de démarches hostiles de la part du pouvoir.

Le premier journal publié en Angleterre commença en 1622 ; en France, 1631 ; à Boston, 1704.

Nos voisins vivaient sous un régime bien différent du nôtre, et qui est trop connu pour en parler ici. Disons seulement que tout n'était pas rose dans leurs affaires. Les préjugés

et la bigotterie y tenaient une place peu enviable pour une nation qui se targue de fonder sa puissance sur la liberté.

La discussion s'alimentait tellement bien parmi eux, que vers l'époque où l'armée de Wolfe entra à Québec, ils avaient déjà une douzaine et demie de journaux.

Il n'y avait chez nous rien de cela,—pas même une imprimerie.

* * *

La guerre, terminée au printemps de 1760 par la capitulation de Montréal et par le départ des troupes françaises qui eut lieu bientôt après, laissait le Canada dans une situation indécise et absolument livrée aux mains du pouvoir militaire.

Tant que dura ce régime, les affaires se ressentirent du malaise général.

Enfin, le traité de Paris (février 1763) fixa nos destinées : nous sûmes que la France avait disposé de nous.

Nous appartenions à l'Angleterre !

Voyant la grande question réglée, ceux des Anglais qui cherchaient, pour leur compte personnel, à exploiter la nouvelle colonie, commencèrent à nous arriver. La plupart apportaient avec eux des ballots de marchandises, d'autres des bibles, d'autres les lois anglaises. Ces derniers étaient des avocats et des juges, nommés, expédiés et installés ici par la couronne. Il en vint des Trois-Royaumes, mais encore plus de la Nouvelle-Angleterre. A vrai dire, il en vint de partout.

* * *

Dès l'automne de 1763, un Ecossais de Philadelphie, du nom de William Brown, visita Québec et proposa d'y fonder une gazette.

Nous saluons en lui le premier journaliste canadien.

C'est un marchand-tailleur de Québec, du nom de William Laing, qui paraît l'avoir attiré en ce pays.

Il apportait de l'atelier de Benjamin Franklin, dit la tradition, un prospectus dans lequel il

demandait "trois cents souscrivants," et s'engageait à établir "une belle imprimerie dans une place convenable à *Quebeck*." Les deux langues devaient figurer à côté l'une de l'autre dans la gazette qui sortirait de cette belle imprimerie, "comme c'est le moyen le plus efficace de faire réussir une entière Connaissance de la Langue *Anglaise* et *Française* parmi ces deux Nations, qui a présent se sont jointes heureusement dans cette partie du Monde."

Les Anglais ne doutent de rien. Ils prenaient ce baragouinage pour du français, et l'offraient comme tel.

Il fallait être bien réduit, bien abattu par la conquête, bien désespéré pour accepter la langue barbare que promettait le prospectus !

Aussi le nombre des "souscrivants" ne fut-il que de cent cinquante. Sans le patronage que lui fit entrevoir le gouvernement, jamais Brown ne serait revenu au Canada avec son "assortiment de nouvelles Caractères," comme il s'exprime.

* * *

Encore plongés dans les malheurs où la guerre les avait jetés ; se sentant sous le sceptre d'un monarque injuste à leur égard ; méprisés et repoussés de partout par les aventuriers qu'apportait chaque navire, les Canadiens ne regardèrent évidemment pas d'un bon œil l'engin de publicité qui allait mettre dans la main de leurs ennemis une ressource de plus, ressource terrible, ils le sentaient bien. " D'ailleurs, écrit M. E. Gérin, sans parler du chiffre de la population, qui était faible, il est impossible que le goût de la lecture des journaux fût alors assez généralement répandu pour donner trois cents abonnés qui ne pouvaient se recruter qu'à la ville—les campagnes étant restées étrangères à cette nouvelle importation."

* * *

Le premier numéro de la *Gazette de Québec* parut le jeudi 21 juin 1764, en quatre pages *in-quarto*, chaque page ayant deux colonnes, l'une en français, l'autre en anglais. Deux

colonnes de nouvelles étrangères, et deux annonces. Le nom des imprimeurs, Brown et Gilmore, y figure avec l'adresse du bureau du journal : " rue St. Louis, deux portes au-dessus du Secrétariat." C'est Brown qui était l'âme de l'entreprise ; il maniait assez habilement la plume, ce que son associé ne paraît pas avoir su faire.

La *Gazette*, en ses premiers temps, était loin de réaliser l'idée que de nos jours on se forme d'un journal.

Elle ne se mêlait aucunement de politique.

N'ayant point de rivale pour lui donner la riposte, elle ne s'engageait oncques dans les polémiques.

Mais, direz-vous, elle ne publiait donc que des nouvelles ? Oui, lecteurs, rien que des nouvelles...qu'elle empruntait aux papiers de Philadelphie et d'Angleterre. Pas un fait-divers canadien, pas non plus d'article traité au point de vue canadien. Il s'y rencontrait des annonces, par exemple, et en cela on pouvait reconnaître la race qui sustentait la *Gazette*.

La *Gazette* était très attachée au gouvernement qui la subventionnait. Cette tradition est encore assez vivace en certains quartiers.

A tout prendre, la création de Brown et Gilmore était ce que nous nommons la *Gazette Officielle*, agrémentée de quelques annonces de commerce et de nouvelles étrangères. Il faut feuilleter plusieurs volumes de cette publication pour rencontrer une demi douzaine de petites notes d'actualités canadiennes.

Dans son premier numéro, l'éditeur avertit ses abonnés que, vu la rigueur de nos hivers, il sera parfois privé temporairement de ses échanges avec les autres pays, ce qui le mettra dans un embarras assez grave ; mais il se hâte d'ajouter qu'il espère bien suppléer alors à l'insuffisance des nouvelles étrangères par "des pièces originales, en vers et en prose, qui plairont à l'imagination, au même temps qu'elles instruiront le jugement." En d'autres termes, cette brave *Gazette* ne se proposait d'employer un rédacteur que comme pis aller quand les autres sources feraient absolument défaut !

Dans les seize premiers mois, écrit encore M. Gérin, la *Gazette* ne contient "pas l'ombre d'une appréciation politique, et bienheureux sommes-nous quand nous y trouvons un ou deux faits-divers. Les lecteurs étaient régulièrement mis au courant des faits et gestes des peuplades sauvages du Rhode-Island et du Delaware qui repoussaient le joug britannique, mais on leur laissait ignorer les évènements qui s'accomplissaient dans la capitale du Canada."

Lors de sa réapparition, après la guerre de 1775, on voit la *Gazette* se vanter "d'avoir mérité le titre de la plus innocente gazette de la domination britannique et qu'il y a très-peu d'apparence qu'elle perde un titre si estimable."

Cette douce innocence nous prive du plaisir d'adresser à la mémoire de son éditeur les compliments qu'il se faisait si ingénument lui-même.

..*

Vers 1764, il y avait vingt journaux dans les provinces anglaises de l'Amérique du Nord. De

ce nombre, la *Gazette de Québec* était la seule survivante il y a trois ans, date de sa mort.

Pendant une quinzaine d'années, (1764-1778) elle n'eut pas de compétiteur en Canada.

Si je ne me trompe, le premier journal qui vit le jour à New-York ne commença qu'en 1773.

.

Au mépris du traité de Paris, le roi d'Angleterre nous refusa tout d'abord la jouissance de notre religion, de notre langue, de nos droits civils et des prérogatives attachées au titre de sujets anglais—titre sous lequel on nous désignait cependant.

Murray, le premier gouverneur qui fut chargé de nous administrer de la sorte, sentit son cœur se révolter devant l'injustice qu'on lui faisait commettre. Il toléra jusqu'à un certain point l'usage de la langue française, et se montra assez accommodant à l'égard de la religion catholique.

Sa conduite souleva les plaintes de certaines

personnes qui avaient des vues sur le Canada, et il dut passer en Angleterre pour se disculper.

* * *

On sait avec quelle vaillance les Canadiens avaient résisté aux troupes anglaises durant les six ou sept années qui aboutirent aux deux batailles des plaines d'Abraham. Le général Murray, qui les avait vus à l'œuvre, les admirait, de même qu'il avait une confiance entière en la parole qu'ils avaient donnée d'être fidèles à la couronne anglaise, une fois la cession du pays conclue. Cette promesse, nos pères l'ont glorieusement accomplie.

Mais, outre Murray et ses officiers, qui, sans doute, partageaient sa manière de voir sur ce point il y eut bientôt dans le pays un cercle de personnes animées de tout autre sentiment. C'étaient des trafiquants, des spéculateurs, des hommes de rapine. Ceux-là ne s'occupaient guères de nos droits, de notre malheur, du respect qu'inspirait aux hommes de cœur notre

tranquille et noble conduite après le départ du drapeau blanc. Le désir de nous faire disparaître du sol où dormaient quatre ou cinq générations de nos aïeux, était leur principal souci. Ils ne s'en cachaient nullement. Aussi trouvèrent-ils Murray trop francophile—ils le firent rappeler.

Trente marchands anglais, dont quinze au plus domiciliés dans le pays, s'étaient mis en tête d'en finir avec nous. Ils pétitionnaient, s'agitaient, écrivaient et parlaient à eux trente, plus que tout un peuple. De nos jours, pareille chose s'est vue à Manitoba.

Ceux qu'ils voulaient déposséder, faire proscrire, et déclarer hors la loi étaient dix mille chefs de famille qui avaient tout sacrifié pour la cause de leur souverain, et qui, écrasés par l'adversité, se déclaraient prêts à verser le reste de leur sang pour le roi d'Angleterre, si celui-ci voulait seulement permettre qu'on ne les molestât pas ! “ Nous ne respirons que la soumission aux ordres de Votre Majesté,” disait une

requête des Canadiens adressée au monarque anglais, en 1764 (1).

Qu'importe ! Murray fut rappelé.

Vers la fin de 1766, il écrit au ministre que la province renferme 76,275 âmes, "sur lesquelles il y a dans les paroisses *dix-neuf* familles protestantes c'est-à-dire anglaises ; le reste de cette population (si on en excepte un petit nombre d'officiers à demi-paie) sont des marchands, artisans et aubergistes qui résident dans les basses-villes de Québec et de Montréal, dont la plupart sont des gens d'une éducation basse qui ont suivi l'armée, ou des soldats congédiés à la réduction des troupes ; tous ont leur fortune à faire, et je crains bien que peu soient scrupuleux sur les moyens, lorsqu'ils peuvent atteindre leur but. Le rapport que j'en fais est qu'en général c'est le choix d'hommes le plus immoral que j'aie jamais connu, peu propre par conséquent à inspirer du goût aux nouveaux sujets (les Canadiens) pour nos lois... Les Cana-

(1) *Le Canadien*, 13 septembre 1820.

diens, accoutumés à un gouvernement arbitraire et en quelque sorte militaire, sont une race d'hommes frugals, industriels et de bonnes mœurs... Ils sont choqués des insultes que leur noblesse et les officiers du roi d'Angleterre ont reçues des marchands et des avocats anglais depuis que le gouvernement civil est établi... D'après mes instructions, les magistrats et les jurés devaient être pris sur un nombre de quatre cent cinquante méprisables trafiquants qui étaient venus commercer dans le pays... Ces derniers haïssent les nobles Canadiens parce que leur naissance et leur conduite leur attirent le respect, et ils ont les *habitants* en exécration parce qu'ils les voient échapper à l'oppression qui les menaçait... Le mauvais choix et le nombre des officiers civils envoyés d'Angleterre augmenta les inquiétudes de la colonie. Au lieu d'hommes de talent et de mœurs pures, il en a été nommé qui avaient les qualités toutes contraires... Le juge choisi pour concilier les esprits des Canadiens fut tiré d'une prison, entièrement ignorant du droit civil et de la langue

du pays. Le procureur-général n'était pas mieux qualifié par rapport à la langue ; les charges de secrétaire et de greffier de la province, de greffier du Conseil, de commissaire des magasin et provisions, etc., avaient été accordées par patentes à des hommes qui les louaient au plus offrant, et pas un de ceux-ci n'entendait la langue du pays... Les pauvres Canadiens se soumirent avec patience à ces abus et aux taxes pesantes qu'on leur faisait supporter ; ils étaient pourtant excités à la révolte par des commerçants licencieux de New-York... Je me glorifie d'avoir fait tout en mon pouvoir pour gagner à mon royal maître l'affection de ce peuple brave et courageux, dont le départ du pays, si jamais il avait lieu, serait une perte irréparable pour l'empire " (1).

Telle était la situation des Canadiens.

Le silence que la *Gazette* gardait sur cet état de choses inouï, montre assez combien elle était sous la dépendance des marchands anglais.

(1) *Le Canadien*, 29 novembre 1806.

La presse véritable n'était pas encore née parmi nous.

* * *

De 1764 à 1774, le pays fut agité par des mouvements politiques destinés à prouver à l'Angleterre que personne ici n'était satisfait du régime existant,—les Anglais parce qu'ils désiraient réduire plus vite les Canadiens, et les Canadiens parce qu'ils ne voyaient qu'une liberté dérisoire dans le mode de gouvernement qu'on leur appliquait.

En 1774, par "l'acte de Québec," on nous donna à peu près tout ce que nous désirions. Il était temps, car les colonies anglaises avoisinantes avait jeté le masque de la "Loyauté" dont les Anglais font tant parade. Il fallait voir si le parti des trafiquants du Canada était furieux de la bonne fortune qui advenait aux Canadiens!

Un Conseil, composé d'une vingtaine de membres, Canadiens et Anglais, était autorisé par l'acte. Notre race avait été représentée

si souvent, en Angleterre, comme le type de l'ignorance et du crétinisme, que l'on se montra inquiet de l'emploi d'une pareille liberté. A cette crainte chimérique autant que malveillante, le général Carleton, qui nous avait gouvernés de 1766 à 1770, répondit par la déclaration suivante devant la Chambre des Communes, en 1774: " Les protestants du Canada sont au nombre de trois cent soixante, et aucun d'eux n'est propre à être élu membre d'une chambre d'Assemblée! "(1)

Parmi les requêtes publiques de cette époque fertile en mensonges et en haines de toute sorte, on peut citer celle qui expose le danger que courent les protestants en Canada au milieu d'un peuple professant la religion catholique, laquelle religion " est connue pour être sanguinaire et idolâtre." (2)

* * *

1 *Le Canadien*, 6 décembre 1806.

2 *Christie*, vol. 1, p. 7.

Comme pour faire taire d'un coup nos détracteurs, la guerre de l'indépendance américaine éclata.

En 1775, le Canada fut envahi et l'armée du Congrès, après avoir passé partout presque sans efforts, alla se retourner les ongles sur les remparts de Québec.

La conduite des milices canadiennes, particulièrement celles de Québec, fut admirable de bravoure et de fidélité.

Se rappelant que, quinze et vingt ans auparavant, elles tenaient la campagne et remportaient des victoires contre des ennemis trois, quatre et jusqu'à cinq fois plus nombreux, elles avaient repris le mousquet et se battaient avec la certitude de n'être pas vaincues.

Si les miliciens de Québec eussent fléchi en 1775, les destinées du Canada étaient changées. Nous appartiendrions depuis cent ans à la confédération américaine. La même chose s'est répétée en 1812; et encore en 1837, lorsque le district de Québec refusa d'entrer dans le mouvement politique du district de Montréal.

On ne sait pas généralement que le gouvernement anglais offrit en 1774, ou vers ce temps, de rendre le Canada à la France, à condition que cette dernière retirerait ses secours aux Américains.

* * *

Il y avait à cette époque, dans le pays, plusieurs citoyens français que "les idées américaines" y avaient sans doute amenés.

Ils sympathisaient avec MM. de La Fayette et de Rochambeau et les troupes françaises mises au service de nos voisins. Rien que nous sachions n'était de nature à leur faire aimer l'Angleterre.

Mais les affaires de ces messieurs ne nous regardaient pas ! Leur tort a été de vouloir soulever les Canadiens par le "cri français." Or, nous n'avions que faire du sentiment français au lendemain d'un abandon si dénaturé et si impolitique du côté de la France, à la suite d'une guerre épouvantable dont nous avons payé les frais financiers et dont toutes les

bonnes batailles avaient été gagnées par nous, sans pouvoir faire taire les créatures de la cour et de l'armée qui nous accablaient de mépris. Nous préférons être à l'Angleterre, avec laquelle il ne restait plus qu'à régler des questions d'ordre politique ; et comme nous avions ici le nombre, les talents, la volonté de servir le souverain pour qu'il put nous faire un Canada paisible et heureux, tout nous détachait du jeune Lafayette et des enthousiastes qui l'entouraient sans y voir clair. Ces gens étaient autant de marionnettes dont Benjamin Franklin tenait les ficelles, et cela explique fort bien que Lafayette ait fait appel, d'une part, à notre sang français (ce qui n'avait pas le sens commun en ce moment, car enfin à quel propos ? à cause de Lafayette !) et, d'autre part, que maître Franklin ait lancé des déclarations catégoriques, au nom du peuple de la révolution américaine, contre la religion catholique et autres choses auxquelles nous tenons plus qu'à la vie. Que l'on débrouille une bonne fois cette vaste pièce de théâtre qui s'est jouée sous le

nom de la guerre de l'Indépendance et la figure grimée et irréfléchie de la France apparaîtra à côté des travers et des maladresses de John Bull. Jonathan le rusé sait où il va et ce qu'il retirera de ce bouleversement. Jean-Baptiste est sur ses gardes et se range contre les faiseurs de liberté, à la grande surprise de la France et de l'Angleterre. Franklin seul ne fut pas étonné de notre attitude ; s'il a employé le charlatanisme pour nous gagner, il n'en était pas moins éclairé sur la route que nous devons suivre dans nos propres intérêts, et cette route nous nous l'avons suivie malgré lui, malgré Lafayette, malgré les marchands anglais.

Que la France fête en 1876 la république américaine qu'elle veut absolument avoir faite en 1776 ! Un jour viendra peut-être où elle reverra les Prussiens devant Paris et les Yankees applaudissant encore les casques à pointes, comme il y a cinq ans. Reconnaissance !

* * *

La presse militante en Canada fut une création yankee.

Le colonel Hazen qui avait pris le commandement à Montréal, le 1er avril 1776, s'occupait de se procurer ce nouvel engin de guerre. Il écrivit au général Schuyler touchant la nécessité d'envoyer en Canada de bons généraux, une forte armée, une somme ronde en argent sonnant et un imprimeur. On n'envoya ni armée, ni bons généraux, ni argent, mais il nous vint un imprimeur.

Ce désir de nous soumettre à la presse était partagé par le Congrès. Au moment où le colonel Hazen l'exprimait dans sa lettre, une commission composée de Benjamin Franklin, Samuel Chase et du révérend Charles Carroll se mettait en marche, de Philadelphie, pour le Canada. Ces trois personnages devaient gagner les Canadiens à la cause du Congrès et fonder un journal.

Dans ce dernier but, on réunit un matériel d'imprimerie et l'on engagea un imprimeur pour conduire la besogne.

Celui-ci se nommait Fleury Mesplet, de l'atelier de Benjamin Franklin, à Philadelphie, à ce que l'on croit; il est certain qu'il avait imprimé à Philadelphie, en 1774, le manifeste officiel lancé par le Congrès pour entraîner les Canadiens dans le mouvement de l'Indépendance : *Lettre adressée aux habitants de la Province de Québec, de la part du Congrès de l'Amérique Septentrionale, tenu à Philadelphie.*

Le 29 avril, commission et imprimerie arrivaient à Montréal.

Dès le lendemain les envoyés reconnurent que leur cause était entièrement perdue dans ce pays.

Franklin s'en retourna le 11 mai. Ses collègues en firent autant le 29. Le 30, la retraite des troupes du Congrès était regardée comme certaine.

Durant ce mois, plusieurs manifestes et affiches de circonstance, furent publiés. Mesplet avait monté sa presse dans le Vieux Château, aujourd'hui l'école Normale Jacques-Cartier.

Le 4 juillet eut lieu, à Philadelphie, la fa-

meuse déclaration de l'indépendance de Etats-Unis.

* * *

Les " Congréganistes " décampant, Mesplet eut le courage de chercher à s'établir parmi nous. Il se dirigea vers Québec, et, dans la même année 1776, y publia une édition du *Cantique de Marseille* dont il reste encore des exemplaires. Ce livre porte pour noms d'éditeurs Fleury Mesplet et Charles Berger. C'est l'un des premiers imprimés en Canada. Mesplet le dédie aux âmes pieuses et espère " pouvoir participer un jour au bonheur qui les attend."

Il est probable que le voisinage de la *Gazette* constituait une trop forte concurrence pour l'atelier nouveau, car nous voyons bientôt les deux associés, Mesplet et Berger, installés à Montréal, place du marché (carré de la Douane aujourd'hui) et y imprimant le *Règlement de la conférence de l'Adoration Perpétuelle*, premier livre paru à Montréal (en 1777 ?)

Peu après, Berger se retira de la société.

En 1778 Mesplet fonda la *Gazette de Montréal* dans les deux langues. Elle existe encore, mais ne parle plus français. C'est la plus vieille gazette du Canada, et la troisième, en âge sur ce continent.

La Relation de Saint-Luc de la Corne sur le naufrage de l'*Auguste* sortit la même année des presses de Mesplet, à Montréal.

* * *

Un cercle littéraire se formait à Québec, mais il n'est pas fait mention de journal de combat. Placé directement sous l'œil du gouvernement, le cercle n'avait qu'à bien se tenir pour n'être pas suspect, c'est-à-dire condamné. Il s'y composait sans doute des couplets frondeurs, méchants, qui mordaient en riant et auxquels la clandestinité ajoutait un titre nouveau. Rien ne nous en reste aujourd'hui.

Les livres n'étaient pas rares dans notre pays sous les derniers gouverneurs français. On a constaté qu'il y avait soixante mille volumes dans les bibliothèques, ce qui correspond à un

volume par âme. De nos jours, il serait curieux de voir si nous en avons autant, proportions gardées. Je crois que non !

Ces livres traitaient de philosophie, d'histoire et de littérature en général, mais on peut affirmer qu'il ne s'y rencontrait aucun ouvrage propre à nous éclairer sur le mode de gouvernement le plus praticable et le plus juste dans une colonie.

Nos instincts étaient donc plutôt à la littérature et point à la politique. Je parle des Canadiens qui lisaient. Il aurait été impossible de tirer le moindre petit journaliste de notre population. Ni l'enseignement nécessaire à la chose ni la liberté du côté du pouvoir ne nous étaient donnés. Nous commençons seulement à tenter la vie publique, attendant les circonstances pour nous exercer. Aussi nos premiers journalistes furent-ils des Français d'importation directe, comme on le sait.

Néanmoins l'élément qui donne naissance au journalisme avait déjà parmi nous une sorte de consistance et se faisait sentir dans les affaires publiques. Je veux parler de la profession

d'avocat, que l'on voit surgir dès 1766, date où il fut permis aux Canadiens, moyennant certaines restrictions, d'exercer devant les cours de justice. Avec des avocats sous la main, un peuple mal gouverné n'attend pas longtemps l'heure de l'agitation.

* * *

Un jour, on décomposera l'histoire, et quelqu'un expliquera peut-être l'envoi que nous fit la Grande-Bretagne d'un proconsul brutal, comme l'était Haldimand, pour gouverner au bout du sabre une population fidèle qui venait de sauver le pays.

Est-il croyable que tant de sens-commun, tant de fermeté à garder une parole solennelle, n'aie reçu pour récompense que la tyrannie et le dénigrement ! C'est pourtant ce qui eut lieu.

Lorsque Haldimand arriva, avec le titre de gouverneur, en 1778, sa réputation, assez mauvaise déjà, mit les Canadiens sur leur garde. Ses premiers actes firent voir que les appréhensions n'étaient que trop fondées. Mais alors une

sensation nouvelle s'empara de certains cercles. On voulut terrifier le croquemitaine botté qui menaçait le repos des honnêtes gens. Les évènements s'y prêtaient. Les Yankees se montraient dignes de leur déclaration d'indépendance. Les troupes anglaises tenaient malaisément devant eux. Les Canadiens pouvaient en tirer profit pour se faire respecter. Une hardiesse inaccoutumée se manifesta, en effet, parmi nous. Ce n'était, ni plus ni moins, que la politique qui cherchait à prendre droit de cité sur les bords du Saint-Laurent,—du bon bord, Dieu merci !

Se faisant l'organe de l'opinion publique soulevée par les injustices de Haldimand, Fleury Mesplet entreprit de publier, à Montréal en 1779, un journal "du genre libellique," selon que s'exprime un annaliste du temps.

Le rédacteur de ce journal fut un nommé Valentin Jotard ou Joutard, avocat, de Montréal, où s'imprimait la feuille nouvelle sous le titre de : *Tant pis, tant mieux*, premier journal entièrement français publié en Amérique.

Le gouverneur ne se le fit pas dire longtemps ; il coffra l'imprimeur et le rédacteur, trouvant ce moyen à la fois expéditif et sûr. *Tant pis, tant mieux* mourut du coup. Cela se passait en 1780.

Jotard et Mesplet furent logés dans la prison de Québec ; ils trouvèrent, dans la chambre qu'on leur destina, M. Pierre de Sales Latière, directeur des forges Saint-Maurice, près les Trois-Rivières, qui y attendait depuis treize mois son procès, sur accusation de trahison pour avoir fourni des pioches, des poêles et des canons aux Américains, lors de leur entrée dans le pays en 1775. Haldimand se servait de tous les prétextes pour abattre ceux qui pouvaient porter ombrage à son despotisme.

* * *

Les Français compromis avec plus ou moins de raison dans nos affaires n'avaient pas un poids notable dans l'opinion publique, mais on trouvait inconvenant ces représailles et cet appareil fanfaron d'un pouvoir qui n'avait pas

pu se défendre lui-même lorsque le pays avait subi l'invasion.

Là-dessus, on s'agita un peu, paraît-il, et Haldimand, qui était la cause de cet émoi, ne fut pas fâché de s'en prévaloir pour exercer de nouvelles rigueurs. Les agitateurs, dont les noms ne nous sont pas tous parvenus, étaient apparemment nombreux, puisqu'il est dit que ce général en encombra les prisons.

Jotard, dit Laterrière, était "satirique et sophistique comme un avocat, avec un front d'airain que rien n'étonnait. Ivrogne, faux et menteur comme le diable et grand épicurien. Son éducation était solide sans être accomplie. Il haïssait tout ce qui était anglais. En outre il était plein de préjugés, et fort mauvais ami."

Voilà donc le portrait du premier écrivain qui s'avisait de lancer des articles politiques dans notre pays. Il fallait un champion de cette trempe, ou à peu près, pour oser jeter le gant à un être aussi ombrageux et à la fois aussi résolu que l'était Haldimand.

"Mesplet, dit M. Laterrière, différait de

Jotard par l'éducation. C'était un imprimeur. Il avait pourtant des connaissances, mais il s'en faisait accroire et ne parlait que d'après son rédacteur. D'ailleurs, fourbe et menteur presque autant que celui-ci, et d'un génie méchant. Si son épouse, qui était très-respectable, ne l'avait pas adouci, il aurait été capable de bien des choses indignes d'un honnête homme."

Laterrière était imbu de préjugés dont il faut tenir compte. Nonobstant, son témoignage est précieux.

" Environ deux mois après l'arrivée de Jotard et de Mesplet dans ma chambre, écrit encore M. de Laterrière, on y amena un Ecossais du nom de Charles Hay, maître-tonnelier,(1) de Québec, accusé de correspondance avec l'ennemi. Il avait été bien éduqué au collège d'Edinburg. Il était doux, sobre et fort obligeant."

Laterrière lui donna bientôt la préférence sur ses deux premiers compagnons, et, durant trois années qu'ils vécurent ensemble, ils furent con-

1 Du Calvet dit qu'il était négociant.

stamment amis, ce qui ne plaisait ni à Jotard ni à Mesplet, aussi les prises de bec et d'ongles étaient-elles fréquentes entre les quatre personnes qui habitaient la cellule.

Jotard et Mesplet, toujours coalisés, tombaient ensemble sur Laterrière qui, doué d'une grande force musculaire, habile à la parade et à l'attaque, leur tenait tête sans trop se donner de mal. L'Écossais intervenait pour faire cesser le combat et régler les conditions de la paix commune. Les deux journalistes portaient souvent leur plainte au gouverneur, qui ne les écoutait pas.

Les emprisonnements allaient leur train.

Bientôt on vit arriver M. du Calvet, accusé d'agiter le pays et d'exécuter ce que Jotard conseillait dans *Tant pis, tant mieux*.

Du Calvet était Français, comme Laterrière, Jotard et Mesplet. Il avait vendu ses biens en France pour s'établir en Canada. Tenant une forte maison de commerce à Montréal, il possédait de plus une seigneurie dans la rivière Chambly, et la charge de juge de paix. " Hon-

nête homme, sévère, juste et calviniste," dit Laterrière.

Du Calvet ne fut pas logé avec les trois prisonniers qui nous intéressent. Je ne parle de lui que pour aider la mémoire du lecteur qui connaît le rôle politique de ce personnage remarquable.

Des compagnons de captivité qui figurent autour de Ducalvet, citons encore les suivants :

François Cazeau, Louis Carignan et Joséph Dufort, négociants ; Pillion, chirurgien ; Burton, boulanger ; Lavallée, forgeron ; Jacques Noels, forgeron ; Williams, Hamel, Cazettey, Foucher, Liébert, fils, Cazeau, fils et D'Helzène, fils.

De nos jours, où la presse et la télégraphie ont tant multiplié le colportage des nouvelles, il arrive constamment que l'on nous trompe et que les contes bleus les plus malfaits nous sont débités par des gens payés pour nous tenir au courant de ce qui se passe dans le monde. Comment s'étonner, par conséquent, des faux bruits dont se contentaient les pauvres prisonniers de Haldimand ? Une lettre autographe

de François Cazeau (nommé ci-dessus) que l'on m'a passée renferme ce passage, en date du 22 juin 1780, prison de Québec :

“ Tout le monde soutient qu'une flotte française est en bas dans la rivière. Des personnes mêmes sont venues de la Pointe-Lévi pour le dire expressément aux prisonniers. Tous les officiers et soldats s'y attendent. Il est défendu à toute personne de se promener sur les travaux (les fortifications ?) sous peine de la prison. Il n'est même pas permis aux journaliers de se voir. Chacun est obligé de faire son ouvrage à l'insu (c'est-à-dire isolément) des uns des autres. Malgré cette sage précaution du général, un ami fidèle, que je crois comme je suis vivant, m'a dit avoir parlé à un espion, sur les travaux, habillé en l'uniforme du régiment du colonel Zisoppe (?) qui lui a dit positivement que les troupes du roi (d'Angleterre) ont été battue à la Nouvelle York (New York) par les Américains et qu'ils (les Américains) étaient en marche pour le Canada. Il (l'espion) a montré une lettre du général Billy (?), Amérique,

On adressée à leurs amis, qui dit qu'il y a deux armées qui entrent en Canada cette année, et qu'une flotte française sera en rivière (dans le Saint-Laurent) avec trente mille hommes pour Québec. L'espion dit que c'est vrai sur sa vie. Dans le même jour il a été vendu (trahi). La lettre (qui le trahissait ?) fut remise au général Haldimand mardi de cette semaine. On fait chercher partout pour le prendre. Je pense qu'il s'en sera retourné (chez les Américains) rendre compte. La lettre de l'espion dit que la flotte anglaise a été abimée par les Français. Ils (les Anglais) se sont sauvés comme ils ont pu, dans leurs ports, autours des îles de l'Angleterre. Le combat s'est donné au canal Saint-George."

On sait que les Anglais n'étaient pas victorieux dans les Etats, que la France, s'occupait du Canada comme de l'an quarante, et que tous les espionnages et toutes les ruses des yankees pour aviver la haine du régime anglais parmi nous n'étaient basés que sur des impostures. Si les Anglais nous tracassaient ouvertement,

les Américains (une autre sorte d'Anglais) nous trompaient, ou plutôt cherchaient à se jouer de nous comme on se joue des imbéciles.

Nous avons conservé de Jacques Bonhomme l'instinct généreux, mais, Dieu merci, on ne nous " blague " que lorsque nous sommes dans l'impossibilité d'agir.

Jotard, Mesplet, Laterrière et Hay restèrent à peu près trois années ensemble. Vers la fin de leur captivité, Jotard et Mesplet manifestaient pour la dive bouteille un attachement qui les rendait insupportables.

Il faut nous rappeler que la guerre de l'indépendance américaine durait toujours et que Haldimand, tout en refusant d'accorder un procès à ses prisonniers, les tenait sous clef dans l'intérêt de la cause anglaise.

Le 20 novembre 1782, furent signés les préliminaires du traité de Paix qui reconnaît l'indépendance des Etats-Unis.

Le 2 mai 1783, Ducalvet fut mis en liberté, sans avoir pu passer devant les juges. Il alla en Angleterre faire appel à la justice du roi.

Laterrière fut libéré en novembre. Il partit pour Terre-neuve, laissant ses compagnons encore indécis sur leur sort, mais il est probable qu'ils sortirent de prison l'année suivante, lorsque Carleton (lord Dorchester) remplaça Haldimand.

Cazeau, riche négociant de Montréal, qui avait une réclamation d'un million contre les Etats-Unis pour fourniture à l'armée de l'indépendance, s'occupa de se faire rembourser. Ses lettres nous révèlent un côté curieux de la marche des affaires de ce temps de révolutions américaine et européenne ; je m'en occuperai ailleurs.

* * *

Pendant cinq ou six années, nous n'entendons plus parler de journaux ni de journalistes. En 1784, Ducalvet dit que si la presse continue à être captive, elle va devenir clandestine ; nous ne savons si la chose eut lieu comme il la prédisait, mais il est certain que la *Gazette de Québec* régnait seule et tenait avec persistance

son rang de gazette " la plus innocente de la domination britannique." William Brown, son fondateur, mourut en 1789, au moment où M. John Neilson, qui devait l'illustrer, commençait à y publier des articles.

Brown mourut, sans avoir perfectionné le texte français de sa gazette, preuve que les Canadiens instruits n'y attachaient pas grande importance, car ils eussent pu inspirer aux propriétaires plus de respect pour cette partie de leur œuvre. La *Gazette* était publiée dans les deux langues par un esprit de calcul des propriétaires, qui comptaient l'introduire chez les Canadiens, et par un motif de prudence du gouvernement de la colonie, qui ne voulait pas trop montrer son désir d'étouffer la langue française garantie par les traités. C'est du moins ce qui semble véritable.

On vit paraître, en 1788, le *Quebec Herald* dont l'existence fut de courte durée.

La même année, Fleury Mesplet établit, à Montréal, la " *Gazette Littéraire*." Nous n'entendons plus parler de Jotard.

Depuis quatre ans, le pays était gouverné par Carleton, qui nous aimait, et, comme nous nous sentions à l'aise sous sa protection, un commencement de travail littéraire se manifestait de place en place. La *Gazette* de Mesplet venait à point servir les pionniers des lettres en Canada.

Un mouvement littéraire, commençait à poindre, se développant peu à peu, avec des périodes d'acalmie et des élans de vigueur. Les premiers hommes de plume qui se montrèrent parmi nous furent aussi nos premiers journalistes. La littérature, la politique, le journalisme, trois arts qui débutaient en Canada, marchaient ainsi en se donnant la main, tombaient et se relevaient ensemble.

C'est alors que M. Joseph Quesnel, poète et musicien, vint se fixer en Canada. Il était de Saint-Malo. Nous lui devons la principale part du réveil littéraire que l'on remarque à partir de 1788 dans notre pays. *Colas et Colinette*, qu'il composa en 1788 et qu'il fit jouer à Montréal en 1790, ouvre dignement la liste des productions canadiennes.

Avec le petit groupe de Français dont j'ai parlé et qui comptait M. Quesnel parmi ses plus habiles, semble naître chez les Canadiens la fantaisie d'écrire. On joua aussi du théâtre.

“ Les représentations scéniques, écrit M. Gérin, étaient devenues, paraît-il, fort en vogue à Québec, vers 1791. On voit que le prince Edward, accompagné des gouverneurs Clark et Simcoe, assista, le 18 février 1792, à la représentation de *la Comtesse d'Escarbagna* et du *Médecin malgré lui*.”

Jusque là, nous avons été assez indifférents au besoin de produire des œuvres littéraires. Nous ne manquions pas d'hommes instruits, cependant. Mais l'état de sujets entièrement soumis aux volontés d'un pouvoir ombrageux nous imposait en quelque sorte la nécessité de ne faire paraître nos talents que le moins possible.

C'eut été offenser les juges, les fonctionnaires, le parti des “pétitionnaires” que de leur montrer que nous possédions plus d'études et de connaissances qu'eux !

* * *

La chansonnette fut de tout temps une arme dans la bouche de nos aïeux. Or, pour chanter des couplets, il faut en premier lieu des poètes qui les composent.

Le Canada n'a jamais manqué de rimeurs, et il en a produit qui, pour être inconnus aujourd'hui, n'étaient pas moins en vogue, pas moins écoutés de leur vivant. Un recueil manuscrit du siècle dernier, que j'ai eu la bonne fortune de feuilleter, nous montre que, même aux époques les plus critiques de notre histoire, le génie poétique, la verve gauloise, l'esprit frondeur existaient dans les cercles canadiens. Les gens instruits, en bon nombre, se permettaient d'aiguiser une épigramme, de polir une strophe badine que l'on faisait courir sous le manteau ou qui s'apprenait par cœur. C'est ainsi que les Français se vengent le plus souvent de leurs ennemis et se consolent des maux qu'ils ne peuvent éviter.

* * *

Après dix-huit mois d'existence la *Gazette Littéraire* de Fleury Mesplet fut supprimée, parceque ses tendances étaient évidemment à l'annexion du Canada aux Etat-Unis. Les chefs de cette entreprise, incapables de saisir le vrai point de vue de notre politique, ne voulaient que nous mettre dans les bras des voisins ; ils ne s'apercevaient pas que nous étions sortis de nourrice à la suppression du régime français.

La Presse, née de la discussion, c'est-à-dire de la liberté politique, commençait pourtant timidement à paraître chez nous, du moment où un semblant de liberté nous était accordé. Il est intéressant de suivre ses vicissitudes à mesure que le pouvoir public serre la poigne ou se montre plus conciliant. Les phases les plus critiques de notre histoire parlementaire offrent des exemples curieux de cet état de chose. Avant d'arriver à l'époque où réellement les journaux prirent naissance pour ne plus disparaître (1830), soixante années de luttes avaient eu lieu pendant lesquelles des feuilles françaises de diverse valeur s'étaient montrées pour répon-

dre aux besoins du temps—mais toutes étaient tombées sous les coups des gouverneurs qui redoutaient leur influence.

* * *

La révolution française venait d'éclater. Elle tenait levé sur l'Europe une épée qui avait été victorieuse en Amérique. La métropole anglaise se sentait embarrassée. Les colonies allaient-elles vouloir rompre les liens qui les unissaient à Londres? Le Canada, le Canada si français, ne suivrait-il pas son ancienne mère-patrie dans la marche des idées nouvelles?

Un changement politique était d'ailleurs devenu nécessaire en Canada. On faisait circuler des requêtes pour le demander, les unes dans un sens et les autres en opposition au premières. Des brochures s'imprimaient; les journaux d'Angleterre et des États-Unis se mettaient à discuter là-dessus; enfin le rappel de *l'Acte de Québec* était réclamé unanimement.

Pitt fit passer un bill calqué sur la constitu-

tion anglaise, mais calqué imparfaitement à dessein. C'est l'origine de nos parlements.

Ces temps sont fertiles en surprises. Le duc de Kent prince du sang, officier dans les troupes arrive à Québec. Il est reçu avec enthousiasme. Le 29 décembre 1791, on lui offre un banquet pour célébrer et son arrivée et l'inauguration du régime parlementaire. Eh bien ! que pensez-vous que l'on fit à ce dîner, le premier de nos gueuletons politiques ? On y but, officiellement, à la Révolution française ! Le duc de Kent avala le toast sans broncher. Bons princes, ces Anglais, quand nous les dégourdissons,—témoin le prince de Galles actuel.

.

Du reste, à ces agapes, messieurs Baby et Amiot chantèrent chacun, en français, un impromptu de leur façon. Des gens qui avaient l'aplomb de boire en cérémonie à la Révolution de 1791, en l'année 1791, et de choquer leurs verres avec le fils d'un roi, pouvaient, à plus forte raison, donner libre cours aux effusions de

la verve poétique. Le bon vin fait passer bien des couplets.

Il y avait dans l'air un vent de littérature. On annonçait la publication prochaine du *Magasin de Québec*, recueil anglais et français. Des brochures menaçaient de voir le jour : "Papiers sur l'Angleterre ;" "Lettre de l'évêque de Capse au sujet de l'établissement d'une Université ;" "L'ancienne et la nouvelle Constitutions du Canada ;" un poème : "Abraham's Plains ;" "La nouvelle constitution de France", et d'autres produits du cru.

Cependant, dit M. de Gaspé, la politique de nos autorités à cette époque était soupçonneuse, et partant cruelle. On croyait voir partout des émissaires du gouvernement français. Deux Canadiens furent alors expédiés du pays : leur crime était d'avoir été à la Martinique, dans un navire américain, pour terminer quelques affaires de commerce.

Nous en avons vu bien d'autres ! Ce qui ne nous a jamais empêchés d'écrire, de chanter et

d'offrir le combat à nos adversaires, quand besoin était.

Les Canadiens n'en étaient pas moins dans une inquiétante position en 1791. De rudes attaques leur étaient portées, entre la poire et le fromage, je veux dire entre un banquet de fraternité à Québec et un débat dans le parlement de Londres.

* * *

Ces agitations des esprits se traduisaient par des brochures et des couplets. Le journalisme militant demandait à naître. La *Gazette de Québec* parut secouer la torpeur dans laquelle se complaisaient ses chefs. Elle ouvrit ses colonnes à des communications qui portaient sur les devoirs des électeurs; elle publia ça et là quelques lignes touchant les affaires publiques. Enfin, elle paraissait vouloir se transformer.

En même temps, d'autres journaux naquirent: l'un à Terre-neuve, le *Newfoundland Advertiser*,

en 1790, et le *Upper Canada Gazette*, imprimé, je crois, à Kingston.

Tant de rapports malveillants avaient été transmis en Angleterre sur notre compte, que l'acte constitutionnel, quelque satisfaisant qu'il fût, ne suffisait pas à calmer les susceptibilités de nos représentants. Rendus en Chambre à Québec, ils conservaient une attitude qui embarrassait les Anglais. La réputation d'ignorance des Canadiens était surtout le côté délicat de la position. Les Anglais d'ici savaient parfaitement à quoi s'en tenir, mais la plupart n'avaient point poussé l'esprit de justice jusqu'à tenter la réfutation de cette colomnie, et quand ils se trouvaient en présence des chefs canadiens, tous hommes profondément instruits, ils ne savaient sur quel pied danser, comme on dit. Une anecdote peindra la situation :

Mr. Panet, élu premier orateur de l'assemblée, voyait qu'il était de convenance de se présenter chez le gouverneur. Le Jour de l'An arrivant sur ces entrefaites, il se rendit chez Son Excellence et fut conduit tout d'abord dans une pièce

où il trouva un grenadier posté près d'une table, laquelle table portait un registre. Le grenadier prenant une plume, la lui place dans la main et lui indique la page du registre où il doit signer. Le sang de M. Panet ne fit qu'un tour. Croyant voir là une insulte directe à sa race, il ne put résister à la colère qui l'étreignait.

—Comment ! s'écria-t-il, vous doutez que l'Orateur de la Chambre sache écrire ! Et cela parce que je suis Canadien !...

Et sans attendre de réponse, il sortit du château.

Le gouverneur, informé de l'affaire, fit immédiatement préparer sa voiture, et courut offrir des explications à M. Panet, qui les accueillit en galant homme, laissa tomber sa colère et s'excusa d'avoir mal interprété un acte aussi naturel.

—Votre Excellence, dit-il en finissant, voit l'état des esprits. On nous a rendus si défiants à force de nous dénigrer, que nous soupçonnons partout des pièges ou des actes d'insolence.

Les deux personnages se quittèrent en bons termes. Il est probable que l'aventure servit à rendre prudents ceux qui nous décriaient.

* * *

Voici le premier acte que renferme le *Journal de la Chambre d'Assemblée*, du lundi 17 décembre 1792 :

« Vers les onze heures du matin, les Honorables Pierre Panet, Jenkin Williams, et James Monk, Ecuiers, Commissaires appointés sous le Grand Sceau de la Province, pour administrer les serments aux Membres de la Chambre d'Assemblée, sont venus à la Chambre, et s'adressant à Samuel Philipps, Ecuier, Greffier de la dite Chambre, lui ont demandé s'il avait reçu une liste des Membres rapportés comme devant siéger dans la dite Chambre, ainsi que les *Writs* d'Élection; et ont été informés que le Greffier de la Couronne en Chancellerie les lui avait délivrés. Alors sur la demande qu'ils en ont faite, le Retour des Membres a été produit et les *Writs* remis par le

Greffier. Sur quoi, les Membres ont été sommés de se présenter dans la Chambre devant les Commissaires; il sont venus immédiatement, et ont procédé à prendre tour à tour le serment prescrit par l'acte 31 de Geo: III., ch. 31., suivant le Retour; lequel serment a été administré en langue Française aux Membres parlant Français par l'Honorable Pierre Panet, Ecuier, et par l'Honorable Jenkin Williams, Ecuier, aux Membres parlant Anglais, le Greffier les appelant au livre par leurs noms l'un après l'autre suivant le rôle ci-dessus mentionné. L'Honorable James Monk, Ecuier, ouvrant chaque *Writ* en l'examinant, a répété les noms rapportés par les Shérifs et Officiers/Rapporteurs."

* * *

Nos hommes politiques ne pouvaient s'appuyer sur l'étude des principes constitutionnels anglais; nous étions privés des moyens de faire cette étude. Les anti-Canadiens n'étaient pas plus savants, mais ils avaient à leur compte le

préjugé et la haine qui ne mesure rien. De là ces attaques fréquentes contre nous. De là aussi notre tiédeur apparente dans la riposte.

La race française attend toujours qu'elle soit poussée au pied du mur avant de tirer parti de ses ressources naturelles. Nous avons la patience et le droit en notre faveur. C'est au moment d'être écrasés, c'est à l'heure suprême que nous nous raidissons. Singulier peuple !

Les livres n'étaient pas rares dans notre pays sous les premiers gouverneurs anglais. On a constaté qu'il y avait soixante mille volumes dans les bibliothèques, ce qui correspond à un volume par âme. De nos jours, il serait curieux de voir si nous en avons autant, proportions gardées. Je crois que non.

Ces livres étaient venus de France avant 1760. Ils traitaient de philosophie, d'histoire et de littérature en général, mais on peut affirmer qu'il ne s'y rencontrait aucun ouvrage propre à nous éclairer sur le mode de gouvernement le plus praticable et le plus juste dans une colonie.

Nos instincts étaient donc à la littérature et

point à la politique. Je parle des Canadiens qui lisaient. Il aurait été impossible de tirer le moindre petit journaliste de notre population. Ni l'enseignement nécessaire à la chose, ni la liberté du côté du pouvoir ne nous étaient donnés. Aussi nos premiers journalistes furent-ils des Français d'importation directe, comme on l'a vu.

Garneau nous apprend que dans sa jeunesse, on copiait à la plume des livres qui étaient restés dans le pays après la conquête, ou qui arrivaient de France par de rares occasions. Il faut entendre ici principalement les ouvrages d'économie politique, si peu nombreux à cette époque, et ceux qui s'occupaient de l'administration de la chose publique dans un pays libre.

La littérature du grand siècle et même celle de l'école de Voltaire nous étaient familières.

Les écrits traitant des principes et du fonctionnement de la constitution anglaise étaient inconnus chez nous en 1790, lorsqu'il plut à M. Pitt de nous gratifier d'un mode de gouvernement calqué—disait-il—sur celui de l'Angle-

terre. Nous fûmes la dupe de cette promesse si belle, si belle qu'elle dépassait nos espérances. Avoir une constitution semblable à celle de la mère-patrie, c'était un bonheur inespéré—nous n'osions pas demander autant ! Il est vrai que nous ne connaissions cette merveille que par ouï dire, mais enfin nous savions qu'on y trouvait la responsabilité ministérielle, des libertés politiques, très-étendues, une égalité devant la loi qui charmait à la fois l'oreille et le cœur. Hélas ! *too good to be true* !

La première session du premier parlement eut lieu, et l'on s'étonna du peu de latitude qu'offrait le nouveau régime à nos justes instincts de liberté. Un soupçon se répandit : Nous aurait-on joués ? Est-ce que l'on ne pourrait pas se procurer un livre traitant de cette matière, et par là voir où nous en sommes ?

Après, des recherches, on trouva un livre, un unique exemplaire de je ne sais plus quel auteur. De Lolme peut-être.

Alors, comme il n'existait ni télégraphe, ni bateaux à vapeur, ni même de service postal

commode, deux ou trois députés se mirent en marche pour visiter à domicile chacun de leurs collègues. Arrivée chez l'un d'eux, ils se prenaient à commenter le livre de la science nouvelle, à en extraire des passages, à les comparer avec les détails de notre constitution, et quand la leçon était finie, en route! c'était au tour du comté voisin—et ainsi de suite par toute la province.

Une tempête sortit de là. Le semblant de constitution anglaise combiné par M. Pitt fut battu en brèche—on sait le reste

* * *

Le journalisme, telle que nous l'entendons, ne saurait exister sans le gouvernement constitutionnel. Il est le complément et à la fois le contrepoids de ce genre d'administration.

C'est, en effet, à l'ouverture de notre premier parlement que l'on distingue dans la *Gazette de Québec* une pointe de réforme, une tendance à peine visible il est vrai, mais qui dénonce l'envie

de jouer un rôle dans notre petit monde politique.

La même nécessité avait sans doute créé, aux deux extrémités du fleuve Saint-Laurent, les deux feuilles que j'ai citées plus haut.

Quant aux Canadiens-Français, ils étaient moins ardents que les Anglais à se servir de la presse périodique. Ce n'est pas qu'ils n'en sentissent le besoin, sans doute; mais ayant avant tout à se défendre et non pas à attaquer, ils croyaient peut-être trouver dans la *Gazette de Québec* un secours efficace et moins susceptible d'éveiller les appréhensions du pouvoir, que ne l'eût été un journal fondé et soutenu exclusivement par eux. Calcul assez juste, en ce qu'il consistait à tourner les armes de l'ennemi contre lui-même.

La Rochefoucault, qui visita le Haut-Canada en 1795, dit que la *Upper Canada Gazette* ne comptait aucun abonné à Kingston—mais qu'en revanche la *Gazette de Québec* en avait deux dans cette ville! A beau être nul qui vient de loin!

Voici comment s'exprime cet auteur.

“ L'amour des nouvelles est loin d'être aussi répandue dans le Haut-Canada que dans les Etats-Unis. Une seule gazette s'imprime à Newark (Niagara) et le gazetier, s'il n'était pas soldé par le gouvernement, ne pourrait, par ses souscriptions, payer le quart de ses frais ; c'est un extrait très-court, et choisi dans les principes du gouverneur (lord Simcoe) des papiers de New-York ou d'Albany, et surtout de Québec, précédé et suivi d'annonces de vente. Ce papier paraît toute les semaines ; on en envoie en petit nombre au fort Erié, en petit nombre au Détroit. La presse de cette gazette sert à imprimer les actes de l'assemblée, les proclamations du gouverneur, et c'est son emploi le plus habituel. D'ailleurs Niagara est, par sa position, très-reculé pour les nouvelles, surtout au temps de guerre.”

Les autorités coloniales craignant les conséquences d'une libre expression des sentiments populaires, se tenaient toujours prêtes à sévir contre les journaux.

L'Europe n'était pas plus avancé sous ce rapport.

Ce n'est qu'en 1795 que commença en Angleterre une agitation sérieuse en faveur de la liberté de la presse. Le signal partit d'un dîner de Whigs sous la forme du toast suivant :

“ A la liberté de la presse, qui est comme l'air que nous respirons et sans lequel nous mourons ! ”

En France, en plein Directoire, (1797) on était plus avancé. Au-delà de cent journaux faisaient rage dans la politique. Notre surprise est grande lorsque nous lisons ceux de leurs articles qui nous ont été conservés. Sauf la question du rétablissement de la royauté, les journalistes avaient la permission de parler de tout, et ils s'en servaient sans ménagement. Plus d'un thème s'ouvrait à leurs commentaires. En but aux attaques de l'Europe entière, le peuple français répondait à toutes, soit par le canon, soit par la plume. Un nouvel embarras leur était survenu. Les Etats-Unis trouvaient un moyen nouveau de payer à la France la

dette de sang et d'argent qu'ils avaient contractée envers elle. Le vieux Washington s'était laissé entraîner dans le parti des Anglais, et l'Amérique, démocratisée par les républicains français, penchait du côté monarchique européen, en haine de la démocratie et de la république française. Un traité de commerce venait d'être signé entre les Etats-Unis et l'Angleterre, stipulant des conditions désavantageuse à la France. C'était le commencement de cette longue série de mécomptes que le cabinet de Washington a su ménager aux autorités françaises jusqu'à nos jours.

* * *

La révolution française était le cauchemar des gouverneurs du Canada. Elle succédait, dans leur esprit aux craintes qu'avait produites l'indépendance des Etats-Unis.

L'ébranlement que subissait l'Europe pouvait croire-on, avoir son contre-coup ici, au milieu d'une province française, encore en apparence mal rangée sous le contrôle britannique. Bien

plus, on signalait des émissaires venus de France dans le but d'agiter le Bas-Canada. En novembre 1793, lord Dorchester lança une proclamation contre ces derniers, et l'on vit bientôt paraître des ordres directs du bureau de ce gouverneur enjoignant à quelques Français de quitter le pays. Je pourrais même citer une curieuse lettre par laquelle on défendait à un jeune Canadien de rentrer dans le Bas-Canada, à son retour de France, où il avait complété ses études. Ces mesures de précaution affectèrent, jusqu'à un certain point, des prêtres échappés à la hache révolutionnaire qui cherchaient un refuge parmi nous.

Chose digne de remarque, la *Gazette de Québec* semblait se plaire à reproduire des articles des journaux de France préconisant les idées nouvelles. Les mêmes écrits, publiés dans un journal canadiens-français, eussent valu la prison au téméraire qui s'en fût constitué le parrain.

On nous craignait parce que nous étions le nombre. On nous défendait l'entrée de la vie

publique à cause de la force nouvelle que nous pouvions y puiser. Deux accusations terribles pesaient sur nous : nous étions *French et bad subjects*. Français, c'est-à-dire bons seulement à faire des esclaves ; et mauvais sujets, parce que les commerçants anglais et les gens en place ne voulaient pas de nous. Alors, comme aujourd'hui à Manitoba, l'expression : *loyal subjects*, ne pouvait s'appliquer, croyait-on, qu'aux Anglais. Quand au mot *Canadien*, il était en horreur au roi et aux tribunaux. Les temps sont bien changés en cela, puisque les Anglais cherchent maintenant à n'appeler *Canadiens* que cette partie de la population nouvelle du pays parlant la langue anglaise. Qui aurait osé prédire ce revirement il y a un demi siècle ? Tout-à-l'heure, on va sans doute nous imposer quelque nom baroque en échange de celui que l'on nous aura pris !

La *Gazette de Québec*, de 1791 à 1804, n'avait rien ou presque rien changé à ses allures. Evitant à la fois de se faire l'interprète du parti anglais et du parti canadien, elle empêchait la

guerre à coups de plume d'éclater parmi nous. Cependant, il vint une heure où les Anglais, plus impatients que nous cette fois, entreprirent de se créer un organe à eux. Au mois de janvier 1805, M. Thomas Cary fit paraître le *Mercury* de Québec. C'était une manifestation d'hostilité trop importante pour rester sans réponse, aussi les chefs canadiens se mirent-ils bientôt en frais d'opposer arme contre arme et de faire la lutte sur ce terrain nouveau.

Aigris de ces attaques incessantes, les Canadiens débutèrent par un faux pas. Ils avaient la majorité dans l'Assemblée Législative, et M. Bédard pensa bien faire en proposant, au printemps de 1805, une censure contre la *Gazette de Montréal* qui se faisait l'écho des critiques dirigées contre certaines lois de l'Assemblée. La motion fut adoptée.

Presque aussitôt après, ce fut au tour du *Mercury* de subir le blâme pour avoir rendu compte des délibérations de l'Assemblée en les accompagnant de commentaires peu flatteurs pour les Canadiens. M. Cary, arrêté et mis

sous la garde du sergent-d'armes, ne se tira d'affaire qu'en présentant des excuses à la Chambre. Cette aventure suggéra au tenace rédacteur du *Mercury* un stratagème dont je parlerai plus loin.

“ La presse, à cette époque, écrit M. T. P. Bédard, avait fait si peu de progrès, qu'on n'avait pas encore pensé à légiférer sur le plus ou moins de liberté qu'elle devait avoir.”

Au reste, le *Mercury* ne cachait pas ses intentions. En 1806, il publiait que le devoir des Anglais était de travailler à diminuer l'influence des Canadiens-français dans la colonie. Après un demi-siècle d'occupation, disait-il, il est juste que l'Angleterre ait ici une province tout à fait anglaise.

* * *

En présence de ces faits, parut à Québec, le 13 novembre 1806, le “Prospectus d'un papier périodique, imprimé et publié par Charles Roi, rue Saint-François”; quatre pages *in-quarto*, paraissant tous les samedis; prix : dix chelins

par an, outre quarante sous de frais de poste.
On y lit :

“ Il y a déjà longtemps que des personnes qui aiment leur pays et leur gouvernement regrettent en secret que le trésor rare que nous possédons dans notre constitution, demeure si longtemps caché, faute de l'usage de la liberté de la Presse...Ce pouvoir est si essentiel à la liberté que l'Etat le plus despotique où il serait introduit deviendrait par là même un Etat libre ; et qu'au contraire la consitution la plus libre, telle que celle d'Angleterre, deviendrait tout à coup despotique par le seul retranchement de ce pouvoir...Sous la constitution d'Angleterre, le peuple a le droit de se faire connaître lui-même par le moyen de la liberté de la Presse ; et par l'expression libre de ses sentiments, toute la nation devient pour ainsi dire le conseiller privé du gouvernement...Sous la constitution de l'Angleterre le peuple pense tout haut, et c'est là ce qui fait la force étonnante de cette constitution.. Les Canadiens, comme nouveaux sujets de l'empire britannique, ont surtout in-

térêt de n'être pas mal représentés. Il n'y a pas longtemps qu'on les a vus flétris par de noires insinuations, dans un papier publié en anglais, sans avoir eu la liberté d'y insérer un mot de réponse, tandis que certain parti voulait sans pudeur la liberté de la Presse...On leur a fait des crimes (aux Canadiens) de se servir de leur langue maternelle...mais les accusations n'épouvantent que des coupables, l'expression sincère de la loyauté est loyale dans toutes les langues...Ce n'est pas au langage, c'est au cœur qu'il faut regarder, celui qui ne s'y sent rien que de loyal n'a rien à craindre. *Fiat Justitia ruat Cœlem.* Ce sera le motto du papier. Le CANADIEN en sera le nom. C'est celui dont l'honneur est à venger."

Le véritable journalisme politique date en ce pays de l'apparition du *Canadien*, dont le premier numéro, publié le 22 novembre 1806, se compose principalement d'écrits refusés par le *Mercury*. Le grave et le léger s'y marient très-bien. Voyons, par exemple, ce passage :

" Il sera peut-être trouvé digne de l'attention

des philosophes de remarquer combien le vent du nord-ouest devient dominant dans ce pays... L'expérience a été faite l'hiver dernier sur un nombre considérable de girouettes... On peut constater qu'elles ont été constamment dirigées par le vent du nord-ouest, quelque fort qu'ait soufflé le vent d'Est. Ce vent du nord-ouest porte vers les Etats-Unis et a une influence très-maligne sur ce pays."

Les girouettes nommées, au nombre de sept, sont, on l'a deviné, des hommes politiques dont les tendances annexionistes n'étaient déguisées que par le manteau de zélés *Britishers* qu'il croyaient devoir prendre pour nous écraser, nous les Français, nous les parias.

Le ton badin du nouveau journal n'avait rien de trop léger. Mordre jusqu'au sang sous prétexte de rire semblait lui plaire. Les coups portaient tout de même.

Le *Mercury* s'était fait l'organe du juge Sewell et de la petite population anglaise de Québec hostile aux Canadiens, qui ne manquait

ni de ressources pécuniaires ni de crédit en haut lieu, ni de détermination dans la lutte.

Le *Canadien*, établi pour défendre les droits et les intérêts de la population française, entra tête baissée dans l'arène et combattit son adversaire sur le terrain où celui-ci s'était placé.

Nommer les premiers rédacteurs du *Canadien* serait nommer nos chefs politiques du temps : Bédard, Blanchet, Borgia, Bourdages, Plante, Taschereau et autres. Cependant, on y lit à la date du 31 janvier 1807, que : "Mr. Antoine Bouthillier s'étant chargé d'être le rédacteur du *Canadien*, toutes les correspondances doivent lui être adressées à l'avenir."

Dès le 7 février suivant, le journal est "imprimé et publié par les propriétaires, à l'imprimerie canadienne, rue St. François." Le nom de Roi, l'imprimeur, disparaît alors.

Le *Canadien* débute par la production de plusieurs documents de haute importance sur les événements de la cession du pays, de la formation du gouvernement civil, l'acte de Québec et enfin la dernière constitution. Ces études his-

toriques sont encore aujourd'hui d'un grand attrait : on peut se figurer s'il dûrent produire de la sensation dans le pays et même en Angleterre parmi les hommes politiques qui s'occupaient du Canada.

Comme dans le *Mercury*, les articles et communications sont imprimés sans nom d'auteur.

La souscription au *Canadien* s'étendit rapidement dans la province. On ne pouvait espérer en ce genre plus de succès. Ceci montre que les Canadiens avaient négligé la *Gazette de Québec*, non par indifférence à l'endroit des publications périodiques, mais bien afin de ne donner que le moins de force possible à une feuille qui d'un moment à l'autre, pouvait passer armes et bagages à l'ennemi—ce qu'elle a su faire en temps opportun.

Quant à la masse des lecteurs, ils ne devaient pas être tentés de se procurer une gazette qu'ils ne pouvaient pas lire, aussi le *Canadien* ne dût pas rencontrer le *Mercury* souvent dans les campagnes, sauf peut-être, chez quelques gros

bonnets qui s'occupaient de la chose publiant et lisaient tout ce qui se publiait.

Pour bien des gens, une gazette n'est pas autre chose qu'une feuille à cancan.

L'attention que chacun attache à ces sortes d'imprimés dépend de plus d'une cause, mais la masse du peuple n'a qu'une façon de les apprécier : " C'est là que l'on apprend les nouvelles." Or, pour le peuple qui lit peu ou point, le mot " nouvelles " a le sens plus que léger de médianse, calomnie, cancan, moquerie, historiettes comique, etc. Si on y ajoute l'intérêt que suscitent les annonces de naissances, mariages et décès, le cadre est rempli. C'est le terre-à-terre, rien de plus.

Dans un ordre plus relevé, nous trouvons la classe qui lit par goût et qui ne voit dans une gazette que la partie purement littéraire, le feuilleton, les petits vers. Cette catégorie est nombreuse.

Pour les hommes de finance, de politique, d'industrie le journal a des attraitis qui ne sont

plus les mêmes. Le bavardage et la littérature sentimentale sont mis de côté.

La politique, le commerce, l'industrie, ont vu un horizon tout nouveau s'ouvrir lorsque les gazettes ont été créées. Rien d'équivalent n'existait auparavant.

Il n'en fut pas de même de la première classe de lecteurs dont je viens de parler. Pour elle, la gazette était simplement une forme plus commode appliquée à un état de choses fort connu. Je veux dire qu'avant l'apparition des journaux, la besogne de colporteur de nouvelles et cancans, en un mot la chronique et la rumeur publique, étaient confiées à quelqu'un qui s'en acquittait fort bien. Nous avons des "journalistes" travaillant dans cette spécialité que l'on nomme le fait-divers, la note locale, le compte-rendu de la cour de police. Ces journalistes, qui ne se servaient ni de plume ni de papier, avaient pour toute arme une langue bien pendue, pour bagage littéraire une bonne mémoire. C'étaient...les quêteux !

Oui ! les quêteux. Ils ont joué un rôle que la

Presse à bras et à cylindre n'a pas le droit d'oublier. N'ont-ils pas, en outre, porté la besace comme Homère, et comme lui encore amusé nos grandes-mères ? Sans eux, le goût des "nouvelles" ne se serait guère développé— et le *Canadien*, tout d'abord, n'eût semblé intéressant que pour les gens de haute volée.

Les mendiants, troubadours aujourd'hui méconnus, comptaient jadis de fins matois dans leurs rangs. Plus d'un avait de l'esprit à revendre. La plupart d'entre eux n'étaient ni des infirmes, ni des nécessiteux imbéciles, mais des raffinés qui avaient érigé en art la paresse et le détachement des biens de la terre. Ils sillonnaient les campagnes toute l'année, et partout bien reçus, choyés, adulés, je ne puis les comparer qu'à des fils de famille revenant sans cesse de lointains voyages, pour qui on tue quotidiennement le veau gras.

—Savez-vous, Madeleine ? Il est arrivé un quêteux chez Jean Larouche.

—Pas possible ! Allons y veiller ce soir, hein ?

—Attendez à demain ; il sera chez mon beau-père. Nous irons. Il paraît qu'il en sait des nouvelles, ah ! Seigneur ! Pensez donc qu'il a fêté les jours-gras bien plus loin que la ville et qu'il sait tout cela par cœur !

N'est-ce pas la gazette vivante que cet homme dont la conversation est désirée par tout un village, à tel point qu'on se le passe de l'un à l'autre ? Ecrivons-nous avec le chansonnier : " Qu'il est heureux, le malheureux ! "

N'y a-t-il pas, pour les écrivains de nos jours, sujet de regretter l'empressement que l'on mettait à cette époque à loger, nourrir et faire les yeux doux aux conteurs ambulants dont nous continuons la lignée ?

Un jour, une rumeur se répandit par les paroisses :

—Jean, as-tu entendu parler de ça ? Ils disent qu'on va avoir la gazette.

—Ben oui, si l'Anglais ne trouve pas à redire

—J'pense pas : c'est imprimé.

—Ah ! c'est imprimé ! A la bonne heure ; c'est comme un livre, c'pas ?

—Il paraît que non... que oui... j'suis pas trop certain, mais c'est quelque chose de tout à fait drôle apparemment.

—Et comme de raison, ce qu'on dit dans c'te gazette c'est la pure vérité.

—Beau dommage, puisque c'est imprimé!

—Par exemple, ceux qui voudraient pas la croire la gazette, qu'est-ce qu'on leur ferait?

Ici grand embarras des deux amis, qui se séparent en disant :

—J'ai peur que ce soit là une manigance de l'Anglais pour nous mettre dedans. Prenons garde. Faudra en parler au premier quêteux qui passera.

Pour se renseigner sur la gazette imprimée, on s'adressait à la gazette de chair et d'os.

D'où venait le matériel qui servit à imprimer le *Canadien*? La tradition, représentée aujourd'hui par M. Etienne Parent, veut qu'il ait été ou acheté ou emprunté à l'atelier de la *Gazette de Québec*.

Le *Mercury* disait autre chose. Selon lui, les caractères avaient été envoyés de France, et

l'on inférait de cela que le *Canadien* ne pouvait être qu'un organe de l'idée française—accusation majeure en ces temps agités. On disait même ouvertement que le général baron Turreau ministre plénipotentiaire de France près les Etats-Unis (1804-1810), avait servi d'agent principal à cette transaction.

Je trouve que le *Canadien* ne se défend pas assez de l'imputation. Les attaques de son adversaire tendaient à le rendre suspect, et pour toute réponse il se contente de dire que si le général Turreau a fourni les caractères qui servent à l'imprimer, lui le journal, "il faut avouer qu'il a été un peu mesquin et que ses présents ne sentent pas la magnificence qu'on pourrait tout naturellement supposer au représentant d'un grand souverain." (1) De fait, le *Canadien* de ce temps a un air nécessiteux qui intéresse à première vue.

Mais il avait pour sauvegarde contre ces malices du *Mercury* une ligne de conduite si peu

1 Voir le *Canadien*, 3 et 24 janvier 1807.

sympathique au gouvernement français, que l'on devine pourquoi il négligeait le plus souvent de répondre à des attaques de cette espèce. En tout ce qui touchait à la France et surtout à Napoléon, il était aussi *British* que possible. Aujourd'hui, cette manière de juger le peuple français nous paraîtrait du fanatisme anglais monté jusqu'à la folie.

C'était la mode, en Angleterre et dans les colonies anglaises, de crier haro ! sur "l'ogre de Corse."

Napoléon, au faite de sa puissance, faisait trembler l'Europe et l'univers entier—hormis M. de Chateaubriand (c'est lui qui s'en vante) et les journalistes de Québec.

La légende populaire l'affublait de mille formes, toutes plus étranges les unes que les autres.

C'était un monstre dont les yeux verts et le rire satanique glaçaient le sang dans les veines de ses ennemis. Les femmes en mouraient à six pas, et les soldats à une distance proportionnée. Quant aux enfants, il se contentait de

les écorcher proprement pour les manger à la croque-au-sel.

Il est curieux de lire dans le *Canadien* et le *Mercury* le sommaire des nouvelles d'Europe, en ce qui a trait à Napoléon, que ces deux journaux ne nomment jamais que "Bonaparte." Ses victoires étaient invariablement annoncées dans un nuage de réticences ; à les lire, on ne supposerait pas qu'il s'agit des plus grands faits d'armes connus de l'histoire. Un doute carrément exprimé couronne l'article : il n'est pas possible que les armées de Bonaparte aient remporté des avantages aussi considérables qu'on le dit. Ensuite, la nouvelle se confirmant, le fait devenant pour ainsi dire palpable, on écrit que c'est en effet un item au crédit des Français, mais que les généraux anglais et prussiens, qui leur mènent la guerre, ont dressé des plans de campagne irrésistibles, et qu'avant longtemps les troupes françaises seront balayées du sol de l'Europe !

En attendant cette défaite qui n'arrivait pas le *Canadien* trouve cependant moyen de glisser

dans ses articles une bonne note à Napoléon ; il s'appuie de son opinion touchant la vaccine pour recommander à nos nationaux l'adoption d'une mesure publique dans ce sens.

Une fois ou deux, il se passe la fantaisie d'une épigramme décochée aux alliés de l'Angleterre. Cette hardiesse fait pousser des cris de paon au *Mercury* :

L'AMITIÉ DÉPLACÉE !

Pour servir Frédéric comme étant grands amis,
Napoléon vient de quitter Paris ;
Au lieu d'aller battre le Russe,
Qui s'avance à mauvais dessein,
On dit qu'il va jusqu'à Berlin,
Faire la barbe au roi de Prusse !

C'était en janvier 1807. On ne pouvait mieux prédire Iéna.

Les épigrammes étaient fort à la mode, de même que les chansons satiriques. L'esprit gaulois des Canadiens se portait plus volontier vers ce plan de défense que du côté des grands articles de prose. Le *Mercury* s'en montrait

incommodé et citait force auteurs en manière de riposte.

Savez-vous d'où vient qu'au *Mercure*

Si souvent on ne trouve rien ?

C'est le carrosse de Voiture :

Il faut qu'il parte, vide ou plein !

Le *Mercure* (pour *Mercury*) frappait du pied, pestait et nous damnait de par la constitution ; mais à chaque ruade nous lui administrions des petits vers qui lui donnaient la fièvre.

Le numéro du *Mercury* du 1er janvier 1807 est orné d'une centaine de vers, genre sérieux et pompeux. Les Canadiens-Français n'y sont pas épargnés : leurs chefs sont peints dans l'attirail de Don Quichott battant la campagne. On ne leur accorde pas même, à titre de compensation ou de circonstance atténuante, la compagnie du joyeux Sancho. Les fondateurs du *Canadien* figurent

“ With goose-quill arm'd, instead of spear.”

Si Juvénal revenait au monde, s'écrie l'auteur, il aurait beau jeu à les fustiger d'importance, etc.

C'est au *Canadien*, je crois, que Joseph Quesnel adressait les couplets suivants, en 1807 :

Conseil à un journal.

Aimable fils de la gaité,
Et de Thalie enfant gâté,
J'ai deux mots à te dire.
Chez toi seul, —j'en disais merci,—
J'avais rencontré jusqu'ici
Le petit mot pour rire.

Lorsque dans d'aimables chansons,
Tu donnes d'utiles leçons
Je t'aime et je t'admire !
On peut se permettre à propos
Sur les méchants et sur les sots
Le petit mot pour rire.

Toi dont l'esprit national
Fait le mérite principal
Est-ce à toi d'en médire ? (1)
Le despotisme qui te haït,

1 Médire du petit mot pour rire.

Bientôt, mon cher, t'interdirait
Le petit mot pour rire.

De deux partis trop en fureur,
Ah ! plutôt tempère l'aigreur
En blâmant leur délire :
Au nom de l'ordre et dans son sein
Ramène le bon Canadien
Au petit mot pour rire !

C'est que la lutte était résolument engagée entre les Canadiens et les Anglais ! Le *Mercury* ne nous pardonnait pas les rigueurs dont il avait été l'objet. Pour comble d'embarras, un parti nouveau, celui des *Chouayens*, collaborait en français au *Mercury* et cherchait à fausser l'esprit du peuple par des sophismes politiques plus ou moins adroitement débités.

“ La presse en Canada est libre j'en suis sûr

“ Depuis que l'*Canadien* y fait bonne figure,

“ N'en déplaie, falala,

“ N'en déplaie au *Mercury* ! ”

Le *Canadien* du 7 février 1807 dit de certains gens qu'ils sont “ de ceux qui se sont réjouis

d'entendre annoncer la liberté de la Presse, pensant que son but était de donner à tous les écrivains le plaisir de voir imprimer tout ce qu'il leur prendrait fantaisie d'écrire, sans se mettre en peine si les lecteurs auraient autant de plaisir à les lire."

* * *

A cette date, les *Chouayens* sentant que leur amitié trop manifeste pour le *Mercury* les compromettait dans l'esprit de leurs compatriotes, venaient de forder un journal, le *Courrier de Québec*, dont le juge De Bonne était l'inspirateur en politique.

Disons un mot de ce qu'était les *Chouayens*, ce troisième parti si dangereux pour nous, parce qu'il se recrutait dans l'élément français et tendait à nous affaiblir en nous divisant.

L'origine de ce nom se rattache au combat du fort Chouagan ou Chouayen (Oswégo), livré le 14 août 1756. La cause du drapeau français paraissait tellement aventurée en Amérique, que plusieurs Canadiens penchèrent en

cette occasion du côté de l'armée anglaise, espérant se mieux tirer d'affaire en mollissant les premiers. La victoire inespérée qui couronna les efforts des Canadiens et de Montcalm détruisit leurs calculs, et jeta le désarroi dans le camp des Anglais.

Nos pères se payaient de leur vaillance par des chansons :

Anglais, le chagrin t'étouffe,
Dis-moi, mon ami, qu'as-tu ?
Tes souliers sont en pantoufle
Ton chapeau z'est rabattu!...

Tel était le " Malboroug s'en va-t-en guerre " du Canada.

L'épithète de *Chouayens* s'appliqua depuis aux faux patriotes et aux transfuges de la cause nationale. Des camps, elle passa dans la politique. " C'est ainsi, dit le *Canadien* du 17 janvier 1809, que l'on désigne ordinairement les gens du parti du gouvernement dans les élections. La basse-ville de Québec qui comprend le faubourg-Saint-Roch, fait une guerre continue aux *Chouayens*, et voici comment cela

est venu : On donnait à un quartier du faubourg Saint-Jean, où il y avait beaucoup de filles publiques, le nom de *Fort Chouayen*. ' C'est le nom d'un ancien fort du pays. Pendant la dernière élection de la haute-ville, ce nom s'étendit à tout le faubourg, et on appelait *Chouayens*, ou "gens du fort *Chouayen*," tous les électeurs de ce faubourg qui dans cette élection étaient pour M. Denechaud (1). La signification de ce nom s'est ensuite étendue à tous les gens du parti du gouvernement qui étaient pour M. Denechaud...de sorte que actuellement ce sont eux qui sont particulièrement désignés par ce nom. On ne l'applique plus au faubourg Saint-Jean qu'autant qu'on les croit de ce parti, et si ce qu'on dit est vrai, il n'y a plus dans ce faubourg d'autre *Chouayen* que M. Denechaud et les filles du Fort qui sont toujours du parti. M. De Bonne, qui n'a jamais demeuré dans le faubourg Saint-Jean, est un *Chouayen* dans la signification actuelle, c'est le *Grand Chouayen*

1. Grand-maitre des francs-maçons.

Canadien, c'est-à-dire le premier Canadien du parti du gouvernement." (1)

Dès 1807 (10 janvier,) le *Canadien* s'était moqué des *Chouayens* en les chansonnant :

"Plus de Français!—Parlez anglais—Puisqu'on l'exige.—... Car qui ne le parlera—Tant pis pour lui ça sera.—Et pour qui ne le pourra,—tant pis encor vous dis-je!... Celui qui ne l'apprendra,—Mauvais citoyen sera,—Et pour tel on le pendra."

Vingt-cinq ans plus tard, on n'avait pas fini de les réduire et de les passer au fil de la rime. Tout le monde connaît la chanson que composa M. Etienne Parent et dont voici deux strophes prises au hasard :

D'abord viendrait l'ordonnance
D'fair' tout en anglais :
On s'défrait par c'tte observance
De tous les Français.
Par ma foi qu'ça s'rait commode
Pour nos bons Chouayens

1. Sur les *Chouayens*, voir le *Foyer Canadien*, 1865, p. 14, 17, 39.

Qui aim'raient si fort la mode
D'n'être plus Canadiens !

Si l'Canadien reste tranquille
Toutes ces bell's chos'-là
S'en viendront tout à la file
Qu'ça s'ra beau d'voir ça !
Mais j'parierais cent pistoles
Qu'y aura bien du train ;
Qu'y aura bien des paroles...
Et aut' chos' p't'être bien !

Il y a eu, en effet, autre chose que des paroles avant que d'arriver au gouvernement responsable.

Dans un récent recueil de chansons, on trouve ces couplets sous le titre énigmatique de : *Chouan*. Faute d'avoir compris ce que veut dire le mot *Chouayen*, on a cru bien faire en lui en substituant un autre qui n'a aucun rapport avec la chanson. Et c'est ainsi qu'on écrit l'histoire !

* * *

C'est donc ce parti qui, au mois de janvier 1807, entreprit de publier le *Courrier de Québec*, avec Jacques Labrie pour rédacteur, le même qui s'occupait tant de recueillir des matériaux pour l'histoire du Canada.

Le *Canadien* s'en alarma peut-être, car on voit que vers la fin de mai suivant, il lui arrive "enfin une fonte de caractères neufs." Et il ajoute: " Nous pourrions à l'avenir recevoir des avertissements que nous imprimerons sur une feuille séparée."

La *Gazette de Québec* ne refusait pas les annonces en langue française. Elle en avait le monopole, puisque le *Canadien* s'attachait de préférence à débattre des affaires d'intérêt public. Le *Mercury*, sustenté par le commerce anglais, menait de front la réclame et la polémique, mais on ne voyait chez lui que de rares productions françaises. Le *Courrier de Québec* menaçait de s'emparer de la clientèle canadienne; il fallait se mettre en défense sur ce point encore.

La loi de la concurrence est inexorable. Vous imprimez un journal politique et votre voisin aussi. Mais votre voisin introduit des annonces dans sa feuille. Alors, sous peine de mort, vous devez avoir vos annonces. Il faut suivre l'adversaire sur le terrain où il se place. Vous produisez de la sorte le journal moderne : " politique, commercial et d'annonces." Récemment on a adopté la formule : " politique, littéraire, commercial et d'annonces," mais le mot " littéraire " n'est là que pour représenter le feuilleton emprunté aux romanciers d'Europe. Rien d'étonnant, après cela, que les écrivains aient cherché à créer des *Revues* et à s'y réfugier en dehors du brouhaha de la réclame et du monde des affaires.

Voyons comment débuta l'annonce parmi nous :

A propos de chapeaux de paille confectionnés par un nommé Bélanger, de Québec, le *Canadien* du 16 mai 1807 dit : " Cela montre avec quelle facilité les manufactures pourraient s'établir dans le pays et combien on y pourraient

faire de choses qui occuperaient les personnes, surtout les femmes pendant l'hiver, et feraient gagner la vie à de pauvres gens."

On voit par là que l'industriel "annonceur" entraît directement sous le patronage de la rédaction. Pourtant, il s'écoula trois mois avant que l'on vit paraître les premières annonces, et alors la concurrence n'était plus à craindre, car le *Courrier de Québec* était mort.

Les pionniers de l'annonce dans le *Canadien* furent Jacques Leblond, épicier, de la basse-ville, et Joseph Mathon, qui possédait un "secret" pour blanchir les chapeaux de paille. Peut-être cette nouveauté servit-elle à faire voir aux propriétaires du journal que leur atelier n'était point au complet, puisqu'ils s'empressèrent d'avertir le public qu'ils allaient y remédier sans retard.

J'ai remarqué la correction et la rectitude qui règnent dans le travail typographique du *Canadien* de 1806 à 1810 et dans celui de 1820 à 1823. Sous ce rapport, nous avons retrogradé de beaucoup. Le plaisir de faire des coquilles

semble dominer chez les imprimeurs ne nos jours. Plaignons ceux que le typographe assassine.

J'ai connu le malheur, et j'y sais compatir !

Le 2 juin 1807, le *Courrier de Québec* descendit aux limbes, après six mois d'existence. Le *Canadien* s'était consciencieusement exercé à lui ménager ce sort, ce qui ne l'empêcha pas d'être digne et respectueux devant ses cendres. Ce décorum s'emploie encore avec un certain succès.

Le *Courrier de Québec* avait bien, disait son adversaire, le défaut de s'exprimer en mauvais français, mais enfin il était bon diable, et pas si noir qu'on le représentait : " Tout le monde avoue que les éditeurs du *Courrier*, à leur grande louange, n'ont rien négligé pour rendre leur papier intéressant. On voit une histoire abrégée du Canada, qui, avec toutes ses imperfections, n'a pas manqué que de donner beaucoup de peine à la personne qui l'a rédigée. Un tel travail mérite d'autant plus notre éloge qu'il était entrepris dans la vue de nous instruire et

de nous amuser...Sa politique n'a peut-être pas été aussi invariable qu'elle aurait dû l'être. Nous sommes néanmoins très-satisfaits de pouvoir dire que les paradoxes du *Mercury*, qu'il a de temps en temps relevés, méritent certainement quelques égards (1)...L'éditeur du *Mercury* a manifesté une joie indécente à l'occasion de la chute du *Courrier*...D'après ce qui a paru surtout en dernier lieu (dans le *Courrier*), on peut aisément en inférer que ses principes étaient les même que ceux du *Canadien*. Quant à la cause de sa chute, elle est due à une circonstance qui n'est que trop familière aux Canadiens : le manque d'encouragement ! ”

Le parti du juge De Bonne se rapprochait, comme on le voit, du véritable parti canadien, et celui-ci ne cherchait plus à lui faire la vie trop dure. Malheureusement, dès l'automne, sir James Craig débarqua en Canada, et les *Chouayens* retournèrent à leurs anciennes amours.

1 Ce qui mérite des égards, ce ne sont pas les paradoxes, mais bien le fait de les avoir relevés, il me semble.

Après la mort du *Courrier de Québec*, plusieurs écrits destinés à ce journal sont envoyés au *Canadien* qui les publie, en les accompagnant de vertes critiques lorsque les auteurs s'écartent du programme du *Canadien*. Il y mêle aussi parfois une pointe de sarcasme—celle-ci par exemple: "Un penseur" reproche au *Mercury* d'avoir publié que le *Canadien* est un conteur d'histoires du temps du déluge. Là-dessus, le *Canadien* met en note au bas de la page: "L'auteur, qui ne parait pas aimer les déluges, devrait bien éviter ceux de mots; le *Canadien* n'en a jamais été tant inondé qu'aujourd'hui."

* * *

La mention d'un abrégé d'histoire du Canada qui aurait paru dans le *Courrier* n'est pas sans intérêt à une époque où, entièrement occupés des besoins et des combats du moment, les Canadiens n'avaient pu se mettre à l'étude du passé et produire une œuvre de ce genre, de quelque valeur qu'elle put être. Je n'ai pas vu le *Courrier de Québec*; mais si le travail en

question n'était pas du docteur Labrie, je croirai que, vu que M. J. F. Perreault suivait d'ordinaire en politique M. De Bonne, connaissant ses goûts pour l'histoire de son pays, on peut lui attribuer cette première tentative de révéler le passé de notre race dans un journal où il devait avoir ses franches coudées. M. Perreault a réuni en volume ses travaux sur l'histoire du Canada, et pour avoir été dépassé par ceux qui l'ont suivi, comme cela arrive presque toujours, il n'en a pas moins un grand mérite. Cet honnête homme a pourtant eu le malheur de ne pas faire corps avec le parti canadien. Peut-être désespérait-il du salut de notre race. Ce sentiment, sans l'exonérer, lui vaudra l'indulgence des Canadiens-Français; car il était attaché à notre tradition française, son travail d'histoire le prouve. Ah! si tous les Chouayens eussent été comme lui!

Québec fit une perte dans la personne du docteur Labrie. Le 27 août 1808 *Le Canadien* annonce que ce médecin, gradué à Edinbourg, en Ecosse, va se fixer à Montréal. Le 17 juin

1809 le même journal imprime, sous la rubrique de *mariage*. " Marié, le 12 courant, à Saint-Eustache, par messire Flavien Lajus, le Dr. J. Labrie, à mademoiselle Marie-Marguerite Gagnier." Jusqu'en 1831, époque de sa mort, ce patriote a travaillé, soit dans l'arène politique, soit dans le silence du cabinet, pour la cause canadienne. Ses précieux manuscrits ont été détruits, en 1837, dans le sac de Saint-Benoit.

A propos du travail de l'histoire du Canada, il faut noter que Mr. George Heriot, le même qui fut maître-de-poste à Québec, publia, à Londres, en 1804, deux volumes qui ne sont qu'une paraphrase de Charlevoix, pour n'en parler qu'avec modération. Ses *Voyage en Canada*, imprimés trois ans plus tard, sont dignes de place dans nos bibliothèques.

* * *

L'un des ex-rédacteurs du *Courrier de Québec* se plaint du peu d'encouragement que les Canadiens accordent à leurs journaux : " On aimait dit-on, le *Courrier*. Mais si on l'ai-

mait, pourquoi ne pas prendre les moyens de le conserver ? Pourquoi ne pas y souscrire plutôt que de courir de maison en maison pour trouver et lire le numéro du jour ?”

Il ajoute que la plus forte liste du *Courrier* s'est élevée à trois cent souscripteurs.

“ Tant que l'on verra les Canadiens préférer un tour de calèche au plaisir de lire une bonne feuille périodique, on pourra toujours affirmer qu'il sont incapables de remplir la part qui leur est assignée par la constitution.”

La citation qui précède me remet en mémoire l'épigramme de Joseph Quesnel, écrite en 1803, alors que la *Gazette de Québec* et le *Herald de Québec* (fondé en 1789) se partageaient les faveurs publiques, et qu'ils voyaient encore “ sur leurs antiques listes errer de loin en loin le nom d'un abonné ” :

Pourquoi tous ces livres divers,
Ecrits en prose, écrits en vers,
Et qui remplissent vos tablettes,

Disait au libraire Ménard
Un certain noble campagnard.
Qui pourra lire ces sornettes !

— Des sornettes ! vous vous trompez ;
Ce sont de nos meilleurs poètes
Tous les ouvrages renommés ;
Vous devriez en faire emplette.

— Emplette ! à quoi bon ? Vous saurez
Que m'étant joint à deux curés,
Nous souscrivons pour la *Gazette* (de
Québec).

Sous le régime du gouverneur Craig, le *Canadien* joue un rôle assez marqué pour que je laisse ici le titre de *Vieilles Gazettes*, qui ne peut s'appliquer qu'aux commencements du journalisme. Je continuerai, plus tard, l'histoire des luttes qui vont de 1807 à 1810.



LE LOUP-CAROU.



Ah ! les histoires merveilleuses, surnaturelles incroyables, je les adore !

Les récits de vrais revenants qui vous donnent la chair de poule à gros grain, c'est cela qui captive l'attention !

Les aventures mystérieuses, horribles, *cauchemauresque*, ne les aimez-vous pas comme moi ?

Je vais vous narrer ce qui, à ma connaissance, a eu lieu dans les bois du Saint-Maurice, voilà à peu près cinq douzaines de mois.

J'ai vu, je le répète—vu de mes yeux.

Le lecteur va se dire :

—Enfin ! je rencontre un conteur qui n'a rien emprunté à un autre conteur, car il a été témoin du fait —ce qui est bien le merle blanc à

trouver lorsque l'on parle d'histoire de loup-garou. Soyons toute oreille.

C'est très-aimable de votre part, ami lecteur, très-aimable, aussi vais-je faire de mon mieux pour mériter votre confiance.

* * *

Entrons en matière :

J'étais en tournée dans les chantiers du haut de la rivière au Rats, et je venais de me débotter devant la cambuse de Pierre Miron, contre-maître de chantier, lorsque le cuisinier me tirant à part, me confia une grande nouvelle :

Le diable rôdait dans les environs en personne naturelle !

Tout ce qu'il peut y avoir de plus diable et de plus vivant !

—Bah ! tu badines, lui dis-je.

—Badiner, Monsieur ? moi badiner avec ces choses-là ! le bon Dieu m'en préserve ! Ce que je vais vous dire est "hors du commun." Ecoutez-moi un instant, je vous prie.

—Parle, parle, tu m'intéresses déjà rien qu'avec tes airs, et ta mine effrayée.

Eh bien, Monsieur, je dois vous dire que voilà une semaine, le gros Pothier est parti de "la campe" le soir pour tirer de l'eau à la fontaine, à deux petits arpents d'ici. Il n'était pas à cinquante pieds qu'il revint en courant comme un homme poursuivi et nous assura qu'il avait reçu un coup de baton sur la tête. En effet, il avait une écorchure au cou près de l'oreille. Comme son casque était tombé et qu'il n'avait pas pris le temps de le ramasser pour s'enfuir, et comme d'un autre côté on voulait savoir d'où venait l'attaque, plusieurs hommes se rendirent sur les lieux, mais sans succès. Il fallut revenir. Je suivais les autres, et sans m'en apercevoir, je me trouvais le dernier, lorsque tout-à-coup je fus aveuglé par une "claque" sur chaque œil et je sentis qu'on me saisissait aux cheveux. Vous pensez si je criais ! Quand on me releva, je n'avais presque pas connaissance...

—Tu avais donc été frappé bien fort ?

—Pour ce qui est de ça, oui, une paire de “claques” terribles, mais c'est tout...excepté que mon casque avait disparu ; c'est en me l'enlevant que le manitou m'avait tiré les cheveux.

—Comment expliques-tu cela ?

—Personne ne peut l'expliquer. Il y a des gens qui prétendent que nous avons affaire à l'âme d'un charretier de bœufs mort en reniant Dieu dans ces endroits ici, il y a plusieurs années ; d'autres disent d'autres choses, mais c'est une affaire effrayante tout de même. Demain nous quitterons tous le chantier.

Comme le cuisinier achevait ces mots et que je me récriais contre la décision qu'il venait de m'annoncer, Pierre Miron suivi de tous ses hommes entra dans la “campe.”

—Qu'est-ce que cela veut donc dire Pierre ? vous parlez de départ ! En plein mois de janvier, vous n'ignorez pas la perte que cela devra occasionner.

—Ah ! Monsieur Charles, ce n'est pas un badinage—je suis resté le dernier à méconnaître le sortilège, mais, hier soir, je me suis rendu à

l'accord général. C'était le sixième casque qui partait...

—Le sixième casque—celui de France Pigeon.

—Le cinquième était celui de Philippe Lortie.

—Le quatrième, celui de Théodore Laviolette.

—Le troisième...

—Ah ça ! leur dis-je en cherchant à me montrer un peu en colère, êtes-vous tous devenus fous ! Quel conte bleu me faite-vous là ; on croirait, à vous entendre, que le diable loge ici.

—Monsieur Charles, reprit Miron d'un air grave et convaincu—c'est une affaire sérieuse comme personne n'en a vue.

—Eh bien ! mes amis, leur dis-je à tous, si vous voulez rester ici ce soir, je tâcherai de me convaincre par moi-même de ce que l'on dit. Demain avant midi, Olivier Lachance, contre-maître en chef doit me rejoindre ; nous déciderons alors ce que nous aurons à faire.

—Convenu ! mais pas plus tard que demain.

—Pas plus tard que demain.

Le souper fut servi au crépuscule, ce qui était nouveau au chantier, où le travail dans la forêt

durait d'ordinaire " jusqu'aux étoiles." Personne ne voulait plus rester hors du campement à l'heure où la nuit succède au jour, comme disent les gens qui s'expriment en belles paroles mesurées par cadence, avec des rimes au bout des lignes.

Quand ce fut sur les huit heures, je proposai d'accompagner celui qui voudrait se rendre à la fontaine, puiser de l'eau. Je promettais de " couper " l'eau avec le contenu d'un flacon de genièvre, *vulgo* " gin."

Personne ne répondit à l'invitation.

Je ne voulais cependant pas en démordre. Je me levai tranquillement, coiffai mon casque avec un soin que je désirais que l'on remarquât, et prenant en main une chaudière, je me dirigeai vers la porte en disant :

—J'irai bien tout seul !

Rendu dehors, tous les hommes étaient sur mes talons, protestant de leur bonne volonté, mais soutenant aussi que le diable allait encore nous jouer quelque nouveau tour.

—Bah ! leur dis-je en plaisantant, pour voir à

quel point le sentiment de cette terreur extraordinaire les dominait,—j'ai déjà "délivré" un loup-garou ; il ne me sera pas difficile d'en rencontrer un second.

Nous allâmes à la fontaine. C'était une claire fontaine comme toutes celles que vous connaissez. Le cuisinier rapporta la chaudière pleine d'eau. Nous l'escortions en masse serrée ;—rien d'étrange ne signala notre marche, soit en allant, soit en revenant.

Le genièvre coula jusqu'à la dernière goutte du flacon. A la ronde finale, les plus nerveux parlaient de sortir et de provoquer en combat singulier le manitou du Saint-Maurice. En homme rusé, je soutenais que personne n'oserait accomplir cette promesse. Au plus fort de la contestation, la porte s'ouvrit brusquement et Olivier Lachance entra.

—Bonsoir la compagnie, dit-il. Je suis venu plus tôt que vous ne m'attendiez parcequ'au chantier voisin j'ai entendu raconter des histoires qui ne me vont pas du tout.

Pierre Miron l'invita à s'asseoir. Je lui dis

que l'affaire en question me paraissait prendre une tournure alarmante. Bref, nous lui contâmes tout ce qui pouvait l'éclairer sur la situation.

Olivier est un homme tout d'une pièce, physiquement et moralement. Il eut bientôt pris un parti.

—Pierriche, dit-il, en s'adressant au petit garçon qui dans les chantiers sert de marmiton et d'aide au cuisinier, tu vas aller tout seul, puiser de l'eau à la fontaine, et moi je vais te suivre de l'œil, mais de l'œil seulement. Ne crains rien. Et vous autres, reprit-il en se tournant vers les hommes, restez tranquilles— je défends que l'on cherche même à savoir ce que je vais faire.

Le petit garçon ne paraissait pas du tout rassuré.

—Voyons, lui dit fermement Olivier, tu n'as que faire de t'épouvaner, je sais ce que c'est, et je te promets qu'il ne te sera pas fait de mal. A présent, prends la chaudière et surtout mets le plus gros casque du campement, c'est le point

principal. Vous, Monsieur Charles, veuillez rester ici à surveiller les hommes ; je ne veux pas qu'ils me voient agir. Viens, mon garçon, termina-t-il en amenant Pierriche. Et la porte se referma sur eux. Ils étaient dehors.

Pendant dix minutes personne ne souffla mot autour de moi. Un malaise indéfinissable accablait tous les esprits. Ce silence fut rompu par des cris de détresse poussés par Pierriche et le gros rire de Lachance qui rentra presque sur le coup en tenant l'enfant par la main.

Le mystère était expliqué. Olivier avait vu le manitou !

Nous n'avions pas assez de paroles pour formuler toutes nos questions. Peine inutile, Olivier prétendait garder son secret jusqu'au lendemain.

Quant à l'enfant, interrogé, il répondit qu'il n'avait rien vu. En sortant, dit-il, M. Lachance se cacha, et moi je marchai vers la fontaine ; je savais qu'il ne me perdait pas de vue ; la nuit n'est pas très-noire. Tout-à-coup je l'entendis qui me disait : " Vite, vite, Pierriche

reviens!" C'est alors que je criai, car en l'entendant m'appeler ainsi, j'eus peur qu'il n'y eut du danger; mais lui, il riait.

C'était tout. Impossible d'en savoir plus long. Je ne tentai même pas de faire parler Lachance sur ce sujet, car sa première parole en réponse aux interpellations des hommes du chantier avait été "vous saurez cela demain, soyez tranquilles."

* * *

Le lendemain arriva. Dès sept heures du matin l'ouvrage recommençait dans la forêt pour se continuer jusqu'au soir.

Lachance, Pierriche et moi, nous restions au chantier.

Vers huit heures, Lachance avait chaussé ses raquettes, et une hachette à la main il allait d'un arbre à l'autre, choisissant les plus gros autour de notre logis, et frappant sur le tronc avec le dos ou tête de son arme. Après chaque coup il levait les yeux vers le faite de l'arbre et attendait un instant.

Au cinquième arbre, il poussa un cri de triomphe :

— Nous le tenons !

— Qui ?

— Le diable ! Le loup-garou. Tenez, regardez dans la fourche, là-haut.

Nous regardons. Effectivement, dans une grosse fourche du dernier arbre frappé par Lachance, il y avait un être vivant, dont les gros yeux et la mine renfrognée manifestaient une mauvaise humeur mal contenue.

C'était un très-gros hibou gris.

Lachance eut bientôt saisi sa carabine de chasse et abattu le gibier, qui à l'examen se trouva être prodigieusement fort, un roi de l'espèce.

— Hier soir, nous dit Lachance, quand je l'aperçus tout-à-coup qui planait au-dessus de la tête de Pierriche, j'eus peur pour cet enfant. Vrai, je le trouvais si puissamment découpé que je le croyais capable d'enlever le petit marmiton tout grandi. Mais au son de ma voix, il tarda de s'abattre et Pierriche eut le temps de

revenir à moi. Du reste, en écoutant les récits des gens du chantier j'avais déjà acquis la certitude qu'il devait y avoir du hibou là-dedans. Ces animaux-là sont plus effrontés qu'on ne le pense, et les plus gros, comme celui-ci, ont une force surprenante. Regardez ces ailes, ces pattes, ces serres. C'est ça qui vous décoiffe un homme! Sans compter qu'en s'abattant sur sa victime, le hibou frappe, comme l'aigle, un double coup de ses ailes qui peut étourdir l'homme le plus solide. C'est ce qui est arrivé à nos gens.

— Vous pensez donc qu'ils retrouveront leurs coiffures?

— Hé! pardine, oui! Dans le nid de l'oiseau vous les trouverez tous les sept, mais laissez-moi faire, n'en dites rien aux hommes.

* * *

Le soir arriva. Chacun au retour de l'ouvrage de la journée s'informait du résultat des recherches de Lachance.

— Soupez, dit celui-ci; après cela je vous le ferai voir.

L'art avec lequel notre contre-maître en chef conduisait jusqu'au bout cette mystification défie toute tentative de description. L'apparente tranquillité d'esprit que sa figure revêt d'ordinaire était plus marquée que jamais au milieu des angoisses de ceux qui l'entouraient et que sa position et son air d'autorité tenaient en respect. Il mettait son plaisir à ne pas paraître s'occuper de cette terrible affaire, et feignait de la traiter avec le dernier mépris.

Le souper fini, il appela quelques-uns des bucherons, leur fit prendre des haches, et accompagné de tout le monde il marcha droit à l'arbre du hibou.

—Abattez-moi ça, commanda-t-il.

Sans hésiter, les bucherons se mirent à l'œuvre. Ils se perdaient en conjectures sur le but de ce singulier travail.

Enfin l'arbre tomba.

—C'est bon, dit Lachance, en regardant les hommes, rentrons en chantier maintenant. Ceux qui ont perdu des casques pourront les reprendre dans le trou de la grosse fourche.

Et il désignait du doigt la partie de l'arbre où était cette fourche, très-visible d'ailleurs.

On se figure aisément si la surprise fut grande. Le cuisinier se mit le premier à fouiller dans l'immense nid de hibou ;—il en retira les sept casques en peu de temps.

Le diable s'était fait là un nid bien rembourré, bien capitonné, bien chaud !

Figurons-nous la gaieté des hommes pendant que le cuisinier retirait leurs couvre-chefs de la cachette de l'oiseau, et durant le trajet, depuis l'arbre abattu jusqu'au campement.

La troupe joyeuse fit interruption autour de la cambuse en criant " hurrah pour M. Lachance. ! "

Lachance fumait tranquillement sa pipe et les regardait impassible.

A terre devant ses pieds était le corps du hibou que les hommes n'avaient pas encore vu.

—Hurrah pour Monsieur Lachance !

—Oui-dà ! riposta Lachance, une belle affaire ! Ca valait bien la peine de me presser tant de venir hier soir !...

LE CANON DE BRONZE.



Quel est celui de nos archéologues qui ne sait par cœur l'article de M. Amable Berthelot : *Le Canon de Bronze*,—trouvé (le canon) en 1826, dans le fleuve, sur une batture de sable devant la paroisse de Champlain ? Il a fourni matière à controverse dans le temps. M. Berthelot n'était pas le premier venu et une thèse marchait bien sous sa plume.

Cet arme était d'un modèle si primitif qu'on ne voulut pas même la supposer contemporaine du fondateur de Québec et que l'on rétrograda jusqu'à Cartier et à Vêrazani pour en fixer l'existence active. On argumenta pour prouver qu'elle avait dû tomber des vaisseaux de l'un ou de l'autre de ces navigateurs.

L'histoire du Canada, dit en terminant M. Berthelot, ne mentionne aucun naufrage dans ces temps si reculés, d'où je conclus, &c.

Commençons par citer un naufrage bien constaté, entre Québec et les Trois Rivières, dans le cours du dix-septième siècle, plus de cent ans après Vêrazani et Cartier :

“ Le 21 novembre 1646, arriva à Québec la nouvelle assurée du plus grand désastre qui fut encore arrivé en Canada, savoir : la perte ou débris du brigantin qui allait de Québec aux Trois-Rivières, dans lequel était une bonne partie de ce qui était nécessaire pour le magasin et habitants des Trois-Rivière.”

Ce bâtiment non-seulement fut perdu avec toutes les marchandises qu'il portait, mais aussi neuf hommes, passagers ou employés à sa manœuvre. Le naufrage eut lieu, dit le registre de Québec, “ vers le Cap-à-l'Arbre.”

En 1646, il n'y avait pas d'habitations françaises entre Québec et les Trois-Rivières, sauf celle de M. de Chavigny à Sillery et celle de M. de la Potherie à Portneuf; en remontant il y

avait deux endroits connus des mariniers et des voyageurs généralement : le Cap-à-l'Arbre, au bas de la seigneurie de Saint-Jean d'Eschaillon, et l'Arbre-à-la-Croix dans la seigneurie du Cap de la Madeleine. Ce dernier endroit (fief Hertel) pouvait être habité alors ; on y avait opéré des défrichements et bâti une maison.

En disant que la catastrophe eut lieu vers le Cap-à-l'Arbre, le *Journal* ne désigne certainement pas un site compris entre le Cap-à-l'Arbre et Québec, puisqu'il y avait Portneuf et même Sillery que l'on pouvait aussi nommer dans un voisinage peu étendu. C'est plutôt entre le Cap-à-l'Arbre et les Trois-Rivières qu'il faut chercher le théâtre du désastre en question. Il n'en est pas de plus proche, croyons-nous, que la batture de Champlain, et c'est là que fut trouvé, deux siècles plus tard, la pièce de bronze qui nous occupe.

A. quelle époque, cette arme a-t-elle été en usage et par conséquent transportée jusqu'en Canada où elle s'est perdue ?

Ce canon, d'un modèle répandu dès le temps

de François I, 1525-1530, devait-être en effet semblable à ceux dont Vêrazani et Cartier se servaient, mais il ne s'en suit pas qu'il ait été perdu par l'un ou l'autre de ces découvreurs. La trace de Vêrazani nous échappe dans le golfe Saint-Laurent en 1525 ; tout ce que l'on peut dire après cela se résume à la probabilité d'une visite de ce marin dans le haut du fleuve. Cartier dont les écrits sont si bien remplis de détails de navigation, ne mentionne pas qu'il ait subi des avaries ou même des contretemps entre Québec et les Trois-Rivières. Rien ne nous invite à rattacher à ces voyages la trouvaille de 1826.

Donc, ni le naufrage de Vêrazani, qui est tout-à-fait problématique, ni les expéditions de Cartier ne peuvent nous renseigner à ce sujet. Mais la perte du brigantin de 1646 vient à propos fixer l'attention, parceque ce vaisseau a péri non loin du lieu où le canon de bronze a été repêché.

On dira qu'il y a plus de cent ans entre François I et l'année 1646. Selon nous, cela

importe peu, car si la fabrication des bouches à feu de large dimension a été créée, en quelque sorte, durant cette période, on est assuré par de bonnes autorités que les canons de petit calibre, comme celui qui nous occupe, n'ont pas changé du tout et que l'on s'est contenté de les reléguer sur de moindres bâtiments.

Dès l'année 1600, ou même auparavant, les Français remontaient le fleuve jusqu'aux Trois-Rivières, sinon au delà, pour traiter avec les sauvages. De Tadoussac, où ils laissaient ordinairement leurs navires de mer, ils naviguaient au moyen de chaloupes ou barques montées par une demie douzaine d'hommes au plus, et armées de un ou deux canons légers que l'on trouve souvent cités sous les noms de *pierriers* ou *espoirs*. Ces bouches à feu étaient d'un maniement facile, commodes par leur forme et leur poids, et montées sans frais sur des pivots à l'avant ou à l'arrière des embarcations. Après la fondation de Québec (1608), des Trois-Rivières (1634), de Sorel et de Montréal (1642), on s'en servait encore journellement, et ainsi pendant nombre

d'années plus tard. Le fait est incontestable. On sait aussi, qu'à cette époque, les mêmes canons n'étaient plus employés en France que pour les bâtiments côtiers et dans les ports ; les navires de long cours en emportaient avec eux afin de les placer sur des chaloupes pour opérer des descentes. Que leur modèle ait été dès lors suranné, cela est évident, mais on s'en servait en divers lieux et surtout on devait s'en servir dans les rivières d'une colonie où l'on avait besoin de se précautionner contre les Sauvages, sans se mettre en peine d'édifier ces barbares par la montre d'armes de prix ou améliorées dont ils ne comprenaient pas la valeur artistique. Si, toutefois, il existait alors des pièces perfectionnées de cet ordre dans la marine française, nous serions encore prêts à soutenir que les intéressés dans la traite et la colonisation du Canada n'allaient pas jusqu'au point de se les procurer et qu'au contraire ils se trouvaient bien aise d'obtenir au rabais celles d'une autre époque dont ils pouvaient faire bon usage, puisqu'ils n'avaient à les utiliser que

contre des hordes bien inférieures dans l'art de la guerre aux nations européennes.

Les brigantins, comme celui dont il est parlé en 1646, étaient des bateaux de transport pour le service des côtes et des rivières, portant bas-bord, voiles et rames et cinq ou six hommes d'équipage. C'est de l'une de ces barques que le " canon de bronze " a dû choir dans le fleuve.

Depuis 1826 on a retiré de l'eau deux ou trois autres petites pièces du même genre entre Montréal et Québec ; et ce qui fait bien voir qu'elle appartenait à la navigation fluviale, au cabotage, c'est qu'elles ne peuvent être comparées par la forme et par les dimensions aux grandes pièces trouvées plus bas que Québec où règne la navigation océanique.

Disons, à propos, comment était fait le " canon de bronze."

— Longueur : trois pieds quatre pouces et demi.
Bouche ou âme : trois pouces de diamètre. Au lieu du bouton, une cheville ou levier en fer de dix pouces trois quarts placé à la culasse pour pointer. Un pivot en fer appelé " chandelle,"

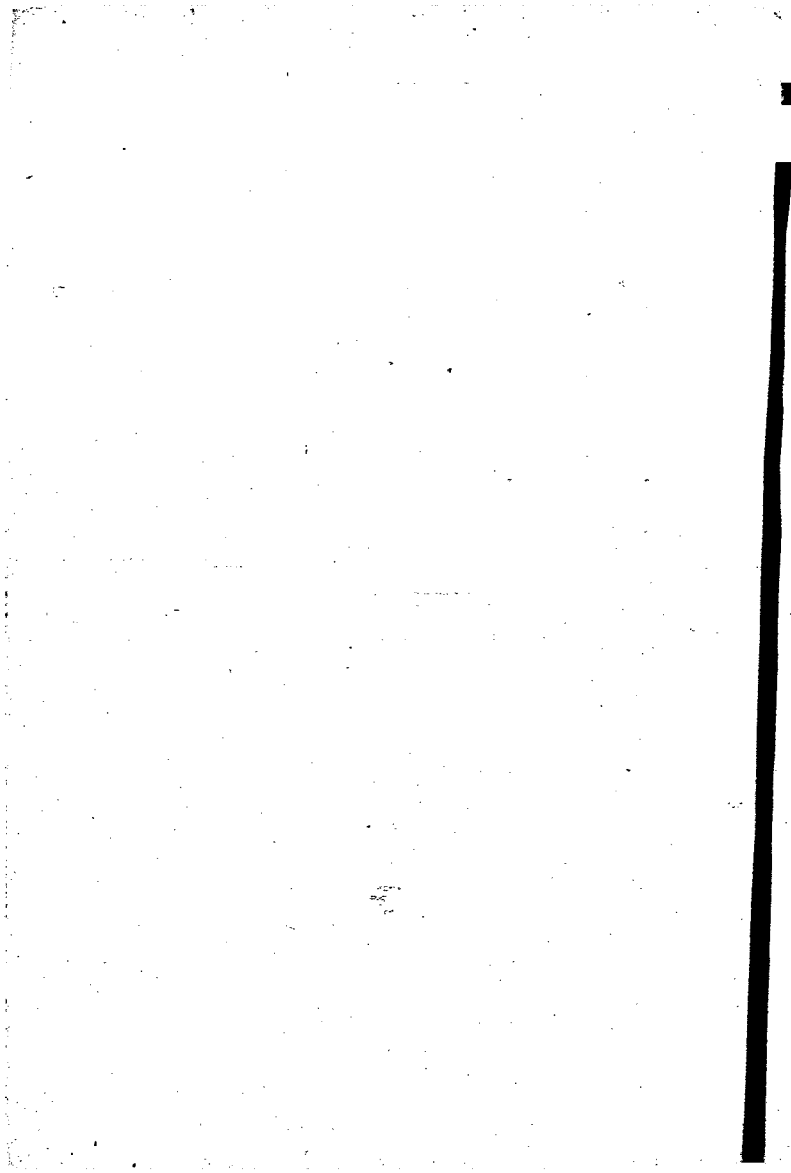
divisé en deux branches comme une fourche, servait de monture ; c'est le support des pierriers, et cela va de soi puisque le canon de bronze était de la classe des pierriers. Le bronze de l'arme était d'un beau métal, irrégulièrement travaillé ; c'est l'enfance de l'art de la fonderie des canons. On en voit la preuve en la comparant avec les descriptions et les gravures des pièces du seizième siècle que l'on rencontre dans les ouvrages sur l'artillerie. Mais où il est curieux de s'arrêter devant ces premiers produits d'un génie évoqué par l'invention de la poudre, c'est en ce qui concerne leur mode de chargement. La gargousse entrait par la culasse, n'en déplaît à nos modernes qui croient avoir trouvé cela. A l'endroit où est la " lumière " de nos canons et la " cheminée " de nos fusils (mettant de côté les innovations des dernières quinze années) le " canon de bronze, " comme tous ceux de sa classe en son temps, possédait une ouverture dans laquelle on glissait une boîte ou chambre mobile qui y était retenue solidement par une cheville de fer. Le coup

parti, on enlevait la cheville, on retirait la boîte dans laquelle se plaçait une charge nouvelle— et le tout était remis en place pour un second feu.

Cette relique ne nous a pas été conservée. Le musée LeChasseur qui la contenait a été détruit par le feu à Québec.

Que sont devenues les autres pièces trouvées plus récemment dans le fleuve et que l'on dit semblables au "Canon de Bronze?"





MÉLANGES
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

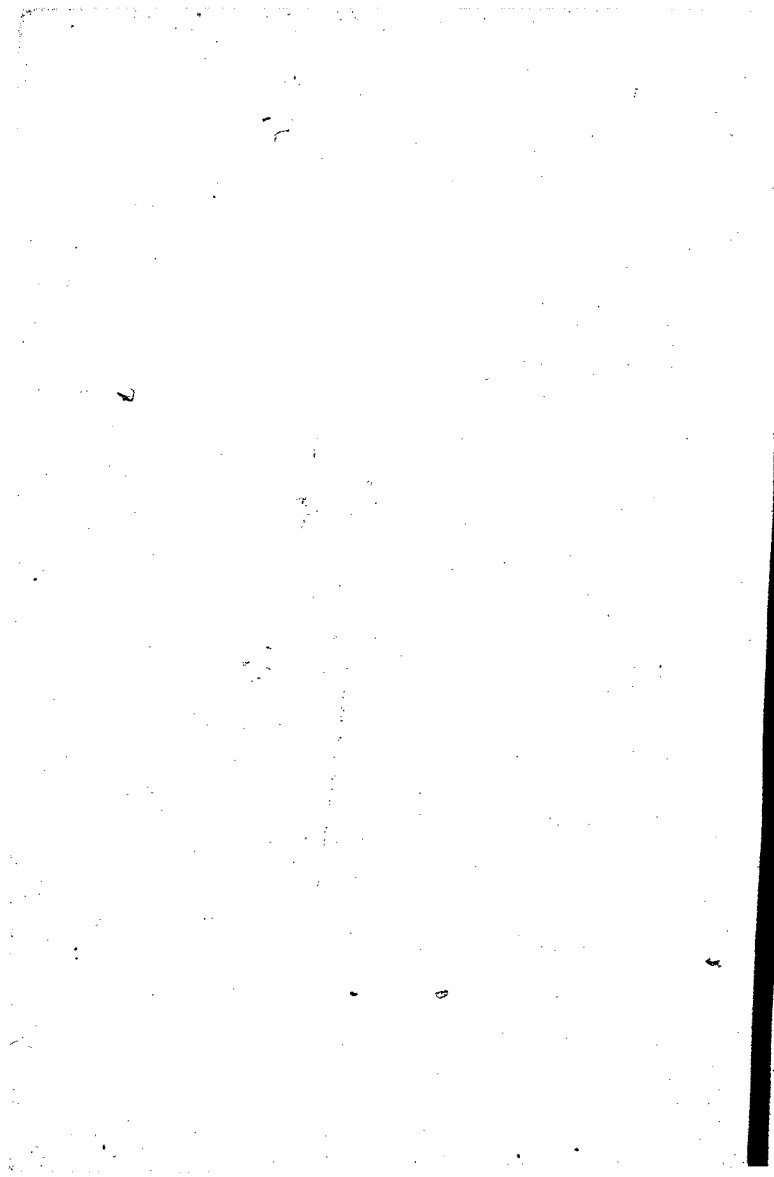
PAR

BENJAMIN SULTE.

L'histoire plaît, de quelque
manière qu'elle soit écrite.
PLINE, LE JEUNE.

OTTAWA:
IMPRIMERIE JOSEPH BUREAU.

1876.



FLEURS FANÉES.



Louise a vingt ans. C'est la fille unique du riche M. Dauzier, ancien notaire, devenu par sa bonne conduite, son activité et la confiance qu'il a toujours su inspirer, le personnage le plus en évidence de dix paroisses environnant Saint Paul, dans le Bas-Canada.

Va sans dire que sa fille est l'objet de bien des ambitions. Elle le mérite, autant par ses qualités personnelles que par la dot qu'apportera sa main à l'heureux mortel que le sort lui destine.

Depuis deux ans qu'elle est revenue du couvent, c'est le sujet des causeries et des commentaires de bien des personnes : savoir qui épousera la bonne, la belle, la riche, l'aimable Louise

Dauzier. Il n'est pas de garçon, de fille, et même de gens mariés qui ne s'en occupent.

On lui connaît nombre d'amoureux. Il y a ce gros marchand joufflu de la paroisse voisine qui ne cache pas son intention ; il y a ce monsieur de la ville qui parle si bien à la porte des églises au temps des élections ; il y a aussi un jeune homme, de retour de Californie, plein d'argent, dit-on, qui ne déteste pas qu'on mentionne son nom à ce propos. Enfin, ils sont nombreux, je l'ai dit, et tous de plus en plus attrayants et amoureux. Qui choisira-t-elle ? On voudrait bien le savoir, mais il faut mettre un frein à la curiosité. Et puis, Louise passe six mois de l'année à la ville ou dans les place d'eau du golfe Saint-Laurent. Il revient plus d'un cœur blessé—et aussi plus d'un cœur heureux—de ces parages. Elle a peut-être laissé le sien au fond de quelque villa, au bord de la mer, au versant d'une montagne, dans une barque de pêcheur, ou au milieu de quelque beau vallon fréquenté des touristes. Le dira-t-elle jamais ? C'est probable... si elle épouse l'une de ces flammes d'occasion.

Autrement, elle gardera le secret de son cœur, comme il est dit dans les chansons d'amour.

—Mais attendez-donc ! Vous connaissez la vieille magicienne, la tireuse de cartes, la sorcière, qui ne se trompe jamais. Ne savez-vous pas qu'un soir de l'automne dernier, par un pur hasard, elle a rencontré Louise chez sa tante Marguerite et qu'elle lui a dit son horoscope.

—Vous m'étonnez. Quoi ! la jolie demoiselle aurait voulu consulter...

—Attendez voir ; elle ne l'a pas consultée, ça s'est fait par aventure, comme cela, et Louise en a bien ri, je vous assure, surtout quand la vieille lui a parlé d'un grand brun à moustache noire, qui...

—Beau dommage ! Des grands bruns, des petits bruns, c'est un gibier assez peu rare, on ne risque rien en s'exprimant de la sorte.

—Ce n'est pas tout,—elle lui a dit : défiez-vous de la fenêtre du jardin, car elle vous portera malheur.

—C'est un radotage complet.

—Je t'assure que la vieille disait cela avec un

air étrange et que sa voix tremblait comme si elle eut eu envie de pleurer. Mademoiselle Louise en était toute glacée.

—Des folies ! Il ne faut pas s'arrêter à ces choses-là.

—Je ne dis pas que mademoiselle Dauzier y ait ajouté foi, mais c'est toujours bien elle-même qui l'a raconté à Marie Ferdoche, la cuisinière, qui l'a dit à Pascal Beaupré et Pascal l'a laissé assavoir à sa cousine qui l'a conté à la petite Olive Picard, qui me l'a dit.

Ainsi marchait la chronique locale.

* * *

A Québec, on était mieux renseigné ; les espérances de monsieur Ernest Maillefer, avocat, n'étaient plus un secret, de même qu'on les savait accueillies par la famille Dauzier, Louise en tête.

Vers le printemps, le bruit du prochain mariage de l'héritière se répandit tout-à-coup dans le village de Saint-Paul, et une conspiration s'organisa sans retard, sur une grande

échelle pour avoir connaissance d'Ernest Maillefer dès son apparition dans la contrée. C'était à qui ferait jouer le plus de ficelles et déploierait le plus d'adresse.

Au milieu de mai, nouvelle fut apportée que le fiancé arriverait sous deux jours, qui tombait un samedi.

—Bon ! il ira à la grande-messe, dimanche,— j'y serai.

Tel fut le cri qui s'échappa de toutes les poitrines. Il y avait longtemps qu'une pareille " attraction " n'avait agité le village ; aussi la haute et la basse société se trouvèrent-elles réunies de bonne heure aux abords de l'église, le dimanche suivant.

Le premier coup, le deuxième coup, le troisième coup de la messe sonnèrent à tour de rôle, mais pas de fiancé. On se disait : il viendra tard ; c'est un habile homme, il calcule son entrée, il veut produire de l'effet.

La dévotion des fidèles s'en ressentit jusqu'à l'Évangile.

Mais rendu là, comme on n'avait plus l'espé-

rance de le voir, la piété reprit son légitime empire et tout alla bien.

Que faisait Ernest durant cette avant-midi ?

Il déjeûnait en tête-à-tête avec morsieur et madame Dauzier, et la jolie Louise.

Le vicaire de la paroisse dit ordinairement sa messe à sept heures—tous y étaient allés et avaient eu le soin de se mettre dans le jubé de l'orgue, afin de ne point attirer l'attention,—et voilà comment les paroissiens restaient le bec à l'eau, selon le terme populaire.

Ernest était un beau grand blonds, pas trop fade—car on m'accordera que les blonds sont fades,—aux yeux intelligents, à la physionomie vive et aux manières aisées. Je dirais volontiers qu'il avait l'air distingué, charmant, bien élevé, etc., mais on fait de nos jours un tel abus de ces mots que je me borne à dire que, au moral comme au physique, il était fort joli garçon. Ses débuts dans la carrière professionnelle l'avaient de suite mis en évidence. De l'esprit, et ce qui vaut mieux, une instruction solide, n'avaient fait que le maintenir et l'avancer dans

la faveur publique. J'ajoute qu'il s'était trouvé avoir assez de sens commun pour refuser la candidature politique dans trois ou quatre comtés, parce que, n'étant point journaliste, et d'un autre côté, ne se sentant aucune fortune sous le pouce, il ne voulait se mêler des affaires publiques qu'en temps opportun pour lui. S'il eut eu du penchant pour la politique, peut-être eut-il agi autrement, mais, Dieu merci, dans sa condition, il n'en avait point. Aussi, n'était-il redouté de ses confrères qu'au palais, devant les juges. Il n'en demandait pas davantage.

Vif, pétillant, toujours de bonne humeur, Ernest s'était attiré presque " sans faire exprès " les sympathies, puis le respect, puis l'amour de Louise. Il avait conduit les choses avec lenteur ; premièrement parce que l'idée de se marier lui était encore assez étrangère à cause de sa pauvreté relative—et secondement parce que Louise ne manquait point de répandre autour d'elle une certaine sensation de froideur qui intimidait les papillons ordinaires du beau monde. Douée d'un tact exquis et d'une réserve

rares à son âge, elle s'abstenait de prendre part aux concannages dans lesquels se jettent trop souvent les jeunes filles ; déchirer son prochain ne lui paraissait pas l'idéal.

Les propos de toilettes ne la captivaient que juste ce qui est nécessaire pour décider des points majeurs de la mode du jour ; en un mot, elle avait à vingt ans le sens réfléchi des femmes de quarante qui n'ont gardé ni illusions touchant les chose du monde, ni perdu la douce et cordiale aménité du cœur. Il en résultait que, bien souvent, la jeunesse frivole la taxait d'indifférence, ou que, voyant l'attitude réservée et digne de sa personne, on la regardait comme inabordable.

* * *

Un simple incident avait suffi pour ouvrir les yeux d'Ernest à son sujet. Un soir, à Kamouraska, par un temps de pluie, la chaussure de gomme de mademoiselle Dauzier s'était tellement engagée dans la boue qu'elle y était restée. Aussitôt, cris de folle gaité, alarmes feintes et,

en somme, grand tapage de la part des compagnes de la victime de cet accident. Ernest brûle un paquet d'allumettes en bloc, explore les lieux et retrouve la "claque."

—Est-il favorisé, cè gaillard-là ! se hâtent de dire cinq ou six chercheurs moins heureux que lui, il a "attrappé la claque."

—Pas du tout, reprend un loustic, il se présente sur un trop bon "pied" pour cela.

—Allons, dit un autre, s'il demandait la main de mademoiselle Dauzier, elle serait en droit de lui présenter le pied.

Ces propos bien que prononcés à distance, arrivaient distinctement aux oreilles de Louise, à la faveur d'une de ces brises d'été que l'on ne sent pas, mais qui nous apportent les parfums des prés lointains, les chansons des rameurs et du côté du vent, le sens des paroles prononcées loin de nous, des phrases entières échappées de la bouche de confidents trop assurés du mutisme de la solitude.

—Merci, monsieur Maillefer. Et maintenant, pour vous soustraire au caquetage de ces beaux-

esprits que j'entend là-bas, dit Louise, après avoir laissé faire Ernest qui lui avait demandé la permission de la rechausser, venez avec nous, je vous prie ; mademoiselle Cloutier qui m'accompagne vous y invite également n'est-ce pas Augustine ?

— Mais, certainement, répondit la jeune fille interpellée, nous serions flattées de la compagnie de monsieur.

Ernest ne se fit pas prier, il donna le bras aux deux jeunes filles à la fois qui, de fait, n'étaient qu'à deux pas de chez elles, et il termina la veillée le plus agréablement du monde dans le salon de la famille Cloutier.

“ Pour vous soustraire au caquetage de ces beaux-esprits ” avait dit Louise, et Ernest avait retenu cette phrase dans sa tête sans trop se rendre compte de la magique influence que celle qui l'avait prononcée exercerait bientôt sur lui.

Louise n'était point de ces jeunes filles qui se ménagent en toute occasion un moyen plus ou moins adroit de produire de l'effet, mais il

suffisait de causer quelque instants avec elle pour se former de son caractère solide et de son esprit aimable sans ostentation, la meilleure et la plus attrayante idée. Aussi, lorsqu'il fallut prendre congé l'un de l'autre, après quatre semaines de fréquentation journalière dans la pittoresque contrée où ils avaient lié connaissance, les deux jeunes gens ne purent s'empêcher de remarquer qu'un changement notable s'opérait dans leur existence.

Il n'entre point dans mon plan de vous raconter les rapports de nos amoureux pendant l'année qui suivit. Nous savons tous comment s'enchaînent les unes aux autres les épisodes de ce vieux roman toujours nouveau qui s'appelle l'amour. Celui-ci ressembla à tous les autres, nous n'avons que faire de nous en occuper. Suffit de dire qu'à un moment venu, Mr. Dauzier consulté, avait répondu :

—Ça me va, je tope !

Et, avec le secret mis au jour à partir de cette heure, les préparatifs de noces avaient commencé.

Le mois de mai, le mois de juin, s'écoulèrent de la sorte. Le mariage était fixé au 3 juillet, jour auquel Louise atteindrait sa vingt-et-unième année. On voulait célébrer deux fêtes à la fois.

.

Ernest arrivait régulièrement de la ville le samedi soir, passait le dimanche chez son futur beau-père.

L'époque qui précède de quelques mois, de quelques semaines, de quelques jours, la date du mariage est unique dans notre existence. C'est la plénitude du bonheur; on en jouit d'autant plus qu'à côté du charme indéfinissable de cette situation toute nouvelle pour l'âme, les préoccupations ordinaires de la vie semblent craindre de se faire sentir. C'est l'oubli de tout ce qui peut nous rattacher à la terre; c'est la révélation, l'épanouissement de tout ce qui, en nous, tient du génie divin et du monde idéal. "L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux." Il n'est point d'heure dans la vie où

l'on ne comprenne mieux ni plus vivement cette poétique vérité.

Le rayon de bonheur qui enveloppait les deux fiancés remplissait la maison. Ce n'est pas tout : quelque chose de la joie de ce lieu, tendait à se répandre au dehors. On eut dit que le village mariait toutes ses filles et tous ses garçons à la fois. Aussi Ernest s'amusa-t-il à chanter, tandis que Louise l'accompagnait au piano.

“ Nous ferons noces complètes,

“ Tout le village en sera !... ”

Quant arriva la fin du mois de juin, les toilettes que l'on déballait, fraîches, pimpantes et variées, attiraient les curieuses des quatre coins du village. Ernest, qui revenait désormais deux fois la semaine, n'était point un sujet de gêne pour les fillettes du voisinage. Depuis six semaines, toute la paroisse l'avait vu, et chacun avait un mot flatteur à dire à son endroit. Comme il se voyait le point de mire des regards et des observations, il avait cru, en homme sage, que mieux valait se faire de suite bien voir de

tout le monde. En conséquence, il avait fait des frais, et jamais succès en ce genre ne fut plus entier que le sien. Les Dautier, gens affables, vrai type de l'ancien Canadien, se prêtaient de bonnes grâces à ce mouvement de leur gendre—il en résultait que la maison ne vidait jamais. Tous les prétextes imaginables servaient aux amis et connaissances pour pénétrer chez eux. C'était une procession qui ne manquait pas de pittoresque. Et il fallait voir si l'on parlait de la noce dans le village !

Le premier jour de juillet. Ernest devait passer la veillée à la maison, mais au lieu d'arriver sur les sept heures, il n'apparut que vers la fin de la soirée.

Comme on le pressait d'expliquer son absence, voyant l'air tant soit peu singulier qu'il mettait à s'excuser, il finit par dire :

—C'est une aventure assez triste. Vous savez peut-être qu'un aliéné furieux s'est échappé de l'asile de Beauport au commencement de cette semaine et qu'il n'a pu être repris. On l'avait vu en maint endroit, mais toujours sans pouvoir

s'en emparer. Ce malheureux répandait la terreur dans la paroisse voisine, et voilà que ce soir, dans la route Creuse, il est venu se jeter à la tête de mon cheval. Je me suis tiré d'affaire en homme habile. Nous jouissons d'un magnifique clair de lune ;—je retins mon cheval d'une main, et de l'autre je présentai ma montre d'or à l'insensé que j'appelai doucement pour ne point éveiller ses soupçons. Il lâcha aussitôt la bride, et se précipita vers la voiture. Je profitai du moment pour lancer le cheval, mais je le relentis bientôt juste assez pour permettre à l'homme de me suivre à trois pas, dans l'espoir de me rattrapper. C'est ainsi que nous arrivâmes aux maisons du village, où je m'arrêtai et capturai mon poursuivant avec l'aide de quelques hommes qui se trouvaient là. Je vous assure que rien n'est affreux comme l'aspect de cet infortuné. C'est la plus hideuse créature que l'imagination puisse concevoir. Un gorille n'est pas plus laid, plus repoussant, plus infect. En outre, il est de haute taille et solidement charpenté. Nous avons eu bien du mal à le

capturer. Son image m'est restée dans l'esprit comme un poids qui me pèse. J'en suis tout énérvé.

—Qu'est-il devenu ?

—Il est en route pour Beauport, sous bonne escorte. Cela m'a pris un temps considérable,— j'ai dû me mettre à la tête de l'affaire et aviser aux mesures à prendre pour la tranquillité de nos campagnes. Enfin, me voilà, n'y pensons plus.

N'y pensons plus est plus facile à dire qu'à exécuter. On y pensa toute la soirée.

Le soleil radieux du lendemain, veille des noces, se chargea de dissiper le nuage. On avait bien d'autres affaires en tête !

* * *

Louise avait pris, sous l'empire des circonstances, un air recueilli et grave qui ne l'empêchait nullement de vaquer aux préparatifs de sa toilette, la grande affaire du jour. Son cœur nageait dans la joie. Au milieu de mille distractions inévitables, elle trouvait, par échappées,

le loisir d'arrêter son esprit sur le sujet principal de tout ce brouhaha. Elle se voyait, en dernière analyse, l'être autour duquel tournait tout ce monde de parents, d'amis, de serviteurs et de curieux. Le passé lui revenait par soubresauts, semblable à une suite de figures de panoramas, qui se posaient les unes après les autres devant les yeux de sa mémoire. La faculté de se souvenir de tout le cours d'une existence dans un espace restreint de temps, est particulière aux âmes frappées de grands chagrins ou de grands bonheurs, comme aussi au moment de la mort. Les heures solennelles centuplent les agissement de notre vie intérieure; des mois et des années de notre existence sont absorbés en quelques minutes par l'activité prodigieuse de la pensée qui semble tout-à-coup se tendre hors des proportions humaines. Louise vivait derechef, cet après-midi là, toute sa vie d'enfance et de jeune fille, et, aucun point noir ne venait assombrir le ciel si pur de ses premières années, lorsque sa pensée faisait un brusque retour vers le temps présent, ou vers les jours

à venir. Elle aimait tant Ernest ! ou, pour mieux m'exprimer, elle le connaissait si bien que l'ombre la plus légère n'avait pu se mêler à ses réflexions.

Ernest éprouvait de son côté des sentiments analogues. Autant notre admiration se porte vers la noble et digne enfant qui demain sera son épouse, autant il est juste de le respecter et de l'admirer lui-même. A l'approche de ce grand jour, il pouvait dire hautement : mon bonheur n'a point de revers, point de tache, et le travail de toute ma jeunesse va recevoir sa récompense de la main de celle que j'aime plus que moi-même.

Une visite dans la soirée fut la dernière entrevue des deux jeunes gens. Le cœur plus gonflé que je ne saurais dire, il se trouvèrent un instant seuls à l'heure de se séparer. Ernest, qui avait été d'une gaité folle toute la veillée, saisit les deux mains de Louise qu'il embrassa une douzaine de fois tandis que sa fiancée lui disait moitié riante, moitié sérieuse ; " Je vous invite à déjeuner, demain matin !

* * *

Onze heures sonnaient, lorsque Louise et sa cousine Mathilde se retirèrent dans leur chambre. Il avait été convenu qu'elles profiteraient de ce moment pour donner un dernier coup d'œil à la toilette de la mariée. Tout devait être examiné, passé en revue et mis sous la main pour être prêt au saut du lit. Voilà donc Louise qui fait descendre sur ces épaules et sur sa taille la belle robe étalée un instant auparavant sur le pied du lit. Ensuite le bijoux ; après cela viennent le voile, la couronne de fleurs d'orange,—et puis les poses que l'on essaie en badinant, quoiqu'au fond l'on caresse l'espoir de saisir au passage le secret d'une attitude savante, ou le dernier degré d'un geste artistique.

Il y avait de la belle et franche gaieté, ce soir-là, dans la chambre de mademoiselle Dauzier. Par la fenêtre ouverte qui donnait sur la campagne, il sortait nombre de bons mots et d'éclats de rire. Si bien que minuit sonna len-

tement ses douze coups au milieu d'une phrase commencée par Mathilde.

—Minuit ! s'écria Louise, voyons, cessons nos badinages, il faut être debout à cinq heures, ne nous attardons pas.

—Comme tu voudras, reprit sa cousine, déshabille-toi, ma princesse, tu ne t'en porteras que mieux car la chaleur est atroce. A-t-on l'idée d'une pareille bévue ! Choisir le mois de juillet pour se marier ! C'est à faire suer un poisson.

—Bah ! nous aurons de l'orage avant le matin, vois comme la nuit est noire et tiède ; l'atmosphère est chargé. Avant l'heure du mariage, je te parie deux épingles que nous aurons regagné un temps frais délicieux.

—Je le souhaite, et en attendant je demande où placer ta robe, ta couronne, ton voile, tes mille choses qui m'embarrassent et que je ne saurais remettre sur le lit, puisque nous allons nous coucher dedans.

—Voilà qui est assez contrariant, je l'avoue. Demain au matin il me faudra chaque objet sous la main. Ce sera impossible si je couche

dans cette chambre ; mettons plutôt ces choses sur le lit. Je te propose de chercher comme moi un gîte ailleurs. Prends par exemple, le petit appartement çï-contre qui donne sur le jardin ; moi je m'arrangerai sans misère du lit de camp de la bibliothèque.

—Non pas ! c'est moi qui le prendrai. Tu sera mieux dans cette chambre qui s'ouvre sur la tienne. Changeons, si tu veux.

—Changeons ça me va. Tiens, un dernier baiser, et au revoir.

—Merci, ma bonne Mathilde. Je serai sur pied au point du jour, à moins que je ne dorme trop profondément, en ce cas venez m'éveiller.

—Oui ! attendons-nous à cela, reprit Mathilde en riant bien fort. Est-ce qu'on dort le matin de ses noces, allons donc !

Et la rieuse enfant disparut sans écouter la réponse.

Restée seule, Louise poussa la porte du petit appartement, compléta en un tour de main sa toilette de nuit et se coucha.

A cause de la chaleur qui avait été intense

toute la journée, elle n'avait pas songé à fermer la fenêtre ; bientôt un courant d'air lui rappela le danger de la situation. Quoique son lit ne fut pas placé entre les deux ouvertures de la porte et de la fenêtre, elle crut avec raison qu'il était prudent de fermer l'une ou l'autre. En conséquence, elle se leva, poussa la porte puis revint au lit. Au moment de s'y replacer, elle s'aperçut tout à coup qu'elle n'avait point fait sa prière.

“ Mon Dieu dit-elle en tombant à genoux, pardonnez-moi la distraction que je viens de commettre. Ma tête et mon cœur sont tellement pleins de ce qui se passe que le cours habituel de mon existence s'en trouve comme interrompu. Je vous conjure en ce moment solennel pour moi de ne point m'abandonner, de me conserver dans votre amour et de me faire la grâce de compter sur vos consolations dans la vie inconnue qui va commencer pour moi. Faites que je sois pour mon époux, pour ma mère et mon père, pour mes parents, un sujet de contentement et de bonheur. Donnez-moi les forces néces-

saires pour traverser les épreuves qui pourraient se présenter, et conservez-moi jusqu'à la mort l'amour et le respect de celui que vous m'avez donné pour compagnon en ce monde, en attendant la vie de l'éternité bienheureuse."

Louise avait des larmes dans les yeux, tant elle priait avec ferveur. Cependant, le calme ne tarda point à s'établir dans ses pensées, et vingt minutes après elle dormait. Il était minuit et demi.

* * *

En cette saison, les nuits sont courtes. L'obscurité disparaît sitôt après trois heures. Louise dormit mal, à partir de ce point, mais toutefois sans s'éveiller; cinq heures était sonnées, et elle ne les avaient pas entendues. Le sommeil l'abandonnait comme à regret. Elle finit par sentir qu'elle s'éveillait, si je puis m'exprimer ainsi. D'abord, elle entendit, assez confusément, puis plus nettes, les notes claires d'un merle qui chantait une aubade, perché au faite d'un cerisier, tout près de la fenêtre.

Dans le mélange de ses idées, qui participaient moitié du rêve, moitié du sommeil, elle entendit aussi un autre son, cadencé, sourd, ronflant, une sorte de râle, qui semblait partir du pied de son lit. Une sensation pénible, encore incomprise, lui pesait sur la poitrine, ainsi qu'un début d'un cauchemar.

Bientôt, le merle se tut, et le son étrange, qui ressemblait de plus en plus à un souffle, se maintint seul au milieu du silence. Une sueur rapide envahit tout le corps de la dormeuse, qui ne se rendait pas compte de ce qui se passait, mais subissait l'étreinte nerveuse de l'approche d'un danger.

* * *

L'oiseau lança deux nouvelles roulades, auxquelles répondirent cinq ou six grincements, comme ferait du fer passé avec rudesse sur la taille d'un morceau de verre. Louise se réveilla tout-à-fait, mais affaiblie par la détente du système nerveux, elle fit à peine un mouvement et laissa retomber sa tête sur l'oreiller, en se

demandant avec terreur ce que signifiait ce malaise inusité. Ses yeux, fermés à demi, lui laissaient voir, entre les cils, la fenêtre ouverte, le soleil rayonnant. Le souffle continuait de se faire entendre, mais cette fois plus distinctement, et toujours dans la direction du pied du lit. Bientôt elle sentit qu'un être quelconque était là et remuait.

Une pamoison, occasionnée par la peur, s'empara d'elle. Elle poussa un soupir et sentit qu'elle s'évanouissait, mais cela n'eut pas lieu assez vite pour lui dérober la vision diabolique qui s'offrit à ses yeux.

Du pied du lit se dressa lentement une tête d'homme, aux cheveux en broussailles, une face de monstre percée de yeux ardents et égarés qui se fixèrent dans la direction des siens. Elle n'en vit pas davantage et perdit connaissance, sans pousser un cri, sans remuer un muscle. On eut cru qu'elle était morte.

Combien de temps dura cette léthargie, je ne saurais le dire, mais Louise fut rappelée à la connaissance par le bruit d'un meuble renversé

violemment. Ses yeux ne rencontrèrent rien d'insolite, si ce n'est la porte de sa chambre ouverte. De l'appartement voisin lui venait un bruit, le frôlement de la soie et de la mousseline, comme si l'on brassait et secouait avec vigueur les toilettes déposées en cet endroit.

* * *

Une seconde de temps avait suffi pour voir et comprendre cela. Louise allait tenter de se lever et de bondir dehors par la fenêtre, lorsque la même figure reparut dans la porte portant une avalanche d'articles de toilettes, robes, châles, voiles, rubans, fleurs et dentelles. Une secousse frénétique frappa à la fois la tête et les pieds de la malheureuse jeune fille, et s'étendit, rapide comme l'éclair, par tout son être. Le cœur se gonfla, battit deux fois à briser la poitrine, puis s'arrêta brusquement.

L'homme se dégagea le bas du visage du flot de soieries qui le masquait, et comme il avançait toujours en poussant vers elle, Louise sentit redoubler l'épouvante immense qui la tenait

clouée sur son lit. Jamais figure de démon ne fut représentée aussi terrible, aussi effrayante que l'était celle de ce fou furieux, car c'était bien lui, qui s'était échappé des mains de ses conducteurs. Le regard farouche, la barbe grise, longue, sale, éparpillée, la bouche ouverte par une sorte de méchant rire muet qui mettait à nu de grosses dents blanches et serrées les unes contre les autres. La pauvre victime étendue sur sa couche sans mouvement, manifestait par la terreur empreinte dans ses yeux les sentiments indéfinissables qui remplissaient son âme. L'homme redressa sa haute taille, secoua ses bras chargés, et commença un ricanement qui devint bientôt un grognement mêlé de hoquets de colère et qui se termina par une série de grincements, rendus encore plus inhumains par les grands yeux qu'il dardait sur la jeune fille. Celle-ci, affolée et ne se rendant pas compte de l'étrange faiblesse qui l'avait saisie, voulut appeler à elle tous ses nerfs et se redresser contre le monstre. Hélas ! cette vigueur n'était plus dans son être, et plutôt si

elle régnait dans son esprit, elle n'était plus dans son corps. Elle chercha vainement, par un effort suprême, à se soulever,—pas un muscle ne bougea. “Paralysie!” pensa-t-elle, “mon Dieu, sauvez moi, faites moi mourir!”

* * *

Le fou la regardait toujours de la même manière. Soudain il prit une résolution. En deux pas, il fut auprès du lit et se débarrassa de tout ce qu'il portait. Louise s'en trouvait couverte des pieds à la tête. Le fou regagna en toute hâte la chambre voisine, reparut avec un autre amas de hardes qu'il déposa sur le plancher, puis, rapidement, il repoussa la porte, plaça le verrou, et se retournant vers le lit, il bouscula d'un revers de main les objets qui couvraient la figure de Louise pétrifiée, et se remit à rire avec convulsion, tantôt râlant, tantôt grimaçant d'une manière ignoble—enfin donnant le spectacle de la sauvagerie la plus complète.

En ce moment, on frappa à la porte, et une voix de femme appela mademoiselle Dauzier.

Le fou jeta un regard vers la porte, parut hésiter un instant, puis descendit par la fenêtre où était placée l'échelle qui lui avait servi à s'introduire.

Une sensation de chaleur brûlante que Louise éprouva derrière les oreilles, lui fit comprendre qu'une réaction s'opérait et que la détente des nerfs amènerait bientôt la vie, le mouvement, le salut.

La voix de la porte s'adressait maintenant à une personne placée dans l'autre chambre.

Le sang revenait aux tempes, le cœur battait à petits coups inégaux. Louise se sentait capable de remuer la tête et les mains.

—Je n'y comprends rien, disait la voix derrière la porte, elle a enlevé toutes les toilettes; les couvertures du lit sont roulées et jetées par terre,—cette porte est fermée.

—Allons prévenir madame Dauzier, proposa l'autre voix.

Et le silence se rétablît.

Louise rassembla ses forces, et tenta de se lever. Elle y réussit assez bien, mais une raideur aux jointures la tenait debout comme plantée dans le plancher. Elle n'avait que trois pas à faire pour atteindre la porte. Ces trois pas pouvaient lui prendre cinq minutes, et d'ailleurs, la pauvre enfant avait dans la tête des éblouissements qui ne lui permettaient point de se diriger en ligne droite vers le but où tendaient tous ses efforts.

Il faisait grand soleil; une horloge voisine sonna six heures. La noce était pour sept, ce qui, dans nos campagnes, n'est pas regardé comme trop tôt pour une cérémonie semblable surtout en été.

Un cri d'effroi retentit tout-à-coup dans le jardin, et avant que Louise eut eu le temps de chercher à s'en rendre compte, au milieu de ses idées qui se perdaient et se mélaient étrangement, le fou rentra d'un saut, par la fenêtre, avec l'allure d'une bête féroce poursuivie, qui se retranche pour engager le combat. A cette vue, tout symptôme de paralysie disparut, mais

une agitation nerveuse excessive y succéda sans tarder, si bien qu'à voir la malheureuse jeune fille se débattre à outrance, grincer des dents et rouler des yeux éperdus dans toutes les directions, elle semblait chercher à copier le maniaque dont la repoussante apparition venait de lui porter ce dernier coup.

* * *

Je ne prolongerai pas un récit fatigant, bornons-nous à dire que la rage dont le fou était possédé avait besoin d'une victime et que son premier mouvement fut de saisir la main que Louise étendait de son côté, par un instinct de défense. La pauvre enfant s'était affaissée sur le plancher et subissait toujours la crise nerveuse qui s'était emparé d'elle. Les objets n'avaient déjà plus aucun sens pour elle, lorsqu'une vive douleur provoqua un brusque changement. Le fou venait de lui broyer la main avec ses dents. Alors, cédant à une impulsion que je ne puis expliquer, elle se dressa d'un bond sur ses pieds et attaqua avec la

furie d'une tigresse le monstre qui la torturait. On devine que la lutte ne fut pas longue—en quelques instants, la triste victime, rouée de coups, et perdant de nouveau connaissance, retomba comme une masse inerte. L'insensé la porta sur son lit, jeta par-dessus elle les hardes qu'il avait amassées, et avisant des allumettes, il fit flamber ce bucher d'un nouveau genre.

Le lecteur comprend qu'il est impossible de retracer cette scène aussi rapidement qu'elle s'est accomplie. Il fallait que ce fut bien rapide en effet, car une douzaine de personnes, prévenues par le cri du domestique que nous avons entendu, n'avaient eu que le temps de gravir l'escalier, de traverser un corridor et la première chambre à coucher. Ernest, qui arrivait juste au moment de l'alarme, avait dépassé tout le monde, et toucha le premier à la porte verrouillée qu'il ouvrit d'un coup de pied.

—Eteignez le feu! commanda-t-il, en s'élançant sur le fou qu'il frappa assez adroitement pour le renverser.

Quand on eut éteint les flammes, attaché le fou, et qu'on voulut s'assurer si Louise était vivante ou morte, on s'aperçut que ses cheveux étaient devenus blancs, qu'elle ne parlait point, mais que son gosier imitait les coups du timbre de l'horloge qui avait sonné six heures, dong, dong, dong, et que la pauvre enfant avait perdu la raison.

*
*
*

Cela s'est passé il y a déjà longtemps.

Louise n'a pas recouvré ses esprits. Sa mère en est morte de chagrin. Son père passe le reste de sa vie à la veiller et à la faire surveiller. Sa folie est douce, atone, sans mouvement. Les gens du village qui l'aimaient tant et qui se rappellent combien était gaie la demeure du bon M. Dautier, les plaignent sincèrement, et, désignant aux étrangers le lieu où règne cette grande infortune, ils disent ; "c'est la *maison triste*." Ces deux mots valent toute une narration.

Si vous visitez jamais la ville d'Ottawa, on

vous montrera, travaillant avec les journaliers, dans l'une des vastes scieries que renferme ce lieu, un homme de belle mine, aux allures excentriques que ses camarades nomment *l'Écarté*. Parlez-lui, il vous étonnera par la correction de son langage, ses manières soignées et la douceur naïve de sa physionomie. Son œil a parfois des reflets singuliers. Vous demandez autour de vous pourquoi cet homme n'occupe point la place qui semble lui appartenir dans la société, et l'on vous répond :

— Ah ! voyez-vous, c'est un ivrogne.

Et vous passez outre, en le plaignant.

Cet homme, c'est Ernest Maillefer, le plus beau garçon de Québec en son temps, le mieux doué de tous ses confrères au barreau, le plus aimable des compagnons, celui dont la carrière s'était ouverte si brillante et qui promettait tant. Le désespoir l'a rendu à demi insensé ; la honte de cette déchéance lui a fait quitter ensuite le cercle où il vivait ; puis l'isolement l'a mené à l'ivrognerie.



JEAN NICOLET.



Ne laissons pas dans l'oubli les hommes d'autrefois qui ont travaillé plus et mieux que la généralité de leurs contemporains pour le pays que nous habitons. La reconnaissance honore également le peuple qui la ressent et l'individu qui en est jugé digne.

Fiers des progrès qui s'accomplissent sous nos yeux et par nos mains, n'allons pas rejeter dans l'ombre nos prédécesseurs. Plusieurs d'entre eux valaient comme on dit leur pesant d'or. Ce qu'ils ont accompli n'était pas mal conçu, pas mal exécuté ! Leur patriotisme valait le nôtre. Seuls les moyens d'action étaient, en leur temps, inférieurs aux ressources actuelles.

Donc, il y a sujet de les connaître, de les aimer et de prononcer leurs noms avant tous.

Du reste, à quoi bon le respect s'il ne s'applique pas à ces hommes qui furent la personnification du dévouement religieux et national !

Les journaux ont publié, depuis 1873, des articles sur la découverte du Mississipi,—découverte qui a été faite, en 1673 par le sieur Jolliet, Canadien, et le Père Marquette, né en France.

Une lacune, qui n'est pas sans importance, existe dans tous ces écrits : on n'y mentionne aucunement le voyage de Jean Nicolet accompli trente-neuf ans avant celui des deux découvreurs en question, tandis que l'on cite l'entreprise de l'Espagnol de Soto qui est pour l'histoire du Canada d'une bien moindre valeur que celle de Nicolet.

Jean Nicolet fut l'un des plus courageux voyageurs et découvreurs des premiers temps de la colonie ; il a fait sa large part de l'œuvre commencée par Jacques Cartier et Champlain et terminée par d'Iberville et les frères la Verendrye.

* * *

Le grand marin de Saint-Malo se proposait de remonter le fleuve qu'il avait découvert et d'arriver au plateau central du continent où il espérait trouver des cours d'eau qui le conduiraient à la Chine et au Japon.

Il dût s'arrêter à Montréal, à cause du saut Saint-Louis.

Près de soixante-dix ans après Cartier, nous voyons Samuel de Champlain poursuivre la même idée comme le témoignent ses écrits et ses expéditions.

Vers l'époque de la fondation de Québec (1608) il n'avait pu encore s'avancer au-delà du saut Saint-Louis, mais il tenait toujours à exécuter le projet de pousser une expédition jusqu'à la source du Saint-Laurent.

Lescarbot qui avait été le compagnon de Champlain en Acadie, écrit en 1612 que le grand lac (Ontario) désigné à Champlain par les Sauvages comme donnant naissance au fleuve, doit aboutir de quelque manière à la mer du Sud. Il ajoute, " la grande rivière de *Canada*... prend son origine de l'un des lacs qui se ren-

contrent au fils de son cours, si bien qu'elle a deux cours, l'un en Orient vers la France, l'autre en Occident vers la mer du sud."

Avant d'avoir eu la connaissance personnelle du Haut-Canada, Champlain pensait comme Jacques Cartier et Lescarbot qu'il suffirait d'un voyage de deux ou trois cents lieues à l'intérieur des terres pour atteindre la Chine.

Une rivière de la Virginie passa aussi pendant un certain temps pour avoir sa source près du Japon. On crut ensuite que l'Ohio et le Mississipi conduiraient à la mer du Sud.

Parlant de l'ardeur que Champlain met aux découvertes, Lescarbot écrit encore: " Il nous promet de ne cesser jamais qu'il n'ait pénétré jusqu'à la mer Occidentale, ou celle du Nord, pour ouvrir le chemin de la Chine, en vain par tant de gens recherché. Quand à la mer Occidentale, je crois qu'au bout du grandissime lac qui est bien loin outre celui (l'Ontario) dont nous parlons en ce chapitre, il se trouvera quelque grande rivière laquelle se déchargera dans

icelui, ou en sortira (comme celle de *Canada*)
pour s'aller rendre en icelle mer."

Le même écrivain, qui était poète à ses heures, nous a laissé, dans les *Muses de la Nouvelle-France*, un sonnet qui mérite d'être plus répandu qu'il ne l'est; écoutons le :

AU SIEUR DE CHAMPLAIN,

géographe du roy.

Un roi Numidien poussé d'un beau désir
Fit jadis rechercher la source de ce fleuve
Qui le peuple d'Égypte et de Libye abreuve,
Prenant en son pourtrait son unique plaisir.

Champlain, ja de longtemps je vois que ton loisir,
S'employe obstinément et sans aucune treuve
A rechercher l-s flots, qui de la Terre neuve
Viennent, après maints sauts, les rivages saisir.

Que si tu viens à chef de ta belle entreprise,
On ne peut estimer combien de gloire un jour.
Acquerras à ton nom que dès ja chacun prise.

Car d'un fleuve infini tu cherche l'origine,
Afin qu'à l'avenir y faisant ton séjour
Tu nous fasse par là parvenir à la Chine.

Dès 1603, un poète, du nom de la Franchise, avait écrit au sujet de Champlain :

Il nous promet encore de passer plus avant,
Réduire les Gentils et trouver le Levant,
Par le nord ou le sud, pour aller à la Chine.
C'est charitablement tout pour l'amour de Dieu.
Fi ! des lâches poltrons qui ne bougent d'un lieu !
Leur vie, sans mentir, me paraît trop mesquine.

En 1876, deux cent soixante-et-treize ans plus tard, nous ne sommes pas encore rendus à la Chine.

A quand la première locomotive du "Pacifique Canadien?"

* * *

C'est en 1615 que Champlain réussit à s'embarquer pour l'Ouest, mais déjà il avait renoncé à remonter le Saint-Laurent et il avait plus d'espoir d'arriver à la baie d'Hudson qu'au Pacifique.

Il prit la voie de la rivière dite des Algonquins (l'Ottawa) et fut conduit successivement par ses guides sauvages jusqu'à l'île des Allumettes, au lac Nipissingue, à la baie Georgienne,

au lac Simcoe, au lac Ontario qu'il traversa, puis sur le territoire de l'Etat de New-York. Ce n'était là ni la route du nord, ni celle de l'ouest, cependant, le fondateur de Québec en vit assez pour comprendre qu'il avait devant lui un pays immense à donner à son roi dès l'instant où il pourrait le parcourir et y faire connaître son nom.

La Nouvelle-France, composée de deux ou trois postes de traite dans le golfe Saint-Laurent et d'un demie douzaine de maisonnettes accrochées aux flancs du cap de Québec, ne pouvait pas encore se donner le luxe d'annexer ses voisins. Champlain le savait ; mais en homme de génie qui prépare l'avenir, il voulut, sans tarder, faire étudier les pays nouveaux par ses fidèles voyageurs et interprètes et par les missionnaires. A quelque temps de là, il eut la bonne fortune de prendre à son service le jeune Nicolet ; nous verrons qu'il sut mettre à profit ses qualités.

*
*
*

Jean Nicolet était né à Cherbourg, en Normandie, du mariage de Thomas Nicolet, messager ordinaire de Charlebourg à Paris et de Marguerite De la Mer. Sous les auspices de Champlain, à ce qu'il paraîtrait, il arriva dans la colonie en 1618. Etant jeune, d'un caractère heureux, doué d'un sens religieux profond et d'une excellente mémoire, il donnait dès lors les plus belles espérances.

On l'envoya immédiatement hiverner chez les Algonquins de l'Isle (l'île des Allumettes, plus loin que la ville d'Ottawa) pour y apprendre leur langue qui était d'un usage général dans l'Ouest et sur la rive gauche du Saint-Laurent.

Il resta deux années consécutives chez ces peuples, les suivant dans leurs courses, partageant leurs fatigues et leurs dangers avec courage, sans voir aucun Français durant tout ce temps. Il eut occasion de passer plusieurs fois sept ou huit jours sans rien manger, et une fois il fut sept semaines entières sans autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois.

Devenu familier avec la langue (vers 1622), il fut chargé à la tête de quatre cent Algonquins, d'aller négocier la paix chez les Iroquois, et il s'en tira heureusement. Il demeura ensuite huit ou neuf années au milieu des Nipissiriniens (gens du lac Nipissing) qui étaient aussi de race algonquine. " Là il passait pour un de cette nation, entrant dans les conseils fort fréquents à ces peuples, ayant sa cabane et son ménage à part, faisant sa pêche et sa traite." En un mot, il devint presque aussi sauvage que ses compagnons, disent les mémoires du temps.

Une idée qui n'est pas assez admise c'est l'étendue des rapports que les tribus sauvages avaient entre elles pour l'échange des produits particuliers à leurs différents pays. Des bords de l'Atlantique au centre du continent il existait de la sorte des communications suivies. Du Mexique à la Colombie britannique un autre courant d'affaires s'employait. Entre ces deux mouvements, on connaît celui qui allait du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique, en remontant notre fleuve, traversant les grands lacs et

descendant le Mississipi. Jacques Cartier mentionne les peuples lointains qui trafiquaient avec ceux du St. Laurent. Les coquillages, notamment, dont se paraient nos Indiens venaient du golfe du Mexique.

Vers 1625, le Frère Sagard, en mission dans le voisinage de la baie Georgienne, mentionne que les Nipissiriniens allaient chaque année en traite chez une nation éloignée de cinq ou six semaines de marche du Nipissing. Cette nation passait pour avoir commerce avec un autre peuple encore plus éloigné, qui venait par mer sur de grand canots de bois ; on ajoutait certains détails de costumes et de mœurs qui sont particuliers à la race tartare.

Cette mer, pensait-on, devait être le Pacifique par où l'on espérait pouvoir se rendre à la Chine. Le Frère Sagard forma même le projet de ce voyage, mais les circonstances l'empêchèrent de l'exécuter.

A cette époque, Nicolet, qui habitait avec les Nipissiriniens, devait aussi avoir connaissance des rapports des Sauvages sur le même sujet ;

s'il ne l'a pas écrit comme a fait le Frère Sagard, il l'a suffisamment prouvé par son voyage dans le sud-ouest en 1634.

* * *

L'apprentissage de Nicolet était chose accomplie, lorsque en 1629, les Anglais s'emparèrent de Québec, et ne lui laissèrent, comme aux autres interprètes, que l'alternative de se livrer à eux, ou de s'enfoncer dans les forêts, en compagnie des Sauvages ses amis.

C'est peut-être durant l'époque critique de 1629 à 1633 que nos voyageurs jettèrent les plus forts germes d'amitié parmi les tribus algonquines et huronnes. Séparés tout-à-coup de leur base d'opération, tombée aux mains de l'ennemi, on les aurait cru enlevés à jamais au monde civilisé, sinon à la vie même. Cependant il n'en fut rien. Il arriva plutôt le contraire de ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. Jusque là, le trafic des pelleteries pour des articles de fabrication européenne avait servi au commencement d'alliance qui nous permettait de remonter

l'Ottawa et de visiter la baie Georgienne, mais il s'en fallait de beaucoup que nous fussions à l'aise sur ces territoires. Cela, du reste, se passait au moment où les colons anglais débarqués en même temps que nous sur les plages de l'Atlantique, n'avaient pas encore osé se risquer à dix arpents de leurs cambuses. Nous avions déjà franchi des centaines de lieues de pays et attiré la traite, en larges proportions, dans la vallée du Saint-Laurent. Les interprètes,—les "voyageurs" selon le mot consacré,—se refusaient à quitter leur conquête ou à y introduire les Anglais. Ils ne craignaient pas de retourner au fond des bois reprendre la vie d'aventure et s'appliquer plus que jamais à agrandir l'influence du nom français vers l'ouest. Sans pouvoir compter avec certitude sur le retour du drapeau blanc à Québec, ils se mirent en travers des projets que les marchands anglais auraient pu concevoir de se répandre de ce côté. Ainsi pour compenser efficacement les fautes d'une administration mal éclairée, cinq ou six pauvres hommes du peuple, prenant l'ennemi

par derrière, nous préparaient avec ardeur une revanche éclatante en rapprochant tout-à-fait de nos intérêts les nations éparses qu'un accident ordinaire, ou simplement un abandon de quelques années, pouvaient faire pencher contre nous d'une manière désastreuse.

.

Soit que Nicolet fût de retour à Québec en 1629 et qu'il en repartit aussitôt, ou qu'il n'eut pas encore eu occasion d'y retourner, on sait qu'il vécut avec les peuples de l'Ouest de 1618 à 1628 et tant que dura l'occupation du Canada par les Anglais, de 1629 à 1632.

Vers 1634, on le rappela au sein de la colonie, où Champlain venait de reprendre la direction des affaires. Les renseignements dont il fit part à ce dernier, touchant les contrées de l'ouest et du sud-ouest, ne pouvaient manquer de fixer l'attention du fondateur de Québec, qui dans ses découvertes n'avait pu s'avancer assez loin lui-même pour reconnaître les lacs Michigan et Erié, mais qui cependant

en avait entendu parler. Champlain, le premier et le plus entreprenant de ceux qui tentèrent après Jacques Cartier la découverte de l'intérieur de la Nouvelle-France, crut devoir tirer parti des connaissances géographiques acquises par Nicolet, et de l'affection que lui témoignaient les Sauvages.

* * *

Il paraîtrait que Champlain n'a connu le lac Erié que par de très-vagues renseignements. Toutefois, il n'ignorait pas, dès 1603, l'existence de la chute du Niagara puisque la Franchise, qui lui dédie un sonnet, s'exprime ainsi :

Muses si vous chantez vraiment je vous conseille
Que vous louiez Champlain pour être courageux .
Sans crainte des hasards, il a vu tant de lieux
Que ses relations nous contentent l'oreille.

Il a vu le Pérou, (1) Mexique, et la merveille
Du Vulcain infernal qui vomit tant de feux ;
Et les sauts Mocosans (2) qui offensent les yeux
De ceux qui osent voir leur chute nonpareille.

1. Pas que nous sachions. 2. *Mocosa*, ancien nom de la Virginie, ce qui se rapporterait au Niagara. Pas plus que le Pérou Champlain ne l'avait vu, mais, évidemment, il en avait entendu parler.

Lescarbot écrit, en 1610, une pièce de vers dans laquelle il parle des grands sauts que les Sauvages disent rencontrer en remontant le Saint-Laurent jusqu'au voisinage de la Virginie.

Quant au lac Huron, Champlain en avait visité partiellement la côte orientale. Nicolet est le premier Français qui l'ait traversé, ou cotoyé et qui ait vogué ensuite sur le lac Michigan (1634)

Champlain ne savait presque rien du lac Michigan. Dans sa carte de 1632, il le fait d'étendre vers le nord, tandis qu'au contraire il s'épanche dans la direction du sud. Il parle des Mascoutins (le nation du Feu) par les rapports que lui en ont faits les Hurons;—or, les gens du Feu auxquels il donne le même nom, mais en langue huronne (Asistagueronnons), habitaient le fond de la baie des Puants, ou *Green Bay*, qui est sur la côte sud-ouest du lac Michigan, précisément à l'endroit où nous verrons que Nicolet laissa le lac pour s'engager dans les terres. C'est la notion géographique la plus

étendue, quoique incertaine, dont Champlain ait fait usage dans cette direction.

.

Avec le rétablissement de Québec en 1633, la Nouvelle-France entra dans une ère de progrès assez soutenue. Champlain, qui malgré le poids de soixante-ét-sept ans, tenait à pousser son œuvre vigoureusement sous le nouveau régime de la compagnie des Cent-Associés, prépara tout pour s'assurer le cours du fleuve en haut comme en bas et pour lancer ses éclaireurs sur le chemin de la mer de l'ouest—le Pacifique.

A peu près le 1er juillet 1634, une double expédition partit de Québec. L'un des convois s'en allait bâtir un fort aux Trois-Rivières, et l'autre, composé du Père de Brebeuf et de Jean Nicolet comme personnages principaux, se destinait aux missions et aux explorations "des pays d'en haut,"—aujourd'hui la province d'Ontario.

Le 4 juillet, tout le monde était réuni aux Trois-Rivières. Nicolet assista de la sorte à la

fondation d'une place où devaient s'écouler les dernières années de sa vie.

Par les Relations des Jésuites, on suit le Père de Brebeuf et Jean Nicolet voyageant ensemble des Trois-Rivières jusqu'au haut de l'Ottawa, route du pays des Hurons. Le Père écrit à ce propos que Nicolet se rendit avec lui jusqu'à l'île des Allumettes, et que, en route, il supporta tous les travaux des plus robustes Sauvages.

Resté à l'île des Allumettes, tandis que le Père de Brebeuf poursuivait son chemin, Nicolet fit ses préparatifs de voyage vers les pays inconnus conformément à ses instructions et à son expérience personnelle. Ensuite, il se rendit chez les Hurons, au bord du lac de ce nom, où il prit avec lui sept Sauvages et s'enfonça dans la direction du lac Michigan alors totalement ignoré des blancs. Ils se dirigèrent vers la contrée dite des Gens de Mer, lesquels étaient ainsi nommés parce que d'après la description qu'ils donnaient d'une grande étendue d'eau qui se rencontrait au delà de

leur pays, les Français les croyaient voisins de la mer Pacifique, ou tout au moins à proximité d'une rivière considérable qui y menait. Ces gens de mer n'étaient connus des Français que par ouï-dire. On ne les supposait point cruels. De plus, il était dit qu'avec l'algonquin et le huron pour langues, tout homme pouvait s'entendre avec eux. Nicolet possédait le huron-iroquois comme l'algonquins, ce qui, de nos jours, équivaldrait à parler le français, l'allemand et l'anglais.

Parvenu à la baie Verte ou des Puants, au milieu des Mascoutins, Nicolet avait épuisé selon les apparences, la géographie de ses guides. Il entra en plein pays inconnu. Tous les rêves lui étaient permis, car ayant devant lui une immense contrée à parcourir, entendant sans cesse parler de grands-cours d'eau, de mers prochaines, de peuples trafiquants et navigateurs, il marchait, dans son imagination, à la découverte du reste du globe, complétant l'œuvre de Colomb et de Cartier, qui avaient voulu se rendre à la

Chine, mais qui en avaient été empêchés par la largeur du continent d'Amérique.

* * *

Un regard sur la carte nous montre la possibilité de passer sans embarras de la baie Verte au Mississipi. Les Sauvages de la baie en connaissaient le chemin de toute nécessité. Nicolet sut se le faire indiquer, et peut-être fut-il guidé par ces peuples eux-mêmes dans un voyage qui promettait aux Indiens une suite de rapports avantageux avec les compatriotes du hardi coureur de bois.

Nicolet remonta la rivière aux Renards et franchit le portage facile qui, à la hauteur des terres, la sépare de la rivière Ouisconsin, laquelle se décharge dans le Mississipi.

Il avait pour mission de "traiter de la paix" c'est-à-dire de faire alliance avec les peuples qu'il rencontrerait, et d'étendre ainsi la renommée et le commerce des Français.

Au voisinage de l'une de ces nations il s'arrêtait et accomplissait dans toute sa pompe

le cérémonial usité en pareille circonstance,—y ajoutant même certains expédients tirés des coutumes des peuples civilisés, ce qui le faisait passer pour un homme extraordinaire.

A deux journées des Gens de Mer, il envoya un de ses Hurons annoncer la nouvelle de la paix, laquelle fut bien accueillie, surtout lorsque l'on sut que c'était un Européen qui portait la parole.

On dépêcha plusieurs jeunes gens au devant du Manitouiriniou, l'être merveilleux. Celui-ci qui partageait probablement la croyance que ces peuples n'étaient pas loin des Chinois, ou qu'ils devaient les connaître, s'était revêtu d'une grande robe de damas de la Chine, toute parsemée de dessins de fleurs et d'oiseaux, et s'avancait vers eux en déchargeant ses pistolets qu'il tenait à chaque main. Son apparition causa une surprise et un ravissement extrêmes : la nouvelle s'en répandit au loin, de nation en nation. On disait qu'un homme était venu qui portait le tonnerre, etc. Nicolet, expert dans l'art de manier l'esprit des Sauvages, se rendit

populaire partout et convoqua des conseils qui dépassèrent en solennité ceux que l'on avait coutume de tenir. A l'une de ces assemblées, il y eut de quatre à cinq mille hommes. Chaque chef de quelque importance voulut donner son festin; dans l'un de ces repas on servit jusqu'à cent vingt castors. Bref, l'entente la plus cordiale s'établit entre ces peuples et l'envoyé français.

C'est dans le cours de ce voyage qu'il eut l'honneur d'arriver à la connaissance du Mississipi.

Le Père Le Jeune écrivait six années après l'évènement : " Le sieur Nicolet, qui a le plus avant pénétré dedans ces pays si éloignés, m'a assuré que s'il eut vogué trois jours plus avant sur un grand fleuve qui sort au second lac des Hurons (le lac Michigan), il aurait trouvé la mer. Or, j'ai de fortes conjectures que c'est la mer qui répond au nord de la Nouvelle-Mexique, et que de cette mer on aurait entrée dans le Japon et la Chine."

Pourtant, il s'en fallait de beaucoup que ce

fut le chemin tant cherché ! Trompé par les mots *Mississipi* (les grandes eaux) le courageux Nicolet, déjà préparé à cette croyance, pensa qu'il s'agissait tout à la fois et d'un fleuve considérable et de l'océan Pacifique où devait aboutir cette voie tant désirée. Il ne se trompait qu'à moitié. Le problème dont s'occupaient non seulement les Français, mais encore les Espagnols, les Hollandais et les Anglais, dût lui paraître à peu près résolu.

L'histoire tient compte des erreurs de ses contemporains, comme elle a fait pour ceux qui vinrent après lui ; elle ne peut s'empêcher de saluer dans Nicolet un voyageur désintéressé qui, par ses explorations dans l'intérieur de l'Amérique, s'est mis très en évidence de son vivant, et dont les mérites n'ont pas été contestés, quoique, par la suite, on ait pu les oublier momentanément, en commun avec nombre de pages honorables de notre passé dans ce pays. Plus heureux que l'espagnol de Soto, il est revenu des bords lointains du *Mississipi* et son œuvre ne s'est pas arrêté là. Il a ouvert, le

premier, la route de ces contrées où la religion et le patriotisme de la France ont brillé avec éclat. " Il a servi la cause de l'humanité et glorifié le nom français " dit Mr. Gabriel Gravier dans le chapitre qu'il lui consacre.

* * *

Aucun Européen n'avait marché sur les traces de Soto. Son expédition, sa mort, étaient choses sans bon résultat. La gloire de Nicolet n'a rien à craindre d'un devancier qui, tout compte fait, ne l'a pas devancé, puisque les terres et les peuples du Mississipi étaient encore parfaitement inconnus au temps de Champlain.

Trente-neuf ans plus tard (1673) Louis Jolliet et le Père Marquette reconnurent le Mississipi. On pensait toujours qu'il se déchargeait dans le Pacifique. Cavelier de la Salle décida la question en 1682. Néanmoins, il fallut attendre encore dix-sept ans pour que d'Iberville, trouvant par le golfe du Mexique l'embouchure du fleuve (1699), eut complété les recherches. On voit que les entreprises de cette nature ne sont pas

toujours couronnées de succès au premier coup.

Il est facile de se figurer l'intérêt qui s'attacha au rapport de Nicolet, lorsqu'il retourna à Québec, et la joie que dût en ressentir Mr. de Champlain. Le lecteur verra que, bientôt, les informations rapportées par Nicolet, produisirent d'heureux et grands résultats.

“ Feuilletons les annales de la Nouvelle-Angleterre, dit M. Ferland, et nous y trouverons précieusement conservée l'histoire d'hommes considérés comme remarquables, parce qu'ils osèrent s'avancer les premiers jusqu'à cinquante ou soixante lieues des côtes de la mer. Chez nous, on connaît à peine le nom d'un Français du Canada (Nicolet) qui, dès les premières années de la colonie, avait déjà pénétré bien loin dans les régions inconnues de l'Ouest. Nicolet ne s'amuse pas comme les Anglais de Plymouth et de Boston, à tâtonner autour des établissements européens. S'embarquant sur le frêle canot d'écorce, il remonte les rapides de l'Ottawa, pénètre, au moyen de petites rivières, des lacs et des portages, jusqu'au lac Huron,

qu'il traverse, et visite une partie du lac des Illinois (aujourd'hui Michigan.) De la Baie-Verte, où il est environné de tribus remuantes et inconnues, il poursuit sa route vers l'Ouest, remonte la rivière aux Renards, passe, par un portage assez court, à celle du Wisconsin, et vogue enfin sur les eaux qui appartiennent au vaste bassin du Mississipi. Il s'arrête à près de quatre cents lieues du fort de Québec, après avoir reconnu la côte septentrionale du lac Huron, et une partie des pays qui forment les Etats du Michigan et du Wisconsin. Ce voyage et ces découvertes auraient suffi pour former la réputation de cinq ou six traiteurs chez nos voisins."

.

Si l'expédition de Nicolet ne causa point la même émotion que, plus tard, celle de Jolliet et Marquette, cela ne peut être attribué qu'à la date où elle a eu lieu. La Nouvelle-France ne comptait encore que Tadoussac, Québec et les Trois-Rivières, en remontant le fleuve. La population de ces postes se composait d'une

poignée de Français, tous fraîchement débarqués et fort occupés de défricher un coin de terre pour leur subsistance.

D'ailleurs, il faut dire que Nicolet ne fut de retour que dans l'automne de 1635 et qu'il perdit, quelques semaines après, dans la personne de Mr. de Champlain, le principal, sinon le seul homme d'autorité qui fût disposé à poursuivre les travaux de découvertes, si on en excepte les Jésuites,— mais Nicolet n'était pas au service de ces Pères.

A partir du 9 décembre 1635, j'ai constaté la présence de Nicolet aux Trois-Rivières; jusqu'à sa mort, il a habité ce lieu, qui fut sa seule résidence dans la colonie en dehors de l'époque où il avait vécu avec les Sauvages de l'ouest. De 1635 à 1642, il ne s'écarte pas des Trois-Rivières, et y remplit les fonctions d'interprète et de commis de la traite du lieu, pour la compagnie de la Nouvelle-France. (1)

1. Dans l'*Opinion Publique*, 6 et 14 novembre 1873, j'ai établi les faits et les dates dont on peut se servir pour suivre Nicolet dans les détails de sa carrière.

Le père Le Jeune (1636) après avoir parlé de la charité de Nicolet et de son empressement à se rendre utile aux missionnaires, ajoute. " J'ai quelques mémoires de sa main qui pourront paraître un jour touchant les Nipissiriniens avec lesquels il a souvent hiverné et ne s'est retiré que pour mettre son salut en assurance dans l'usage des Sacrements, faute desquels il y a grand risque pour l'âme parmi les Sauvages."

Ces mémoires sont perdus, ou le Père Le Jeune les a versés dans les Relation que lui-même et le Père Vimont écrivirent après 1636, car on y trouve de nombreux renseignements sur les pays et les peuples du sud-ouest, ainsi que la déclaration clairement formulée que Nicolet était de tous les Français celui qui avait pénétré le plus loin dans cette direction.

La relation de 1637 dit: " Il y a quantité de nations sédentaires voisines des Hurons. L'Evangile doit porter là son flambeau." En 1639, elle ajoute " que l'on jette les yeux sur la nation

Neutre (1) qui est une maîtresse porte pour les pays méridionaux, et la nations des Puants (2) qui est un passage des plus considérables pour les pays occidentaux un peu plus méridionaux (3).”

Il y a dans les relations de 1636 à 1640 plusieurs longs paragraphes à ce sujet. Celle de 1640, écrite par le Père Le Jeune et datée de Québec, le 10 septembre, renferme un chapitre spécial sur les tribus de l'ouest et du sud-ouest. Jean Nicolet et le Père de Brebeuf son continuateur à cet égard ont dû en fournir la matière. Le Père Le Jeune se donne le plaisir d'une petite dissertation sur la possibilité de se rendre par ces pays jusqu'au Pacifique, C'était, depuis Colomb, le rêve de tout Européen qui s'occupait de ces régions nouvelles. Les deux sonnets de la Franchise et de Lescarbot n'avaient rien perdu de leur actualité.

1. Sauvages de langue huronne, au sud des Hurons. Le Père de Brebeuf passa l'hiver 1640 chez eux.

2. Gens de la baie Verte, en guerre avec les Neutres.

3. De la baie Verte, par la rivière aux Renards et la rivière Wisconsin, au Mississipi.

* * *

Sous M. de Montmagny (1636-1648), la pensée qui présidait à l'administration de la colonie était indifférente aux découvertes, et selon toutes les apparences, il était plus dans les habitudes de M. de Champlain que dans celles de son successeur de s'enquérir de ce qui se passait à cinq ou six cents lieues de Québec, dans les contrées de l'Ouest, et d'y envoyer des explorateurs.

Néanmoins, les découvertes de Nicolet donnèrent le branle à tout un mouvement pour atteindre les limites du continent dans la direction du Pacifique. Longtemps les Français pensèrent y réussir en se dirigeant à l'aide du Mississipi; c'est à des trifluviens, les La Verendrye, qu'était réservé l'honneur de pousser le plus loin les explorations de l'Ouest sous le gouvernement français. (1731-49).

En 1640, un Anglais du nom de Dermer, entreprit de chercher un chemin pour se rendre

à la Chine à travers le nord de l'Amérique. Il en était à explorer le Saguenay lorsque le Père Vimont nous le montre comme un écervelé qui ne sait pas le premier mot de la chose qu'il cherche. "Quand il aurait trouvé la mer du nord, écrit-il, il n'aurait rien découvert de nouveau, ni rencontré aucune ouverture au Nouveau-Mexique. Il ne faut pas être grand géographe pour reconnaître cette vérité." Ce qui prouve que les Français voyaient déjà assez clair sur la carte de l'intérieur du continent.

La Relation de 1640 ajoute, parlant de la région qui est au-delà du lac Huron :

"Ce serait une entreprise généreuse d'aller découvrir ces contrées. Nos Pères qui sont aux Hurons, invités par quelques Algonquins, sont sur le point de donner jusque à ces gens de l'autre mer dont j'ai parlé." Dans la pensée des Français, les Gens de Mer, à la recherche desquels Nicolet s'était mis, devaient être voisins du Pacifique.

La relation du Père Le Jeune indique clairement le désir que l'on avait de reconnaître ces

contrées. Nous savons du reste que l'on ne tarda pas à se mettre à l'œuvre. En 1641, le lac Supérieur, le lac Erié et certaines parties des terres du sud-ouest virent arriver les missionnaires et les trafiquants de pelleteries.

M. Pierre Margry appuie fortement les droits de Nicolet à la découverte d'une étendue considérable de pays au sud-ouest du lac Michigan : " Les peuples que le Père Vimont dit avoir été pour la plupart visités par Nicolet sont les Malhominis ou gens de la folle-avoine, les Ouinipigons ou Puans, les Poutéouatamis, les Illinois, les Sioux et les Assiniboines. Ce sont là des noms bien connus de ceux qui ont étudié l'histoire ancienne de l'Amérique du Nord, et rien ne peut mieux nous expliquer la route vraisemblable de Nicolet que le récit de l'exploration de la baie des Puans en 1670, pas le Père Allouez, exploration dans laquelle ce Père trouva les Ousakis, les Poutéouatamis, les Mas-koutins, les Ouinipigons, et les Miamis établis, dit-il, dans un très-beau lieu, où l'on voit de belles plaines et des campagnes à perte de

vue. Leur rivière, ajoute-t-il, conduit dans la grand rivière nommée *Mississipi*. Il n'y a que six jours de navigation."

Les *Nadouessioux* (*Sioux*) et les *Assinibcels* visités par *Nicolet* étaient les deux peuples les plus à l'ouest de tous ceux que le *Père Vimont* mentionne à propos de son voyage. L'idée de se rendre dans leur pays par la voie la plus directe paraît avoir conduit les *Pères Rymbault* et *Jogues*, dès l'année 1641, à entreprendre le voyage qui leur fit découvrir le lac *Supérieur*. Sept ou huit années plus tard, les Français étaient déjà en rapport avec les *Sioux* par *Chagoamigon* qui est à l'extrémité sud du lac *Supérieur*, mais quatre-vingt-dix ans devaient s'écouler avant que *Pierre de la Verendrye* eut poussé ses découvertes jusqu'à la rivière des *Assiniboines*, située à l'ouest du lac, des *Bois*, et que *Nicolet* n'a certainement pas visité, quoiqu'il ait pu rencontrer des *Sauvages* du territoire qu'elle arrose.

* * *

A la suite du voyage de Nicolet et des entreprises des missionnaires, les peuples d'au-delà des grands lacs, dans la direction du Mississipi et du Missouri, commencèrent à être connus. En 1654, il descendit même aux Trois-Rivières une flottille de traite considérable qui venait de quatre cents lieues et montée par cent vingt sauvages qui n'étaient jamais venus aux rives du Saint-Laurent, vers les Français. On les appelait Outaouacks qui était le nom appliqué à plusieurs tribus de ces contrées. Ils furent suivis par deux jeunes Français qui se rendirent avec eux dans leur pays et qui revinrent avec une seconde flottille de traite deux ans après. La Relation de 1656 dit que l'on avait souvenance d'avoir vu parmi ces nations "une assemblée de trois mille hommes qui se fit pour traiter de la paix au pays des Gens de Mer." C'était sans doute l'une de celles tenues par Nicolet vingt ans auparavant.

Le colonel Wood, de la Virginie, qui habitait la rivière James, découvrit, dit-on, en diverses excursions, de 1654 à 1664 plusieurs branches

des grandes rivières de l'Ohio et du Mississipi.

On soutient aux Etats-Unis, que le colonel Wood découvrit le Mississipi en 1654 et que le capitaine Bolton s'y rendit en 1670.

Ce qui est bien certain c'est que les Français ont eu connaissance de ces régions avant Wood et avant 1654. Les preuves abondent. Outre le voyage de Nicolet, et les notes des Relations, nous voyons que l'année même du premier voyage de Wood, les nations de l'Ouest descendent jusqu'aux Trois-Rivières. Il faut bien croire qu'elles avaient été découvertes par les Français, car il est difficile de supposer des Sauvages "découvrant" les établissements français situés à plusieurs centaines de lieues de leur pays.

Espagnols, Anglais et Français sont sur les rangs pour obtenir de l'Histoire qu'elle les reconnaisse comme les découvreurs du Mississipi.

• De Soto en 1540, Nicolet en 1634, Wood en 1654, Bolton en 1670, Jolliet et Marquette en

1673, Hennepin en 1680, et enfin La Salle en 1682.

La gloire de la grande découverte appartient à Jolliet et Marquette, il n'en faut plus douter. Mais n'allons pas croire qu'ils furent les premiers Français qui osèrent s'aventurer dans cette direction. Le voyage de Nicolet, leur avait ouvert la voie.

C'est le premier Français connu qui soit allé au Mississipi. Ses découvertes n'ont pas été sans résultat comme celles de De Soto, du col. Wood, et du capt. Bolton.

J'en conclus qu'il mérite une large place dans l'histoire de la découverte en question,

* * *

Après la vie active qu'il avait menée dans les bois pendant dix-sept ans, Nicolet fut employé sept autres années (jusqu'à sa mort) au poste des Trois-Rivières, le plus turbulent, le moins sûr de tout le pays. Ayant en main les intérêts de la traite des Cent-Associés, on le vit, plus d'une fois, donner des preuves de l'empire qu'il

exerçait sur les Sauvages. En de certains moments de crise, le poids de son influence mit fin aux difficultés de tous genres qu'entraînent toujours les rapports avec les tribus sauvages. Son dévouement était acquis pour tous, Français ou Indiens.

Sa femme, Marguerite Couillard, filleule de Champlain, ne lui donna qu'une fille, laquelle épousa Jean-Baptiste le Gardeur de Repentigny, dont le fils, Augustin le Gardeur de Courtemanche, officier dans les troupes, se distingua, par de longs et utiles services dans l'ouest, fut un digne contemporain de Nicolas Perrot, de même qu'un honorable rejeton de son grand-père Nicolet.

Deux frères de Nicolet, dont l'un prêtre et l'autre navigateur, quittèrent le Canada quelques années après sa mort. Il ne resta plus que le nom du courageux voyageurs imposé par les trifluviens à la rivière de Nicolet, la même que Champlain avait baptisée du nom de Pont-gravé.

Noble homme Jean Nicolet de Belleborne,

comme le qualifie l'abbé Tanguay d'après un document du temps, possédait, de concert avec Olivier le Tardif, son beau-frère, une terre (plus tard le bois Gomin) sur la route actuelle de Sainte-Foye près Québec. Le ruisseau Belleborne traverse une partie de la propriété de l'historien J. M. LeMoine et est encore connue sous ce nom.

* * *

La guerre des Iroquois fournissait souvent à Nicolet des occasions de montrer son zèle pour le service du roi et de la religion ; l'histoire a enregistré le trait suivant qui ne manque pas de grandeur et qui termine noblement la carrière de notre interprète :

Une troupe d'Algonquins des Trois-Rivières ayant capturé un Sokokiois (Sauvages de la Nouvelle-Angleterre dont la nation était alliée aux Iroquois) l'amena en cette place pour le tourmenter. C'était le 19 octobre 1642. Le malheureux fut livré à la barbarie des hommes, des enfants et des femmes,—ces dernières n'é-

taient pas les moins actives dans ces sortes de supplices. La plupart de ces Sauvages étant païens, conséquemment peu susceptibles de suivre les avis des missionnaires, on se trouva fort en peine de savoir comment délivrer le prisonnier. Nicolet eut pu être d'un grand secours en cette circonstance, mais il était parti depuis quelques semaines pour aller à Québec remplacer momentanément M. Olivier Le Tardif son beau-frère, commis général de la Compagnie de la Nouvelle-France, qui passait en France.

Les historiens qui ont fait de Nicolet un commis-général de la Compagnie se sont trompés. M. Gand, qui remplissait cette charge, mourut en activité l'année 1641 ; son successeur fut Le Tardif ; Nicolet, qui était l'interprète et apparemment le principal employé du poste des Trois-Rivières, n'exerça la charge de commis-général qu'en remplacement de Le Tardif, comme on vient de le voir.

Le Père Le Jeune, montant aux Trois-Rivières à l'époque où y arrivait le prisonnier en question, intercédâ vainement pour lui auprès de ses

bourreaux ; mais ceux-ci répondirent aux remontrances par de nouveaux tourments infligés à leur victime. M. des Rochers, gouverneur de la place, voyant qu'il n'obtenait rien de ces forcenés, envoya un canot à Québec avertir le gouverneur-général et solliciter l'intervention de Nicolet. Le généreux employé, n'écoutant que son cœur, se jeta dans une chaloupe, avec M. de Chavigny, et deux ou trois autres Français qui allaient à Sillery, où demeurait M. de Chavigny. C'était à la fin d'octobre, sur les sept heures du soir, au milieu d'une tempête épouvantable. Ils n'étaient pas arrivés à Sillery qu'un coup de vent du nord-est chavira la chaloupe. Les naufragés s'accrochèrent à l'embarcation renversées sans pouvoir la remettre à flot. Alors Nicolet s'adressant à M. de Chavigny, dit : " Sauvez-vous, vous savez nager, je ne le sais pas. Je m'en vais vers Dieu. Je vous recommande ma femme et ma fille." La chaloupe n'était pas loin d'une roche située assez près du rivage déjà bordé de quelques glaces en cette saison, mais l'obscurité ne permettait pas

de distinguer les objets. M. de Chavigny se jeta seul à la nage et atteignit la terre avec beaucoup de peine. Les malheureux qui restaient cramponnés à la chaloupe se virent emportés par les vagues à mesure que le froid les gagna.

* * *

La perte de Nicolet fut vivement regrettée car il s'était concilié l'estime et l'affection non-seulement des Français, mais encore des Sauvages. " Il était également et uniquement aimé des Sauvages et des Français. Il conspirait puissamment, autant que sa charge le permettait, avec nos Pères, pour la conversion de ces peuples, lesquels il savait manier et tourner où il voulait, d'une dextérité qui à peine trouvera son pareil." (Relation de 1643) Souvent déjà, il s'était exposé au danger de la mort pour des motifs de charité. " Il nous a laissés, observe le Père Vimont, des exemples qui sont au-dessus de l'état d'un homme marié et tiennent de la vie apostolique et laissent une

envie aux plus fervents religieux de l'imiter."

Tel fut Jean Nicolet, un Canadien de cœur qui travailla, sans songer à la gloire, pour établir le nom français et la religion dans ces contrées barbares.

Le premier mot de notre histoire

Est un long cri de dévouement.



LE CANADA EN EUROPE.



Un jour que François Ier entendait exprimer pour la centième fois une opinion alors courante, il éprouva un mouvement d'impatience,—et de là est venu la première découverte du Canada.

—Comment ! s'était écrié le monarque, les mers nouvelles ont sillonnées de navires espagnols, les moindres îlots sont foulés par des pieds espagnols ;—reste-t-il des terres quelque part où les blancs ne soient pas encore parvenus, il faut ne pas les toucher, en entendant qu'il plaise aux navigateurs espagnols de les aller découvrir ! Cela est par trop fort. Si l'on ne me fait voir l'article du testament d'Adam qui accorde les trois quarts du globe au roi d'Espagne et rien à la France, je vais réclamer

ma part de l'héritage et opérer des découvertes pour le compte de ma couronne !

Ainsi parlant, il prescrivit au sieur Cartier de pénétrer dans les passes du nord et de pousser jusqu'à la Chine ou au Japon,—mais on sait qu'il n'alla pas si loin.

Soixante-et-dix ans plus tard le bon roi Henri IV voulut recommencer tout cela. Il s'y prit mal et laissa de ce côté ici des mers une trentaine de Français très-empêtrés. Sully en eut grande joie.

C'est Richelieu qui renoua le fil rompu de ces tentatives. On se remit à découvrir le Canada et à le vouloir peupler. Au bout de quarante ans, la colonie, affamée, oubliée, entourée par les Iroquois, n'en pouvait plus, et le Canada cessait encore une fois d'avoir une place dans la mémoire des hommes. Il restait ici trois mille Français.

Colbert n'avait pas peur des Espagnols, mais il redoutait les Anglais, c'est pourquoi il fit redécouvrir les bords du Saint-Laurent et même un peu le Mississipi. Ces opérations nous mi-

rent les Yankees sur les bras. Nous étions dix mille Français ayant place au soleil.

Tant que le castor donna et que l'on réussit à nous l'acheter, pour du papier devant lequel le trésor français ne manquait jamais de faire banqueroute, le Canada fut considéré comme à peu près découvert. Nous étions trente ou quarante mille Français "francs comme l'épée du roi." Il y eut des écrivains qui s'occupèrent de notre sort,—les uns dans un bon esprit, les autres tout au contraire.

Cette existence, qui avait des charmes pour les fonctionnaires que l'on nous envoyait de Paris, cessa d'un coup, au lendemain de 1759. Soixante mille Français étaient retombés dans le néant, aux yeux de la France ;—mais alors on patenta à Londres d'intrépides découvreurs qui exprimèrent le désir de commencer sur cette terre entièrement nouvelle une colonie de leur fabrique. En Angleterre on les crut, parce que le pays de Canada était désert. Il ne convenait pas de tenir compte des quelques sauvages ni des nombreux Français qu'on y avait

trouvés lors de la récente découverte. On alla de ce train quelque temps, puis les affaires d'Europe s'altérèrent terriblement.

Nous arrivâmes à trois, quatre, cinq, six cent milles individus.

La révolution française, les guerres de Bonaparte, les affaires des Indes et de l'Algérie absorbaient tout. La vieille tradition d'oublier le Canada redevint toute puissante. De temps à autre, une clameur de nos Chambres d'Assemblée faisait dresser l'oreille. On allait même jusqu'à se proposer de voir ce qu'étaient devenus les gens partis des Trois-Royaumes pour le nord de l'Amérique, *in that awful cold country* ; mais des complications politiques, des guerres, des intérêts "généraux" distrayaient constamment l'Européen de ce soin. Nous atteignîmes huit cent mille âmes françaises, à part deux millions d'Anglais.

La paix arrivée, on ne savait plus au juste dans quel rhumb de vent se rencontraient nos "arpents de neige." C'est alors que Napoléon III. reprit l'œuvre tentée par François I et

nous envoya la *Capricieuse*. Cette dernière découverte fit grand bruit en Canada, mais pas du tout en France.

Depuis ce moment, il semble que l'Angleterre veuille revenir à ses premiers instincts. Il y a des journalistes à Londres qui ne se trompent plus lorsqu'on leur demande si le Canada fait partie de la colonie du cap de Bonne-Espérance ou de la République Argentine. Il est fort possible que, cette fois, nous ne retombions pas dans l'oubli où, à tour de rôle, la France et l'Angleterre nous ont repoussés si souvent depuis plus de trois siècles. J'aime à croire que la liste des découvreurs du Canada est tout-à-fait close, car nous sommes un million et demi de Français sur cette terre tant de fois perdue et retrouvée.

Reste à éduquer les écrivains des deux grandes nations qui ont envoyé leurs enfants dans nos parages. Puisque la Presse est la quatrième roue du char de l'Etat, il est fort à désirer que nous puissions la voir tourner un peu à notre

intention. Pour cela, il lui faut revenir de loin !

* * *

Dans un ouvrage qui a été beaucoup lu ces dernière années, Mr. Gustave Aimard s'est donné la peine de révéler l'existence de notre population : " Le Canada, dit-il, compte vingt-cinq mille habitants. Il en pourrait contenir le sextuple." Six fois vingt-cinq feraient cent cinquante mille : —c'est la population de la ville de Montréal ! On pourrait aussi, par la même occasion, mentionner au moins un million de Canadien-Français groupés dans une seule province, et deux ou trois millions d'Anglais, mais bah !

Un dictionnaire géographique, publié en Angleterre, nous informe que le Canada renferme à peu près sept mille âmes !

Passé pour un Français qui s'embrouille, dira le lecteur, mais les Anglais, qui ont ici leur pavillon, doivent être au fait de tout ce qui nous concerne.

Avant 1867, il y avait à peine quelques individus en Angleterre qui eussent des renseignements sur notre pays. On ne saurait croire jusqu'où l'ignorance a été poussée par moment.

En 1812, un homme d'Etat anglais proposa d'envoyer une escadre jusqu'au fond de l'Erié, pour balayer le littoral américain de ce lac. Il oubliait tout simplement la chute de Niagara. On le prit cependant au sérieux et des frégates partirent pour cette mission. Afin de ne manquer de rien à bord, on les avait muni d'appareils à purifier l'eau de mer. Purifier l'eau des lacs canadiens, et franchir d'un bond le Niagara, deux bourdes qui me paraissent dignes de passer à la postérité la plus reculée.

Dans le même temps, on expédiait d'Angleterre à Montréal des planches de bois canadien pour les boiseries d'un bureau,—le tout accompagné d'outils tels que maillets, coins, chevalets établis, etc., pour que rien ne manquât aux ouvriers. Il y aurait un volume à écrire sur les extravagances du commissariat anglais durant cette guerre. On dépensa pendant long-

temps cinquante mille piastres par jour, dont une bonne partie pour des objets sans usage possible en ce pays, ou pour nous procurer ce que nous possédions en abondance.

Quelques années plus tard, on fit partir une frégate en destination du "lac Huron dans le Bas-Canada;" le pauvre capitaine ne put jamais se rendre là-bas autrement qu'en canot d'écorce, comme bien on pense.

Il y a six ans une dépêche du bureau colonial de Londres invitait le gouvernement canadien à faire passer directement de Québec à Victoria, dans la Colombie-Anglaise, un envoi d'armes et d'effets militaires, au lieu de les expédier par mer. Le ministre anglais fut bien étonné lorsqu'on l'invita à consulter la carte. Il croyait sans doute que la Colombie se trouve au bout de la banlieue de Québec. S'il en était ainsi, le chemin de fer du Pacifique, que nous nous proposons de construire, serait raccourci de neuf cent lieues.

Les journaux ont raconté la surprise qu'éprouva un immigrant irlandais débarqué à Qué-

bec muni d'une trentaine de livres de beurre, lorsqu'on lui fit voir qu'il pouvait se procurer ici la même denrée dans les prix doux. Le pauvre homme n'en croyait pas ses yeux ; il avait entendu dire tout le contraire dans son pays.

On me répondra peut-être que le moindre personnage de son comté ou de sa ville natale aurait pu le renseigner plus adroitement que de l'induire à emporter une tinette de beurre dans un voyage de quinze cents lieues.

Non pas ! En Angleterre, dans les Trois-Royaumes comme partout ailleurs en Europe, c'est chose excessivement rare qu'un homme tant soit peu renseigné sur le Canada, même parmi les fonctionnaires du gouvernement, parmi les ministres du culte,—même parmi les journalistes ! En maints endroits vous ne trouverez pas un individu qui nous connaisse seulement de nom. N'a-t-on pas vu paraître, il y a six ans, un livre, un traité de philologie, signé d'un nom célèbre dans les universités britanniques, un livre où se lit le passage

suivant: " Le mot *Canaan*, familier à tous ceux qui lisent la Bible, a été dénaturé par les savants du continent (d'Europe) qui font précéder leurs études de la langue des peuples de cette contrée par un récit abrégé de la prétendue découverte de ces mêmes peuples. Il ajoutent que le découvreur en question fut un Français, un nommé Cartier, et que ce pays n'est plus connu que comme le *Canada*. Cette corruption d'un nom aussi souvent cité dans l'histoire Sainte, est au moins étrange! "

Hé! brave homme de savant, vous avez du mérite, je le crois bien, mais votre imagination et votre ignorance sont de nature à vous mettre en brouille avec vos meilleurs amis. Le *Daily Witness*, de Montréal, n'a pu y tenir, il vous a renvoyé en la terre de Canaan avec sa botte la plus solide.

Qu'attendre de la masse du peuple, lorsque les sommités de la science et de la littérature en savent aussi long! Il nous viendra encore des tinettes de beurre à travers l'océan.

A propos du nom de notre pays, il existe une

autre version. Ce serait *Kannata*, mot iroquois qui signifie: "Amas de cabanes." Un auteur anglais ayant rencontré cette traduction, s'est empressé de la rendre en sa langue, et il ajoute: "l'étymologie de ce nom est bien propre à inspirer le patriotisme des Canadiens, car est-il rien de plus beau que ce nom de Canada qu'on ne peut prononcer sans éveiller le sentiment du foyer domestique?..." Le malheureux avait pris *amas* pour *amour*, et traduit en conséquence: *Love of cabins. Amour de cabanes!*

Voici un trait qui se rapproche assez du premier. Il servira à montrer combien cette ignorance est générale:

"Rien de plus étrange, me raconte le révérend Père X, rien de plus étrange que la manière dont je fis connaissance avec le nom du Canada. J'avais été destiné aux missions et j'attendais qu'on me désignât le pays vers lequel j'avais à me diriger. Lorsque la notification de départ me parvint, je fus fort intrigué d'y lire le mot "Canada." C'était pour moi un profond mystère. Je me rendis

sans retard chez un ancien de notre communauté à qui je confiai mon embarras. Celui-ci me dit après un moment de réflexion : ce doit être une erreur,—on a voulu écrire "Cana", cependant, comme c'est vers la Terre-Sainte et que je ne connais aucune de nos missions de ce côté, vous feriez mieux de vous enquérir. Pour ce qui est de "Canada", cela ne signifie rien. J'étais assez perplexe, ajoute le Père ; je trouvai enfin quelqu'un qui me dit vaguement qu'il existait un pays de ce nom, mais où était-il situé ? c'était plus que l'on ne savait. Bref, je ne l'appris que de la bouche de notre supérieur, et encore sans trop d'explications sur la nature de la contrée. Du moment que c'était en Amérique, tout était bien, et je me mis en route, rêvant de cocotiers, de bananes, de palmiers, de singes, de perroquets, de crocodiles et d'orangers fleuris en plein janvier. Jugez de ma déception, lorsque je touchai terre... sur dix pouces de neige !

Au moins, mon révérend Père, chez vous l'on ne faisait point profession d'enseigner ces

choses-là, comme notre savant de tout à l'heure, et vous n'êtes point sans avoir fait savoir à nombre de vos compatriotes, depuis que vous êtes ici, ce que nous sommes et comment nous vivons, mais soyez certain que le monsieur en question ne se donnera point la peine d'y venir voir; il est trop content de son livre et trop occupé des nouvelles éditions qu'il en pourrait faire, sans les corriger. Et puis, d'ailleurs, s'il y venait nous le verrions commettre des exploits dans le genre de ce qui suit:

Il y a une série de gravures, faites en Angleterre, qui représentent des scènes de chasse et de pêche canadiennes. L'une d'elles nous montre deux sportsmen placés dans un canot d'écorce, assez bien imité d'ailleurs; l'un de ces braves est carrément assis sur le rebord du canot. Rien ne nous explique comment ils font pour ne pas chavirer, attendu qu'un canot d'écorce est aussi solide sur l'eau qu'une plume au vent.

Peut-être sont-ce là les touristes qui ont vu le pont Victoria, " construction colossale dont

une extrémité repose sur le rivage de Sarnia et l'autre aboutit à Portland dans l'Etat du Maine."

(1) Ou bien encore, ce sont ceux qui ont signalé le grand commerce d'exportation de laines qui se fait à Tadoussac, le lieu le plus aride et le moins peuplé du Canada.

Pour ce qui est de Chicago, capitale du Canada; des serpents-sonnettes qui se rencontrent sur la montagne de Montréal; des pluies de longue durée qui rendent le séjour du Canada maussade, et autres nouveautés de cette espèce, la nomenclature en est longue et ne vaut pas la peine d'être lue.

L'île Sainte-Hélène, dit un voyageur qui visitait Montréal, rappelle la mémoire de Napoléon par le nom qu'elle porte, par le pic aride qui s'élève au milieu, et les ravins sauvages creusés dans ses flancs.

L'île est un bocage des plus jolis. Le pic aride n'est qu'un monticule verdoyant aussi coquet que pas un des mamelons du Bois de Boulogne près Paris. Le nom de St. Hélène,

(1) Distance de Paris à Marseille.

lui vient de la femme de Champlain, laquelle mourut il y a deux siècles et plus, sans avoir entendu parler de Napoléon.

Si vous allez en France, ami lecteur, et que vous ayez à mettre une lettre à la poste, adressée à votre cousine qui demeure à Québec, le commis vous priera poliment de lui dire si elle doit être expédiée par la malle de Panama ou par la voie du cap Horn.

Vous rencontrerez partout des gens qui ont lu plus ou moins de choses sur votre pays et qui penseront vous le prouver en s'écriant : "Tiens ! vous êtes Canadien ! vous voulez nous en imposer ; pourquoi n'êtes-vous pas venu avec votre costume ?" Alors, si le cœur vous en dit, vous avez carte blanche, n'arrez vos hauts faits dans les combats soutenus sur les bords du Saint-Laurent, contre des hordes féroces, mêlant Québec avec Pembina, la Colombie-Britannique avec la Pointe-Levis, nos lois criminelles avec le code iroquois. Tout cela est dans l'ordre dès que l'on parle du Canada.

Un Canadien qui s'embarquait au Hâvre pour revenir au pays, lia momentanément connaissance avec un employé chargé par quatre ou cinq maisons de commerce, de surveiller l'expédition d'une centaine de ballots destinés au Canada. Apprenant d'où venait et où s'en retournait le voyageur, l'employé se montra tout de suite disposé à parler de cette lointaine contrée.

—Le Canada ! ah, monsieur ! c'est un rude pays que celui-là ! De la neige, hein ! quatre pieds, six, et parfois davantage. Avec ça un froid de trente-six mille loups, n'est-ce pas ? On connaît ça !

—Je vois que vous y êtes allé...

—Non pas ! Je vous demande pardon. Sa-perlotte, vous n'y pensez pas ! Il faut avoir été pris jeune... j'ai cependant un ami qui en revient.

—Alors, vous savez ce qui en est, c'est tout comme si vous y aviez passé douze mois de calendrier.

—Je le crois bien ! Figurez-vous que mon

ami a été cinq mois sans voir de visages blancs autres que les personnes du poste de traite où il séjournait.

—Bigre ! et où donc ça, s'il vous plait !

—Ah ! voilà : c'est un nom anglais, qui m'échappe par conséquent, mais il y a le fleuve MaKinsie.

—Parfaitement, le fleuve MacKenzie c'est comme si vous me parliez d'un faubourg de Paris qui se trouverait à sept cents lieues du dôme des Invalides...

—Allons donc !

—Mais oui, s'il vous plait. Et du reste avez-vous réfléchi à quoi ou à qui pouvait servir le contenu des ballots que vous embarquez en ce moment ? Vous nous expédiez des étoffes de prix, des fleurs artificielles, des rubans, des soiries, des planche de modes, des livres, de la musique, des tapis, des draps fins, des faux cheveux, des bijouteries...pour les ours blancs ou les renards argentés ? Convenez que les deux bouts de votre géographie ne se joignent pas.

En Angleterre et en France un livre qui parle du Canada est presque invariablement entaché de travers d'imagination.

Un écrivain dont le nom m'échappe, a vu, à Montréal les Anglais habitant un côté de la rue et les Canadiens-Français l'autre côté! Il a remarqué aussi que les Canadiens-Français épousent généralement des Sauvagesses, mais il ne dit point d'où elles peuvent venir. De la Patagonie, probablement.

Pour le lecteur européen, il résulte de ces étranges narrations que tout notre pays est encore à l'état sauvage et que l'on n'y rencontre ça et là que des comptoirs de traite, où les pelleteries et la morue se disputent la pré-séance. Longtemps, nous avons enduré ces piqûres d'épingle, avec l'espoir que les communications se multipliant entre l'Europe et l'Amérique, on mettrait un terme à ces inconvenances,—mais rien n'y fait,—on croirait au contraire que le mal va empirant, pour

fournir de la pâture à la petite presse des grandes villes d'Europe.

Nous ne le savons que trop, l'imagination des peuples de l'ancien monde a été nourrie d'un seul et même enseignement à notre sujet : nous habitons une contrée barbare, aride, inabordable et nous valons tout juste un peu mieux que les Sauvages au milieu desquels nous sommes disséminés. Voilà ce qui a été imaginé et ce que l'on croit. Hors de là, point d'explication à tenter. Depuis l'époque où les Espagnols, dit-on, ayant abordé dans le golfe Saint-Laurent, à la recherche des mines d'or, s'en retournèrent désappointés en murmurant *Aca nada*,—"rien ici,"—les curieux d'outre-mer se sont amusés à répéter ce refrain, qui honore leur clairvoyance : *rien ici*. Rien, c'est-à-dire si peu que rien. Notre bilan est fait et déposé.

Malte-Brun écrivait en 1817 : "La civilisation naissante semble encore une plante étrangère dans le Canada." Qu'est-ce que le cher homme en connaissait ? Rien du tout, évidemment ; cette phrase le prouve. Cette

singulière idée de vouloir nous assimiler aux Sauvages provient uniquement de l'ignorance : "j'ignore ce qu'est et ce que fut le Canada ; par conséquent c'est un pays non encore civilisé." Tel est le raisonnement que certains écrivains font à leur propre insu. De là à nous envoyer des découvreurs, il n'y a qu'un pas.

Nous autres, peuples de naissance américaine, nous savons combien les Européens sont riches en préjugés. Cette maladie les pousse tantôt à des dénigrement**s** bouffons, tantôt à admirer des choses qui sont ridicules et sans valeur. A force d'agir d'après des idées préconçues on ne tient plus compte des faits, que dis-je ? on ne prend pas même la peine de savoir s'il existe des faits.

Mr. Morin vient de raconter que les universités américaines sont les pépinières où se recrutent les prêtres du Canada, et que nos voisins envoient des religieuses jusque dans le nord-ouest. Comme cet auteur sera chagrin, s'il apprend jamais qu'il fallait dire tout autrement ! C'est nous qui fournissons des prêtres,

des missionnaires, des religieuses aux Etats-Unis et aux territoires du nord-ouest. Les Canadiens-Français sont partout sur ce continent à l'avant-garde de la civilisation. A nombre égal il n'existe peut-être aucun groupe de la famille humaine qui possède une aussi forte mesure d'instruction que notre peuple. De là vient que les pays avoisinants tirent de chez nous un si grand nombre de prêtres et de religieuses, au lieu de nous en fournir.

Mr. Rameau, l'un des rares amis que nous comptons en Europe nous répète que notre souvenir est perdu en France "non seulement il y a trop peu de gens ici qui s'intéressent à notre vieille colonie, mais il faut même avouer que le nombre des gens qui la connaissent est encore plus restreint qu'il ne serait raisonnable de le supposer."

Aussi, comme le *Figaro*, de Paris, était bien dans son rôle, l'autre jour, lorsqu'il annonçait à la France étonnée que "Mademoiselle Emma Lajeunesse (l'*Albani*) est d'origine française, quoique née à Montréal."

Ce *quoique* est à croquer. Est-ce que M. de Villemessant nous prendrait, lui aussi, pour des Sioux ? lui le champion du fils des rois de France que nous avons si bien servis !

—Tiens ! dira le lecteur du *Figaro*, elle est née au Canada. En effet, nous avons des compatriotes en ce pays-là.

—Pardon, peut-être *autrefois*, dira un second lecteur plus attentif. Voyez la phrase, il y a : *quoique* née à Montréal.

—C'est vrai ! J'eusse dû y songer. Il ne doit plus y avoir par là que des Sauvages et des comptoirs anglais.

* * *

Ce n'est pas tout pour quelques écrivains que d'ignorer le premier mot des choses dont ils parlent, il faut encore qu'une fois mis en face de la preuve contraire, ils inventent des contes à dormir debout, uniquement pour satisfaire la curiosité des lecteurs qu'ils ont formés à leur image, c'est-à-dire ignorants et brouillés avec le sens-commun. Admirez M. Pavie qui, après



avoir passé près du "fort Berthier ou Sorel" (1) veut nous faire croire que des Canadiens naïfs lui ont demandé "si *France* est une ville plus belle que Québec, et si la route la plus courte pour aller à Rome n'est pas de passer aux Illinois et à Mexico." Que dirait Mr. Pavic s'il savait que la moitié de nos hommes du peuple connaissent par cœur la carte de l'Amérique et qu'ils en savent plus long sur la France que la plupart des professeurs de l'ancien monde ne pourraient en dire au sujet de n'importe quelle contrée éloignée.

Le plus hardi de toute cette engeance est Mr. Oscar Commettant. Il affirme avoir parlé (en 1860) à des paysans canadiens qui lui ont demandé avec intérêt des nouvelles du roi Louis XIV et de madame de Maintenon et qui ont témoigné beaucoup d'attendrissement en apprenant qu'ils étaient mort l'un et l'autre.

Ah ! Mr. Emile Chevalier, vous que le *Siècle* proclame "une autorité en matières améri-

1. Ce sont deux villes situées à deux lieues l'une de l'autre, étant séparées par les îles du lac Saint-Pierre.

caines," que vous avez dû être bien aise, si vous avez lu ce passage, en tout point digne de vos impayables romans canadiens !

Autre absurdité, signée, celle-ci, d'un beau nom littéraire. " Resté fidèle à la France, le paysan canadien n'a point pardonné à la politique de ce temps (le règne de Louis XV,) et, personnifiant dans un mot cette politique désastreuse, accuse encore aujourd'hui *la Pompadour.*"

Nos paysans n'accusent la Pompadour, ni ne regrettent madame de Maintenon, attendu qu'ils ne les connaissent d'Adam ni d'Eve. Ils sont, en cela, aussi savants que ce journaliste parisien qui se trouva incapable de comprendre la réponse à lui faite par l'honorable J. E. Turcotte.

—De quel département êtes-vous, Monsieur Turcotte ?

—Je suis d'une province que madame de Pompadour a biffée de la carte de France...

* * *

Mr. Antony Trollope a écrit, il y a une vingtaine d'années : " A Montréal et à Québec,

les Canadiens-français sont tous porteurs d'eau ou scieurs de bois."

Un autre écrivain anglais qui avait vu une servante rousse dans une auberge du Hâvre, ne disait-il pas qu'en France toutes les servantes étaient rousses !

Nous avons vu des voyageurs, passant à travers le Canada, par occasion, écrire à leurs amis d'Europe des ineffabilités, comme de prendre une piste de raquette pour celle d'un animal aux proportions gigantesques, ou de parler des originaux que l'on tue en abondance sur le Saint-Laurent entre Québec et Montréal.

Mr. Napoléon Bourassa étant à Rome, vit son lôte entrer un matin dans sa chambre, la figure rayonnante de plaisir :

—Je viens, monsieur, vous annoncer une bonne nouvelle.

—Tant mieux, tant mieux ! dit Mr. Bourassa, de quoi s'agit-il ?

—Nous avons, depuis hier soir, un de vos compatriotes.

—Ici même ?

—Oui monsieur ; je l'ai mis en face de vous, au numéro 30.

—Bien obligé de l'intention, je cours le voir.

Et Mr. Bourassa se hâte d'aller frapper au numéro 30. Une voix répond de l'intérieur, il pousse la porte et se trouve en présence...d'un Mexicain !

L'Européen vend des marchandises à tous les pays, mais il ne connaît pas la géographie.

L'Anglais a des flottes dans toute les mers du globe, mais il ne connaît pas la géographie.

Le Français vend ses livres jusqu'aux antipodes, mais il ne connaît pas la géographie.

L'Italien se *faradase*, mais il ne connaît pas la géographie.

L'Espagnol a découvert la moitié de l'univers, mais il ne connaît pas la géographie.

L'Allemand réclame toute terre que foule un pied Teuton, mais il ne connaît que la géographie de l'Europe, laquelle il travaille à refaire pour son compte.

Cependant, il arrive, ça et là, que l'on nous "découvre" encore, et que l'on s'en vante.

Nous avons vu passer au milieu de nous, en gants beurre frais, le lorgnon à l'œil, la badine au bout des doigts, la jambes mince et leste, quelques jouvenceaux des coulisses du théâtre ou du journalisme parisien, occupés à nous étudier. Ces étonnants produit du terroir où fleurit le cancan, voient ici des choses neuves ; ils font des Canadiens-Français une race de nains, à la peau noirâtre, en proie à des maladies fiévreuses,—une classe de crétins,—tandis qu'à leurs yeux les Anglais, les Ecossais, les Irlandais qui nous entourent sont des hommes d'une taille superbe, au teint clair et animé, jouissant d'une santé de fer de Hull, et pardessus tout intelligents en diable (1). Comme c'est agréable pour nous de lire des drôleries de cette espèce, écrites par des célébrités de la presse de France ! Il y a toujours à point des revues et vingt journaux pour faire l'éloge du voyageur,—j'allais dire découvreur. Je me demande lequel des deux est dégénéré ou du colon canadien (qui

1. Lisez Duvergier de Hauranne

n'est pas du tout semblable au portrait qu'on fait de lui) ou de l'homme de lettres qui commet des noirceurs semblables.

A beau mentir...

* * *

Si parfois la note joyeuse se mêle aux commentaires qui nous échappent en lisant ces inconcevables récits, de telles erreurs ne laissent pas de nous causer une impression pénible par la révélation si complète, si peu encourageante de ce que l'on débite sur notre compte, particulièrement en France, où notre souvenir ne devrait pas être perdu ou dénaturé à ce point, — quand ce ne serait que par respect pour notre fidélité aux traditions de l'ancienne mère-patrie. Les causes les plus évidentes de ces erreurs sont de trois sortes : celle qui provient du besoin que de tous temps ont éprouvé les voyageurs de raconter des sornettes sur les pays lointains ; celle qui a pour principe la folle admiration dont l'Europe s'est éprise pour les Etats-Unis, et celle qui repose sur la parfaite ignorance que

notre longue séparation du vieux pays de France a fait naître à notre sujet. A ces trois causes s'en rattachent naturellement plusieurs autres de moindre importance, qui, cependant, n'ont pas peu contribué à nous faire ce que nous sommes aux yeux des Européens, lesquels n'ont jamais pu se persuader qu'en dehors de leur continent, les rameaux des familles transplantées aient su retenir le caractère propre à chacun d'elles; ils ne veulent voir dans le colon d'Amérique, par exemple, qu'un être nécessairement dépourvu dans une certaine mesure de la valeur intellectuelle et physique de ses ancêtres.

Cette idée, absurde au suprême degré, devrait, me dira-t-on, disparaître devant l'évidence des faits.

Oui, si les colonies étaient connues de l'Europe, mais elles ne le sont pas, et le Canada moins que les autres.

Pour ne parler que des derniers trois-quarts de siècle, les Français, Chateaubriand en tête, ont popularisé un Canada imaginaire

fermé par les glaces, éclairé par les aurores boréales, peuplé d'ours blancs, d'Indiens et de renards bleus.

D'autre part, il est arrivé que notre longue séparation de la France nous a privé de défenseurs pour refuter ces contes et remettre l'esprit public sur la bonne voie à notre égard. Qui ne dit mot consent, selon le proverbe. Un si profond silence devait servir à nous confondre. C'est ce qui est arrivé.

Et que de raisons, de calculs, de réflexions, de combinaisons, n'ont-ils pas été mis en usage pour arriver à conclure sur notre cas...sans nous étudier le moindrement.

Nous avons vu dans leur cabinet d'étude, des savants de grande réputation, des savants qui sont décorés, payés, honorés, révéérés et qui, en somme, sont aussi peu clairvoyants que les petits crevés de tout à l'heure.

Nous savons comment ils raisonnent sous le linon vert de leur abat-jour, pour parvenir à prouver que nous sommes des Sauvages. Les uns disent blanc, les autres disent noir, au com-

mencement,—ce qui ne les empêche pas de s'accorder en fin de compte. Ils s'accordent si bien que, après avoir lu leurs livres, on se dit avec un certain embarras dans l'esprit : " Serait-il possible que nous fussions dégénérés. On le prouve, hélas ! Voilà des arguments irrésistibles—c'est un enchaînement de raisons qui ne supportent pas l'ombre du doute. C'est serré, profond, pensé, médité, travaillé, savant, pour tout dire,—cela doit porter la conviction partout...il est bien malheureux que ce soit si creux et si faux ! "

* * *

On comprend à peine la persistance que mettent certains voyageurs à fortifier ces fausses impressions. Partis d'Europe avec un plan de livre tout préparé, ils ne peuvent se décider à parler ou à écrire selon la vérité qui leur apparaît dans le cours du voyage. Ils prennent, par çï par là, quelques traits qui s'adaptent assez bien au plan arrêté d'avance ; ils ferment résolument les yeux sur tout le reste. Je

pourrais nommer plusieurs écrivains célèbres,— et M. de Tocqueville tout le premier,— qui ont travaillé, sans avoir l'air de s'en apercevoir, d'après cette synthèse à rebours.

Nous avons aussi, je crois, la permission de demander aux faiseurs de livres qui nous visitent, pourquoi ils ne fréquentent pas nos cercles élevés ou simplement instruits et pourquoi ils se plaisent pour la plupart à ne faire parler chez nous que les seuls gens du peuple, où ils rencontrent, tant bien que mal, des "nouveautés" qu'ils s'empressent de mettre sur le compte des Canadiens en général. Ce n'est pas de la sorte que nous visitons l'Europe. Dis-moi qui tu fréquentes...

Autre désagrément :

Le musée de Versailles possède depuis plus d'un siècle une collection d'objets divers venant des Indiens du Canada. M. Dussieux faisait remarquer récemment qu'elle a servi à l'instruction de quelques princes français. La belle instruction, en vérité ! Ces bon princes ignoreront peut-être toute leur vie que les arcs,

les flèches, les calumets et le colliers de porcelaine sont aussi rares en Canada qu'à cent arpents du musée de Versailles. Si encore on avait composé dans les autres musées de France un département canadien moderne,—mais rien de tout cela n'existe. Quelqu'un qui s'avisait d'étaler près de cette collection sauvage le code civil du Bas-Canada, une liasse de nos journaux, notre dernier recensement, et un certain nombre d'œuvres littéraires du cru canadien, passerait à coup sûr pour un mauvais plaisant. Ce n'est pas de sitôt que le *vrai* Canada sera accepté en France.

Mr. Dussieux s'est beaucoup occupé de notre histoire, mais il ne paraît pas avoir "vécu" longtemps à Québec après la mort de Montcalm...

Il ne faut pas s'arrêter au mot de la maîtresse de Louis XV, qui disait : "Le Canada est perdu ; enfin le roi dormira tranquille !"

Nous n'avons pas dormi, nous, et nous espérons bien réveiller un peu nos parents éloignés qui n'attendent pas le retour de leurs gens.

Pauvre petite colonie, il ne reste pas même un souvenir de toi dans l'esprit des hommes éclairé de ton ancienne mère-patrie ! Monseigneur Dupanloup, dans ses lettres aux jeunes gens sur la haute éducation, leur conseille de lire l'histoire de la race française répandue dans tous les pays du monde. Les moindres comptoirs des colonies françaises y sont mentionnés. Pas un mot de l'histoire du Canada !

Et pourtant, nous sommes ici plus d'un million de Français, qui n'avons pas perdu le souvenir du vieux pays et que cette indifférence attriste doublement, car nous possédons le respect des ancêtres et notre histoire écrite ne serait déplacée dans la main de personne !

Le passage des zouaves canadiens à travers la France, leur conduite admirable dans la dernière guerre de Rome et les voix éloquentes qui se sont élevées de la chaire et de la tribune pour exalter ce nouveau peuple chrétien, révélé tout-à-coup aux yeux de l'Europe oublieuse, n'imposent ni le respect ni le sentiment fraternel si ordinaire chez une même race. Les uns jugent-

qu'il est convenable d'exploiter cette veine inattendue, et de nous faire poser pour la décripitude, pour l'énervement, pour la saleté devant ces pauvres sots de boulevardiers ! Les autres, tous surpris, se demandent, depuis des mois, où sont éclos ces Français qui ont si bonne poigne et qui tiennent à leur opinion.

— Dans la province biffée de la carte de France par madame de Pompadour !

* * *

Cet article n'est qu'une ébauche. Il faudrait, pour le rendre intéressant, y traiter avec patience les points relatifs à la langue que nous parlons, au climat, à la constitution physique et aux mœurs des Canadiens-français.

A côté de l'ignorance qui nous maltraite et de l'oubli qui nous chagrine, il y a des écrivains, en France et en Angleterre, dont les ouvrages nous font plaisir à suivre et qui rachètent bien des impressions pénibles. Je ne veux pas fermer ce livre sans les en remercier, tout en m'excusant de ne les avoir pas cités.

FIN DES MÉLANGES.

TABLE DES MATIÈRES.

La Caverne de Wakefield.....	7
Pontgravé.....	31
Une chasse à l'ours.....	98
Les temps oubliés.....	127
Mordant mordu.....	143
Iroquois et Algonquins.....	184
Sous les bois.....	221
La trompette effrayante.....	235
Vieilles Gazettes	247
Le loup-garou.....	351
Le canon de bronze.....	365
Fleurs fanées.....	377
Jean Nicolet.....	411
Le Canada en Europe.....	452

ERRATA.

- Page 98, ligne 15, lisez *grillades* au lieu de
grillardes.
- Page 106, ligne 6, “ *rhétorique* “ “ “
réthorique.
- Page 116, le dernier alinéa est une citation
tirée d'un ouvrage de Mr. Marmier.
- Page 129, ligne 18, lisez *l'ouest à l'est* au lieu de
l'est à l'ouest.
- Page 208, ligne 12, “ *traiteurs* “ “ “
traitants.
- Page 320, ligne 14, “ *cælum* “ “ “
cælem.
- Page 324, ligne 1, “ *publique* “ “ “
publiant.
- Page 362, ligne 16, “ *toutes* “ “ “
tous.

Index de la partie Historique des Mélanges.

- Abénaquis 193, 214, 218.
Acadie 36, 43, 55, 63, 65, 68, 214.
Achelaï 195.
Acte de Québec 299.
Agniers 185, 188, 199.
Albany 212, 312.
Algonquins 184-220, 419.
Allumettes (île des) 186, 416, 418, 427.
Amiot 300.
Anglais 56, 422.
Annapolis 61.
Annonces 341, 343.
Arbre-à-la-Croix 367.
Assiniboine 442.
Attikamègues 206, 209, 213, 217.
Avocats 255, 260, 282-3.
- Baby 300.
Basques 35, 56, 62, 66.
Bassompierre 76-7.
Bécancour 202.
Bédard 317, 322.
Bellebonne 446.
Berger 280.

490 *Index de la partie Historique des Mélanges.*

- Berthelot 365.
Blanchet 322.
Bolton 444.
Borgia 322.
Boston 434.
Bourdages 322.
Bouthillier 322.
Brebeuf 426, 427, 438.
Brown 260, 261, 294.
Burton 289.
Buckingham 88.
- Caep 75, 79, 80-2, 84-7, 92.
Canadien (le) 318, 335, 341, 350.
Canon de Bronze 365.
Canseau 56, 57.
Cantique de Marseille 280.
Cap-à-l'Arbre 366-7.
Cap-Breton 56, 63.
Carleton 273, 293, 295, 315.
Carroll 278.
Carignan 289.
Cary 317.
Cartier 34, 43, 96, 195, 197-8, 207, 365, 368, 413
420, 428, 452.
Caumont 79.
Cazeau 290, 293, 298.
Cazetty 289.
Cent-Associés 426, 445, 448.
Chambly 192, 288.

Index de la partie Historique des Mélanges. 491

- Champlain (batture) 365, 367.
Champlain (lac) 192, 209.
Champlain (M. de) 31-97, 208-9, 210, 413, 416,
434, 436, 439.
Charrue 85.
Chase 278.
Chastes 45, 46, 52.
Chateaubriand 330.
Chauvin 40, 41, 43, 44, 205.
Chavigny 366, 449.
Chine 33, 67, 413, 414, 420, 428, 431, 440.
Chouayens 336, 345.
Cinq-Nations 189, 206.
Clark 296.
Condé 75, 76, 97.
Colonisation 34, 73, 75, 85, 95.
Commerce 260, 267, 314. (voir *traite.*)
Conseil Législatif 272. (voir *Parlement.*)
Couillard 85, 446.
Courrier de Québec 336, 341, 344, 348.
Craig 345, 350.
Cri-public 250.
- DeBonne 336, 338, 345, 347.
Découvertes, (voir Nicolet, Pontgravé.)
Dénéchaud 338.
Dermer 439.
Deschênes 79.
Desdames 89.
Desmarêts 68, 69, 87, 92.

492 *Index de la partie Historique des Mélanges.*

Desrochers 449.
Détroit 312.
Deux-Montagnes 219.
D'Helzène 289.
Directoire 313.
Disette 72.
Ducalvet 288, 292.
Dufort 289.

Erié 191, 312, 423, 424, 441.
Etats-Unis 274, 292, 313.
Etchemin 55, 59.
Exile 301, 315.

Festin 431, 443.
Floride 62.
Foucher 289.
François I. 452.
Franklin 260, 276, 278-9.

Gand 448.
Gaspé 53, 87-9, 93.
Gazette de Montréal 281, 317.
Gazette de Québec 260-65, 293-4, 294, 302, 310-11,
315-6, 323, 341.
Gazette Littéraire 294, 295.
Gazettes (vieilles) 247-350.
Gens-de-Mers 427, 430, 440, 443.
Georgienne (baie) 185, 416, 420, 422.

Index de la partie Historique des Mélanges. 493

Gilmore 263.
Guercheville 65.
Guers 79.

Haldimand 283-4, 291.
Hamel 289.
Hay 287.
Hazen 278.
Hébert 85.
Hennepin 444.
Henri IV. 33, 39 53, 55, 64, 65, 67.
Heriot 348.
Hertel 367.
Histoire du Canada 31, 184, 247, 344, 346, 348,
365, 411, 452.
Hollandais 64, 212.
Honfleur 40, 41.
Huet 72.
Hudson 218, 416.
Huron 185, 191-2, 197, 199, 202, 204, 207, 209,
210, 213, 427, 434-5, 437, 440.

Iberville (d') 433.
Illinois 435.
Indépendance améric. 274, 292, 313.
Interprètes 421.
Iroquets 192, 197, 200, 202, 209, 211.
Iroquois 51, 184-220, 447.

494 *Index de la partie Historique des Mélanges.*

- James 443.
Japon 33, 67, 413-4, 431.
Jésuites 64, 436.
Jogues 442.
Jolliet 412, 433, 435, 444.
Jotard 284, 286, 292, 294.
Journaux (voir: *Canadien, Courrier, Gazette, Mercury, Newfoundland, Québec, Tant pis, Upper Canada.*)
Journalistes (voir: Bédard, Bouthillier, Brown, Cary, DeBonne, Franklin, Gilmore, Jotard, Labrie, Marchand, Mesplet, Neilson, Roi, Sewell, Whigs.)
Juges 260, 270.
- Kent 296, 300.
Kertk 88-9, 94.
Kingston 211.
- Labrador 69.
Labrie 341, 347.
Lacs (grands) 214.
La Fayette 275.
Laing 260.
La Ralde 80, 84, 87.
La Salle 68, 433, 444.
Laterrière 285, 292, 293.
Lavallée 289.
Le Chasseur 373.
Le Gardeur 446.

Index de la partie Historique des Mélanges. 495

Lescarbot 63, 413.

Lesdiguière 66.

Le Tardif 86, 417-8

Liébert 289.

Livres 281.

Maine 69.

Mal-de-terre 58.

Malherbe 66.

Marchand 249.

Marquette 412, 433, 435, 444.

Mendiants 325.

Mercury 317-8, 321, 335, 341.

Mesplet 297, 280, 284, 286-7, 292, 298.

Mexique 419, 424, 431, 432, 440.

Michigan 423, 425, 427, 435.

Mississippi 412, 414, 420, 429, 431-3, 442, 444.

Missouri 443.

Montmagny 439.

Montmorency 76.

Montréal 46, 52, 67, 69, 186, 190, 191-2, 197, 198,
205, 207, 208, 278, 281, 369.

Monts, (de) 42, 53-4, 55, 57, 60-1, 62, 64, 67.

Montagnais 201, 209.

Murray 266-9.

Napoléon 330.

Naufrage 366, 449.

Neilson 294.

496 *Index de la partie Historique des Mélanges.*

- Newfoundland Advertiser 202, 311.
New-York 266, 290, 312, 417.
Noel 289.
Notaires 255.
Niagara 312, 424.
Nicolet 70, 411-451, 446.
Nipissing 416, 419, 420, 437.
- Ohio 414, 444.
Ontario 191, 204, 210, 413, 414, 417.
Oswego 210, 336.
Ottawa 60, 184, 207, 211, 214, 416, 427, 434, 443.
- Panet 303.
Parlement 305, 309. (*voir conseil.*)
Perrault 347.
Perrot 446.
Philadelphie 263, 279.
Piescaret 213.
Pillion 289.
Pitt 299, 310.
Plante 322.
Plymouth 434.
Poésie 249, 281, 297, 300, 332, 333-4, 337, 339,
349, 415-6, 424, 438.
Pontgravé 31-97, 205.
Portneuf 366.
- Port-Royal 61-2.
Potherie 366.

Index de la partie Historique des Mélanges. 497

Poutrincourt 55, 62, 63, 64, 68.
Protestants 35, 57-8.

Québec 47, 48, 52, 67, 71, 72, 82, 84, 86, 87, 89,
94, 97, 201, 207, 209, 274, 280, 281, 312,
338, 366, 369, 373, 413, 417, 421, 426, 435.

Quebec Herald 294.

Quesnel 295, 334, 349.

Récollets 70.

Renards 429, 435.

Révolution française 299, 300, 314-5.

Richelieu 88, 97.

Rochambeau 275.

Roche (M. de la) 35, 39.

Rochelle (la) 55, 63, 89, 95.

Roi 318, 322.

Rouen 55.

Rymbault 442.

Saguenay 50, 185, 206, 209, 440.

Schuyler 278.

Sewell 321.

Sillery 366, 449.

Simcoe 199, 296, 312, 417.

Sioux 214, 442.

Sokokiois 447.

Sorel 83, 192, 196, 198, 369.

Soto 432-3, 444.

498 *Index de la partie Historique des Mélanges.*

Supérieur (lac) 441, 442.
Sully 53, 65.
Syracuse 210.

St. Benoit 348.
St. Croix 49, 55, 59, 61, 62.
St. Jean 51, 192.
St. Laurent 33, 38, 64, 67, 75, 84, 184, 206, 214,
368, 413, 414, 416.
St. Louis (sault) 45, 52, 413. (voir *Montréal.*)
St. Luc de la Corne 281.
St. Malo 34, 39.
St. Maurice 50, 85, 201, 206, 214, 218, 285.
St. Pierre 42, 186, 192, 195, 201.
St. Régis 218.

Taché 249.
Tadoussac 41, 44, 46, 47, 51, 53, 55, 57, 69, 81,
205, 206, 369, 435.
Tant pis tant mieux 284.
Taschereau 322.
Théâtre 295-6, 298.
Toudamans 187, 195-6.
Traite 37, 42, 47, 56, 64, 73, 75, 78-9, 80, 83, 84,
86, 92-3, 205, 207, 208, 218, 369, 417, 419,
421, 436, 441, 443. (voir *Commerce.*)
Trois-Rivières 42, 48, 52, 72, 78-84, 186, 190,
192, 200, 205, 207, 208, 210, 217, 366, 369,
426, 435, 436, 443-5.

Index de la partie Historique des Mélanges. 499

Tsonnontouans 187, 195-6.
Turreau 329.

Upper Canada Gazette 303, 311.

Vaudreuil 211.
Vendremur 86.
Verazani 365, 368.
Verendrye 412, 439, 442.
Verte (baie) 425, 428, 429, 438, 441.
Vervins 33, 37.
Virginie 414, 424-5, 443.

Washington 314.
Whigs 313.
Williams 289.
Wisconsin 429, 435.
Wood 443-4.

